LA

SARCELLE BLEUE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII.

Vers deux heures, Claude entra au cirque, et prit place dans une des loges au fond de la salle. L'énorme chef d'orchestre, courbé vers ses seconds violons, leur conseillait des ténuités de sons infinies. On ne percevait qu'un faible murmure sur lequel évoluait un cor. Le public varié qui se pressait sur les gradins, les auditeurs des fauteuils de parquet, écoutaient dans le même silence la *Marche des pèlerins*, et le balancement des nuques sortant des cols de fourrures, la chute progressive des mains qui tenaient le programme, le regard circulaire des gens venus là par hasard et que le silence d'une foule étonne toujours, les violoncellistes pinçant leurs lèvres aux trémolos, indiquaient un beau passage. Claude chercha Thérèse parmi ces gens immobiles et vus de dos. Au troisième rang du parquet, vers la droite, il aperçut, sous un feutre noir orné d'une aile rose, un cou svelte, couronné de cheveux blonds, et qui se perdait un peu plus bas dans l'ombre d'un tour de plumes. C'était Thérèse Maldonne. Nulle autre qu'elle n'avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

cette grâce parfaite. Elle se tenait bien droite, entre sa mère en toilette sombre, la tête inclinée vers l'épaule, et Robert, penché en avant, tout pelotonné dans son plaisir de dilettante. Et les seconds violons semblaient prêts à rentrer dans le néant. Et le cor en profitait pour se plaindre amoureusement.

Hélas! rien n'est fragile comme l'émotion d'une salle. Il y avait, aux secondes, un auditeur de race noire. Nul ne s'occupait de lui. Il avait l'air de comprendre autant qu'un blanc. L'innocente fantaisie lui prit d'enlever son pardessus. Il y mit un peu de solennité. Quelqu'un, près de lui, le remarqua, et dit à demi-voix : « Tiens, il va reprendre son costume national! » Presque personne n'avait entendu. Mais une fusée de rire était partie. Elle fila le long des banquettes des secondes, passa aux premières, gagna le pourtour, envahit le parquet. Tout le monde se détournait, et se dissipait, même les abonnés, même les passionnés. Tous paraissaient reconnaissans d'avoir été distraits, de reprendre pied dans la vie. Cela ressemblait à un réveil général. Thérèse, elle aussi, avait tourné la tête. Elle souriait à peine, d'un sourire d'envie, comme pour dire : « Que je voudrais bien savoir! Comme ce doit être drôle! Ce serait si bon de rire tout à fait! » Son regard, pur et vivant, errait sur la foule. Il arriva jusqu'à Claude. Elle le reconnut. Ses lèvres s'allongèrent un peu, et la frange de ses cils blonds s'abaissa légèrement en signe d'amitié. Cela ne dura qu'un éclair. Elle ramena les yeux, par degrés, vers sa mère, qui n'avait pas changé d'attitude, — pas plus que Robert, — lui dit un mot à l'oreille, et l'aile rose reprit sa silhouette primitive au-dessus du chapeau noir, tandis que le chef d'orchestre, avec des gestes agrandis pour ressaisir le public, continuait à diriger la *Marche* de Berlioz.

Claude, retiré au deuxième rang de la loge, appuyé aux cloisons fumeuses entre lesquelles peu de songes d'amour pareils au sien avaient dû éclore, ne pensait plus qu'à Thérèse, et ne voyait plus qu'elle. Oh! le merveilleux concert, et comme, à certaines heures, la puissance créatrice de nos âmes transforme et fond en un seul hymne toutes les sensations diverses qui nous viennent du monde! Comme tout parle une même langue pour nous traduire nous-mêmes! Que jouait-on maintenant? De quels maîtres étaient les symphonies qui se succédaient? Quels numéros portaient-elles sur le programme tombé à terre? Questions vaines. Il n'y avait dans la salle qu'une enfant blonde, là-bas, et la foule, sans le savoir, et l'harmonie joyeuse ou plaintive de l'orchestre, et toute la lumière tombant des vitrages, tout cela n'était que pour cette petite tête fière, pour l'ovale aminci de ce visage de vierge. Et un seul homme comprenait et goûtait le sens mystérieux qui s'échappait de toutes choses : Claude Revel, immobile, au fond d'une loge de cirque.

Il remarqua enfin que la foule s'écoulait autour de lui, et se leva. M. de Kérédol, jusqu'alors, l'avait plusieurs fois cherché du regard dans la salle, et ne l'avait pas rencontré. Mais, en sortant du rang de fauteuils où il avait pris place, il se trouva tourner le dos à la scène, et aperçut Claude Revel, tout en haut, encadré dans l'étroite ouverture de la loge, les yeux fixés sur Thérèse, qui commençait à monter vers lui. Soit qu'elle eût deviné derrière elle la surveillance anxieuse de Robert, soit timidité de jeune fille, Thérèse passa près de Claude sans détourner la tête. Sa mère la suivit, causant avec elle. Mais M. de Kérédol s'arrêta un instant au milieu de l'étroite coupure des gradins. Il n'eut pas un mot, ne fit pas un geste; seulement, de ses prunelles bleues, dures comme un reflet d'acier, jaillit un éclair de colère à l'adresse de Claude, debout à trois pas de lui : un défi d'homme à homme, prouvant bien que désormais la certitude était acquise et la lutte résolue. La lutte! hélas! elle était bien dans la volonté de Robert, dans son cœur atteint au plus profond de ses tendresses, mais lui-même, en ce moment où il éprouvait une irritation violente, comme s'il en eût senti la faiblesse secrète, il se hâtait de fuir. A peine descendues les marches du perron, il offrait le bras à Mme Maldonne, et remontait vers le faubourg d'un pas plus pressé que d'ordinaire, tournant et dépassant les groupes noirs qui dentelaient la rue en pente.

Quand le portail du logis se fut enfin refermé derrière eux, il poussa un soupir de soulagement; puis, laissant les deux femmes entrer dans la maison, traversa tout le jardin pour aller s'asseoir au fond, sous la tonnelle de lauriers. « Joli succès! dit-il en accrochant son chapeau à une branche et en s'épongeant le front. Tout ce que j'essaie tourne de la même façon. Depuis hier je redoutais cette rencontre-là. Elle était fatale... Et dire qu'il est peut-être venu averti par moi!.. » Ses réflexions furent interrompues par Thérèse. Elle avait quitté son feutre noir, pris un chapeau de paille lané, et elle venait, de son allure vive et décidée, nullement troublée, bien qu'elle eût des choses graves à demander.

— Tiens, c'est vous? dit Robert, que l'arrivée de sa nièce prenait à court de résolution dans le trouble des premières méditations.

— Mais oui, moi, répondit-elle. Nous avons à causer tous deux.

Elle ouvrit un pliant appuyé le long des treillages qu'enveloppaient les touffes de laurier, et s'assit en face M. de Kérédol, un peu plus bas que lui.

— Mon parrain! dit-elle en arrangeant les plis de sa robe, je suis venue pour vous demander une preuve de grande affection.

— Je vous en ai tant donné, ma pauvre chérie! Vous devez bien savoir que je ne vous refuserai pas.

— Oh! reprit-elle sans lever les yeux, celle-là est d'une autre sorte. Je veux savoir de vous un secret.

— Un secret, Thérèse?

— Oui: depuis plusieurs semaines, depuis deux jours surtout, je vous trouve...

Elle semblait hésiter entre les mots.

— Comment me trouvez-vous?

— Triste, inquiet, je ne sais pas bien exprimer cela. Mais je vous trouve changé, comme si la maison n'avait plus le même charme pour vous?

— Oh si! interrompit vivement Robert.

Thérèse releva la tête, et vit qu'il était un peu pâle.

— Comme si, poursuivit-elle, vous portiez en vous-même une peine.

— Quand ce serait, ma pauvre enfant! Pouvez-vous comprendre ce qui passe quelquefois de sombre et d'ennuyé dans l'esprit d'un vieux comme moi?

Elle le pressait, et l'interrogeait de ses yeux clairs, fixés sur lui.

— Mon père et ma mère, continua-t-elle, ne sont-ils pas les meilleurs amis du monde pour vous?

— Les meilleurs, oui, Thérèse.

— Ai-je été moins prévenante à votre égard? moins obéissante?

— Non, mon enfant, je n'ai rien à vous reprocher.

— Alors?

Il ne put supporter l'interrogation prolongée de ces grands yeux d'enfant qui plongeaient au fond de lui-même, et se détourna vers les lauriers à droite. Une de ses mains pendait le long du banc. Thérèse la prit entre les siennes, et, la caressant comme elle avait fait souvent, pour obtenir une gâterie :

— Vous voyez bien! vous n'avez pas assez de confiance en moi pour me dire un secret, et cela me peine, allez, plus que vous ne pouvez le croire!

Elle laissa échapper la main qui retomba le long du banc. Robert se retourna. Son regard, quand il rencontra celui de Thérèse, exprimait une souffrance si profonde et si vraie, que la jeune fille en fut toute saisie. Elle sentit les larmes lui monter aux yeux.

— Qu'avez-vous? demanda-t-elle.

— Thérèse! fit Robert, qui se contenait pour ne pas montrer toute sa faiblesse devant elle, Thérèse, répondez-moi franchement!

— Oh! bien sûr.

— Thérèse, m'aimez-vous?

— Mais oui, je vous aime!

— Thérèse! si quelqu'un venait pour vous enlever à nous, est-ce que vous nous abandonneriez?

— Quelqu'un?

— Oui, est-ce qu'au premier mot d'amour vous nous laisseriez là : votre père, votre mère, moi, comme celles qui n'ont pas eu au foyer tout le bonheur, toute la tendresse que vous avez eus?

Elle chercha dans sa poche un petit mouchoir de batiste, le passa sur ses yeux, et dit :

— Est-ce qu'il est venu quelqu'un?

— Non, Thérèse, dit rapidement Robert; mais s'il venait?

— S'il venait?

— Oui, un jour lointain, plus tard?

La jeune fille se leva, et lui la suivit du regard, qui se dressait souple, non plus émue, mais affectueuse, filiale, comme il la trouvait chaque jour.

— S'il venait, reprit-elle, un jour, plus tard, je lui dirais que j'appartiens d'abord à ceux qui m'ont toujours aimée.

— Oh! Thérèse!

— Je lui dirais encore autre chose...

Elle se pencha vers lui :

— Je lui dirais, ajouta-t-elle en laissant s'épanouir ses lèvres : « Adressez-vous à mon parrain, à mon meilleur ami! »

Elle sortit de la tonnelle, et s'éloigna par l'allée en face. Après une vingtaine de pas, elle se retourna pour le regarder.

Robert essaya de lui répondre par un sourire. De loin elle put s'y tromper. Mais, quand elle eut disparu, il se sentit en proie à une tristesse noire. Il mit sa tête dans ses mains, et se laissa emporter par ses pensées. Pour la première fois peut-être de sa vie, dans cet élan désordonné de son âme, il tutoya l'enfant, dont l'image était encore là présente devant lui. « Pauvre chère petite, disait-il à demi-voix, c'est ta jeunesse que je pleure, parce qu'elle est exquise et que nous allons la perdre. Je le pressens, je le devine à ton charme même. En peu de semaines, quand tu aimeras, ton père et ta mère deviendront une affection pâle, plus effacée chaque jour. Moi, je ne serai plus rien, tu entends, rien! Et voilà le prix de dix-huit ans de tendresse! Ne plus te voir qu'avec l'assentiment d'un étranger, par intervalles, par faveur, découvrir en toi des pensées que je n'y aurai pas vues naître, y reconnaître la main d'un autre, moi qui t'ai formée, moi qui n'ai guère que toi au monde, ô Thérèse! Thérèse! »

Dans ce moment d'angoisse, Robert se sentait seul. Il avait vécu dans l'intimité de Guillaume et de Geneviève, et cependant ni l'un ni l'autre ne paraissait éprouver la moindre alarme. Leurs conversations à table témoignaient de la même confiance dans la perpétuité de ce bonheur menacé! Ils ne devaient rien soupçonner. Ne

valait-il pas mieux les avertir, leur dire : « Allons-nous-en! Partons pour un voyage, n'importe où, loin s'il se peut. Il n'y a rien de perdu, puisqu'elle n'aime pas encore. Allons-nous-en! Ou bien, aidez-moi, écartez doucement les occasions, veillez, ayez pitié de vous-mêmes et de moi. »

Robert se leva, suivit la grande allée aux deux tiers, tourna à gauche, et se dirigea vers une petite construction en tuffeaux, couverte d'un toit de zinc. Le laboratoire de Guillaume Maldonne, une sorte d'étouffoir aux murs mansardés, se trouvait au-dessus d'un réduit de jardinage. On y accédait par un escalier raide, en bois blanc. M. de Kérédol en monta les marches avec une lenteur involontaire. Cela lui coûtait, la confidence qu'il allait faire. Pourtant il ne voulut pas reculer, poussa la porte, légère comme de l'amadou à force d'être sèche, et entra.

Guillaume Maldonne, en veste blanche, écrivait, juste au-dessous de la fenêtre à tabatière.

— Attends! attends! dit-il, en faisant signe de la main gauche, tandis que, de la droite, il se hâtait d'achever la phrase commencée, tu vas voir, tu vas juger!

Il avait l'air si heureux, si naïvement content de lui, que Robert l'enveloppa d'un regard d'envie. La plume d'oie cria quelques secondes, et M. Maldonne radieux, ébouriflé, se retournant sur sa chaise :

— Dame! dit-il, puisque tu ne veux rien faire, il faut que je travaille seul.

— Au catalogue?

— Non, mon ami, reprit M. Maldonne d'un air de mystère : un mémoire! Je le destine à la Société Linnéenne. Écoute-moi ça : *Mémoire sur les rapports qui existent entre la coloration de l'œuf et celle du jeune oiseau en duvet*. Est-ce une trouvaille? Est-ce une assez jolie question?

— J'en ai une aussi, moi, dont je veux te parler, dit Robert qui s'était appuyé au montant de la porte. Elle est également importante, bien qu'il ne s'agisse pas d'histoire naturelle.

— Ah! dit Guillaume avec un désappointement visible et laissant retomber sur la table le papier qu'il avait saisi. De quoi s'agit-il?

— De Thérèse. J'ai peur que son imagination ne commence à travailler. Je crois avoir des preuves qu'elle n'est pas insensible, — sans trop le savoir, la pauvre petite! — à l'attention qu'elle éveille, dès qu'elle paraît. Des nuances encore, tu comprends bien, mais, en pareil cas, tout est grave.

— Eh! mon ami, c'est l'âge! c'est son droit! Depuis que le

monde est monde, les jeunes filles sont contentes de plaire. Pourquoi veux-tu que Thérèse fasse exception?

— Guillaume, reprit gravement Robert, il y a plus que cela, et tu as tort de prendre légèrement mon avis. Suppose que, par notre faute, parce que nous n'aurions pas assez veillé...

— Ah! par exemple! s'il y a une fille bien gardée, c'est la mienne!

— Soit, je ne discute pas, mais je suppose, Guillaume, que ta fille ait été remarquée par un jeune homme.

— Après? demanda tranquillement M. Maldonne.

— Je suppose que ta fille, libre, sans conseil, en vienne à aimer à son tour...

— Eh bien?

— Eh bien! mon cher, si nous n'y veillons pas, cette supposition-là peut être une réalité demain; oui, demain, entends-tu, nous pouvons la voir demandée en mariage, épousée, emmenée, si jeune encore! As-tu pensé à cela?

— Quelquefois.

— Et tu peux admettre cette idée, que demain nous ne l'aurons plus, que nous nous trouverons face à face tous trois, aux Pépinières?

— Comme autrefois, mon bon ami.

— Non, pas comme autrefois : vieillis, usés!

— C'est un peu vrai.

— Et sans Thérèse! Tu peux supporter cela, toi, sans Thérèse?

— Mon Dieu, mon ami, si je la savais heureuse? Les enfans, on les élève pour d'autres, en somme, et il faut savoir être heureux quand ils le sont, par ricochet...

M. Maldonne disait cela d'un ton tranquille, en levant par instant les épaules, en signe de résignation et de passivité. Robert le considérait sans rien répondre. Il ne s'attendait pas à rencontrer si peu de sensibilité, une imagination si froide et si bornée! Ah! certes, il se sentait d'une autre espèce, lui, de l'espèce qui souffre et se révolte! Il ne comprenait pas la vie de cette façon moutonnière. Quelque chose d'orgueilleux et de méprisant se soulevait en lui, à la vue de cet homme souriant, vêtu de clair, occupé d'oiseaux, que le sort de Thérèse, l'abandon possible des Pépinières, ne parvenaient pas à émouvoir. Celui-ci regardait aussi Robert avec étonnement.

— Allons, mon vieil ami, dit-il en l'attirant par la main, tu te bats contre des moulins à vent. Laissons là toutes ces billevesées. Thérèse ne court aucun danger, je t'assure. Apaise-toi. Tiens,

assieds-toi là, je vais te lire le passage que je terminais quand tu es entré. Veux-tu?

Robert s'assit, du même air offensé, près de la table. Déjà Guillaume avait saisi le cahier de papier qui contenait son mémoire. Il passa la main sur sa barbiche, ses yeux s'animèrent d'une flamme vive.

— J'en suis, dit-il, à la famille des Longirostres. Je viens de traiter du *chevalier Gambette*, et j'arrive au *bécasseau combattant.*

Et il lut, scandant la phrase avec amour : « Bécasseau combattant, *Tringa pugnax*. Quand le petit bécasseau, avec son bec et le secours de sa mère, vient à briser la coque qui le tenait captif, la couleur de l'œuf, jaune gris parsemé de taches bistres, tantôt disséminées, tantôt groupées, se trouve reproduite avec une exactitude telle sur la tête, le corps, les ailes de l'oiseau, que le petit ressemble à un œuf animé. »

— A la lettre, mon cher! regarde! Est-ce une découverte?

Il désignait, sur la table, à côté d'une coquille, un poussin vêtu de poils, monté sur de hautes pattes.

— Qu'en penses-tu?

Robert sourit amèrement.

— Je te félicite, dit-il.

— N'est-ce pas?

— Oui, je te félicite d'être à ce point absent de la vie! répondit Robert.

Il se leva, rouvrit d'un coup d'épaule la porte à demi retombée, et descendit l'escalier. « A quoi bon lui expliquer? murmura-t-il. Il ne comprendrait pas. »

Cette pensée se transforma bientôt, et se fondit en un élan de tendresse pour l'enfant. M. de Kérédol songea que cette situation même lui imposait des devoirs. Puisque lui seul apercevait le danger, ne devenait-il pas de plein droit le défenseur de tous? N'était-il pas obligé de protéger Thérèse, de la garder pour ceux-mêmes qui ne voyaient pas comme lui? Il sentait, avec une sorte d'amertume fière, qu'il n'avait plus que Thérèse au monde, et il ne se dit pas, mais il fut tenté de croire qu'elle aussi n'avait plus que lui.

VIII.

Au moment où l'aile rose, longtemps suivie, disparaissait à l'angle d'une rue, Claude se trouvait près de chez lui. Il se sentait plein d'audace pour la conquête de Thérèse. Mais, de plan d'at-

taque, il n'en avait pas. Dix projets s'étaient levés déjà dans son esprit, comme un vol de linots sort d'un buisson battu. Aucun d'eux ne valait qu'on s'y arrêtât. Peut-être allait-il en surgir un onzième quand le jeune homme, passant devant la maison voisine de la sienne, entendit une voix forte crier :

— Gothon! où as-tu acheté ces maudits sacs de papier? C'est du papier de journal, et ça craque dans la main!

— Parbleu! se dit-il, c'est M. Lofficial. On n'a pas des voisins pour ne pas s'en servir. Il connaît les Maldonne, il est bien disposé pour moi : si j'allais lui demander conseil?

Claude s'arrêta, se décida en deux secondes, et tira la sonnette. Gothon Lofficial, — pour employer l'expression qui la désignait dans tout le faubourg, — une forte vieille à visage sévère, vint ouvrir, regarda Claude du même air soupçonneux dont elle eût reçu un mendiant.

— M. Lofficial?

— Je ne sais pas s'il est là.

— Je viens de l'entendre.

— Ça ne fait rien.

Elle tenait à la main un paquet de sacs fortement collés et aplatis avec lesquels elle s'éloigna, traînant la jambe, vers le jardin dont on voyait un coin encore feuillu et doré de soleil, dans l'enfilade du porche blanc. Claude perçut le bruit d'un colloque échangé entre le fifre aigu de Gothon et le tonnerre contenu de M. Lofficial. Le dernier mot seul lui parvint distinctement :

— C'est d'un joli exemple, allez, le dimanche, pour un monsieur dans les œuvres!

Et, comme la vieille fille, achevant sa phrase, rentrait dans sa cuisine en sous-sol, le visiteur apparut sur le seuil du jardin.

— Entrez donc, monsieur Claude! Par ici! Non, pas par là, ici, ici! disait la voix de M. Lofficial.

Le jardin n'était pas grand. M. Lofficial n'était pas mince : mais on ne pouvait le découvrir de la porte à cause d'un gros massif de rhododendrons poussé comme une futaie. Il se trouvait à cheval sur le dernier barreau d'une échelle double, au-dessous d'une treille à l'italienne, vrai plafond de vigne dont les pampres lui chatouillaient le visage. Devant lui, accroché à l'échelle, un panier se balançait, plein de papiers et de bouts de fil cirés. Et tout autour, à portée de son bras, s'échappant des feuilles à demi jaunies, semées de gouttes de sang par l'automne, des grappes de raisin pendaient, mûres à point, transparentes, rousselées par endroits, quelques-unes enveloppées déjà et ficelées dans la robe de papier qui devait les conserver fraîches.

Le bonhomme, en voyant Claude s'approcher, dodelina de la tête, d'un air moitié content, moitié dépité.

— Vous me surprenez, dit-il, me livrant à un travail servile, le dimanche. Gothon m'en a fait des reproches.

— Cela un travail servile! répondit Claude.

— On pourrait discuter. Mais je n'ai que dix grappes à emmailloter de la sorte, celles qui pressent le plus. Et vous savez l'adage: *Parum pro nihilo reputatur.*

— Je sais surtout, mon voisin, que vous êtes incapable de désobéir même à une virgule du Décalogue. Ne craignez point de m'avoir scandalisé. Je ne le suis pas.

Réjoui par la réponse, qui calmait chez lui un scrupule réel, M. Lofficial s'épanouit. Il se pencha, prit un sac, l'entr'ouvrit, et souffla fortement entre les deux feuilles blanches qui se gonflèrent comme une outre.

— C'est d'autant plus urgent, continua-t-il, que nous sommes dans une année de guêpes...

Il s'était mis entre les lèvres, pour le tenir, un fil qui descendait de chaque côté de la bouche. Et, prenant le sac par le fond, il enfermait avec précaution une grappe jaune comme une muscade, sans cesser le monologue, très attentif seulement à bien plisser l'enveloppe raide autour de la queue du raisin.

— Une année de guêpes, répétait-il, positivement, jeune homme. Avez-vous remarqué que ces bêtes de malheur sont en abondance tous les neuf ans?

Claude, au pied de l'échelle, répondit en souriant:

— Je n'aurais pu faire encore que deux observations de ce genre, monsieur Lofficial, et je vous avoue que, les deux fois, cela m'a échappé.

Maintenant la grappe était empaquetée, ficelée, et tremblait au-dessus du front de son propriétaire satisfait. M. Lofficial regarda son interlocuteur, se trouva lui-même légèrement ridicule d'avoir posé la question.

— C'est vrai, dit-il, une jeunesse pareille! Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite, monsieur Claude?

Le jeune homme jeta les yeux du côté de la cuisine, et répondit à demi-voix:

— Une question de mariage.

— Oh! ne vous gênez pas, dit en riant M. Lofficial: elle y est habituée. Je ne fais que ça, des mariages!

— Vous?

— Du matin au soir.

— Ici?

— La plupart du temps au bureau, là-bas. Mais il vient des gens me trouver jusqu'ici. Je suis quelquefois dans mon échelle, comme vous me voyez là. Oh! je ne leur en dis pas long; un petit discours, toujours le même. « Mes bons amis, vous offensez le bon Dieu... Il ne faut pas que ça continue... Il faut réparer, réparer, réparer. »

— Vous êtes donc adjoint, monsieur Lofficial?

— Eh non! président de la Société de Saint-François-Régis! Ce que j'en ai mis d'alliances aux doigts de ces fiancés tardifs! Ça fait plaisir et ça fait pitié.

Il s'apprêtait à prendre un second sac dans le panier, et déjà sa main se tendait en avant.

— Mon cher monsieur, il n'y a rien à réparer dans mon affaire, répondit Claude. Il s'agit de moi, qui me suis mis en tête d'aimer une jeune fille.

M. Lofficial s'arrêta court. Un bon sourire illumina sa face ronde.

— Ça change mes habitudes, dit-il, voyons quand même. Mais d'abord, puisqu'il s'agit de vous, je m'en vais descendre.

Avec plus d'agilité qu'on n'eût pu lui en supposer, il passa sa grosse jambe par-dessus le pignon des montans, descendit, saisit l'échelle, et la porta le long du mur.

— Tout à vous, maintenant, dit-il en revenant, les mains tendues, vers le jeune homme. Allons au fond du jardin. Nous y serons mieux. Vous avez donc une amourette?

— Mieux que cela, mon voisin, un grand amour.

— J'entends, mais, au début, je pensais qu'on pouvait employer le diminutif. Comme vous y allez! Et elle se nomme?

Ils s'assirent côte à côte, sur un banc à dos renversé, derrière une touffe d'arbousiers.

— Thérèse Maldonne.

— Ah! cher ami! s'écria M. Lofficial en reprenant les mains de Claude qu'il serra et secoua dans les siennes, tandis que ses fortes lèvres s'arrondissaient de surprise et d'admiration, cher ami, quelle perle! Comment l'avez-vous découverte, elle qui sort si peu?

— Chez les Malestroit, quand le petit Jean est mort. Vous y étiez.

— Pauvre innocent! reprit le bonhomme, sur la figure duquel passa une expression de pitié. C'était notre filleul, à elle et à moi. Mais ce n'est pas là que vous avez pu parler à Thérèse?

— Non, je l'ai revue chez elle où je suis allé deux fois sous couleur d'histoire naturelle. M. de Kérédol y a fait allusion hier, vous vous souvenez?

— Jeunesse! jeunesse! abuser ainsi de nos manies! Vous avez tout de même bien fait, vous savez. Sapristi! vous avez bien fait. Je n'en connais pas deux qui la vaillent!

Il riait largement, heureux de louer, et, sur leurs deux visages, avec des reflets différens, la même pensée de Thérèse mettait la joie. Le contentement débordait des yeux de M. Lofficial, pétillans de bonté sans malice. Tout à coup, il retira ses mains dans lesquelles il avait gardé celles de Claude. Sur sa figure, d'une mobilité, d'une intensité de physionomie qui lui venait en droite ligne du peuple dont il était à peine sorti, une sorte d'inquiétude se peignit.

— Et M. de Kérédol précisément? dit-il.

— Eh bien?

— Comment prend-il la chose?

— Assez mal. Il soupçonne que je ne suis pas venu chez M. Maldonne pour l'amour seulement des oiseaux. Mais qu'importe ce monsieur? Je puis me passer de son consentement! Et sa mauvaise humeur, si elle est tout l'obstacle...

— Il importe beaucoup, au contraire, interrompit M. Lofficial, les yeux levés vers la maison en face, comptant les fenêtres l'une après l'autre. Si M. de Kérédol se jette à la traverse, vous comprenez, un ami de vingt-cinq ans, logeant sous le même toit...

— Mais enfin, monsieur, de quoi m'en voudrait-il?

Visiblement embarrassé, M. Lofficial baissa la tête vers la terre, et se mit à pousser, du bout du pied, le sable qu'il entassait par petits monticules. Enfin, écrasant son œuvre sous son large brodequin :

— De rien, en effet, mon cher enfant, dit-il; c'est un homme d'honneur, et dès lors, incapable d'une opposition déloyale. Laissons-le. Occupons-nous des moyens de vous rendre agréable aux parens de Thérèse et à Thérèse elle-même. C'est le premier point. Y avez-vous songé?

— Oui, sans rien découvrir. J'ai pensé que vous seriez plus heureux que moi. Vous les connaissez de longue date.

— Assez pour bien savoir, mon ami, que si vous agissez avec Maldonne comme vous agiriez avec un autre, vous ne réussirez pas. Sa fille est encore très jeune. Il ne se laissera pas tenter par la fortune. Il faut que vous lui plaisiez, qu'il ait pour vous une sympathie prononcée.

— Comment faire?

— Il y aurait bien un moyen, dit M. Lofficial en souriant, même un très bon... Chassez-vous?

— De père en fils.

— Vous tirez bien?

— Passablement.

— C'est qu'il ne faudra pas manquer! Si vous manquez votre coup, vous n'aurez pas l'occasion d'en tirer un second.

Ici, la voix de M. Lofficial diminua de sonorité, et ce fut tout bas qu'il continua :

— Je vais vous révéler un secret. N'ayez jamais l'air de le savoir : Maldonne ne vous le pardonnerait pas! Il a réuni la plus merveilleuse collection d'oiseaux qui soit peut-être en province. Pourtant, il en manque un, un seul, d'une espèce évidemment rare, difficile à se procurer, puisque Maldonne, en vingt ans de chasse, n'a pas réussi à le tuer.

— Oh! dites, monsieur Lofficial, demanda Claude, l'œil brillant, déjà prêt à se mettre en route, dites son nom! où le trouve-t-on? Est-ce très loin?..

— Attendez, repartit doucement le bonhomme. Je possède, sur le bord de la Loire, un petit bien, les Luisettes.

— Et c'est là?

— Attendez donc! Devant, il y a un marais couvert de saules et de roseaux. Même en été, il y reste un peu d'eau. Eh bien! ce que je n'avais pas dit à Maldonne, parce que le seul amour de l'art ne me déciderait pas à faire tuer une jolie bête, je vous le confie à vous pour l'amour de Thérèse. Mon cher ami, dans mon marais, je sais positivement qu'il existe un couple de...

Il se pencha, mit ses mains en tuyau :

— De sarcelles bleues!

— Ah! cher monsieur, cher monsieur Lofficial!

— Chut! n'ébruitez rien. C'est sauvage à nous entendre d'ici. Et puis, le moindre mot rapporté à Maldonne gâterait tout. Commencez par vous aboucher avec le père Malestroit. Il a le maniement des bateaux. Colibry pourrait vous accompagner aussi et lancer les mâlons.

— Colibry, je ne dis pas, mais Malestroit? Il est rude.

— Dites que c'est pour moi. J'ai eu l'occasion de leur rendre un petit service, autrefois, quand je commençais à m'occuper de la Régis, comme dit Gothon. Demandez-lui ça en mon nom. Prenez du plomb un peu fort.

— Oui, monsieur Lofficial.

— Pas trop gros, pour ne pas abîmer la bête.

— Non, monsieur.

— Choisissez une petite brume.

Ils s'en allèrent, causant de la sorte, jusqu'au bout du porche. Là, M. Lofficial, qui n'était pas en tenue, s'effaça le long de la porte, et Claude sortit.

IX.

Vers le milieu de novembre, le temps se refroidit brusquement. Comme il passait devant la boutique du vannier, Claude s'entendit appeler.

— Monsieur, souffla bien bas Colibry, Malestroit dit que ça sera pour demain matin. Il a vu la cane bleue.

— Et vous êtes prêt ?

— Demain si vous voulez.

— Alors je prends cette nuit le train de trois heures. A quatre heures et demie je serai là-bas. Et vous ?

— Oh ! nous, monsieur, nous irons coucher au bord de l'eau, juste au bas du bien de M. Lofficial, tout proche le vieux pont.

Le lendemain, en pleine nuit, Claude, le fusil en bandoulière, enveloppé d'un plaid et d'un cache-nez, des gants fourrés aux mains, descendait du train à l'une des stations voisines de la ville. A de pareilles heures, les voyageurs sont rares. Il se trouva seul sur le quai, et bientôt dans la campagne. Pendant la première partie de la nuit, le temps était demeuré clair avec une forte gelée. A présent, il faisait une brume intense. Claude marchait à grands pas sur la route. A droite et à gauche, il devinait la vallée, sans rien voir que de hautes branches de peupliers qui sortaient tout à coup du brouillard, au-dessus de lui, comme pendues en l'air. De rares buissons, des coups d'estompe dans le gris universel indiquant une ferme ou un bois, on ne savait trop. La terre, sablonneuse sous le pied, annonçait le voisinage de la Loire. Cependant, des idées singulières venaient à Claude, une crainte très particulière à ces temps-là, celle d'errer à l'aventure sans avancer, sorte de vertige du silence de toutes choses, de ne pas entendre même l'écho de son pas, de ne pas voir à dix mètres devant soi et de se sentir comme dans une petite île, de quelques mètres de rayon, dans l'immensité trouble qui pèse, qui tourne, toute moite et glacée ensemble. Enfin, des voix lui arrivèrent de l'inconnu profond où il s'enfonçait. Il les reconnut. C'étaient celles de deux hommes. Il se mit à courir pour achever de dissiper l'engourdissement qui le saisissait. Bientôt il arriva au pont, descendit le talus de la levée qu'il avait suivie, et aperçut Malestroit et Colibry, assis l'un en face de l'autre, sur le bord du bateau plat qui portait à l'avant une cage pleine de canards entassés.

— Il est grand temps, dit le maître charpentier. Embarquons, monsieur Claude, les vanneaux commencent à mouver !

Tous trois prêtèrent l'oreille. On entendait, en effet, du côté

des prairies inondées, quelque part au-dessus de la vaste nappe d'eau dont le bord seul apparaissait, terne et froid comme une lame de faux, des cris très doux, clairsemés, le premier appel du matin sur les eaux. Claude prit place à l'arrière, les deux hommes plongèrent les rames dans le courant presque insensible qui venait à travers le pont, des rives de la Loire, et le bateau s'éloigna, glissant au-dessus des prés, des talus, des bornes, des barrières, dans le vaste damier des saules plantés autour des champs. La rive avait tout de suite disparu. La brume s'épaississait de plus en plus. Malestroit et Colibry, suivant une ligne diagonale, pointèrent droit sur la hutte, construction des plus primitives, tout simplement la chevelure d'un saule ramenée en cône autour du tronc et garnie à l'intérieur d'une palissade de roseaux. Claude grimpa dans l'abri. Par devant, en demi-cercle, le maître charpentier disposa les canes. Il les retirait de la cage, une à une, leur attachait à la patte une corde munie d'une pierre, et jetait le tout par-dessus bord. La pierre tombait au fond, la bête nageait en se secouant, mais la corde l'empêchait de s'écarter, si ce n'est d'un mètre ou deux. Quand il eut fini, il rejoignit Claude dans la hutte.

— Toi, dit-il, en se penchant et le plus doucement qu'il pût à son compagnon demeuré en bas, va où nous avons dit, et lâche tes mâlons au bon moment. Si tu vois de la sarcelle, surtout, lâches-en plutôt deux!

Colibry, transi de froid et ému de l'importance de son rôle, répondit un oui qui se confondit avec le soupir du vent, et, poussant à la godille le bateau, emmenant avec lui les mâlons, disparut derrière les cépées.

Claude immobile, accroupi dans la hutte, le fusil entre les jambes, éprouvait l'anxiété délicieuse de la première heure d'affût. Les brins d'osier, de saule, de jonc dont il était enveloppé, recouverts d'une couche mince de glace, avaient des éclairs de diamant. Malgré la brume, il voyait luire aussi des étincelles partout, dans les ramures des souches fuyant en lignes pressées à droite et à gauche, le long des troncs que cernait le courant, sur la pointe des herbes mortes entraînées en îles minuscules, à la dérive. La brume continuait de passer en grandes ondes courbées comme des voiles, comme des outres d'un cristal à peine dépoli, transparentes comme si chacune d'elles portait une lumière diffuse, un flambeau dont on n'apercevait que le rayonnement pâle. Partout, à la surface des prés inondés et bien au-dessus des arbres, c'était la même procession lente de ouates blanches, impalpables, qui venaient du nord, poussées par le vent. Tout en haut, cette blancheur s'atténuait, il s'y mêlait une nuance légère d'azur, et l'on devinait qu'au-

delà de cette muraille de vapeurs, le jour naissait dans le ciel clair. Les cris d'appel se multipliaient, apportés de très loin par la brise et par l'eau. Sur les langues de terre émergées, dans le cercle mystérieux qui entourait les chasseurs, évidemment des bandes d'oiseaux de toutes sortes étiraient leurs ailes, et se préparaient à partir.

Un cri strident d'une cane près de la hutte, puis le chœur de toutes les autres, levant le bec du même côté, firent tressaillir Claude. En l'air, à une demi-portée de fusil, un coup de vent subit claqua juste au-dessus de sa tête. Une trombe d'ailes de neige, affolées, désordonnées, avec des sifflemens aigus, passa comme un éclair. Puis, ce ne furent plus que des points noirs, en avant, un chapelet de balles s'enfonçant dans les brumes, puis plus rien.

— Des vanneaux, murmura Malestroit. Attention! Les canards vont venir.

En effet, les canes, qui s'étaient remises à nager, tirant sur leurs pierres, s'agitèrent et chantèrent de nouveau. Un mâle, lâché par Colibry, s'abattit parmi elles. Claude chercha des yeux, dans le désert triste du ciel, la bande d'émigrans qu'annonçait cette entrée en scène des appeaux. Il l'aperçut à sa gauche, venant du sud. Elle remontait le vent en triangle, d'une allure égale, pareille à une fine découpure d'ombres. Elle passa, dédaigneuse de cette troupe d'apprivoisés qui la saluaient, et se perdit au loin. Un second canard, quelques minutes après, partit du pré voisin où Colibry veillait, et monta jusqu'au-dessus des brouillards. Cette fois, quand il redescendit, il ramenait avec lui tout un vol de grands voyageurs aux plumes grises. Claude les vit tournoyer en spirales dont les cercles se resserraient de plus en plus autour de la hutte. Courbé, immobile, retenant son souffle, il entendit tout près, par trois reprises, le battement de leurs ailes, leurs cris mêlés à ceux des canes prisonnières; il aperçut, par les fentes du treillage, des dos luisans, striés de barres blanches, des cous tendus, des pattes pendantes : puis, faisant jaillir l'eau sous le choc de leurs poitrines, une vingtaine de sauvages s'abattirent en dehors du cercle formé autour de la hutte. Malestroit les étudia un moment, et, se penchant :

— Rien que des tadornes, dit-il. Mais je crois qu'il y a une sarcelle plus loin.

Très loin, en effet, à peine distinct dans la buée qui roulait sur l'eau, un oiseau plus petit approchait avec précaution, en faisant des bordées, s'arrêtait, reprenait sa marche oblique. Était-il tombé avec les autres? Partait-il des prés voisins? Bientôt, il fut possible de distinguer ses formes plus sveltes, son cou qui s'allongeait, et

se courbait au ras de l'eau avec une coquetterie et une grâce que n'avaient pas les autres.

— C'est pour sûr une sarcelle, dit Malestroit. Seulement, est-elle bleue? Voilà!

Elle s'avançait toujours, très lentement, nageant d'une seule patte. Claude sentait son cœur battre si fort qu'il se demandait s'il pourrait ajuster. La pensée de Thérèse, de la maison des Pépinières couchée sous les arbres, de l'accueil qui lui serait fait s'il rentrait avec ce gibier rarissime, l'idée qu'il le manquerait peut-être, et que le stratagème de M. Lofficial échouerait misérablement par sa faute, achevèrent de le troubler.

— Je l'ai vue reluire, dit à ce moment Malestroit, c'est une bleue, monsieur Claude!

Claude, perdant la tête, se souleva un peu. Toute la bande de canards s'enleva en criant.

— Elle y est encore! souffla le charpentier. Mais ce n'est pas votre faute. Elle s'en va. Tirez!

A travers les brins de jonc, Claude passa le canon de son arme. Une détonation formidable retentit sur le lac.

— Touchée! Je l'ai! je l'ai! cria le jeune homme en se levant tout debout.

Mais Malestroit s'était levé aussi. Il était extrêmement lourd. Sous ce double ébranlement et sous le poids du charpentier, le fond de la hutte avait cédé, et, passant au travers, les deux chasseurs, avant de s'être rendu compte de rien, se trouvèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture, accrochés au tronc du saule.

— A nous, Colibry! cria la grosse voix de Malestroit.

Quand ils eurent entendu le bonhomme répondre de loin et que, tâtant le sol du pied, ils se furent assurés qu'ils ne couraient aucun danger, Claude et Malestroit se prirent à rire de l'accident. Ce fut même pour Claude, malgré le froid qui le pénétrait, un moment agréable. Il regarda le charpentier, couvert des débris de la hutte, les cheveux mêlés d'herbes et de roseaux, comme un dieu marin, qui soutenait d'une main l'édifice effondré, la surface des eaux qui lui parut d'argent, des plaques de soleil luisant çà et là sur des presqu'îles vertes, une côte à droite, à demi dégagée des brumes et Colibry, qui semblait un géant sur l'arrière du bateau qu'il poussait à la perche de toute la vigueur de ses bras. Il eut, par-dessus tout, un sentiment de victoire, une émotion de chasseur heureux. Et quand Colibry, accostant au plus près, lui tendit la main, pour le retirer :

— Elle y est! cria-t-il.

— Vous y êtes encore plus sûrement, répondit le vannier.

— Eh ! qu'importe, père Colibry, reprit le jeune homme en passant la jambe par-dessus le bordage. Qu'importe un demi-bain froid, si nous avons la sarcelle ? Allons, Malestroit, à votre tour! Donnez-moi la main. Bon ! un effort! vous y voilà.

Soulevé par le poignet de Claude et celui de Colibry, le charpentier monta, lui aussi, dans le bateau. A peine y était-il entré, son large pantalon ruisselant comme une source, que Claude s'écria :

— Au large, maintenant !

— A terre ! vous voulez dire, repartit Malestroit, qui se baissait déjà pour saisir la perche.

— Non pas ! à retrouver la sarcelle !

— Pour une méchante bête risquer la mort ! Je ne suis pas douillet, monsieur Claude, mais vrai...

— Je double ce que j'ai promis, dit Claude, en avant !

Vaincu par l'argument, le charpentier, tandis que son camarade attrapait au passage quelques canes d'appel par la patte ou par le cou, poussa la barque vers un buisson, tout au bout du pré, où le courant portait. La sarcelle était là, flottant, la tête renversée et posée entre les ailes comme si, pour dormir, elle l'eût voulu cacher dans ses plumes. Claude la prit avec précaution, examina la nuque marquée d'une aigrette sombre, le pinceau de duvet blanc formant sourcil au-dessus des yeux, le manteau dont le reflet azuré n'était pas douteux, tira les cuisses pour s'assurer qu'elles n'étaient pas rompues, et, la posant sur ses genoux, comme il eût fait d'un coffret de perles, d'un chien favori, d'un enfant sauvé :

— Bleue ! dit-il, se parlant à lui-même, bleue et pas gâtée !

Les deux hommes levèrent les épaules, Malestroit ouvertement, Colibry simulant un effort vigoureux pour ramener en arrière le bateau enlizé. Puis, laissant Claude à l'avant, muet dans la contemplation de l'oiseau bleu, ils lui tournèrent le dos, s'assirent côte à côte, et, dans le vent qui cinglait, ramèrent de toutes leurs forces vers la terre. Mais la rive était loin. Il fallut près d'un quart d'heure pour l'atteindre. Quand ils arrivèrent, Claude était pâle de froid, ses dents claquaient, la glace avait raidi sur lui les plis de ses vêtemens, et Malestroit, la figure congestionnée, semblait avoir du mal à se lever.

— Trois kilomètres avant de trouver du feu ! grommela celui-ci. Il débarqua le premier, regarda derrière lui le jeune homme qui tremblait, portant la sarcelle pressée contre sa poitrine, et ajouta, car il avait la rudesse tendre du peuple :

— Si encore il n'y avait que moi ! Mais ce pauvre monsieur qui n'a pas l'habitude de la misère ! Voyons, monsieur Claude, essayons de nous réchauffer en marchant ! Colibry va retourner aux canes. Donnez-moi le bras !

Claude, étourdi et comme enivré par le froid, passa le bras sous celui du charpentier qui secouait la tête d'un air de doute.

— Trois kilomètres! reprenait-il.

A ce moment, une voix sortie du brouillard, en face, leur parvint, toute diminuée par la distance.

— Ohé! par ici! par ici!

Tous trois levèrent la tête. A mi-coteau, dans un clos de vigne que ceignait de brun une haie d'épines, une forme humaine se démenait. Un peu au-delà, une maison carrée aux contrevens ouverts. C'était M. Lofficial, c'étaient les Luisettes qu'ils croyaient désertes et qui s'offraient à eux.

Ranimé par l'idée de ce secours inattendu, Claude monta plus rapidement la pente. Malestroit le soutenait sans en avoir l'air, et grognait des mots de réconfort : « Nous y voilà, nous y voilà,.. encore cent pas,.. plus que trente... Bonjour, monsieur Lofficial! »

— Bonjour, mes enfans! dit le bonhomme en poussant le clan de sa vigne. Eh! eh! ai-je bien fait de venir? Comme vous êtes trempés! six degrés au-dessous de zéro!

Et, remarquant la mine souffrante et la pâleur de Claude :

— Mon pauvre garçon! reprit-il, vous avez l'air d'un noyé! Mais j'ai de quoi vous ranimer là-haut, et de quoi vous changer. Hâtons-nous seulement.

En deux minutes ils furent dans la cuisine où flambait un feu de sarmens. M. Lofficial assit Claude sur une chaise basse, entre les chenets, à la distance précisément d'une broche de rôtissoire. Puis, courant d'une chambre à l'autre, ouvrant placards, tiroirs, cachettes, il parvint à découvrir, dans cette maison de célibataire, à peu près inhabitée, mais montée avec une prévoyance de père de famille, une foule de choses qu'on ne s'attendait pas à y rencontrer : deux paires de feutres et deux paires de sabots neufs pour Claude et Malestroit, de l'eau-de-vie toute blonde à force d'être vieille, une bouilloire dont le réchaud n'était pas vide et une boîte de thé qui laissa s'échapper l'arome de mille fleurs.

Toujours trottant, M. Lofficial continuait son monologue, et sa voix arrivait tantôt par une porte et tantôt par une autre, tandis qu'un nuage de vapeur d'eau enveloppait Claude et Malestroit.

— J'avais des pressentimens, disait-il, et j'ai voulu venir dès hier soir,.. malgré Gothon... Et c'est vraiment heureux... Toute la matinée, j'ai essayé de vous apercevoir avec mes jumelles... Mais, bast! un brouillard du diable!.. Et puis tout à coup sur la berge... Ah! quand je vous ai vus, j'ai bien deviné l'accident,.. j'ai mis une allumette sous le fagot... N'es-tu pas trop lourd, aussi, Malestroit, pour chasser à la hutte!

Il parlait d'un air réjoui, faisant sonner parfois ses lèvres l'une contre l'autre, avec des impatiences de gros écureuil rebondi quand il ne trouvait pas à l'instant même ce qu'il cherchait.

Lorsqu'il se fut enfin arrêté, debout, appuyé sur l'auvent de la cheminée, Claude, qu'il observait, Claude restauré et réchauffé lui prit la main.

— Vous savez que je l'ai tuée! dit-il.

— Parbleu, mon ami, vous l'avez bien gagnée!

— Je recommencerais vingt plongeons comme celui-là, répondit le jeune homme avec conviction, pour voir seulement l'accueil qu'ils me feront là-bas!

« Ils, » c'était la seule Thérèse. Pour remercier son vieux voisin, Claude n'avait rencontré que cette naïveté : parler d'elle. Il ne savait rien de meilleur. Si elle daignait se montrer satisfaite, tout le monde ne serait-il pas payé? Pour Thérèse souriante est-ce qu'on n'irait pas chercher la sarcelle bleue au bout du monde? Est-ce que M. Lofficial ne passerait pas sans se plaindre vingt nuits de novembre aux Luisettes?

Quelque chose répondit oui, au fond du cœur de M. Lofficial. Devant ce mot d'amour jeune, le bonhomme se sentit ému, disposé à des complaisances paternelles. Il passa la main, deux ou trois fois, délicatement, sur les cheveux bruns de son protégé, comme s'il eût caressé son propre fils.

— Je veux le voir aussi, dit-il, et je vous conduirai aux Pépinières.

Une demi-heure plus tard, comme Colibry rentrait, les chaussures étant sèches, les vêtemens brossés, toute trace de l'accident disparue, Claude s'entendit appeler par M. Lofficial, qui était allé présider lui-même à l'enrènement du cheval, un bien vieux cheval pourtant, et facile. Il sortit, et jeta un coup d'œil du côté de la vallée : à la place du lac immense sur lequel il avait cru naviguer le matin, il n'aperçut, sous le clair soleil, qu'un marais de taille médiocre, découpé en petits carrés par les saules, rayé, çà et là, par les bandes vertes des talus et où pas un vol d'oiseau, pas un cri ne révélait plus la présence du gibier.

— Montez dans la calèche, dit M. Lofficial en s'avançant, vous n'aurez pas froid là dedans!

Un carrossier aurait protesté contre cette dénomination donnée au plus singulier véhicule : une caisse écourtée, divisée aux deux tiers environ par une cloison de glaces, et dont la capote, prolongée en abat-jour, abritait abondamment Colibry et Malestroit, déjà montés sur le siège.

Le voyage parut délicieux à Claude, parce que M. Lofficial, in-

dulgent comme les anciens qui se rappellent avoir été jeunes, parla tout le temps de Thérèse. Le bonhomme contait posément, avec une certaine saveur rustique et enjouée, des traits qui eussent été sans intérêt pour tous autres qu'un vieillard qui se souvenait et un jeune homme qui aimait. De temps en temps, Claude se détournait à demi pour voir si le cornet de papier où il avait roulé le produit de sa chasse se tenait toujours bien droit, dans la poche au fond de la capote. Une émotion grandissante l'envahissait, à mesure que la distance diminuait jusqu'au logis des Maldonne. Quand la voiture s'arrêta devant le portail orné de clous, il était pâle comme en sortant de l'eau, le matin.

— Mon lieutenant, dit M. Lofficial, c'est le moment de vous montrer brave !

Il tira la sonnette.

— Monsieur travaille dans la serre, répondit la fille de charge.

En effet, près du réduit qui lui servait de laboratoire, sous la voûte de verre peint qui l'enveloppait d'une chaleur douce, M. Maldonne triait des oignons de tulipes. Il vit venir les visiteurs à travers une vitre claire, sourit sans se déranger, et, les laissant arriver jusqu'à lui :

— Eh bien ! fit-il en se détournant et en tendant les deux mains, vous me surprenez comptant mes trésors.

— Et nous vous en apportons un autre ! répondit M. Lofficial.

— Une tulipe ?

— Non, un oiseau rare.

M. Maldonne hocha la tête d'un air d'incrédulité, en regardant le cornet de papier que Claude portait sous le bras, et saisit un bulbe transparent, côtelé, barbelé de racines.

— Sans l'avoir vu, dit-il, je ne l'échangerais pas contre une seule de ces *proserpines* roses.

— Vous auriez peut-être tort, dit Claude, qui lui tendit le paquet.

Le naturaliste tira la sarcelle bleue par les pattes. A peine l'eut-il aperçue que, le visage altéré par l'émotion, sans un mot, il bouscula ses deux hôtes pour sortir plus vite et porter la bête au grand jour. Dehors, il s'appuya aux tapis de paille qui pendaient du haut de la serre, tourna et retourna la sarcelle, fit jouer les reflets du plumage.

— Ce n'est pas possible ! murmurait-il, non, ce n'est pas elle !..

Enfin, il leva les yeux sur Claude qui l'avait suivi. Sa physionomie exprimait, avec beaucoup de surprise, un peu d'inquiétude, de jalousie. Il était sérieux, presque froissé, comme un homme qu'on veut duper.

— D'où l'avez-vous fait venir? demanda-t-il.

— Mais, je l'ai tuée, monsieur! dit Claude.

— Allons donc!

— Moi-même, ce matin!

— Pas dans le département?

— A deux lieues d'ici.

M. Maldonne fronça les sourcils.

— Vous saurez, monsieur, dit-il avec dignité, que cette variété n'habite pas dans le département. Elle y passe, et si rarement que des hommes comme moi n'ont jamais eu le bonheur...

— C'est cependant vrai, mon bon ami, interrompit M. Lofficial qui sortait de la serre en voyant les affaires de Claude se gâter, et arrivait en se dandinant. Rien n'est plus vrai. Monsieur, qui est bien moins savant que toi, a été plus heureux, voilà tout.

Et il se mit à raconter la chasse du matin, comment il l'avait conseillée, préparée, comment il savait aussi, depuis des années, qu'un couple de ces oiseaux habitait les marais des Luisettes. Pendant ce temps, M. Maldonne passait d'émotion en émotion. Le scepticisme un peu hautain du début faisait place à un éclair d'admiration joyeuse, et celle-ci, à son tour, s'effaçait devant le sentiment pénible du collectionneur qui voit une pièce introuvable lui échapper. Il maniait la sarcelle, la caressait du doigt, lui ouvrait l'œil, redressait une plume endommagée. Enfin, il la tendit à Claude avec une lenteur qui révélait toute la cruauté de la lutte.

— Reprenez-la, monsieur, dit-il. Je vous remercie de me l'avoir montrée.

Il poussa un soupir, et ajouta:

— Surtout, gardez-la bien : c'est un commencement précieux pour votre collection, puisque, je dois vous l'avouer, c'eût été le couronnement de la mienne!

— Mais elle est à vous! s'écria Claude.

— A moi? dit M. Maldonne, rougissant sous le coup de cette brusque fortune qui lui venait. Vous ne vous doutez pas de la rareté, jeune homme,.. vous ne savez pas ce que vous faites?

— Oh! si, monsieur, je sais très bien! répondit Claude.

Alors, sans prendre le temps de remercier, dans l'exubérance de sa joie, M. Maldonne courut vers la maison, tenant la sarcelle élevée au bout de son bras droit et criant :

— Robert! Geneviève! Thérèse! venez voir!

Il se précipita dans le salon, arrangea sur la table du milieu l'oiseau qui ressemblait, sous le jour glissant, à un émail azur et or, et, comme Robert arrivait par la porte opposée :

— Regarde! dit-il.

Robert s'approcha, considéra l'oiseau, puis Maldonne.

— Ah çà! dit-il, d'où vient-elle, celle-là? qui te l'envoie?

— Monsieur, que voici! répondit le naturaliste avec orgueil en désignant Claude qui entrait. Il est assez bon, assez généreux pour me l'offrir!

Robert, en apercevant Claude, changea de visage, et sourit ironiquement de manière à bien faire comprendre qu'il n'était pas dupe de cette générosité. Il rendit à peine le salut que lui adressait le jeune homme, et, devant Mme Maldonne et Geneviève qui accouraient, étonnées, ne sachant rien :

— Es-tu bien sûr qu'elle soit authentique? demanda-t-il d'un ton méprisant.

— Tu n'as qu'à examiner, répondit le naturaliste. Elle a toutes les signatures,.. oui, Geneviève, oui, Thérèse, continua-t-il, notre jeune ami nous apporte un trésor, celui que j'ai cherché vingt ans : la sarcelle bleue!

— Ah! monsieur! dit Mme Maldonne en tendant la main à Claude, — comme si vraiment le cadeau lui eût fait un plaisir extrême, — est-ce aimable à vous!

— Et notez qu'il l'a tuée, lui, en personne, à deux lieues d'ici, chez ce cachotier de Lofficial.

Il continua, reprenant pour son compte le récit qu'on venait de lui faire à lui-même, et conta l'aventure avec autant d'animation que s'il y avait assisté. Sa femme, en le voyant si joyeux, s'épanouissait discrètement. Elle avait l'air heureux des mères qui regardent s'ébattre un enfant. Parfois, son regard se posait sur Claude resté près de l'entrée du salon, et s'aiguisait alors d'une pensée différente, un peu malicieuse, qui la rajeunissait. Thérèse, demeurée derrière sa mère, à l'autre extrémité de l'appartement, était devenue tout de suite sérieuse et comme intimidée. Son instinct de jeune fille l'avertissait qu'il s'agissait d'elle et d'elle seule, bien que son nom ne fût pas prononcé et que personne ne voulût paraître occupé d'elle. Elle entendait l'obscure destinée lui parler dans la confusion des voix, elle la lisait dans la physionomie de ceux qui l'entouraient, elle savait, elle était sûre, — et son cœur en était troublé, — que, de cette conversation légère, quelque chose de grave allait sortir, qui déciderait de sa vie. Les mots ne lui arrivaient qu'au travers de ce rêve. Ses yeux erraient, sans se fixer, sur ses parens, Robert, Lofficial, et n'osaient rencontrer ceux de Claude.

— Vous oubliez, dit M. Lofficial, interrompant son ami, que M. Claude, pour vous faire cette surprise, a failli se noyer. Il ne s'en vanterait pas, et je le dénonce. La hutte a défoncé sous le poids des chasseurs. Il est tombé dans l'eau glacée du marais, et m'est arrivé à moitié défailli.

— Bah! dit Claude, prenant de la hardiesse et regardant Thérèse, ce sera un bon souvenir de plus.

— Bien dit! repartit M. Maldonne.

— Pour un oiseau! fit M. Lofficial d'un ton vainqueur, pour un oiseau risquer sa vie, faut-il aimer la chasse!

Mme Maldonne baissait les yeux vers la pointe de ses bottines avec un sourire indulgent.

Thérèse leva les siens. Elle osa, un peu rouge, un peu confuse, dans le demi-jour là-bas, regarder Claude, et son regard disait : « Je sais pourquoi vous avez commis cette imprudence, et j'en ai le cœur touché, monsieur Claude. »

Une émotion les gagnait tous. On la sentait grandir entre eux.

Tout à coup Robert qui, depuis le début, maniait la sarcelle avec une curiosité fiévreuse, éclata de rire, d'un rire de colère et de triomphe.

— Pas possible de l'empailler! cria-t-il : elle a la panse crevée! Et, prenant la jolie bête entre ses doigts, il la jeta contre le mur, d'où elle retomba sur le parquet.

— Pas possible de l'empailler, répéta-t-il.

Quatre exclamations répondirent à cet acte brutal :

— Robert, que fais-tu?

— Monsieur!

— Oh! mon parrain!

— Quel dommage!

En même temps, M. Maldonne se précipita pour ramasser l'oiseau. Robert s'était retourné en face de Claude, et se tenait très droit, une main appuyée à la table, l'autre passée entre les boutons de sa redingote, pâle, méprisant et correct.

Claude fit un mouvement pour s'avancer sur lui. M. Lofficial le retint par le bras, et, se penchant :

— Ne bougez pas, surtout, dit-il, laissez-moi faire.

— Monsieur de Kérédol, dit-il tout haut, d'une voix sonnante, qui attira sur lui le regard de Robert et des deux femmes, ce que vous venez de faire là est très mal.

— Vous dites?

— Je dis : très mal et indigne de vous!

M. Lofficial s'était avancé. Ses petits yeux flambaient d'une colère d'honnête homme, et commentaient sa pensée. Robert y lut sans doute un mot qui le troubla. Très froid, sans cesser de sourire du même air provocant et hautain, il leva les épaules, ne répondit rien, passa devant Mme Maldonne, et prit la porte qui conduisait aux appartemens.

M. Maldonne se relevait, après avoir ramassé l'informe paquet de plumes, tout à l'heure si luisantes et si bien rangées.

Il le laissa retomber.

— Il n'est que trop vrai, dit-il, d'un air désolé, l'oiseau est perdu, tout déchiré !

Il ne s'était point aperçu du départ de Robert, et chercha un instant en regardant tout autour les témoins muets de cette scène. Des larmes mouillaient le bord de sa paupière, larmes de dépit et d'humiliation.

— Je ne l'ai jamais vu ainsi, reprit-il, et vous non plus, n'est-ce pas, Lofficial ? n'est-ce pas, Geneviève ?

Personne ne répondit. Ils étaient tous affligés et gênés de cette sortie étrange de M. de Kérédol.

M. Maldonne, par une inspiration délicate, remarquant la physionomie contrainte et offensée de Claude, s'avança vers le jeune homme, lui prit la main, et, tâchant de surmonter l'impression pénible qu'il éprouvait lui-même :

— Vous, monsieur Claude, dit-il, venez au jardin. Je ne veux pas que vous nous quittiez sur cette offense. Je vous suis aussi reconnaissant...

— Non, adieu, monsieur ! La surprise que je voulais vous faire a tristement tourné. Adieu !

Il essaya de dégager sa main que M. Maldonne retenait dans les siennes. Mme Maldonne intervint, et, avec une autorité, un charme de voix et de physionomie qui faisait d'elle comme un arbitre souverain :

— Je vous en prie ! dit-elle.

Claude s'inclina. Alors, elle se tourna du côté de M. Lofficial, et lui dit à demi-voix :

— Restez, vous, j'ai à vous parler.

M. Maldonne et Claude se dirigèrent vers la porte. Thérèse hésitait. Elle allait sans doute remonter dans sa chambre. Sa mère l'arrêta du regard, et dit :

— Non, ma mignonne, va aussi, cela vaut mieux.

Thérèse sortit donc, et retrouva dehors, sur le sable, son père et Claude qui causaient.

— La sotte affaire ! disait M. Maldonne. Je vous dois de vraies excuses de la conduite de Robert.

— Vous les faites si bien, répondit Claude en apercevant Thérèse, que j'oublierai tout, à cause de vous. Ce n'était pas, d'ailleurs, à M. de Kérédol que j'entendais plaire, et l'attitude qu'il a prise importe peu vraiment.

— Incompréhensible ! reprit le naturaliste, arrêté au bord d'une allée qui longeait les murs du domaine.

Il releva la tête, croisa ses mains derrière sa grosse jaquette pointillée.

— C'est à se demander, ajouta-t-il avec humeur, si ce n'est pas lui qui a gâté la sarcelle!

— Oh! père! dit doucement Thérèse, en se mettant à sa gauche.

— Oui, ma petite, et je sais ce que je dis. Il est très capable d'avoir fait cela par orgueil! par vanité insensée d'amateur. Ah! je l'ai vu d'autres fois, va, quand un marchand ou un ami nous offrait une pièce rare qui nous manquait, je l'ai vu répondre brutalement : « Remportez-la! Nous la tuerons! » Je suppose au moins que c'est cela? que veux-tu que ce soit autre chose?

Il s'engagea dans l'allée, marchant à petits pas, entre Claude et Thérèse, la tête de nouveau baissée, visiblement préoccupé de l'incident qui troublait la vie des Pépinières.

La jeune fille eut un sourire très doux. Elle leva les yeux droit devant elle, vers la voûte fuyante des hêtres qui gardaient encore quelques feuilles jaunes, tourmentées par le vent. Mais ce regard n'était pas de ceux que nous donnons aux choses. Il allait à quelqu'un. Il était lumineux, plein de compassion et de tendresse. Et, au lieu de répondre directement, voyant son père irrité :

— Vous ne pouvez vous figurer, monsieur, dit-elle à Claude, combien il a été excellent pour moi.

— Il s'agit bien du passé! grommela le bonhomme.

— Je ne puis l'oublier, reprit Thérèse, sans s'émouvoir. Et elle se mit à rappeler le dévoûment, les attentions innombrables, qu'il avait eus pour elle, autrefois. Elle lui prêtait ingénument des talens qu'il n'avait pas. Elle exagérait à plaisir son mérite, cherchait à obtenir, par cette voie indirecte, le pardon du présent, dont elle ne parlait pas. Insensiblement, avec des mots heureux, des histoires qu'elle disait avec une nuance de pitié ou d'enfantillage, elle couvrait de souvenirs et cachait derrière eux la faute de son ami. Quand son père se récriait, elle s'adressait à Claude, qui ne protestait jamais. Bien au contraire, il écoutait, ravi, touché de cette bonté adroite de la jeune fille. M. Maldonne s'apaisait aussi par degrés. Ils n'avaient pas fait ensemble le tour du domaine, qu'ils avaient à peu près oublié, M. Maldonne et Claude au moins, la raison première de cette promenade à trois. Et Thérèse, sentant vivre à ses côtés deux âmes toutes pleines d'elle, laissait la sienne s'ouvrir : jeunesse, fraîcheur, indulgence, confiance dans la bonté des autres et dans la vie, elle se donnait tout entière, sans l'ombre de coquetterie, presque à son insu, parce que l'heure était venue, parce qu'*il* était là. Le tour du jardin achevé, ils prirent une seconde fois la longue allée tournante, quelque chose d'intime et d'heureux les retenait ensemble, sans qu'ils y songeassent même. Les mots se faisaient plus rares entre eux, et cependant l'intérêt, l'attrait de cette causerie plus lente semblait grandir encore, parce

que le rêve, à présent, un rêve différent pour chacun, emplissait les silences. La matinée s'était faite plus douce. Un soleil d'hiver, pâle et sans chaleur, donnait encore l'illusion de la vie aux derniers rameaux vêtus de feuilles, aux dernières roses impuissantes à s'ouvrir, qui pendaient sur l'allée.

Bientôt, M. Maldonne fut distrait par la vue d'un massif d'alkékenges, dont on n'avait pas récolté les fruits. Ils pendaient, comme des oranges minuscules, luisant à travers l'enveloppe flétrie, usée, découpée à jour, qui leur vaut, parmi le peuple, le joli nom d'« amour en cage. » M. Maldonne les aimait beaucoup.

— Des coquerets! dit-il, et on ne les a pas cueillis!

Il se pencha aussitôt, et se laissa distancer. Les deux jeunes gens continuèrent seuls. Et Claude vit que les souvenirs de Thérèse n'iraient pas loin désormais. Elle dit encore deux ou trois phrases, distraites, sans accent, destinées peut-être à la tromper elle-même sur cette situation nouvelle : être seule avec lui. Puis elle se tut. Elle regardait en avant, loin, comme le jour où, dans le bois de Laurette, elle avait eu de si étranges idées. Un oiseau menu, les plumes relevées en collerette, vint se poser devant elle, sur l'allée, jeta une petite note triste, et disparut. Thérèse le reconnut, tressaillit, et tourna la tête vers la maison là-bas, à gauche, vers les fenêtres closes où elle ne vit personne.

— C'est le rouge-gorge de mon oncle, dit-elle.

Et elle se mit à marcher de son pas souple, la joue un peu pâle, les yeux graves et profonds dans le vague. Thérèse avait achevé sa partie dans le duo d'amour qu'elle avait commencé et qu'elle interrompait sous la même impulsion mystérieuse. C'était à Claude de parler maintenant. Oh ! ce fut bien simple ! Ils étaient parvenus à l'un des angles du jardin. L'allée se coudait autour d'une touffe de bambous. Quand il fut à l'abri de la haute gerbe à demi dégarnie par le froid, Claude s'arrêta, et dit :

— Vous êtes infiniment bonne.

— Croyez-vous? répondit-elle, en tournant vers lui son regard très sérieux et très doux.

— Oui. Tout le temps que vous parliez, j'enviais celui que vous défendiez.

La lueur d'un sourire léger éclaira le visage de Thérèse.

— C'est vrai, dit-elle, ceux que j'aime, je les aime bien. Sa main pendait le long de sa jupe. Claude la prit. La petite main ne se retira pas. Mais elle tremblait. Thérèse se sentit attirée vers lui, et elle s'abandonna un peu, et elle entendit une voix qui disait tout près d'elle, si près que le souffle des mots passait comme une caresse dans ses cheveux :

— Eh bien, moi, je vous aime. Voulez-vous m'aimer aussi?

Elle le regarda. Elle lut sur le visage de Claude l'ardent et fort amour qu'elle avait souhaité.

— Oui, dit-elle faiblement, je veux bien!

Et ainsi ils engagèrent leurs âmes.

Puis, derrière eux, des pas se rapprochèrent. C'était M. Maldonne qui les rejoignait.

Ils se séparèrent un peu l'un de l'autre, et se remirent à marcher, côte à côte, sans rien se dire...

Thérèse ne se trompait pas. Robert la voyait. Il était là, derrière la fenêtre aux rideaux baissés, en proie à des sentimens de révolte, de colère contre lui-même et contre la vie, que la solitude excitait encore. Depuis qu'il était sorti du salon, il arpentait sa chambre à grands pas, se courbant parfois devant les vitres pour suivre, à travers les fleurs de mousseline du rideau, la promenade de Thérèse et de Claude, qui lui semblait d'une longueur indéfinie. Il devinait les mots échangés, il éprouvait le supplice des sourires qui vont à d'autres. Et de son cœur, gros d'amertume, des plaintes s'échappaient, les unes proférées à haute voix, les autres murmurées ou inintelligibles : « Comment me traite-t-on ici? M'a-t-on fait l'honneur de me consulter? Car c'est un coup monté, une trahison d'amitié manifeste... Guillaume a défendu ce jeune homme contre moi... Il le traite avec une partialité visible... Lofficial est complice, et Geneviève elle-même... Voilà ce que m'a valu l'inepte dévoûment que je leur ai montré... O pauvre existence que la mienne! Je n'ai fait que ramasser les miettes de toutes les tendresses que j'ai approchées... J'avais cru avoir gagné au moins le cœur de l'enfant,.. c'était si doux, autour de moi, cette petite que j'avais formée, cette jeunesse. Et cela m'appelait de noms si tendres que je me croyais aimé... Eh bien! regarde-la, ta Thérèse... regarde... Es-tu oublié?..

Il s'arrêta. Son regard s'attachait au fond du jardin, là-bas, où les deux jeunes gens, à demi cachés par la touffe de roseaux, se tenaient immobiles. Robert se retira brusquement de la fenêtre.

— Je ne l'embrasserai plus jamais! dit-il tout haut. Elle est à un autre!

Il s'était reculé jusqu'à la glace qui surmontait sa cheminée. Alors il aperçut son visage si défait, le désordre et la violence de ses idées si manifestement empreints sur ses traits, qu'il en fut saisi. Une lumière rapide se fit en lui.

— Oh! dit-il, en se prenant le front, est-ce que?..

Et cette question qu'il n'osa achever le rendit tout pâle.

Quelqu'un frappait à la porte. Il n'entendit qu'à la seconde fois.

C'était Geneviève Maldonne. Elle entra. Sa physionomie avait une dignité plus grave, une sorte d'assurance et de tristesse à la fois qui ne lui était pas habituelle. Elle ressemblait, sa tête régulière un peu raidie par l'émotion et calme avec effort, à la statue de la pitié qui, pour une fois, serait chargée de faire justice.

— Vous me surprenez bien accablé, dit Robert qui essayait de se ressaisir et de faire bonne contenance devant elle. Venez, je vous prie... Tenez, voici le fauteuil... Désirez-vous?..

Il la conduisait, ne sachant trop ce qu'il disait, près de la fenêtre. Elle fit signe qu'elle voulait demeurer debout. Elle était en pleine lumière. Alors il la regarda de nouveau. Et il comprit si bien qu'il baissa les yeux, et s'assit à contre-jour, sur les bras du fauteuil.

— J'ai à vous parler de choses sérieuses, Robert, dit Mme Maldonne, d'une voix nette, à peine tremblante.

Il affecta de le prendre légèrement.

— Oui, dit-il, je m'y attendais. Vous venez me gronder de la scène que j'ai faite en bas. En votre qualité de maîtresse de maison impeccable...

— Vous vous trompez, reprit-elle, du même air sûr d'elle-même et du devoir qui l'amenait. Il s'agit d'un sujet si délicat, qu'il faut toute la confiance que j'ai en votre honneur, Robert, pour oser l'aborder avec vous.

Robert leva les yeux sur cette robe grise à plis droits, immobile à trois pas de lui, sans oser les lever plus haut.

— Nous causons ici de femme noble à gentilhomme et de frère à sœur, répondit-il, vous pouvez tout dire. De quoi s'agit-il?

— De Thérèse.

— En effet, dit-il en se détournant d'un mouvement de colère et désignant la fenêtre du doigt. Je puis vous apprendre ce qu'elle devient. Regardez-la. Elle se promène seule avec M. Claude Revel, son fiancé, je suppose... ils sont touchans,.. mais regardez donc!

Mme Maldonne ne bougea pas.

— Je n'ai pas à épier ma fille, dit-elle, je suis sûr d'elle. Si elle a choisi ce jeune homme...

— Pardon, si vous avez choisi pour elle...

— Je dis que, si elle a choisi ce jeune homme, je connais assez la droiture de Thérèse, pour savoir qu'il est digne d'elle.

— Oui, oui, faites des phrases, vous ne me tromperez pas. Vous êtes tous d'accord! Thérèse est fiancée. Elle se marie, c'est convenu. Et moi, je ne dois pas m'en douter, n'est-ce pas? Je suis le gêneur, l'étranger qu'on écarte...

— Robert! dit sévèrement Mme Maldonne, vous savez qu'il n'y a pas un mot de vrai là dedans. Que Thérèse se soit éprise de M. Claude Revel, c'est possible. Je n'ai rien fait pour cela, son père non plus. Et la question n'est pas là, entre nous.

Devant l'obstination tranquille de Geneviève, l'emportement à demi simulé de M. de Kérédol tomba.

— Soit, dit-il. Alors où est la question?

— Mon pauvre ami, reprit la voix devenue compatissante de Mme Maldonne, l'étroite intimité où vous avez vécu de longues années avec nous, avec Thérèse, n'était pas sans danger pour vous. Thérèse est très enfant, très affectueuse... trop peut-être.., et je crois...

Elle hésitait. Les mots tremblaient sur ses lèvres.

— Vous croyez...

Le regard de Robert rencontra tout à coup celui de Geneviève. Elle baissa les yeux.

— Je crois que vous l'aimez! dit-elle.

Quand elle releva la tête, il était courbé vers le parquet, le front appuyé dans ses mains. Il se taisait.

— J'aurais dû le voir plus tôt, reprit-elle. Cela eût mieux valu pour nous tous. Depuis le premier jour où M. Revel est entré dans la maison, vous avez beaucoup changé. Vous avez eu des tristesses et des découragemens qui n'étaient pas dans votre caractère. Et même longtemps avant cela, il y avait des signes... quelque chose de trop exclusif, de trop personnel dans votre dévoûment... Oh! pardonnez-moi, Robert, si je suis obligé de vous parler de la sorte... Je sais que vous étiez de bonne foi, que c'est notre faute autant que la vôtre... J'en ai causé tout à l'heure avec Lofficial... Vous connaissez l'estime qu'il a pour vous... Et il a été de mon avis... Alors, mon pauvre ami, je suis montée, quoique cela me coûtât... Vous voyez bien, Robert, vous souffrez... vous êtes jaloux d'elle... avouez-le!

Et lui si fier, qui se faisait un point d'honneur de se dominer, de rester maître de ses nerfs, il fondit en larmes.

— C'est vrai, murmura-t-il, sans se redresser, d'une voix que les sanglots coupaient... Je vous jure que je ne m'en doutais pas tout à l'heure... je ne savais pas... il me semblait l'aimer d'une autre sorte... Et cependant, oui, Geneviève... vous avez raison... c'est trop!

Il était si malheureux que Mme Maldonne s'approcha, écarta les mains dont il se couvrait le visage.

— Je ne vous accuse pas, dit-elle doucement, je vous plains. Vous n'avez été que faible... ç'a été une surprise de votre part. Regardez-moi.

Il se redressa, et, comme épuisé, appuya sa tête sur le dossier du fauteuil. Il ne feignait plus, il ne cherchait plus à échapper à l'aveu de sa faiblesse.

— Oh! Geneviève, dit-il, en tenant les mains de sa sœur étroitement serrées dans les siennes et le regard fixé sur les lames fuyantes du parquet, je suis bien à plaindre, vous dites vrai. Tous les autres, vous, Guillaume, Thérèse, vous aviez de grandes affections qui veillaient sur vous, qui vous protégeaient contre la vie... mais moi! ma mère était morte, et depuis lors, tout seul, sans fiancée, sans femme...

— Il y avait nous, Robert.

— Oui, reprit-il amèrement, il y avait vous! Mais vous vous aimiez, et ce partage-là, voyez-vous, ne suffit pas à nourrir les autres âmes, comme la mienne, très tendres, exclusives si vous voulez... Et alors, cette enfant qui était libre, elle, et jeune, et souriante, j'ai cru pouvoir m'attacher à elle uniquement... beaucoup trop... sans le dire jamais... sans avoir d'autre idée que de ne la pas quitter...

Il se leva, reprit quelque chose de la tenue fière et correcte qu'il avait d'habitude.

— Eh bien! dit-il avec décision, je partirai.

A ce mot qu'elle attendait pourtant, Mme Maldonne tressaillit, et se recula un peu.

— Mon Dieu, oui, répéta-t-il, en observant qu'elle avait pâli, et comme s'il posait une question... je partirai d'ici.

Elle pâlissait, mais elle ne faiblissait pas.

— Vous êtes juge, dit-elle.

— Vous m'approuvez?

Elle s'arrêta un instant avant de prononcer ce qu'elle savait être l'arrêt de séparation définitive, et prononça avec effort :

— Oui, Robert!

La résolution qu'il venait de prendre grandissait Robert à ses propres yeux. Il devinait qu'il avait reconquis toute l'estime de Geneviève. Il s'essuya les yeux, cilla les paupières comme pour chasser un rêve pénible, et dit plus posément :

— Tout à fait entre nous deux, l'entretien que nous venons d'avoir?

— Je vous le promets.

— Rien à Guillaume?

— Non.

— J'inventerai quelque chose, n'est-ce pas, une affaire, une lettre reçue... surtout... rien à Thérèse!

— Non. Elle ne saura rien de vous, Robert, que ce qu'elle connaît de bien et de beau.

Il réfléchit un peu, regarda autour de lui comme pour chercher un secours, quelque chose, quelqu'un qui retardât le sacrifice, et, ne trouvant rien, il ouvrit les bras, sa sœur s'y jeta. Il l'embrassa longuement, et, tandis qu'elle répétait de sa douce voix maternelle : « Mon pauvre cher ami, mon pauvre enfant! » il fit un effort sur lui-même, et dit tout bas :

— Demain !

M[me] Maldonne s'échappa pour ne pas éclater en sanglots. Mais elle n'avait pas entendu la porte se refermer derrière elle qu'elle perdait courage à son tour, et fondait en larmes.

X.

Robert ne déjeuna pas aux Pépinières. Peu d'instans après son entrevue avec sa sœur, il sortit, et gagna la ville. Il avait quelques notes à régler et plusieurs objets à acheter, dont une valise, meuble depuis longtemps inutile dans la vieille maison. Il avait surtout besoin de réfléchir, de reprendre possession de lui-même.

L'après-midi était très avancée lorsque M. de Kérédol rentra aux Pépinières, fit avertir M. Maldonne, et s'enferma avec lui dans le laboratoire. Une heure plus tard, le dîner réunissait, comme d'habitude, les quatre hôtes du logis. Ils entrèrent dans la salle à manger, les deux hommes encore animés par la discussion à peine interrompue, Thérèse et M[me] Maldonne par l'autre porte, silencieuses, pâles et gênées. Thérèse avait appris la nouvelle, d'un mot de sa mère, il y avait peu de temps, et ses yeux, rougis par les larmes, disaient assez son chagrin. Robert partait!

Pour expliquer ce coup de théâtre, M. de Kérédol avait inventé un prétexte quelconque, le plus invraisemblable peut-être qu'il eût pu trouver : un héritage à recueillir, une parente lointaine qui l'avait institué légataire. Le temps et la présence d'esprit lui manquaient pour donner une apparence ingénieuse à cette fable. Il ne l'avait guère défendue qu'en la répétant. M. Maldonne, après avoir d'abord refusé de croire à la possibilité d'un départ, puis à la réalité du motif, ne doutait plus de son malheur à présent, et n'avait guère le cœur à discuter le reste. Il apercevait les Pépinières désertées, l'intimité brisée, tant de projets abandonnés. Oh! dans cette surprise du chagrin, comme sa vieille amitié avait bien sonné sous le coup! Comme Robert avait reconnu l'accent vrai, la tendresse

naïve et dévouée qui l'avaient conquis, bien des années auparavant, pendant ses campagnes d'Afrique !

Autour de la table, les quatre convives se taisaient. A peine des mots échangés avec cérémonie, comme entre étrangers. Aucun n'osait ouvrir son âme. Ils veillaient même sur leurs yeux, pour que toute leur douleur n'y fût pas. M. de Kérédol, par excès de précaution, par un enfantillage d'esprit qui avait son côté touchant, avait ouvert près de lui un carnet. De temps en temps il y inscrivait un chiffre, puis il semblait réfléchir et se plonger dans des calculs difficiles.

— Qu'est-ce que tu comptes ainsi? demanda M. Maldonne.

— Oh! rien, répondit négligemment Robert, en fermant le carnet. Ce sont des chiffres en l'air, des hypothèses.

— Et elle vivait à Clamart, cette dame?

— Oui, à Clamart.

— Alors, c'est là que tu habiteras?

— Probablement,.. je ne puis pas savoir encore... je verrai.

M. Maldonne leva les épaules. Dans son chagrin même, lui, nature optimiste et sans cesse remontante, il conservait quelque espérance, celle au moins de retarder le départ de plusieurs jours, de plusieurs semaines. Qui sait? En s'y prenant adroitement? Il laissa donc un peu d'intervalle, pour retrouver, — autant que cela était possible en un pareil moment, — un peu de sa manière ordinaire, qui était engageante et bonne.

— Je pense là, dit-il, à notre collection de tulipes. Nous pourrions, si tu voulais, la partager demain ou après-demain.

— La partager? Pourquoi?

— Mais nous l'avons faite à frais communs, à peines communes. Tu serais peut-être bien heureux à Clamart...

— Non, mon ami, répondit M. de Kérédol, en se penchant sur son assiette, je n'emporterai rien... Tu ne peux te figurer combien je tiens peu à tout cela, maintenant.

— Il y a aussi le catalogue, reprit M. Maldonne, le catalogue qui n'est pas achevé. Te rappelles-tu les premières séances?

— Oui.

— Comme c'était bon! Eh bien! je crois qu'en deux petites semaines de collaboration, trois tout au plus, nous l'aurions terminé.

— Impossible, Guillaume, je t'assure.

Le naturaliste eut un geste d'impatience.

— Tu ne peux pourtant pas nous quitter demain?

— Pardon, demain, dit Robert faiblement.

— Matin?

— Je ne sais pas encore, mon ami.

M. Maldonne aurait peut-être insisté. Sa femme, jusque-là silencieuse, l'interrompit.

— Il faut le laisser libre, dit-elle. Tu vois que mon frère a autant de chagrin que nous. S'il en a décidé ainsi, ce doit être mieux, j'en suis convaincue.

Thérèse n'avait pas dit un mot. Elle avait remarqué que M. de Kérédol évitait de la regarder, et qu'il baissait les yeux quand elle levait les siens vers lui. Le dîner achevé, il annonça qu'il sortait pour une heure ou deux, s'enveloppa de son manteau à pèlerine, et prit la porte. Thérèse le suivit. Elle le rejoignit sous les arbres de l'entrée. M. de Kérédol ne l'avait pas entendue marcher derrière lui.

— Parrain? dit-elle.

Il se détourna, et, sous la lune voilée de cette nuit d'hiver, il aperçut, tout près, le visage triste et les yeux supplians de Thérèse.

— Parrain, reprit-elle, vous ne partez pas tout de suite?

— Non, mon enfant, mais rentrez vite ; vous n'avez pas de châle, rentrez...

— Peu importe le froid. Il faut bien que je vous parle, répondit-elle en s'abritant derrière une touffe d'arbustes verts contre le vent qui soufflait du fond du jardin. Et je veux vous dire...

— Quoi donc, Thérèse?

— Vous savez bien ce que je vous ai promis, là-bas, sous la tonnelle? Vous vous rappelez?

— Oh! oui, répondit-il en enveloppant de son regard l'enfant, presque confondue avec les ramures enchevêtrées du bosquet, et dont il ne voyait guère que la petite tête inquiète, sortant de l'ombre et tendue vers lui... Oh! oui, je me souviens...

— C'est que, voyez-vous, mon parrain, M. Claude Revel paraît vouloir m'aimer...

— Il vous l'a dit?

— J'en suis sûre, reprit-elle en rougissant. Vous vous en doutiez?

— Moi?

— Oui, vous l'avez deviné, je le sais. J'ai même pensé que cela pouvait entrer pour quelque chose, — oh! pardonnez-moi de vous dire tout ainsi, — dans vos projets,.. dans votre départ...

— Comment pouvez-vous supposer? dit-il vivement...

Elle sourit, parce qu'elle avait une idée aimable dans le cœur.

— J'aurais dû dire « dans votre retour, » fit-elle; je me trompe,

parce que je suis un peu émue, mais vous allez voir que j'ai songé à vous. Voici ce que j'ai décidé. Si M. Revel me demande, je répondrai : « A une condition ! »

M. de Kérédol branla lentement la tête.

— Attendez donc ! « A une condition, c'est que rien ne sera changé aux Pépinières, et que Thérèse continuera d'habiter avec son père, sa mère et son cher parrain, le colonel. » Alors, puisque rien ne sera changé aux Pépinières, une fois vos affaires terminées, vous serez bien tenté de revenir?

Elle souriait tout à fait.

— Et vous savez, ajouta-t-elle, je crois qu'il acceptera... Entre nous, je le crois bien !

Elle tendit les deux mains vers M. de Kérédol. Elle s'attendait à le voir sourire aussi, l'attirer dans ses bras, la serrer sur son cœur, mais non : il pressa à peine les doigts de sa nièce, et les laissa retomber dans l'ombre. Ses traits se ridèrent au passage d'une émotion douloureuse.

— Ma petite Thérèse, dit-il, vous avez le meilleur cœur que j'aie connu,.. mais cela ne se pourra pas,.. j'aurai trop... d'intérêts, là-bas, pour ne pas rester...

Et il s'éloigna, épouvanté d'avoir répondu par cette raison, brutale autant que fausse, à cette innocente petite, qui demeurait là stupéfaite, blessée au fond de l'âme que son oncle pût préférer un intérêt quelconque à la vie des Pépinières.

Comme il allait passer le seuil, il se détourna, et vit Thérèse immobile dans la lumière vague, au milieu de l'allée.

— Rentrez, ma Thérèse chérie ! dit-il.

Et sa voix avait toute la pure tendresse des jours lointains.

. . . .

M. de Kérédol fit encore plusieurs courses en ville, et, sur le tard, passa devant l'hôtel de Claude Revel. Il s'arrêta, sonna, et remit entre les mains de Justine un billet ainsi conçu :

« Monsieur, des affaires importantes et urgentes m'obligent à partir demain matin. Je ne sais combien durera mon absence, peut-être sera-t-elle longue. Je serais heureux de vous voir et de vous faire, avec mes adieux, des recommandations auxquelles je tiens beaucoup. Je sortirai de la maison à sept heures précises. Ayez la bonne grâce de vous trouver sur la route. Ne sonnez pas, et montrez-vous le moins possible. Je vous en serai, monsieur, sincèrement obligé.

« R. COMTE DE KÉRÉDOL. »

Puis il revint très lentement aux Pépinières.

XI.

Robert voulait éviter, pour les autres et pour lui-même, la scène inutile de la séparation. Il n'avait averti ni sa sœur, ni M. Maldonne, ni Thérèse.

Levé avant l'aube, le lendemain, il avait, sans bruit, fait ses préparatifs de départ. Il n'emportait qu'un peu de linge et quelques livres : deux ou trois de ces pauvres manuels fatigués qu lui rappelaient les premières années de l'enfant. « Le reste, disait-il dans une lettre laissée sur la commode, mes armes, ma bibliothèque, me sera envoyé plus tard, si je le demande. »

A tâtons, pour qu'on remarquât moins sa fuite, il descendit l'escalier, sa valise à la main, traversa le couloir, et se trouva dehors, dans la brume, d'où l'ombre de la nuit commençait à se retirer. Si maître qu'il fût de lui-même, ou plutôt si décidé à ne pas montrer de faiblesse, il ne put s'empêcher de se détourner et de regarder une dernière fois la chère maison. Elle était close, terne, comme affaissée dans le sommeil et dans la nuit. Les feuilles des lierres et quelques rames sanglantes de vigne vierge pendaient, lourdes de brouillard. Des gouttes d'eau s'en échappaient, et tombaient à terre, une à une, comme des larmes. Personne n'assistait à ce suprême adieu. Pas un regard pour répondre à celui qui embrassait douloureusement toutes ces choses familières. « Cela vaut mieux ainsi, » murmura M. de Kérédol. Et, redressant sa tête énergique de vieil officier, retroussant la pointe de ses moustaches pour se donner un air de bravoure, il continua rapidement son chemin. La petite porte découpée dans le grand portail s'ouvrit, et se referma discrètement. L'exil était commencé. Devant lui, Robert aperçut une forme humaine, et, supposant bien que c'était Claude, il s'efforça de se raidir encore, pour ne pas trop révéler sa souffrance. Mais sa pâleur, l'espèce d'égarement et d'effarement de son visage le trahissaient si bien que le jeune homme, en le voyant s'approcher, lui dit :

— Êtes-vous malade, monsieur ?

— Si ce n'était que cela ! répondit M. de Kérédol. Mais je pars, monsieur, je pars !

— Votre billet d'hier soir me l'apprenait. Vous me demandiez de venir. Me voici.

— Oui, répondit M. Robert en lui tendant la main, je vous remercie... Ayez la bonté de m'accompagner, je vous expliquerai ;.. mais, pas ici...

— Volontiers, monsieur. Vous n'avez personne pour porter votre valise?

— Plus bas, je vous prie, je ne veux pas qu'on se doute... Non, monsieur, je n'ai personne.

— Alors, permettez-moi de vous aider, dit Claude.

Il prit une des poignées de la valise, et tous deux, s'écartant un peu l'un de l'autre pour partager le poids, se mirent en route. M. de Kérédol marchait d'un pas mal assuré, du côté que longeait le mur, la tête à demi tournée vers les branches, qui appuyaient leurs dentelures mouillées parmi les mousses poilues et les pariétaires. Après quelques mètres, il s'arrêta.

— Écoutez! dit-il.

Dans la langueur froide du matin, un petit sifflement très doux s'élevait près d'eux.

— C'est un rouge-gorge, dit Claude.

— Vous le voyez?

— Il est là, sur l'arête du mur.

— Je le connais, répondit Robert; il nous suivait souvent...

Il y avait, dans ce pluriel, une pensée si triste, que M. de Kérédol continua sa route les yeux baissés.

Un peu plus loin il demanda :

— Suit-il encore?

— Oui, le voilà qui sautille de branche en branche.

— C'est le seul qui soit venu! murmura M. de Kérédol.

Quand il eut dépassé la limite du domaine, son pas devint plus ferme et plus rapide. Robert se hâtait, poussé, sur ce chemin de l'exil, par ses engagemens de la veille, et par sa propre faiblesse, qu'il ne sentait que trop disposée à une défaite. Il y avait encore une lutte dans son âme. Claude en devinait quelque chose, et respectait le silence de son compagnon. La brume, chassée par le vent, laissait tomber maintenant des rayées de soleil çà et là. Devant eux, les cabarets de la banlieue s'ouvraient, guettant les maraîchers. Des voix d'enfans, s'échappant par les fenêtres, se mêlaient au roulement des carrioles. Entre les deux voyageurs, la valise se balançait d'un mouvement régulier. Au moment où ils allaient entrer dans la ville :

— Monsieur Claude, dit M. de Kérédol en se détournant pour regarder par-dessus son épaule, j'ai les yeux si mauvais ce matin, que je distingue à peine ma route... Voyez-vous encore la maison?

— Grosse comme une fève blanche.

Robert soupira profondément.

— Toute la joie de ma vie est derrière moi! dit-il.

Et il ajouta, sans transition apparente :

— Voulez-vous bien oublier ma vivacité d'hier, monsieur?

— C'est déjà fait, répondit Claude.

Ils s'engagèrent dans les rues, de plus en plus peuplées, où les boutiques, les fenêtres, les cours d'auberges s'éveillaient. Le vieil officier ne faisait nulle attention à cette vie renaissante du faubourg, qui, tant de fois, avait amusé son oisiveté. Derrière leur étal, des marchands, auxquels il parlait volontiers, en flânant, le considéraient avec étonnement, et le suivaient des yeux. Plusieurs saluèrent, auxquels il ne répondit pas. Il semblait avoir tout oublié du monde réel qu'il traversait, tout, jusqu'à la présence de ce jeune homme un peu intimidé, hésitant devant cette douleur muette, et qui se demandait : « Quelles recommandations avait-il donc à me faire? Il ne me dit plus rien. »

Tous deux arrivèrent à la gare, et déposèrent la valise à terre, au milieu de la salle d'entrée, presque déserte. Jusque-là, M. de Kérédol s'était fait violence pour ne pas pleurer. Mais, voyant que tout était fini, que la dernière minute allait sonner, que, désormais, rien n'arrêterait son départ, tout à coup il attira Claude contre sa poitrine, et, sanglotant, penché sur l'épaule du jeune homme et le serrant à l'étouffer :

— Mon enfant! mon enfant! dit-il, aimez-la bien,.. aimez-la follement... Moi aussi, je vous la donne!

Puis, avant que Claude, stupéfait, eût pu répondre, il s'écarta de lui; son visage avait une expression de prière et de tendresse inquiète.

— Je vous en supplie, dit-il en joignant les mains, faites attention,.. le soir,.. qu'elle soit bien couverte... Elle est délicate... Moi, j'avais souvent un châle pour elle... Oh! dites, quand elle sort aussi, le matin, de bonne heure,.. elle est si imprudente... Chère, chère petite Thérèse!..

Il regarda, par la haute baie vitrée, du côté où se trouvaient, bien loin, les Pépinières.

— Je vous remercie d'être venu, ajouta-t-il plus posément... Dites-leur adieu pour moi... Allez! je n'en puis plus guère, voyez-vous!.. Allez, mon ami, merci!..

Claude, très ému, sachant bien que les mots n'ont plus de sens devant certaines douleurs, ne répondit rien, et le quitta. Plusieurs fois il se détourna, et l'aperçut, immobile à la même place, le front caché dans les mains, tandis que les hommes d'équipe enlevaient la valise et interrogeaient inutilement : « Où allez-vous? »

Quand Claude eut disparu, M. de Kérédol reprit sur lui-même le plein empire qu'il avait d'habitude, et, entendant pour la pre-

mière fois la question que l'employé lui posait pour la dixième, peut-être, dit, de son air de commandement :

— Où je vais? mais je n'en sais rien encore. Attendez-moi!

Il s'approcha de la bibliothèque, au fond de la salle, et chercha un annuaire militaire. Il en découvrit un, l'ouvrit, parcourut rapidement une première page :

— Mon ancien régiment, murmura-t-il à demi-voix, sans s'occuper des passans qui l'observaient,.. 2e chasseurs... colonel? inconnu de moi... lieutenant-colonel? inconnu... commandans? tous inconnus... plus personne, plus de famille du tout, mon pauvre Robert!...

Il tourna la page.

— 1er chasseurs,.. ah! commandant de Bernier, en voilà un... nous nous sommes connus... beaucoup même... c'était presque un ami... autant là qu'ailleurs!

Il ferma rapidement le livre, le replaça dans le rayon, traversa la salle, et, se baissant vers le guichet :

— Première, Alger?

XII.

Quelques mois plus tard, au commencement du printemps, Claude et Thérèse étaient fiancés. Ce fut, pour les hôtes des Pépinières éprouvés par le brusque départ de M. de Kérédol, comme une résurrection. Toutes les tendresses auxquelles Robert avait dû se dérober se renouèrent autour de Claude. Les allées, au-dessus desquelles commençait à s'étendre la verdure étoilée des premières feuilles, revirent bien des fois la scène qu'elles avaient déjà vue. Les deux fiancés s'y promenèrent, éprouvant à s'interroger, à se connaître de mieux en mieux, une joie qui se renouvelait, une série de surprises heureuses. Le moindre goût commun, une idée pareille, une petite joie partagée, leur semblaient des trésors. Ils ne se disaient que des choses très simples, avec des mots qui n'étaient pas différens de ceux dont ils usaient avec tout le monde : et cependant il leur venait un ravissement de s'écouter l'un l'autre. Ils s'aimaient.

Une après-midi d'avril, ils causaient dans le salon des Pépinières, près de la fenêtre. Claude avait repris ce sujet qu'ils n'arrivaient pas à épuiser, de leur première entrevue, de l'impression qu'il en avait emportée, des songeries ensuite. Dans le fond de l'appartement, Mme Maldonne travaillait, distraite. Thérèse écoutait.

Ses yeux erraient sur la verdure pâle du jardin que le soleil échauffait et déroulait de toutes parts. Un moment elle laissa tomber la causerie. Puis elle dit, regardant Claude :

— Voulez-vous venir avec moi?

— N'importe où.

— Une promenade un peu triste?

— Si vous en êtes, elle ne le sera pas.

— Nous la devons, oui, nous la lui devons bien.

— De qui parlez-vous, Thérèse?

— Vous verrez. Mère, vous acceptez?

Pour toute réponse, Mme Maldonne se leva, et alla prendre son chapeau. Où allait-elle? Peu lui importait. Elle accueillait comme une grâce toute occasion de suivre et de sentir encore à ses côtés l'enfant qu'elle allait perdre. Elle se leva donc, et tous trois sortirent de l'enclos, dans la direction de la ville.

A mi-chemin, ils s'enfoncèrent dans un sentier de banlieue qu'emplissait la senteur chaude des primevères. Thérèse avait son but qu'elle n'avouait pas encore. Elle était moins expansive et moins rayonnante que de coutume. Mme Maldonne enveloppait ses deux enfans d'un regard attendri, contente d'avoir sa place et de jeter son mot dans la conversation tranquille et lente qui s'échangeait entre eux. Brusquement, à un détour, de longs murs se dressèrent avec des sapins et des ifs pointant par-dessus.

— Je comprends, dit Claude en remerciant Thérèse du regard, c'est une jolie pensée.

Ils se turent en pénétrant dans le cimetière. Le même songe sans doute de la fragilité de leur joie, le même frisson tomba pour elle et pour lui qui s'aimaient, des arbres noirs témoins de tant de larmes, Thérèse et Claude se séparèrent l'un de l'autre, et Thérèse, par un dernier instinct d'enfant, effrayée, pour traverser l'avenue encore molle et marquée de traces de roues, chercha le bras de sa mère.

Où est la tombe du petit Jean? Là, assurément, dans ce massif immense de croix blanches ou noires, presque toutes égales, pressées les unes contre les autres. Il y a, sur les tertres verts, plus ou moins affaissés selon la date, tout le naïf étalage des tendresses misérables : poignées de fleurs, rosiers, lierre taillé, clématites piquées dans un vase de verre bleu apporté des mansardes, couronnes grosses comme le poing et qui durent peu. A quoi bon durer? Les pauvres, sous la terre, comme dessus, logent au mois. Tout cela sera bouleversé, détruit, remplacé bientôt. Où donc est la tombe du petit Jean? La voici. Thérèse l'a découverte. « A Jean Malestroit, 11 ans 3 mois 8 jours, ses parens inconsolables. » Au

pied de la latte de bois peinte sont trois jacinthes en ligne et un brin de chrysanthème qui doit venir de l'unique gerbe arrosée par la mère, là-bas, près du pigeonnier. La jeune fille s'est agenouillée dans l'étroite allée, Claude à côté d'elle, Mme Maldonne un peu plus loin. Il leur semble à tous revoir la figure éveillée de l'écolier, et ses cheveux roux que le soleil, à cette heure, eût fait étincelans. Et Thérèse, après avoir prié tout bas, s'est mise à dire à demi-voix, tournée vers Claude, tout émue et sérieuse : « O notre petit Jean, enfant qui nous as réunis, je t'aimais bien quand j'étais seulement ta marraine. A présent je ne pourrai plus penser au début de cette vie nouvelle où j'entre sans me souvenir que tu en as été l'occasion douloureuse. O petit Jean, maintenant dans la puissance et dans la joie, parmi les anges de Dieu, veille sur nous, protège nous! »

— *Amen!* répondit Claude.

Ils se relevèrent ensemble, et ils se sourirent. Étrange succession que nous sommes d'impressions qui se heurtent et se chassent comme des nuées! Déjà ils ne pensaient plus au petit marchand d'ombre. Un souffle avait passé. L'enchantement de la vie les avait ressaisis. Ils s'éloignèrent, sans même jeter un dernier coup d'œil derrière eux, et regagnèrent côte à côte, pressant le pas, uniquement occupés de leur amour, la campagne ouverte et pleine de soleil. Étaient-ce bien les mêmes sentiers? En quelques minutes, tout avait changé d'aspect. Le jour s'était fait plus pur et plus beau. Par-dessus les haies d'aubépine qu'ils longeaient, le front levé, les yeux en joie, ils regardaient l'azur pâle, ils se regardaient ensuite, et trouvaient de quoi se sourire encore. Une même chanson divine leur chantait dans l'âme. Ils l'entendaient en eux-mêmes, ils la devinaient dans le cœur de l'autre. Les alouettes dans les blés clairs, les alouettes toutes folles aussi, s'envolaient en secouant leurs ailes, et saluaient l'heure unique, l'heure où toutes les espérances se lèvent pour garder le nid qu'on va bâtir. Des paysans çà et là s'arrêtaient de bêcher. Quelque chose leur disait que le bonheur passait. Puis, après une pause, égayés ou jaloux, ils se courbaient de nouveau. Et les fiancés continuaient leur route, triomphans, enviés, rois du chemin, et le sachant.

Derrière eux, la mère venait, oubliée. Mais elle jouissait d'avoir donné le jour à cette créature heureuse qui marchait devant elle. Elle se souvenait aussi. A voir l'expression de son visage, on pensait à ces premières fleurs d'une grappe, à demi fermées, penchées comme une image prophétique au-dessus des jeunes qui éclatent. Les Pépinières s'ouvrirent bientôt devant eux. Ils entrèrent. Quelqu'un les attendait avec impatience. C'était M. Mal-

donne, qui faisait pour la vingtième fois le trajet du portail à la maison.

— Vite! vite, cria-t-il, il est arrivé une surprise pendant votre absence!

Thérèse, Claude et Mme Maldonne se hâtèrent, moins curieux de la nouvelle que désireux de plaire au vieux maître des Pépinières. Celui-ci les emmena près de la serre où, sur une table de jardin, il avait fait poser un mannequin d'osier.

— Voici l'objet, dit-il. Il est adressé à M. Claude Revel, aux Pépinières.

— Est-ce possible? fit Thérèse en riant. Vous voyez, Claude: on nous croit mariés. C'est peut-être un présent?

— D'où vient-il? demanda Claude.

— Ma foi, dit M. Maldonne, bien fin qui le devinera : toutes les étiquettes sont tombées dans le voyage.

Thérèse, qui s'était penchée, saisit quelques brins d'herbe, entre deux mailles de l'osier, et dit, en devenant toute rose d'émotion :

— Cela vient d'Afrique. Voici de l'alfa.

Une même pensée, à ce nom qui évoquait tant de souvenirs, assombrit le petit cercle rangé autour de la table.

— Puisque cela m'est adressé, dit Claude, c'est à vous d'ouvrir, Thérèse.

Légèrement, en trois coups de canif, Thérèse brisa les liens qui attachaient le couvercle, et le souleva. Elle écarta de la main une jonchée d'herbes sèches. Des plumes apparurent, des plumes couleur de ciel.

— La sarcelle bleue! s'écria M. Maldonne. Et splendide! Et intacte!

Il tenait déjà l'oiseau par le bec, et le considérait en le retournant au soleil. De dessous l'aile, un papier plié tomba.

Il n'y avait qu'une seule ligne. Claude la parcourut, et puis, tandis qu'ils l'observaient tous, bien émus, il lut à haute voix :

« Tuée par le comte de Kérédol, au bord du chott El-Maya. »

RENÉ BAZIN.

LES

GRANDES MANŒUVRES

DE L'EST

I.

Les manœuvres sont à la guerre ce que le théâtre est à la vie, une image, où, la part de la convention étant fixée à l'avance, tout ce qui s'écarte davantage de la réalité ou de la vraisemblance est une faute. Aux manœuvres, comme au théâtre, vous condensez en un laps de temps très court et sur un terrain très restreint des événemens dont le développement dans la réalité eût été considérable. Mais de même qu'ayant par convention le droit de faire parler les héros de théâtre en vers, vous n'avez point celui de leur faire exprimer des pensées qui ne seraient point celles de la situation, de même en manœuvres, tout en ne chargeant que de poudre les fusils et les canons, les chefs d'armées ont l'obligation de conduire leurs troupes comme si les fusils étaient chargés à balle et les canons à mitraille. Les invraisemblances conventionnelles des manœuvres sont d'ordinaire au nombre de trois : les armes ne sont point chargées, le programme de la campagne est réglé à l'avance dans ses grandes lignes, les centres de distributions sont fixés d'avance. Mais, ces conventions, ou telle autre convention, une fois admises, les manœuvres doivent être l'image même de la guerre, et l'on donnera la palme à ceux des officiers qui, loin de chercher l'occasion d'éblouir le spectateur par des marches forcées ou des mouvemens de parade, se seront astreints, tout au contraire, au

risque de paraître timorés et craintifs, à ne pas agir autrement en manœuvres qu'en temps de guerre et sur de véritables champs de bataille.

Qu'il soit fort difficile pour les commandans de corps d'armée, de divisions, de brigades ou de régimens de conduire leurs troupes comme si les canons et les fusils de l'ennemi étaient véritablement chargés, c'est ce qu'on n'imagine point au premier abord. et c'est pourtant ce que les manœuvres de l'Est ont encore une fois prouvé. Pendant que les soldats des deux armées qui se trouvaient en présence dans les plaines de la Champagne prenaient la bataille tellement au sérieux, — ce dont il convient de les louer, — qu'on a pu voir un fantassin d'avant-poste percer de sa baïonnette le ventre du cheval d'un hussard ennemi qui essayait de forcer le passage, on a vu au contraire des officiers-généraux de tous grades engager leurs troupes dans des positions telles qu'ils auraient perdu, dans la réalité, les deux tiers de leurs effectifs. Et, sans doute, dans la bataille du lundi 7 septembre, devant Colombey-les-deux-Églises, les spectateurs et surtout les spectatrices ont applaudi à la bravoure du 7[e] corps d'armée qui s'avançait « héroïquement » vers le Bois-Cornet, sous le feu croisé des batteries du 6[e] corps qui couronnaient les crêtes rendues ainsi inexpugnables; dans la bataille du mercredi 9 septembre, en avant de la ligne de Vandœuvre, lorsque le 8[e] corps d'armée s'élança à l'assaut, sans une pièce d'artillerie qui le soutînt, contre les hauteurs de Beurey, d'où toutes les pièces réunies du 5[e] corps et de la réserve tonnaient sur lui, sans doute, ce merveilleux déploiement de parade excitait l'admiration frénétique du public dont les bravos se mêlaient aux accens irrésistibles des clairons qui sonnaient la charge; mais que pesaient, le lendemain, devant la critique rationnelle ou même devant la plus simple réflexion, cet « héroïsme » et cette « audace » de théâtre? Des représentations de ce genre peuvent faire illusion au gros public et même à certains reporters; elles ne trompent aucun juge sérieux; et c'est ainsi que l'attaché militaire d'une grande puissance a pu dire, dans une conversation qui qui n'a pas été démentie, que l'attaque des hauteurs de Beurey dans la journée du 9 par les troupes du 8[e] corps lui avait rappelé la journée de Saint-Privat et le fameux glacis dont le vieux roi de Prusse répétait avec mélancolie qu'il avait été l'inutile tombeau de sa garde. « C'est très séduisant en théorie, disait cet officier, la méthode qui consiste à ouvrir le feu à 1,200 mètres, à avancer de 500 mètres d'un coup, puis, après un temps, à franchir le reste de la distance; mais, en pratique, avec les armes à tir rapide, la chose est absolument impossible. On objecte, évidemment, qu'on lance

100,000 hommes, qu'il en tombe 50,000, mais que les 50,000 autres arrivent. Mais c'est là encore une erreur, et il n'y a pas de troupe, quelque merveilleuse qu'on la suppose, qui puisse résister à l'effet moral d'une pareille hécatombe. » Aussi bien le roi Charles XII de Suède, qui prisait à leur valeur les suffrages de la galerie, mais qui ne s'en contentait pas, opinait qu'en temps de manœuvres il serait indispensable, pour l'éducation des troupes et des officiers, qu'un coup de fusil sur cent et qu'un coup de canon sur mille fussent chargés autrement qu'avec de la poudre.

Bien que le général Dragomirof ait soutenu dans un écrit fameux le paradoxe farouche du vainqueur de Narva, je n'irai point jusqu'à le reprendre à mon tour. Il est nécessaire cependant qu'un remède énergique soit porté à ce genre de trompe-l'œil et, si la chose devait se renouveler aux prochaines manœuvres, que les arbitres, — — ou plutôt, le seul arbitre, qui est le généralissime, — fassent purement et simplement revenir à ses positions initiales l'officier, quel qu'il soit, qui se serait rendu coupable de ce facile mépris de la mort. Assurément, cette tactique serait abandonnée au premier jour de la guerre ; à la première fusillade à balles, les troupes en ligne ne réduiraient pas à quelques centaines de mètres les distances d'où elles tiraient l'une sur l'autre aux manœuvres de l'Est ; l'art du défilement doit être d'ailleurs appris et pratiqué à l'avance. Ce n'est point là, toutefois, comme on serait disposé à le croire, que réside la gravité de l'erreur commise.

Le raccourcissement des distances de combat est, en effet, l'une des conventions secondaires des manœuvres, convention à laquelle il ne serait certes pas impossible de renoncer, puisqu'il suffirait d'étendre le champ des opérations, mais dont les inconvéniens ne sont en somme que médiocres. La véritable erreur, c'est l'emploi défectueux de l'infanterie dans les batailles ou, pour parler plus exactement, l'habitude périlleuse que prendraient les chefs de corps d'engager leur infanterie avant l'heure. L'infanterie reste aujourd'hui comme hier la reine des batailles, c'est l'évidence, et cette reine des batailles n'a point cessé de montrer pendant toute la durée des manœuvres d'incomparables qualités ; discipline, sang-froid, résistance à la fatigue, solidité dans le combat, souplesse dans les déploiemens, elle a acquis ou développé toutes les vertus de son état. De quelques merveilleuses qualités de bravoure et de ténacité qu'elle soit douée, l'infanterie cependant ne peut plus opérer aujourd'hui indépendamment de l'artillerie, et ces deux armes doivent être considérées désormais, sur le champ de bataille, comme les deux doigts de la main. Est-ce à dire qu'une masse énorme d'infanterie ne puisse jamais, même sans artillerie, empor-

ter une position couronnée par une artillerie ennemie qui ne serait pas en nombre suffisant? En aucune façon. Mais elle commencerait par joncher la terre de cadavres et, si la crainte de la mort ne saurait arrêter aucun officier digne de ce nom quand il s'agit d'une impérieuse nécessité, aucun officier n'a le droit de sacrifier inutilement un seul homme qu'il pourrait employer ou *sacrifier utilement* ailleurs. L'infanterie ne doit donc agir que sous le feu, c'est-à-dire sous la protection de l'artillerie, qui a pour mission expresse de *nettoyer* la place que l'infanterie, protégée par elle, doit emporter et occuper. A l'exception des compagnies franches, dont le rôle est de chercher et de harceler l'ennemi pendant les marches et qui doivent être, selon la formule, « de la cavalerie démontée, » l'infanterie, quand elle est isolée de l'artillerie, est impuissante. La théorie est impérative et la pratique n'a point cessé de la justifier. Pourquoi, à la bataille du 7 septembre, la critique a-t-elle jugé, par exemple, que le 6e corps avait victorieusement conservé les positions qui lui avaient été assignées dès le début de la journée? Tout simplement parce que son chef avait su garder sous la main, sur la crête du Bois-Cornet, son artillerie qui ne cessa de faire rage sur les masses assaillantes du 8e corps jusqu'au moment où, la canonnade ayant réduit au silence les premières batteries ennemies, l'infanterie, se démasquant avec rapidité, pût couvrir de ses feux tout le terrain des attaques. Et de même, le 14, à la bataille de Margerie-Haucourt, où l'infanterie des 6e et 8e corps réunis ne sonna la charge et ne s'élança sur le joli village qui était la clef de la position que sous le feu de l'artillerie qui avait préalablement éteint le feu des batteries du Meldançon. Il ne s'agissait pourtant ce jour-là que d'un ennemi figuré et, si le général Saussier, qui commandait en chef, n'avait eu souci que de l'effet théâtral à produire, rien ne lui aurait été plus facile que de lancer tout de suite sur Margerie, au son des clairons, les colonnes d'attaque des généraux de Kerhué et Jamont. Dans la grande plaine que traverse le ruisseau du Puits, sous le beau soleil qui avait dissipé les nuages de la matinée et qui faisait scintiller comme une moisson d'acier les milliers de fusils des armées réunies, la grandeur du spectacle eût été incomparable. Mais quoi! cet assaut, que n'aurait préparé aucun duel d'artillerie, eût été un défi à la réalité, et c'est d'autres leçons que le général Saussier s'était proposé de donner à ses troupes.

Après l'absence des projectiles, la seconde convention des manœuvres consiste dans la fixation préalable de tous les mouvemens, marches et contremarches, des armées. Où se dérouleront les drames grandioses et sanglans de la prochaine guerre? Si l'offensive diplomatique appartient à notre adversaire, le temps maté-

riel nous sera-t-il laissé pour prendre l'offensive militaire? Si l'offensive nous échappe, sur quel point serons-nous attaqués? Évidemment, chacun de ces problèmes qu'il est permis d'examiner dès aujourd'hui, implique, entre autres, une série d'études de terrains que l'état-major général a le devoir de préparer, tant au point de vue de la concentration que de la mobilisation des forces et du choc probable des armées. Cependant ces études ne peuvent être qu'approximatives. On raconte, sans doute, que six semaines avant la bataille de Marengo qui commença par être une défaite, le premier consul montra sur la carte les plaines d'Alexandrie, et dit : « C'est là que je les battrai. » Mais le propos vaut toutes les autres grandes paroles historiques, et, fût-il vrai, la clairvoyance géniale de Bonaparte, en tout cas, n'est donnée à personne. A quelques études préalables que les états-majors se soient livrés, quelques connaissances exactes et précises qu'ils aient pu acquérir de la géographie et de la topographie militaires sur les deux versans de la frontière de l'Est, une part immense sera forcément laissée à l'inspection du terrain qu'il faudra faire au dernier moment, à la veille même de la bataille, selon les mouvemens de l'ennemi ou le simple hasard qui auront amené sur tel ou tel point la rencontre des armées. Or, rien de tel dans les manœuvres. Pour celles du mois de septembre, le plan d'ensemble en avait été arrêté au ministère de la guerre dès le mois de février ou de mars, et communiqué aussitôt aux états-majors spéciaux qui l'avaient mis à l'étude sans plus de retard, non point seulement dans leurs cabinets, mais sur le terrain même : « Une armée venant de Vitry est en marche sur Troyes; elle doit, coûte que coûte, occuper Troyes et forcer en ce point le passage de la Seine. Prévenue qu'un groupe de deux corps d'armée, rassemblés vers Chaumont, va se porter sur son flanc gauche pour retarder sa marche, elle détache de Brienne un groupe d'égale force pour arrêter l'ennemi et le rejeter sur Chaumont ou, tout au moins, le ralentir et l'empêcher d'arriver à le prendre en flanc. Ce groupe, une fois sa mission remplie, doit rejoindre par Bar-sur-Aube et Vandœuvre le gros de l'armée devant Troyes pour participer à l'affaire générale, etc. » Mais les états-majors n'avaient pas été seulement avisés six mois d'avance de cette hypothèse d'ensemble qu'ils avaient eu ainsi tout loisir d'étudier avec réflexion et sang-froid : en même temps que l'hypothèse, l'emplacement des futures batailles leur avait été déjà désigné. On eût pu leur laisser chercher, « deviner, » la position en face de Colombey qui couvre les passages de l'Aube entre Bar et Dolancourt, ou la ligne de Vandœuvre-Beurey qui est la clé de la route de Troyes : le développement même de l'hypothèse

devait y conduire. Mais quoi! le plan de campagne, s'il n'avait été qu'une esquisse, aurait fait moins de gloire à ses auteurs et, par conséquent, il fallait qu'il fût écrit d'avance qu'on se battrait sur tel point précis et non ailleurs. Les promenades d'état-major reconnurent donc, dès le printemps, les moindres accidens des terrains où allaient se livrer les combats d'automne : ici la croupe de Beurey qui domine, de la grande ligne de Belfort à l'impénétrable forêt du grand Orient, toute la plaine de Vandœuvre, le ruisseau de Landion, et le ru de Crébenard qui enveloppe, comme d'un fossé, la gauche du plateau; là, de l'Aube à la Blaise, la crête qui va s'élevant de la route de Bar, jusqu'au signal culminant de Colombey-les-deux-Églises, la fameuse cote 342 et le contrefort de Lignol, dont l'occupation par l'une ou l'autre des armées doit décider du sort même de la rencontre, demain, comme il y a quatre-vingts ans, quand le maréchal Mortier, battant en retraite de Langres sur Troyes, y arrêta, le 24 janvier 1814, les forces décuples du prince de Schwarzenberg.

Voilà donc la part de l'inconnu réduite à ce qui pourrait passer déjà pour un *minimum;* les deux armées savent d'avance sur quel terrain elles se heurteront et elles en ont pu étudier à loisir les avantages et les inconvéniens. Mais ce n'est pas tout, et, longtemps avant la constitution des armées de l'Ouest et de l'Est, les états-majors avaient été instruits encore de bien autre chose. Ils avaient reçu et mis à l'étude le plan détaillé *jour par jour* de toute la période des manœuvres. Ils savaient que, le général de Galliffet et le général Davout s'étant concentrés le 2 septembre, le premier avec les 5 et 6e corps sur la rive droite de la Seine et sur la rive gauche de la Marne, le second avec les 7e et 8e corps vers Lignerol-Montigny, l'armée de l'Est (Davout) serait signalée vers Chaumont le 5e septembre, et que, l'armée de l'Ouest se portant entre la Blaise et la vallée de l'Aube, pour empêcher l'ennemi de déboucher des forêts, *n'arriverait pas à temps*, — je copie textuellement l'ordre général des manœuvres, — et serait réduite à couvrir, en face de Colombey, les passages de l'Aube. L'ordre décidait encore que, le lendemain du jour où les cavaleries des deux armées auraient pris ainsi le contact, et alors que les avant-postes ne seraient plus séparés que par quelques kilomètres, la bataille générale serait retardée de vingt-quatre heures pour permettre aux troupes de se reposer le dimanche, trêve de Dieu d'ailleurs absolument invraisemblable, puisque deux adversaires qui ont tout fait pour amener et préparer une action décisive n'ont point coutume, juste à ce moment, de s'accorder un répit pour prendre haleine, trêve tellement factice et contraire à la logique des opéra-

tions que, par la force même des choses, les avant-postes ne purent se tenir d'engager la fusillade dès la soirée du 6 septembre. Le programme stipulait du reste que l'armée de l'Ouest aurait beau, le lendemain, emporter Lignol et conserver le Bois-Cornet; qu'elle était condamnée d'avance à se retirer, et qu'elle n'arrêterait sa retraite, — en bon ordre, d'ailleurs selon la formule, — qu'en avant de Vandœuvre. Et ainsi de suite, heure par heure, combat par combat, jusqu'à la bataille de Margerie-Haucourt pour laquelle on avait prévu encore avec infiniment de sagacité que la cavalerie indépendante renseignerait inexactement le général en chef sur la marche de 'ennemi, qui serait supposé devoir arriver par Bar-le-Duc, et qui déboucherait à l'improviste sur la Voise par Châlons-sur-Marne et Vitry-le-François.

Eh bien, la convention d'un pareil programme, ainsi arrêté, scruté, fixé, immuable jusque dans ses moindres détails, ne recule-t-elle pas trop loin toutes les limites de la vraisemblance? J'entends bien que cette manière de régler les manœuvres des armées comme une représentation de théâtre permet aux nouvellistes officieux de déclarer que l'état-major général rédige des plans de campagne qui ne le cèdent pas aux plus beaux de Napoléon ou de Frédéric le Grand. En vérité, un homme de la valeur de M. le général de Miribel, qui est à la fois, de l'aveu de tous, un poète de grande envergure pour la conception stratégique et le plus circonspect des savans pour la préparation des mises en œuvre; un ministre comme M. de Freycinet, qui sait de longue date discerner les apparences des réalités et à qui le plan des opérations de l'Est a dû évidemment être soumis, ne devraient-ils pas se mettre audessus de toute vaine réclame et de toute fausse gloire? Je n'insinue certes pas qu'il soit donné à tout le monde de pouvoir élaborer un pareil programme, d'arrêter ainsi un vaste plan dont les grandes lignes sont tout ensemble majestueuses et simples, et qui se tient *à peu près* dans ses parties essentielles. Un tel programme cependant rentre-t-il dans ce programme plus général qui veut que les manœuvres soient, je ne dirai pas l'image *de la guerre*, mais l'école des généraux? Sans doute, ce serait trop dire que de prétendre qu'il ne laisse absolument rien à l'initiative des chefs d'armée, de corps ou d'unités constituées. Il leur laisse, entre autres, l'énorme besogne d'assurer l'arrivée, à l'heure dite, des différentes troupes sur les différens emplacemens, et il suffit d'avoir travaillé pendant quelques heures avec un état-major ou, seulement de l'avoir vu travailler, pour se rendre compte de la complexité et des mille difficultés de cette opération. Mais enfin, si les ordres particuliers s'étaient abstenus de décider impérativement à l'avance

l'heure de tous les levers de rideau, — car on revient malgré soi, avec le système en usage, aux comparaisons théâtrales, — peut-être la tâche des états-majors serait-elle devenue un peu plus difficile, mais combien elle serait devenue plus instructive pour les états-majors et pour leurs juges eux-mêmes! Serait-elle même devenue beaucoup plus difficile? J'ose croire qu'il n'en eût rien été, car l'expérience presque quotidienne des manœuvres a démontré que les plus grosses difficultés résidaient d'ordinaire dans l'exécution mathématique d'ordres qui n'avaient pas été toujours suffisamment calculés, — et comment l'auraient-ils été quand il s'agissait de la marche de plus de 100,000 hommes? Au temps de la vieille Université, le ministre de l'instruction publique ne se tenait pas de joie quand, tirant sa montre le mardi à neuf heures du matin, il pouvait dire : « Aujourd'hui, dans tous les lycées et collèges de France, on fait à cette heure une version latine. » L'Université s'est corrigée de cette orgueilleuse routine, mais le ministère de la guerre n'en a-t-il pas hérité? Il est fort joli de décider six mois d'avance, que tel jour, à telle heure, les deux armées qui vont se rencontrer occuperont tel ou tel front de bataille. Mais comme on avait décidé que, la veille, la ligne de cantonnement pour ces mêmes armées s'étendrait de tel point à tel autre, il en est résulté que tel régiment d'infanterie qui arrivait au cantonnement à minuit, après avoir fait dans la journée 35 à 40 kilomètres, a dû en repartir à trois heures du matin et faire 40 à 45 kilomètres avant d'arriver au canon, ce qui est abuser inutilement des forces humaines. Au surplus, avec la prétention de tout régler d'avance, on tombe fatalement dans les plus étranges contradictions : on annonce d'une part, à heure fixe, toutes les représentations ; on décide d'autre part, *ne varietur*, que l'infanterie ne se mettra jamais en marche avant sept heures du matin. Sur quoi, à un mois d'août frileux, succède un mois de septembre très chaud, et voilà les fantassins qui, au lieu de profiter des fraîcheurs vivifiantes de l'aube pour « avaler » les kilomètres, sont condamnés à traîner péniblement, en plein midi, sous la pesanteur brûlante d'un été attardé, par les routes poussiéreuses et les plaines desséchées. De là, des insolations fréquentes, des maladies qu'on eût pu éviter, plusieurs cas de mort, si bien que le chef d'état-major général est amené à reconnaître lui-même, dès le second jour, que, si

Tout sur terre appartient aux princes hors le vent,

tout appartient sous le ciel aux *impresarii* de manœuvres, hors le soleil, et, par conséquent, vu le refus obstiné de l'astre de se

conformer à l'ordre, qu'il était nécessaire de revenir sur la règle uniforme qu'on avait voulu imposer.

En résumé, si l'on veut, comme on doit le vouloir, que les manœuvres soient vraiment l'école de la guerre, et si les expériences acquises ne doivent pas profiter exclusivement aux observateurs étrangers, il faut désormais borner « le plan » à une hypothèse générale qui, sans doute, ne devra pas être absolument sommaire, mais qui devra laisser une part beaucoup plus large à l'initiative des chefs d'armée. La tâche des arbitres, — institution qu'il convient d'ailleurs encore de transformer, — en deviendra plus laborieuse; mais quel coup de fouet pour le commandement, qui n'aura plus seulement à faire preuve de ponctualité et de précision, pour qui les manœuvres deviendront vraiment la pierre de touche! Si vous ne leur laissez point quelque initiative stratégique, comment, sur quoi jugerez-vous de la capacité réelle des chefs d'armée et même des chefs de corps? Vous pouvez constater, — et c'est déjà quelque chose, — s'ils tiennent ou non leurs troupes en main, s'ils sont, ou non, dans des limites du reste trop étroites, tacticiens et manœuvriers. Mais la stratégie, qui est l'art de diriger une armée sur les points reconnus décisifs, n'est point la tactique, qui se dit seulement des opérations que les armées opposées font à la vue l'une de l'autre, qui consiste seulement à ranger des troupes en bataille, à faire les évolutions et à employer, dans les terrains qui leur sont favorables, les différentes armes. La stratégie commande les mouvemens, la tactique les exécute. Et comment reconnaîtrez-vous, si vous ne leur laissez pas la moindre occasion de s'exercer, ces qualités stratégiques de vos chefs? Comment saurez-vous avec quelque certitude où placer votre confiance? La première bataille vraie vous le dira, sans doute, mais l'expérience alors ne sera-t-elle pas trop coûteuse?

Qu'il me soit d'ailleurs permis ici d'étendre et de généraliser la question. Le grand vice de l'armée française a été pendant longtemps, et jusque dans les plus cruelles épreuves, l'absence d'initiative chez les chefs d'unités constituées; alors même que les circonstances les plus impérieuses lui ordonnaient de s'exercer, l'initiative refusait d'agir; d'en bas jusqu'en haut de l'échelle les chefs hiérarchiques s'en tenaient à la règle étroite; sous prétexte de discipline, Napoléon, le plus illustre et le plus grand coupable en cette matière, avait brisé chez ses lieutenans l'esprit qui agit et qui vivifie; il fallut Waterloo pour lui montrer l'étendue de sa faute, et il n'est, d'ailleurs, pas certain qu'il la comprit. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Non-seulement l'expérience a parlé (et quelle expérience!), mais un souffle général d'indépendance intel-

lectuelle a traversé cette fin de siècle et l'armée nationale en a frémi. Le désir, la volonté d'initiative existe donc, et non-seulement chez les grands chefs, surtout chez les meilleurs parmi eux, mais encore à tous les échelons de l'armée, — car il n'est pas un grade, un seul, qui ne comporte, dans une certaine mesure, pour l'officier qui en est investi, la pratique de l'initiative individuelle; — cette volonté existe surtout chez les jeunes, ceux qui ont fait la guerre dans les bas grades ou qui ne sont entrés au service qu'après la guerre, qui ont travaillé, étudié, médité, qui sont l'élite. Seulement, la vieille école n'a point encore disparu; toute décimée qu'elle soit, elle tient encore les principales avenues du haut commandement; il y a, sans doute, d'heureuses exceptions et qui, de jour en jour, deviennent plus nombreuses; mais ce ne sont encore que des exceptions et, par conséquent, le vieil étau de fer n'est pas encore brisé. L'esprit d'initiative est là, bien réveillé, ne demandant qu'à agir; on ne lui en fournit pas l'occasion; on le contient, le refoule, le réprime. S'il est au monde une discipline inflexible et redoutable, c'est bien celle de l'armée prussienne; voici pourtant ce que proclament ses règlemens en termes formels : « Tout officier qui ne sait pas agir avec initiative est indigne de son grade. » Quand en arriverons-nous là, à cette conception forte et la seule vraie du rôle de l'officier à tous les grades? L'intelligence, évidemment, n'est pas un monopole de notre race; elle est cependant un de ses dons spéciaux. Pourquoi ne pas lui permettre d'agir dans les choses de l'armée? Pourquoi la comprime-t-on, lui refuse-t-on systématiquement les occasions de se révéler, de s'exercer? Il va de soi que l'initiative n'exclut pas la discipline, l'obéissance aux ordres quels qu'ils soient; personne n'a jamais avancé pareille sottise, personne n'imagine que les instructions supérieures, bonnes ou mauvaises, puissent être discutées par ceux qui ont mission de les exécuter, et il est clair que tout le débat porte sur une question de mesure. Ce n'est donc pas l'indépendance, la bride sur le cou que l'on réclame pour qui que ce soit; mais pour tous, depuis le sous-lieutenant qui est chargé d'une reconnaissance d'avant-garde, jusqu'au chef de corps ou d'armée qui est chargé d'occuper ou d'emporter telle position, le droit, — sous sa responsabilité, — d'agir selon les circonstances pour atteindre au but marqué. Des hommes, des officiers ne sont pas les rouages aveugles d'une mécanique; pourquoi les traiter comme tels? Il est très certain que le rôle de l'initiative va croissant avec l'importance des commandemens exercés et que, nécessairement médiocre dans les grades inférieurs, il ne devient considérable que dans les grades les plus élevés. Mais les qua-

lités et les vertus sont-elles toutes innées? l'initiative, elle aussi, s'enseigne et s'apprend comme la discipline; elle se forme et se développe comme le courage. Pourquoi, dès lors, avoir toujours l'air de croire que l'esprit d'initiative viendra tout seul, de lui-même, par on ne sait quelle génération spontanée, par cela seul que l'on se trouve promu au grade qui en comporte l'emploi ou placé subitement dans des circonstances graves où il est indispensable? Si vous ne vous êtes pas exercé de longue date à développer cet esprit dans la mesure où chacun des grades successifs le comporte, pourquoi vous étonner que la maladie de nos généraux ait été constamment la crainte, l'angoisse des responsabilités? Qu'avez-vous fait pour les en guérir? Mais non-seulement vous n'avez rien fait et vous ne faites rien pour porter remède à ce mal dont les dangers vous sont cependant connus; vous vous obstinez, hélas! à tuer chez ceux qui en sont naturellement animés l'esprit d'initiative par la terreur des responsabilités à prendre, si bien que l'officier le plus hardi perd au bout de peu d'années son audace native et qu'au jour où vous lui demanderez d'agir par lui-même, il ne trouvera pas plus l'emploi de ses facultés atrophiées qu'un prisonnier enchaîné depuis dix ans ne retrouverait pour s'enfuir, si ses liens se brisaient tout à coup, l'usage de ses jambes.

Je connais l'objection : élargir le champ de l'initiative, c'est courir le risque d'augmenter le nombre des fautes. Hé! sans doute, il s'en commettra d'abord, mais combien moins graves que celles qui résultent de la crainte des responsabilités! Et puis quelle est l'éducation qui se fait sans erreurs, sans à-coups, sans expériences parfois coûteuses? Parmi les libertés nécessaires, ne faut-il pas compter la liberté de l'erreur? Or, c'est cette éducation qu'il s'agit de faire, et quand la préparera-t-on, notamment pour les généraux d'armée et les commandans de corps, si ce n'est en temps de paix et précisément pendant les manœuvres? Quelle sera, en effet, la prochaine guerre? En quoi ressemblera-t-elle à la grande représentation théâtrale qui est restée l'idéal du ministère du boulevard Saint-Germain? Qui ne voit que l'initiative individuelle est destinée à y devenir l'élément même de la victoire? On peut régler à la rigueur, en pays ami, en pleine paix, avec cinq ou six mois de préparations savantes, les marches et contremarches de quatre corps d'armée; quand il s'agira de trois ou quatre armées avec leurs réserves, on ne pourra donner que des lignes générales; pourquoi ne pas s'en contenter dès à présent? Quand deux corps d'armée se heurtent sur un champ de manœuvres relativement étroit, tout restreint qu'il soit, il est cependant trop étendu encore pour que le général le plus prompt, sur le cheval le plus rapide, puisse le voir et le connaître tout en-

tier pendant le combat. Que sera-ce quand deux armées d'un demi-million d'hommes chacune, se rencontreront pendant plusieurs jours, — car les grandes batailles de l'avenir dureront trois ou quatre fois vingt-quatre heures, — sur un champ de vingt-cinq à trente lieues? Malgré les ballons, les télégraphes, les téléphones et les vélocipèdes, quel est le chef qui pourra, à aucun moment, être informé de tous les actes de ce drame effroyable et prodigieux? L'art de la guerre, l'art académique de la guerre n'existe plus, ou du moins ne pourra plus trouver d'application dans nos guerres européennes. Une armée d'autrefois, une jolie petite armée, bien dressée et bien stylée, de 25,000 à 50,000 hommes, c'était, entre les mains d'un général qui s'appelait Turenne en Alsace ou Bonaparte sur l'Adige, un cheval de race pour qui la haute école n'a point de mystère et que l'on fait marcher et manœuvrer en tout temps comme au manège. Une armée d'aujourd'hui, c'est un troupeau d'éléphans. A qui la victoire? A celui qui lancera, au moment opportun, avec le plus de force la masse la plus forte. Réunir, grouper, faire vivre sur un emplacement donné le plus grand nombre d'hommes possible, voilà donc le problème de l'état-major. Mais après, quand le problème aura été résolu? Après? Une fois sur le champ de bataille, le général en chef n'a plus guère qu'à lancer son bâton de commandement dans les lignes ennemies et à dire aux chefs des différentes armées placées sous ses ordres : « Allez le chercher. » Puis, cela dit, qu'il se tienne tranquille, qu'il soit le moins nerveux qu'il pourra et que les chefs de corps, préalablement habitués à commander et déjà exercés à agir par eux-mêmes pour l'exécution d'un plan convenu, marchent à l'assaut.

Donc, modifions radicalement le vieux système, et, pour cela, rendons simplement à l'intelligence humaine la place qui appartient en toutes choses à ce plus grand des facteurs de toutes nos destinées et qu'on ne lui a jamais enlevée sans s'exposer aux pires catastrophes. Au lieu de s'appliquer, comme la routine égoïste et jalouse n'a point cessé de le faire, à annihiler cette intelligence dont l'emploi ne peut être nulle part plus important qu'à la guerre, cherchons au contraire à la développer en toutes circonstances et à l'épanouir. Les forts en deviendront plus forts, les faibles s'élimineront d'eux-mêmes et sans inconvénient. Et, quant au chef suprême lui-même, déchargé des besognes basses et des vulgaires préoccupations, quel ressort nouveau ne trouvera-t-il pas dans cet allègement pour s'élever à une vue plus haute et plus libre des choses, à cette sérénité d'esprit qui est indispensable à la réflexion sûre et à la décision?

Initiative des mouvemens stratégiques, liberté des cantonne-

mens, tout se tient. Une conception erronée des manœuvres enlève aux chefs des armées toute initiative effective dans leurs mouvemens; elle est condamnée par cela même à leur enlever la liberté de leurs cantonnemens, à déterminer d'avance leurs centres de distribution (1). La partie, de beaucoup la plus difficile, de la mission des états-majors en campagne, est d'assurer le ravitaillement aux points mêmes où les opérations de guerre les ont conduits : toute cette besogne a été tenue, encore une fois, en dehors de leurs attributions. Dès lors, si l'expérience du haut commandement a été faite d'une manière insuffisante pour le *rôle de l'avant*, elle ne l'a pas été du tout pour le *rôle de l'arrière*. Quand la fera-t-on, cependant, si ce n'est en temps de manœuvres? Quand saura-t-on, puisque l'école des exercices de la paix ne nous l'a point appris, si les organes de l'approvisionnement fonctionnent avec la célérité et la régularité qui sont nécessaires à la subsistance des troupes? Quel moment le ministère de la guerre attend-il pour mettre à l'épreuve le mécanisme des convois de ravitaillement sur nos voies ferrées? Les troupes, pendant les manœuvres, n'ont eu avec elles qu'un seul jour de vivres. Les deux jours de vivres des trains régimentaires auraient suffi pour faire l'expérience, mais il eût fallu pour cela abandonner aux partis opposés une certaine liberté d'action et c'est précisément ce que le programme ne comportait pas. Au lieu de demeurer dans son véritable rôle, qui ne laisse pas déjà d'être assez écrasant, de rester ce qu'il doit être, un organe de direction et d'impulsion, le grand état-major a voulu encore se faire un agent-général d'exécution, et il l'a été. Il y a réussi, mais à quel prix? Au prix des expériences mêmes qu'il eût été le plus utile de poursuivre, sans parler des fatigues inutiles que la désignation anticipée des centres de ravitaillement devait nécessairement infliger aux troupes. La manœuvre finie, certains régimens ont eu à faire, — avant de trouver les cantonnemens qui leur étaient assignés, — des marches de retour qui les faisaient rentrer à dix et onze heures de la nuit; le 7 septembre, la 1re division de cavalerie a exécuté ainsi une marche de retour de 55 kilomètres; les chevaux ont eu, ce jour-là, 90 kilomètres dans les jambes.

J'entends l'objection : la dépense budgétaire, pour les manœuvres, a déjà été considérable; s'il avait fallu faire l'expérience complète, qui eût exigé la mobilisation de tous les élémens de la région, la dépense eût paru excessive. En temps de guerre, les troupes cantonnent évidemment où elles se trouvent, mais

(1) On pourrait dire également : Liberté de ravitaillement, *d'où* liberté de cantonnement, *d'où* liberté de manœuvres. Le résultat, d'ailleurs, est le même.

elles vivent aussi des ressources du pays : tout est suspendu, jusqu'à la vie même de la région occupée, pour être consacré à l'armée. Comment procéder de même en temps de paix sans doubler le prix des indemnités, sans doubler ou tripler le chiffre des crédits pour les vivres? Même dans les régions qui seraient le plus largement dédommagées, que de récriminations et que de plaintes!

Eh bien! oui, évidemment, la dépense générale eût été plus forte. Mais, d'abord, qui peut dire que les chambres l'eussent trouvée excessive, ces chambres qui n'ont jamais refusé à la défense nationale les plus lourds sacrifices, et que les souvenirs de l'intendance de 1870 n'ont pas cessé de hanter comme un cauchemar? Et puis, quelque lourde qu'eût été la dépense, l'expérience est-elle oui ou non nécessaire? N'est-il pas incontestable que la confiance ne reviendra pas à l'intendance tant que l'expérience n'aura pas été faite? Vous avez économisé deux ou trois cent mille francs, soit. Mais qui peut garantir que cette économie n'en coûtera pas, plus tard, beaucoup plus?

Cela dit, j'ai hâte d'ajouter qu'il serait profondément injuste de tirer argument de l'ajournement de l'expérience contre l'intendance elle-même. Ce n'est point elle, d'abord, qui a demandé à opérer dans les conditions anormales où elle a fonctionné. Il est certain, surtout, qu'elle s'est fort bien tirée d'une situation qui était illogique au premier chef, mais qui n'en était peut-être que plus difficile. Pendant toute la durée des manœuvres, l'intendance, en effet, ne s'est pas trouvée une seule fois en défaut : elle a procédé avec ordre et méthode, sans à-coup; elle n'est pas arrivée une fois en retard; elle avait pour consigne de ne pas troubler la vie habituelle des populations : elle ne l'a point troublée.

L'organisation des fours roulans de boulangerie, travaillant nuit et jour, a été particulièrement remarquable; le pain n'a jamais manqué d'une heure, et la distribution en a toujours été abondante. Les agences télégraphiques ont bien raconté, certain jour, que les boulangeries de Bar-sur-Aube avaient été pillées par la troupe affamée; mais les *reporters*, ce jour-là, avaient mal vu. Le 6 septembre était tout simplement la journée désignée par le commandement pour la consommation des « vivres du sac » (biscuit et viande de conserve), et si le soldat a, non point pillé, mais vidé en un clin d'œil, — et contre argent comptant, — les boulangeries de Bar-sur-Aube, c'est qu'il préfère, en général, le pain blanc au biscuit, tout nutritif que soit ce dernier. « Les boulangeries, écrivait un témoin oculaire (1), ne se sont donc plaintes que d'avoir

(1) M. Malo, rédacteur au *Journal des Débats*.

été prises au dépourvu et de n'avoir pu vendre davantage. » Ailleurs, les boulangeries civiles ont demandé l'autorisation de s'approvisionner de supplémens à l'intendance, laquelle n'a jamais été prise au dépourvu.

Mais, encore une fois, et quelque satisfaisantes que soient ces constatations, il n'en reste pas moins que l'expérience même du ravitaillement, *du rôle de l'arrière*, n'a point été faite, et que la convention qui consiste à fixer par avance les centres de distribution, n'ayant d'autres avantages que des économies budgétaires, ajoute des fatigues inutiles aux fatigues nécessaires et risque de perpétuer de mauvaises habitudes dans certains corps. N'a-t-on pas vu tels officiers d'approvisionnement se contenter de passer un marché avec leurs fournisseurs de garnison, qui s'engageaient à leur assurer les vivres partout où ils passeraient?

II.

Les manœuvres de l'Est n'ont pas eu seulement une importance exceptionnelle par la quantité inusitée des hommes qui y ont participé; des humbles manœuvres de division de 1873 qui ne mirent en mouvement que le 14e corps, une progression savante a conduit d'abord l'armée aux manœuvres de 1876 qui mirent pour la première fois deux corps d'armée en présence; puis, des manœuvres de 1876 aux manœuvres d'ensemble de 1889 et 1890 et surtout de 1891, dont l'initiative restera pour M. de Freycinet, à qui elle appartient, un grand titre d'honneur. Les manœuvres d'automne avaient, en effet, cette année, un but spécial qui n'avait été précédemment qu'entrevu. La qualité, la valeur des troupes avait été préalablement expérimentée, elle était connue, elle était indiscutable; le but des manœuvres était d'éprouver le fonctionnement du commandement supérieur tel que le ministère de la guerre l'avait organisé : « Les différens rouages engrèneraient-ils entre eux sans chocs ni frottemens? La direction d'une pareille masse d'hommes ne déconcerterait-elle pas les méthodes ordinaires du temps de paix? » C'est en ces termes que le ministre de la guerre lui-même posait le problème. L'épreuve a été faite. Qu'a-t-elle été?

D'une manière générale, en bloc, l'épreuve a réussi au-delà des plus ardentes espérances.

Que le plan même des opérations militaires ait été restreint dans des limites trop étroites pour permettre à la liberté d'initiative de s'exercer comme il aurait fallu, on a déjà essayé de le montrer. Que des fautes assez nombreuses de tactique aient été commises

par les uns et par les autres, que trop de batailles « parallèles » (1) aient été engagées et livrées, cela est hors de doute; le mot de Napoléon reste cependant éternellement vrai : « La question, à la guerre, n'est point de ne pas commettre de fautes; on en commet toujours : l'important est d'en commettre moins que l'ennemi. » Que certains états-majors, à qui la tradition fait défaut, manquent encore de méthode et de calme; qu'ils aient nerveusement abusé du télégraphe; que, d'autre part, les états-majors latéraux soient encombrans et trop nombreux, il est difficile de le contester. Mais, tout cela reconnu, après avoir fait à la critique la plus justement sévère toutes les concessions les plus larges, il n'en demeure pas moins acquis pour tout observateur impartial, — et pour les attachés militaires des grandes ambassades avant tous autres, — que le commandement des armées et des groupes d'armées est désormais assuré en France au même degré que celui des corps d'armée ou celui des divisions. M. de Freycinet l'a proclamé dans son discours de Vandœuvre : il n'a pas trouvé, il ne trouvera pas un contradicteur.

Voici, en effet, le premier point : il n'y a point de formule absolue qui donne la victoire sur le champ de bataille; mais il y a des règles certaines pour amener à l'heure dite, par cent chemins divers, sur le terrain où doivent s'engager les combats, les masses énormes d'hommes, de chevaux et de canons qui composent les armées modernes, pour les approvisionner sans retard, sans interruption et sans à-coup, de munitions et de vivres; — et il n'a été manqué, du commencement jusqu'à la fin des manœuvres, à aucune de ces règles. Nous avons parcouru, pendant dix-huit jours, bien des routes, et nous n'y étions pas seul : les attachés militaires des grandes ambassades, les journalistes militaires, français et étrangers, s'y trouvaient près de nous. Eh bien! pas une fois, deux colonnes ne se sont croisées ou heurtées. Relisez l'histoire de la guerre de 1870 et mesurez le progrès.

Voici maintenant le deuxième point, la considération essentielle qui domine toutes les autres, qui prime toutes les critiques de détail : les troupes n'ont pas été seulement commandées; à l'exception de la cavalerie, elles se sont *senties* commandées.

Que les meilleurs soldats du monde perdent 50 pour 100 de leur valeur propre, intrinsèque, quand le commandement n'est point constitué avec une rigoureuse précision, c'est l'évidence même.

(1) La bataille parallèle ne résulte pas du parallélisme des lignes du terrain, mais bien de la disposition symétrique des forces, qui est l'enfance, sinon la négation, de l'art.

Mais il ne suffit pas que le commandement existe, ni même qu'il soit savant, énergique et prompt; il faut encore que l'impulsion partie d'en haut, se transmettant régulièrement à toutes les fractions de l'armée, des corps d'armée, des divisions, des brigades, des régimens, soit continuellement ressentie non pas seulement par chacune des unités tactiques qui composent l'armée, mais encore par chaque officier et je dirais volontiers jusque par le dernier soldat. C'est une très belle chose que l'obéissance passive. Seulement, comme l'homme, quelque rompu qu'il soit à la discipline, n'est pas et ne saurait être un simple mécanisme d'horloge, le rouage matériel de la machine qui marche, va, vient, tord, coupe, broie ou dévide, sous l'irrésistible impulsion d'une force qui lui reste inconnue, la valeur même de l'obéissance, si je puis dire, est en raison directe de l'intelligence qu'a le sujet qui obéit, de l'ordre qui lui est donné, et du but poursuivi.

Il ne suffit pas que le sous-officier reçoive régulièrement des ordres du lieutenant; le lieutenant, du capitaine; le capitaine, du colonel; le colonel, du général de brigade; il faut encore que tous éprouvent, sans doute à des degrés divers, l'impulsion maîtresse du général en chef que je comparerais volontiers, dans cette vaste machine *intelligente*, à l'arbre de couche sans lequel le mouvement même n'existe pas. On continue, dans certains milieux, à se faire du général en chef l'idée la plus fausse; on le voudrait toujours à cheval, toujours à la tête de ses troupes; malgré la succession des immenses armées d'aujourd'hui aux petites armées d'autrefois et en dépit des armes à longue portée qui ont révolutionné l'art de la guerre, on imagine toujours le général en chef comme un simple commandant de phalange ou de légion. Rien de plus inexact, rien de plus dangereux que cette conception. Une armée de 600,000 ou même de 100,000 hommes n'a point de tête où puisse paraître, l'épée au poing, le général en chef; et le généralissime qui aurait cette conception de son rôle mériterait, purement et simplement, d'être envoyé devant un conseil d'enquête. Il est nécessaire, évidemment, que le général en chef ait gardé toute sa vigueur physique; le général Saussier, quelque mépris qu'il professe pour certaines injures, a mis sa coquetterie, pendant les dernières manœuvres, à se montrer infatigable sur le cheval le plus fringant de dix états-majors. Mais cette coquetterie, qui pouvait être de mise dans de simples manœuvres, ne serait nullement indispensable à la guerre, où le haut commandement a pour devoir de ne point diminuer par d'inutiles fatigues corporelles la fraîcheur et la lucidité de son cerveau. Il est arrivé à Turenne comme à Maurice de Saxe de suivre des campagnes et de

diriger des batailles du fond d'un carrosse, et le plus hardi cavalier de notre armée, l'homme de fer et de bronze par excellence, le général de Galliffet, n'hésite pas à professer, que, le cas échéant, il serait le premier à en faire autant. Mais s'il est à peu près inutile que l'armée *voie* le général en chef, il est indispensable qu'elle *sente* toujours et partout sa pensée. Invisible et présent, il faut que toute action d'ensemble vienne de lui. Il serait désastreux qu'il perdît son temps à régler le détail; mais sa pensée doit apparaître à tous avec assez de clarté pour que, dans le règlement du moindre détail, tout concoure effectivement à la réaliser. L'immense étendue des champs de bataille de l'avenir, les foules énormes qui composent les armées modernes, la portée merveilleuse des armes à feu, tout concorde pour lui imposer cette conception de son rôle. L'étroit caporalisme d'autrefois n'a jamais été une force; il devient aujourd'hui un non-sens. Au chef suprême, le soin de donner les indications générales, de choisir et de montrer le but à atteindre; à ses lieutenans de choisir les moyens de l'atteindre et de l'enlever. Et ce qui est vrai ainsi du général en chef ne l'est pas moins, toutes proportions gardées, du général d'armée et du général de corps d'armée.

Le général Saussier, dans ses fonctions de généralissime, le général Davout et le général de Galliffet, à la tête des armées de l'Est et de l'Ouest, ont-ils compris ainsi leur rôle et leur mission? M. le ministre de la guerre l'a dit très haut dans son discours de Vandœuvre, et il a eu raison de donner à cette affirmation tout le retentissement d'un grand discours gouvernemental. Si le plan des manœuvres avait été moins étroit, s'il avait été réglé moins minutieusement à l'avance, j'ose dire que la force initiale d'impulsion se serait fait sentir plus vigoureusement encore, et l'on peut prévoir qu'elle sera, en temps de guerre, en raison directe de la liberté d'initiative qui sera laissée aux chefs de corps.

Non point sans doute, — et c'est là encore l'un des plus précieux enseignemens des manœuvres, — que cette liberté puisse se traduire impunément par l'isolement de l'action individuelle. Le contact des coudes est indispensable aux divers corps d'armée qui forment une armée comme à chacune des unités tactiques entre elles. Le secret de l'art est précisément là. C'est dans le cadre de la pensée générale, dans la préoccupation constante du but fixé et dans le souci jaloux du contact à conserver que la liberté d'initiative doit se mouvoir, — et ce cadre est assez large. Ainsi le commandant du 6e corps, s'il faut citer des exemples, a toujours paru agir selon ces principes d'une éternelle justesse; à la bataille de Vandœuvre notamment, il a su faire mouvoir avec la plus grande

aisance son admirable troupe sans perdre cependant, ne fût-ce qu'une heure, le contact du 5ᵉ corps qui opérait avec lui. Au contraire, dans la bataille de Colombey-les-deux-Églises, le 7ᵉ corps a dessiné aur l'aile droite de l'armée de l'Est un mouvement d'une courbe tellement excentrique qu'aucun lien ne le rattachait plus au 8ᵉ corps; si le combat n'avait pas été interrompu par une sonnerie qui paraît avoir été mal interprétée, il se serait trouvé pris entre les feux croisés du 6ᵉ corps, qui tenait le Bois-Cornet, et du 5ᵉ qui venait d'enlever Lignol, et de repousser le 8ᵉ vers Colombey. Assurément, ce jour-là, le vaste mouvement tournant du général de Négrier ne manquait ni d'impétuosité ni de hardiesse, et le 7ᵉ corps, que son chef tient merveilleusement dans la main, a déployé dans ces marches forcées une vigueur et un entrain remarquables. Mais ce mouvement, qui détachait complètement le 7ᵉ corps du 8ᵉ, ne pouvait avoir d'autres résultats pratiques que de donner au général commandant l'armée de l'Ouest le temps d'écraser le 8ᵉ corps avec le 5ᵉ et ses réserves, et de se rabattre ensuite sur le flanc du 7ᵉ, qui arrivait en ligne beaucoup trop tard et au moment même où toute l'artillerie réunie du général Jamont tonnait sur lui.

La valeur impulsive du commandement doit pouvoir être jugée aussi bien dans les marches stratégiques qu'au moment où le contact immédiat de l'ennemi oblige les armées au déploiement. Pendant toute la durée des manœuvres de l'Est, la valeur du commandement a pu être appréciée presque également dans l'une et l'autre action. Je dirai même que l'intérêt véritable des manœuvres, j'entends l'intérêt technique, cesse au moment même où les troupes ont pris leurs formations préparatoires de combat, où l'attaque se dessine, où les troupes vont s'aborder; par conséquent, c'est avant la bataille proprement dite qu'il faut juger de la valeur réelle du commandement. Je sais bien que le public, la plupart des *reporters*, et les photographes trouvent que la journée commence à ce moment-là. En vérité, c'est à cet instant même qu'elle finit, et il n'est bon de la continuer que pour donner aux troupes la récompense de tirer des fusillades et de jouer à la bataille. Ce divertissement, pittoresque et parfois grandiose, offre d'autre part des inconvéniens sur lesquels la lumière paraît s'être faite. D'abord la mauvaise habitude de conduire les troupes à l'assaut de positions dont elles n'auraient même pas songé à approcher si les canons qui les garnissent étaient chargés à obus. Ensuite l'intervention parfaitement fantaisiste d'arbitres qui, pour maintenir l'équilibre d'amour-propre entre les différentes armées, semblent s'appliquer exclusivement à annuler

de part et d'autre les résultats les plus certains des préparations tactiques en faveur des résultats tout à fait problématiques des assauts audacieux. C'est ainsi qu'à la bataille du 9, un arbitre a déclaré que « les ouvrages de Nuisement devaient être considérés comme n'ayant plus aucune valeur devant les attaques répétées de l'ennemi et que, sa résistance devant être épuisée, » le 6e corps devait évacuer ses positions; déclaration, d'ailleurs, que la critique du généralissime, s'il faut en croire des informations autorisées, infirmait le surlendemain. Combien plus instructives que ces combats de théâtre les marches mêmes des armées, soit sur le champ de bataille, soit sur les routes qui y conduisent! C'est là, en effet, et là seulement qu'apparaissent avec les qualités de résistance et d'entrain des troupes les qualités supérieures des chefs. La bataille de Margerie-Haucourt, par exemple, que le général Saussier dirigeait en personne, n'a été que l'esquisse d'une bataille, ou plus exactement encore « d'un vaste déploiement en vue d'une action générale et d'une marche sur les positions de l'ennemi. » Mais quel déploiement superbe! quelle cohésion dans la marche en avant! quelle simultanéité parfaite des efforts qui donnèrent tous leur rendement *dynamique* maximum! Et le matin, pour arriver au champ de bataille, quelle belle régularité dans les mouvemens des colonnes : à peine quelques allongemens anormaux et, du reste, à peu près inévitables. Dans ces vastes plaines de Champagne qui semblent avoir été créées pour servir de champ de bataille, les têtes de colonnes débouchaient et se disposaient en avant dans un ordre irréprochable, leurs réserves massées à l'abri des reliefs du terrain; les formations préparatoires du combat se prenaient avec une méthode presque parfaite; avec quelle rapidité vertigineuse l'artillerie se mettait en batterie sur des positions choisies avec un coup d'œil assuré! Au premier signal de la mise en avant, les lourdes masses s'ébranlent et s'élancent dans un bruit sonnant de fer et de cuivre; la flèche, lancée d'une main sûre, ne vole pas plus droit au but marqué; routes, plis de terrains, monticules, fossés, les maigres et robustes chevaux franchissent tous les obstacles d'un seul temps de galop; — mille mètres en cinq minutes en avant de Margerie; — les canonniers étaient, — il n'y a qu'un instant, — au fond de la plaine; les voilà sur la crête, en ordre de combat, tous à leurs postes et crachant déjà le feu sur la position ennemie. C'est dans ces mouvemens et non ailleurs, on ne le répètera jamais assez, qu'apparaît la valeur du commandement. C'est là, quitte à trouver d'autres compensations pour le soldat, qu'il faudrait arrêter la bataille.

Que ces deux redoutables facteurs, l'épreuve morale et l'anxiété

de l'inconnu, fassent défaut en manœuvres à l'expérience du haut commandement, cela est inévitable ; l'amour-propre le plus violemment surexcité ne sera jamais pour le sang-froid une pierre de touche suffisante. Les opérations de l'Est n'ont donc donné à cet égard que des indications tout à fait incomplètes : le calme méthodique de tels ou tels généraux était aussi bien connu en haut lieu avant les manœuvres que la nervosité brouillonne ou l'apathie de tels autres chefs. Ces opérations, en revanche, ont démontré une fois de plus l'impérieuse nécessité qui s'impose de rajeunir, en certaine de ses parties, le commandement.

On a déjà montré que l'ensemble du commandement avait fonctionné, pendant les manœuvres, au-delà des espérances de ceux-là mêmes qui l'ont organisé. L'impulsion venue d'en haut, du généralissime d'abord, des commandans des armées de l'Est et de l'Ouest, a été si forte, si active, si continue, qu'elle a tout vivifié, remué, secoué, et que les plus fatigués ont retrouvé un reste de vigueur. Mais si l'effort a été visible chez quelques-uns et s'il a pu se prolonger pour ceux-là jusqu'à la revue finale de Vitry, au milieu des fatigues relativement très modérées des manœuvres, il est manifeste qu'il n'aurait pas résisté à huit jours de campagne effective. Il n'était pas besoin, d'autre part, de se reporter à l'Annuaire pour savoir l'âge des officiers généraux dont les brigades et les divisions se présentaient sur le terrain de bataille et poussaient leurs marches avec la plus belle prestance et l'entrain le plus martial : c'étaient les plus jeunes qui les commandaient. Et je n'entends certes pas dire que l'âme des plus anciens soit moins patriote et moins militaire que celles de leurs cadets ; je dis seulement qu'elle est plus vieille. Elle possède encore, le plus souvent, la volonté et l'ardeur, mais habitant des corps plus usés et plus accessibles à la fatigue et à la maladie, elle n'a plus le même pouvoir de passer des pensées aux actes. Je constate, en outre, — et qui le contestera? — que la plupart de ces vétérans ont été élevés à une école qui n'a jamais été, d'un aveu aujourd'hui unanime, une bonne école de guerre, où les connaissances exigées sur le papier étaient déjà insuffisantes, où le travail, parfois mal conçu et mal dirigé, ne permettait même pas toujours d'acquérir ces connaissances élémentaires, où la routine régnait en maîtresse. Il faut saluer ces vieux soldats qui, malgré les défauts de leur éducation militaire, malgré les vices des institutions dont ils sont restés les représentans, ont fait avec courage leur devoir sur les champs de bataille et ont servi avec honneur et fidélité pendant la paix. Il faut les saluer et leur rendre hommage. Mais si l'intérêt de l'armée prime toute autre considération, il faut les remplacer, — et les remplacer au plus tôt, — dans leurs commandemens actifs.

Cela est dur, pénible. Avec quelques précautions qu'on y procède, de quelques compensations qu'on l'accompagne, quelques pensions de retraite qu'on leur assure, quelques situations civiles qu'on leur réserve par une loi *qu'il faudra appliquer à la lettre*, le sacrifice de ces vieux soldats sera cruel... Mais quoi! le pays tout entier n'a-t-il pas fait depuis vingt ans d'autres sacrifices à l'armée? Ne lui a-t-il pas donné depuis vingt ans des milliards et des milliards, ses épargnes, ses économies? Ne lui donne-t-il pas la chair de sa chair, toute sa jeunesse? N'est-il pas prêt, au moindre signe du ministre de la guerre, à lui donner encore plus, toujours plus? A la moindre menace qui touchera l'indépendance nationale, n'est-il pas prêt à mettre sur pied un million d'hommes? Et il ne se plaint pas, et, depuis vingt ans, pas un murmure ne s'est fait entendre: dès que la question de l'armée a été mise en jeu, la trêve s'est faite entre les partis et toutes les passions se sont tues. Et quand un pays a fait ces sacrifices, quand il est prêt à en faire tant d'autres, on hésiterait à demander celui de quelques vieux officiers fatigués, sacrifice qui coûtera à peine quelques centaines de mille francs, et qui, s'il ne se fait pas à temps, pourrait rendre tous les autres inutiles et superflus!

Je répète qu'il serait inique de ne pas professer pour le caractère, pour les vertus de ces vieux officiers le plus profond respect: mais sont-ils en état de faire campagne? Voyez-les, suivez-les. Hé! sans doute, ils luttent avec courage contre la maladie, l'obésité, la fatigue. Mais ils ont beau lutter, la nature implacable triomphe de la dernière révolte de leur volonté. Ils tiennent encore debout, mais ils commandent à peine. Ils n'ont gardé des vieilles méthodes que la routine et ils ne soupçonnent pas les nouvelles. Ils voudraient; ils ne peuvent pas. J'entends que la force même des choses les éliminerait pendant la première quinzaine de la guerre; mais à quel prix? Au prix de quelles hécatombes inutiles? Au prix de quelles fautes dont les conséquences pourraient entraîner la défaite dans une lutte où il ne s'agira plus, cette fois, de la préséance de la France, mais de sa vie même, lutte qu'il ne faudra entreprendre qu'avec la volonté arrêtée de ne la terminer que sur le Rhin ou sur la dernière crête française des Pyrénées?

Ces vétérans, dont les deux tiers sont des invalides, est-ce cette chance terrible qu'on attend pour les éliminer, alors qu'il sera trop tard, alors que leurs remplaçans, investis de leur succession du jour au lendemain, dans les plus terribles circonstances, n'auront pas eu le temps de prendre connaissance de l'instrument terrible et délicat qu'ils seront appelés à manier? Le bon sens le plus élémentaire ne prescrit-il pas, au contraire, de procéder à cette élimination à l'heure précise où elle peut se faire avec honneur

pour tous, sans danger pour qui que ce soit, avec tous les ménagemens et toutes les précautions nécessaires?

S'agit-il d'introduire en France la fameuse *Lettre Bleue* du roi de Prusse, la lettre qui avise l'officier fatigué ou incapable que l'empereur-roi le remercie de ses services et l'appelle à exercer son dévoûment dans des fonctions civiles? Je crois que, dans un pays de démocratie, où les passions étaient hier encore si ardentes, la *Lettre Bleue* serait toujours suspecte et que « l'odieuse politique » passerait pour l'avoir dictée, alors même qu'elle y serait le plus étrangère. Il ne s'agit donc que d'abaisser pour les généraux de brigade, comme pour les généraux de division, la limite d'âge, de la rendre *facultative* à partir de cinquante-huit ans, ou, mieux encore, de cinquante-six ans pour les uns et les autres, tout en réservant au ministre de la guerre de conserver jusqu'à la limite actuelle les officiers qui auraient gardé une âme jeune dans un corps robuste et fort. Mais cette mesure-là est indispensable. Prenez-la, faites des généraux de vos jeunes colonels, des colonels de vos jeunes commandans qui sortent de l'école de guerre, qui ont reçu l'empreinte des enseignemens nouveaux, qui joignent à la vigueur physique la fraîcheur intellectuelle et une instruction solide. Vous aurez ce jour-là, avec une armée déjà incomparable, des chefs vraiment dignes d'elle pour la conduire. Hésitez, reculez encore, par je ne sais quelle sensiblerie ou camaraderie coupable, devant cette mesure dont la nécessité est évidente, devant ce rajeunissement qui s'impose, et vous perdrez vingt-cinq chances de victoire sur cent.

Et ce n'est pas seulement que le vieux commandement soit mauvais en lui-même, parce que ceux qui l'exercent sont fatigués, usés, routiniers ou mal instruits. Mais il répand le découragement tout autour de lui, et l'arbre tout entier souffre de ce bois mort que vous n'abattez point, qui empêche la jeune sève de pousser et d'étendre ses branches. Ce vieillissement du haut commandement affaiblit le présent et décourage l'avenir. Beaucoup parmi les jeunes, — parmi les plus forts et les plus capables, — condamnés à végéter sans issue dans les bas grades, perdent espoir, s'écœurent, quittent l'armée. Qui n'a été à même, depuis plusieurs années, de constater avec angoisse le nombre croissant des démissions dans notre corps d'officiers? Or, ces démissions n'ont qu'une cause : l'obstacle sénile qui empêche, arrête et brise l'avancement des jeunes, qui « bouche » l'avenir. Ceux qui rendent à l'armée le moins de services empêchent ceux qui pourraient la servir avec le plus de profit d'arriver. Étant données et la force des habitudes qu'ils ont prises, et la faiblesse de l'instruction qu'ils ont reçue, ils sont incapables de se transformer : réformez-les.

Pourquoi la jeunesse ou, tout au moins, la forte santé de l'âge mûr est-elle indispensable au général? On l'a dit cent fois : Parce que la fraîcheur de l'intelligence correspond d'ordinaire à la vigueur d'un corps qui devra être infatigable dans les batailles de quatre jours, dans les effroyables campagnes qui seront celles de l'avenir; parce que la jeunesse du cœur exclut les haines, les jalousies, les rancunes que la vieillesse a accumulées; parce que la nature le veut ainsi. Prenez l'histoire tout entière : d'un bout à l'autre, à de rares exceptions qui s'expliquent, tous les grands vainqueurs sont jeunes, — depuis Alexandre jusqu'à Scipion, depuis Gaston de Foix jusqu'au prince de Condé. Avez-vous recherché l'âge des généraux de la révolution et de l'empire dont la fortune, quelque éclatante qu'elle fût, n'a cependant point dépassé le mérite? Hoche meurt à vingt-neuf ans, Joubert à trente, Marceau à vingt-sept, Desaix à trente-deux. Moreau a trente-trois ans à Heidenheim, à la tête de l'armée de Rhin et Moselle, et trente-sept ans à Hohenlinden. Augereau est général à trente-sept ans; Masséna à trente-cinq, Brune et Ney à trente-deux, Jourdan, Mortier et Victor à trente et un, Soult, Gouvion Saint-Cyr, Bessières et Macdonald à trente, Bernadotte et Lassalle à vingt-neuf, Lannes à vingt-huit, Murat à vingt-six, Davout à vingt-cinq, Marmont et Napoléon à vingt-quatre. Combien sont généraux aujourd'hui avant cinquante-deux ans, l'âge où meurt Napoléon? L'être à quarante-quatre ans, l'âge où Murat tomba sous les balles napolitaines, à quarante-six ans, l'âge où le maréchal Ney est fusillé par la restauration, c'est une fortune inespérée et qui paraît scandaleuse. Ils étaient jeunes : la Victoire qui, elle aussi, est femme, les aima. Et si vous regardez maintenant de l'autre côté des Vosges, quel a été le premier acte de l'empereur Guillaume à son avènement? Il a éliminé impitoyablement quarante généraux fatigués, et l'âge moyen de ses généraux est aujourd'hui de quarante-huit ans. Les capitaines allemands sont vieux; mais le rajeunissement commence au grade de colonel. En six ans, en dix ans, un officier intelligent de capitaine passe général. Il faut vingt ans, vingt-cinq ans, trente ans en France. Aux généraux allemands de quarante à cinquante ans, comptez le nombre de vieillards que vous opposeriez demain, si vous n'avez pas le courage de porter d'abord la cognée dans la loi de 1839?

Comptez et pesez votre responsabilité...

III.

Il reste maintenant à examiner quel a été, pendant les manœuvres de l'Est, l'emploi des différentes armes, ce que le commande-

ment a demandé aux différens services et ce qu'il en a obtenu pour l'exécution tactique.

D'abord, *la matière première*, la troupe : le soldat est admirable. Fantassin ou cavalier, artilleur ou soldat du génie, chasseur à pied ou pontonnier, l'homme n'a été nulle part inférieur à la rude tâche qui lui était assignée. Assurément, selon les qualités et les défauts du commandant, les différentes armes ont obtenu un succès inégal, et, dans les différentes armes, les différentes unités. Si la matière première est partout également bonne, forte, résistante et solide, elle gagne évidemment, et non pas seulement en apparence, mais en réalité, selon que le commandement s'exerce avec plus d'autorité, de méthode et de logique. La division d'infanterie de Nancy, par exemple, n'est point composée d'élémens originellement supérieurs à ceux de telle autre division ou de telle autre brigade. Mais elle a un chef jeune, plein d'entrain, de résolution et de belle humeur; elle sent sur elle la surveillance constante du chef éminent du 6e corps; elle sait qu'elle occupe à la frontière un poste d'honneur, et, sous toutes ces actions combinées, exercée et stimulée sans cesse, elle a développé au plus haut degré ses qualités natives. Entre toutes, on distinguait partout la division de Nancy. La constatation importante, dans l'espèce, n'est point cependant celle de l'existence de ces corps d'élite : c'est celle que l'ensemble même est excellent.

Ah! les braves, les admirables soldats que les nôtres! Et quel démenti ils ont infligé aux docteurs qui prophétisaient que le service de cinq ans, et plus tard celui de trois ans, ne donneraient jamais que des troupeaux d'hommes sans résistance contre la fatigue, maladroits au maniement des armes, incapables de discipline! Avez-vous suivi sur la carte la longueur des routes que les régimens de quatre corps d'armée ont faites pour se rendre sur le terrain des manœuvres et sur les divers champs de bataille où les appelait le savant et touffu programme du général de Miribel? Jamais, en temps de guerre, on ne demanderait en si peu de jours pareil effort aux soldats des différentes armes. Et, certes, je ne dirai point que les troupes des armées de l'Est et de l'Ouest ont accompli cet immense travail en se jouant; mais tous, quels qu'ils fussent, soldats de deux ans et réservistes, — ceux-ci redevenus tout de suite l'élite de leurs compagnies, — ils l'ont accompli sans plainte et sans murmure, sans une heure de retard sur le champ de combat ou au cantonnement, sans une minute de désordre ou de simple laisser-aller. Il fallait voir nos escadrons de cavalerie, — quand on réussissait à les voir, — charger avec une impétuosité d'autant plus ardente qu'elle avait été plus longtemps

contenue, maîtres absolus de leurs chevaux, dont ils jouaient avec autant de souplesse et d'aisance que les plus fameux régimens de cosaques ou de hulans. Il fallait voir nos batteries d'artillerie se déployer, pour le combat, d'un seul élan, sans une hésitation, image superbe de la hardiesse au service de la science. Et il fallait les voir, nos petits fantassins, au passage des moindres villages, après les plus dures étapes, se redresser fièrement dans leurs uniformes usés et poussiéreux, portant allégrement le fusil et le sac, cadençant le pas aux gais refrains des clairons et à l'appel martial des tambours, avec la belle fierté de montrer en eux la force et la discipline de toute l'armée.

Si nos soldats des différentes armes ont été *en* et *par* eux-mêmes presque irréprochables, si la préparation tactique a été assurée partout, dans les plus petites unités comme dans les régimens, par l'intelligence pratique des officiers subalternes, — par ceux de la cavalerie comme par ceux de l'artillerie et de l'infanterie, — des erreurs assez nombreuses et même des fautes ont été commises dans l'emploi de ces armes. Les manœuvres ont fourni, à cet égard encore, des enseignemens infiniment précieux, à condition que, les ayant recueillis, le ministère de la guerre ait la résolution ferme et le courage, qui sera souvent pénible, d'en profiter. Ces erreurs et ces fautes, les attachés militaires étrangers, ceux-là surtout qui cachent sous le casque d'acier des yeux de lynx, les ont vues et parfois mieux que nous-mêmes. Et ils sauront comme nous si le mal reçoit ou non le remède qu'il comporte.

Deux erreurs principales ont pu être signalées dans l'emploi de l'infanterie. Dans les marches, sur les routes et à travers champs, les différens états-majors n'ont pas encore rompu avec la vieille habitude qui consiste à faire « garder leurs distances » aux différens échelons d'une colonne; il n'est notoirement rien de tel que cette routine pour fatiguer inutilement les troupes et amener des à-coups; chacun des échelons doit marcher à son pas et à son heure. Dans les batailles, l'infanterie a conservé, d'autre part, une fâcheuse tendance à ne pas marquer les phases du combat. Comme Guzman, elle ne connaît pas d'obstacle, ce qui est fort joli en manœuvres, mais ce qui ne le serait point, malgré toute la bravoure et toute la hardiesse du monde, en temps de guerre. D'une manière générale, les corps d'armée prenaient à peine le temps de se déployer, et leurs dernières troupes marchaient sans s'arrêter, du point de départ au couronnement des positions ennemies. Or, rien de plus contraire à la réalité que cette belle manœuvre de parade. S'il est admis, en effet, que la masse de combat d'une armée et ses réserves auront souvent à marcher en formation de rassemblement, il n'en va pas

de même de ses troupes de première ligne, qui se trouveront le plus souvent sur des routes protégées par des avant-gardes dont la mission propre est d'attirer ou de maintenir l'ennemi. Pendant que l'ensemble du gros des colonnes attaque partout et cherche à forcer l'ennemi à engager ses réserves, la masse de combat guette l'endroit décisif afin de s'y porter. Il y a là, en avant et en arrière de la ligne de bataille, une double escrime qu'il est absolument nécessaire de figurer pour marquer le combat et qui, le plus souvent, n'a pas été figurée. A observer encore que la précipitation avec laquelle se poursuivait le combat d'infanterie n'a point permis d'étudier suffisamment l'emploi des feux.

L'emploi de la cavalerie aux manœuvres de l'Est appelle malheureusement des critiques d'une autre sévérité. Il faut avoir le courage de dire les choses telles qu'elles sont : la cavalerie a été aux manœuvres comme si elle n'existait pas ; elle n'a pas cessé d'être conduite comme si elle avait été de l'infanterie montée, selon l'expression anglaise, et un critique autorisé a pu écrire, paraphrasant le mot fameux : « La cavalerie sera indépendante *ou* inutile, » que la cavalerie avait été aux manœuvres « indépendante *et* inutile à la fois. »

La cavalerie est-elle en elle-même inférieure à nos autres armes? Porter sur elle un pareil jugement serait commettre une véritable injustice. Prise en elle-même, la cavalerie est excellente, elle possède des règlemens admirables, et ses officiers (la plupart de ses colonels, presque tous ses généraux de brigade) ne le cèdent à personne pour le dévouement, l'activité physique et l'intelligence. Non-seulement elle a été préparée à la guerre avec autant de souci et d'ardeur que toutes les autres armes, mais elle a encore, au plus haut degré, le sentiment exact et la connaissance raisonnée de sa mission. Elle a l'intelligence, elle a le cœur, elle a la force, et il n'est rien, — témoin les manœuvres de Châlons, cette année même, — qu'on ne puisse lui demander. Seulement, hélas! s'il est vrai qu'il n'est rien qu'on ne puisse lui demander, il n'est pas moins vrai qu'on ne lui a rien demandé d'un bout à l'autre des manœuvres de l'Est, et cela malgré les instructions précises et formelles de l'ordre préparatoire de ces manœuvres.

La *reconnaissance* est la première partie, et peut-être la plus essentielle, de la mission propre de la cavalerie. Et, sans doute, le peu de distance qui a constamment séparé les deux armées ne permettait guère de faire en grand le service d'exploration : l'heure et le lieu exacts des rencontres étaient partout prévus, et il eût fallu plus d'initiative officielle aux chefs des cavaleries opposées pour leur permettre, même dans ces circonstances défavorables, d'élargir comme il eût fallu leurs sphères d'action. Mais quoi! même dans l'arène restreinte qui leur était laissée, les cavaleries opposées

avaient encore quelque chose à explorer et à reconnaître : qu'ont-elles exploré? quel genre de renseignemens ont-elles apporté? Elles n'ont reconnu le plus souvent que des positions inutiles, et, faute d'une théorie précise sur la nature des renseignemens nécessaires, n'ont fourni que des renseignemens surannés. Tous ces beaux escadrons, rongeant leur frein, n'ont fait ainsi qu'épuiser leurs chevaux dans des marches inutiles sur les ailes des armées, *le plus souvent au pas*, — tel régiment a fait au pas près de 60 kilomètres, — si bien qu'à la fin des manœuvres un bon tiers des chevaux était sur le flanc sans que ce sacrifice ait été compensé par un *rendement* appréciable. Sur la tactique préparatoire du combat, je cite encore, parce que je ne saurais mieux dire, la critique autorisée du rédacteur de *la Revue de cavalerie :* « Dans le langage militaire actuel, on dit couramment *le duel des deux cavaleries* pour désigner la première et inévitable rencontre des nombreux escadrons jetés en avant du front des armées, et cette expression est très heureuse en ce qu'elle fait image. On voit les deux adversaires s'observer d'abord, puis se tâter, puis bientôt essayer de se tromper par une suite de feintes, enfin se fendre pour tout de bon et à fond et alors engager le fer avec la rapidité de l'éclair. Or rien de pareil ne s'est produit sur le terrain des opérations. De part et d'autre, on s'est avancé lourdement, en tâtonnant, en hésitant presque à chaque pas, à la recherche non de l'ennemi, mais de *positions* successives, — un non-sens et même un contresens pour la cavalerie, — auxquelles on restait *cramponné* jusqu'à la dernière extrémité. » Aucune idée, aucune tentative de manœuvre; pas un *raid* digne de ce nom. Plus d'une fois l'infanterie s'est trouvée en face de l'ennemi sans que la cavalerie en ait même signalé l'approche.

Les commandans de la cavalerie « indépendante » ont-ils mieux compris leur rôle *pendant* et *après* la bataille? Voici les faits qui ont été constatés par toute l'armée : pendant la bataille, les escadrons arrivaient d'ordinaire trop tard, parce qu'ils avaient commencé par se promener, d'ordinaire au pas, à des distances énormes, cherchant inutilement à dévorer un ennemi qui était depuis longtemps engagé. Certes, quand ils finissaient par arriver sur le champ de bataille et quand ils n'étaient pas complètement épuisés, ils chargeaient alors avec une fougue superbe, dans un ordre magnifique, vagues vivantes qui avançaient avec une irrésistible puissance. Mais la charge était à peine terminée que les régimens tournaient bride pour retourner *lentement* à leurs cantonnemens, et on ne les revoyait plus de la journée.

Ils n'ont fait que *charger* et n'étaient déjà plus.

A Margerie-Haucourt, la cavalerie s'est contentée de charger, vers neuf heures du matin, les escadrons du général Colbert, et quand le 5e corps s'est avancé pour prendre l'ennemi en flanc, les divisions indépendantes ne lui ont prêté aucun appui : personne au monde ne savait plus où elles étaient. A la bataille de Lignol-Colombey, aussitôt après le premier choc, la 1re division avait pareillement disparu, laissant les 5e et 6e corps complètement à découvert, c'est-à-dire à la merci de toutes les entreprises que la 5e division de cavalerie ennemie pouvait tenter sur eux, et dont l'idée, d'ailleurs, ne lui est même pas venue. Quel est cependant le rôle propre de la cavalerie après le combat ? N'est-il pas, dans toutes les théories, de former le rideau derrière lequel les autres troupes effectueront leurs mouvemens avec une sécurité relative? Alors même qu'il n'y a point poursuite, le rôle *actif* de la cavalerie, qui doit commencer bien avant l'entrée en scène de tous les autres corps, ne doit-il pas continuer jusqu'à la dernière lueur du jour? Avant le combat, la cavalerie est *l'œil* de l'armée; *l'œil* n'a rien vu parce qu'il n'a point regardé. Après le combat, la cavalerie est le *rideau* de l'armée: *le rideau* n'a rien protégé, parce qu'il n'a même pas été tiré.

Que les fautes tactiques de la cavalerie apparaissent toujours sous une lumière plus crue que celles des autres armes, c'est une fatalité inhérente à son rôle même, mais qui n'excuse point ces fautes. Une division de cavalerie, au contraire d'une division d'infanterie, est, en effet, un tout qui reste toujours *un*, qui ne se disperse pas, qui ne saurait agir par pièces et morceaux: c'est le *bloc* par excellence, un boulet humain qui ne peut recevoir son impulsion que du général qui la commande et qui doit la lancer en avant. Les régimens qui composent la division ont beau être les plus fiers et les plus hardis du monde; le tout ne vaut que par celui qui les emploie et si celui-là ne sait pas s'en servir, vos six beaux régimens sont perdus, annihilés; leurs officiers auraient mieux fait de rester au quartier et leurs chevaux dans les écuries.

Pour que la cavalerie française soit ce qu'elle doit être, ce qu'elle fut avec Lassalle et Murat, ce qu'elle est en situation de redevenir du jour au lendemain, il lui faut des chefs. Le corps est admirable, c'est l'âme seule qui manque.

Les armes savantes et les services spéciaux n'appellent que peu d'observations et méritent les plus vifs éloges. La belle tenue et la mobilité de l'artillerie défient les plus difficiles critiques; un sens très judicieux a présidé d'ordinaire au choix de ses emplacemens. Il faut observer seulement qu'il n'y a pas entre les différens corps, sur une partie cependant essentielle de la tactique de

l'artillerie, unité de doctrine. Les uns, afin de procéder au début de chaque combat par écrasement, se constituent d'abord en grandes batteries qui offrent le triple avantage de l'unité de direction, de la supériorité du nombre et du réglage simultané. Les autres n'attendent pas qu'ils aient éteint les feux de l'artillerie ennemie pour s'attaquer à l'infanterie, se fractionner et suivre pas à pas les hasards de la lutte contre les troupes de ligne. Il serait cependant indispensable de fixer la doctrine dans l'un ou l'autre sens et, selon nous, dans le premier qui semble généralement admis aujourd'hui par les différentes armées européennes.

Le génie mérite une mention toute particulière. Ce corps, dont les officiers sont en si grand nombre des savans distingués, dont les soldats ne le cèdent à aucun autre pour la tenue, la discipline et le courage, est l'arme modeste par excellence. Les applaudissemens qui saluent les marches allègres de l'infanterie, les défilés brillans de l'artillerie, les charges impétueuses de la cavalerie, lui sont parcimonieusement marchandés, pour ne pas dire inconnus. Le génie a cependant la conscience de son utilité tous les jours croissante avec les progrès de la guerre moderne, et cette conscience suffit à sa vertu. Ç'a été une joie pour tous ceux qui ont le souci de la justice distributive que la large part qui a été faite aux services du génie par le général Saussier, dans son ordre général de Vitry-le-François : « Le génie s'est affirmé comme quatrième arme sur le champ de bataille. » Aucun hommage, venu de plus haut, n'a été plus mérité. L'organisation défensive des positions a été entendue avec une sagacité qui ne s'est presque jamais trouvée en défaut ; on pourrait observer tout au plus que quelques-uns de ces travaux avaient reçu encore trop de relief, qu'ils étaient encore trop visibles et qu'ils offraient ainsi à l'artillerie un but encore trop commode : pour que les fortifications passagères du génie donnent la protection efficace qu'on attend d'elles, c'est sur la crête, en arrière, et non en avant des ondulations qu'il faut les établir. Il conviendrait, d'ailleurs, de ne pas multiplier ces fortifications aux avant-postes afin de n'y pas concentrer, par une manœuvre presque inévitable, l'effort des troupes qui ne veulent pas abandonner leurs positions et attirent ainsi toutes les forces sur une ligne très étendue qui absorbe rapidement les réserves et fait échapper le combat à toute direction. On ne louera jamais assez, en revanche, la célérité avec laquelle, en quelques heures, les soldats du génie achevaient leurs travaux de campagne. L'organisation des moyens de communication n'a pas été moins remarquable : sur terre, sur l'eau et dans l'air, le génie n'a point, sans doute, révélé à ceux qui connaissent de longue date ce corps d'élite des

qualités nouvelles, mais pour la première fois peut-être, il a parlé haut à l'imagination du public.

La réparation des ponts de chemin de fer par les belligérans est l'une des opérations les plus délicates de la guerre, mais l'une de celles qui se présentent le plus souvent, dont l'importance est la plus grande, qui demandent à être conduites avec le plus de célérité. Dès que la circulation des voies ferrées se trouve interrompue par la rupture d'ouvrages d'art importans, le mouvement en avant des armées est paralysé : l'arrivée de ses subsistances, le transport de son matériel, subissent les plus dangereux retards. Dès lors, la nécessité de créer un matériel spécial en métal, au lieu des matériaux en bois, auxquels on se résignait naguère pour arriver à franchir rapidement, dans des limites de largeur donnée, une brèche quelconque. L'expérience faite pour le lancement du pont métallique de Matthaux avec les appareils du colonel Marcille a réussi à merveille. Le thème des manœuvres supposait que le pont de chemin de fer situé sur la ligne de Troyes-Briennes, à proximité de la station de Matthaux, avait été détruit le 5 septembre; le 11, à cinq heures du soir, tout était « rétabli, » et le 12, au matin, la première locomotive, filant à toute vitesse, passait sur le pont en tôle d'acier. Il avait fallu six jours pour faire ce que les Allemands, en 1870, avaient péniblement réussi en un grand mois.

L'établissement des ponts sur l'eau n'a pas été moins remarquable. Jusqu'à présent, les compagnies du génie n'avaient eu à compter pour ce genre d'opérations que sur les matériaux à trouver sur place, bateaux, arbres, poutres en planches. On en faisait, après quelque perte de temps, des chevalets rapides et des radeaux. Le génie a tenté cette année un essai qui devra sans doute être perfectionné, mais dont les résultats ont été déjà très satisfaisans. Chaque compagnie a été pourvue d'un haquet chargé de toutes les pièces nécessaires pour constituer deux travées légères de pont, permettant ainsi de franchir une brèche de 10 à 11 mètres. En réunissant le matériel de plusieurs compagnies, on peut d'ailleurs construire sans peine des ponts d'*avant-garde* plus importans. C'est ce qu'a fait, par exemple, dans la manœuvre du 4 septembre, le commandant du génie du 5e corps pour construire, près de Ragnicourt, un pont de 40 mètres sur lequel l'infanterie tout entière a défilé pendant que l'artillerie profitait d'un gué voisin. — Par un contresens fâcheux, le corps des pontonniers est encore rattaché à l'artillerie, qui ne devrait pourtant souhaiter que de s'alléger de tout ce qui n'est pas le canon.

Enfin, le service télégraphique et téléphonique, dont la préparation technique appartient en temps de paix au génie, n'a pas

donné de moins intéressans résultats. Les positions de bataille des états-majors ou leurs cantonnemens étaient à peine établis que des fils télégraphiques ou téléphoniques, posés tantôt sur le sol, tantôt sur les arbres des routes, les reliaient aussitôt avec une étonnante rapidité. C'était l'affaire à peine de quelques minutes d'un travail discret et silencieux. Les appareils téléphoniques sont particulièrement bien conçus : rien qu'une petite boîte avec un parleur, deux écouteurs et un appel-chien, puis le fil bi-métallique Charolois de 6 dixièmes de millimètre de diamètre, recouvert d'une pellicule de cuivre par étirage, sans gaine de coton, et dont la conductibilité est telle qu'il suffisait de le poser par terre, dans l'herbe, parfois de l'enterrer sans autres précautions. Une brigade a pu rester ainsi tout un jour en communication téléphonique constante avec ses flanqueurs. A noter, en ce qui concerne le service télégraphique dont l'importance est apparue au grand jour pendant les manœuvres de l'Est, qu'il recevrait une impulsion encore plus grande de la création, depuis si longtemps réclamée, d'un corps spécial de télégraphie militaire qui serait rattaché au génie.

La technique de l'aérostation militaire ne s'est pas moins perfectionnée depuis quelques années que celle de la télégraphie et de la téléphonie. Le parc aérostatique, qui a été successivement attaché à chacune des deux armées, était divisé en deux échelons. Le premier comprend les ballons, les voitures à tubes qui permettent de donner aux aérostats la mobilité même des troupes en marche, et un approvisionnement de gaz correspondant à trois gonflemens ; le second échelon constitue une petite usine volante destinée à fabriquer le gaz sur les derrières de l'armée, à le comprimer dans des réservoirs et à renouveler ainsi l'approvisionnement des munitions aréostatiques au fur et à mesure de leur consommation. L'opération du gonflement dure à peine de 15 à 20 minutes. Une fois le ballon gonflé et pourvu de sa nacelle, il est attaché au câble, enroulé sur le tambour de la voiture-treuil, qui permet de le traîner en tout lieu et à toutes les allures. D'ordinaire, la position choisie est la plus proche du général en chef, la voiture-treuil restant abritée derrière un pli de terrain, afin que l'ennemi n'ait d'autre point de repère qu'un point isolé dans l'espace. A la bataille de Colombey, le général de Galliflet a pu rester près de trois heures dans le ballon, suivant à la fois en face de lui le mouvement du 5[e] corps contre Lignol, et les opérations du 6[e] corps à Bois-Cornet, donnant par téléphone tous ses ordres que le télégraphe transmettait aussitôt aux états-majors des troupes engagées.

Les services annexes des postes et de la trésorerie ont fonc-

tionné avec beaucoup de régularité ; celui de la santé a fait l'expérience d'une baraque démontable en carton qui doit servir d'annexe mobile aux hôpitaux de campagne et qui paraît fort ingénieusement conçue.

Reste le service des chemins de fer. On a beaucoup vanté la rapidité et l'ordre avec lesquels la Compagnie de l'Est a procédé, dans les journées du 18 et du 19 septembre, aux transports de dislocation des armées, et il est certain que l'opération a été fort bien conduite. Embarquer, dans une période qui n'a pas excédé vingt heures, et transporter dans vingt directions différentes plus de 80,000 hommes, 2,000 chevaux et 100 voitures n'était pas chose aisée au moment où le voyage du président de la république amenait sur le réseau de l'Est plus de 100,000 voyageurs civils. Pendant qu'il fallait assurer à ceux-ci, du 16 au 20 septembre, près de soixante-dix trains supplémentaires en plus du service ordinaire, l'opération militaire réclamait à elle seule 4,000 voitures de wagons, 100 trains spéciaux de matériel vide et 88 trains de troupes. Cette énorme besogne a été exécutée cependant avec la plus grande ponctualité, sans un à-coup ; les embarquemens, répartis dans sept gares, se sont poursuivis avec une régularité mathématique et sans encombre ; la marche des trains militaires n'a souffert aucun retard et n'a été dérangée par aucun accident. L'ordre a été tel qu'il a été inutile de recourir à aucun des moyens de secours ou de réserve que la Compagnie de l'Est s'était ménagés pour parer aux éventualités. Mais, ceci dit et constaté au plus grand honneur de la Compagnie, il n'en demeure pas moins que l'expérience décisive des services militaires des chemins de fer n'a pas été mieux faite que celle de l'intendance elle-même.

La dislocation d'une ou de deux armées, alors même qu'elle a été préparée de longue date, reste une opération assurément fort compliquée ; mais la véritable opération de guerre, c'est celle de la mobilisation à brève échéance, presque subite, et c'est précisément l'expérience qui n'a point été tentée. On affirme et l'on peut croire qu'elle n'eût pas moins bien réussi que celle de la dislocation et qu'elle se serait même heurtée à de moindres difficultés pratiques. Il fallait la tenter cependant, et, tant qu'elle n'aura pas été essayée dans les conditions mêmes d'une déclaration de guerre éclatant comme un coup de foudre dans un ciel serein, le scepticisme restera le commencement de la sagesse.

IV.

Tels sont ou tels, du moins, nous ont apparu, non pas assurément dans leur détail, mais dans leurs grandes lignes, les ensei-

gnemens des manœuvres de l'Est, enseignemens doublement précieux par la constatation des progrès réalisés et surtout par l'indication claire et précise de ceux qui restent à opérer. Le haut commandement s'est à juste titre félicité et montré fier des premiers : qui voudrait douter qu'il ne sache pas tirer partie des seconds? Nous avons à la tête de l'armée un ministre de la guerre qui applique à l'administration de son département les ressources de la plus souple et de la plus ingénieuse intelligence, qui a trouvé dans le retour aux fonctions qu'il occupa, une première fois, pendant la défense nationale, aux côtés de Gambetta, l'emploi définitif des facultés puissantes d'organisation qu'il a reçues de la nature, que l'armée a adopté, qui départage, au nom de la suprématie du pouvoir civil, les ambitions rivales et qui a pu demander aux chambres, avec plus d'autorité et de puissance de persuasion que tout autre, les sacrifices nécessaires à la sécurité du pays. A côté de lui, généralissime désigné pour la guerre, le général Saussier est, dans toute la force des termes, selon une heureuse formule, « le chef respecté, admiré et vénéré de toute l'armée, » respecté pour son caractère, le plus droit et le plus simple, admiré pour la solidité d'une intelligence toujours en éveil, claire et nette, inaccessible aux émotions passagères, réfléchie et forte. Que dire qui n'ait été déjà dit de chefs d'armée qui s'appellent Galliffet et Davout, Billot, Berge et Thomassin, et dont les qualités, assurément inégales et diverses, constituent entre les mains du généralissime une force incomparable? Que dire encore du chef de l'état-major général, de ce général de Miribel dont la nomination valut à Gambetta tant d'odieuses et imbéciles accusations et à qui, pour rester digne des fonctions redoutables où il a été trop tardivement rappelé, je ne souhaiterais, à lui qui a été tant de fois et si indignement outragé, que de se méfier de réclames intéressées qui ne font illusion à personne et qui ne pourraient, depuis certaine expérience, que créer à nouveau contre lui un préjugé défavorable? Ce que nous avons seulement aperçu et que nous avons essayé de résumer dans ces quelques pages, ces patriotes et ces soldats l'ont vu en toute lumière, alors même, — alors surtout, — que leur œuvre propre était en cause ; qui les connaît ne supposera pas un instant qu'ils soient hommes à s'endormir sur les lauriers de la revue de Vitry.

La reconstitution de nos forces militaires restera, devant l'histoire, le grand titre d'honneur de ces vingt dernières années : aucun sacrifice n'a coûté au pays : il les a tous consentis sans murmure ; aucune dépense n'a arrêté les chambres : les partis politiques, dès que la défense nationale a paru en cause, ont tous, sans exception, — et pas un républicain ne contestera cet hommage

d'un républicain, — abdiqué leurs passions et leurs préférences ; forts du concours de quatre chefs d'État également patriotes, des ministres de la guerre qui se sont appelés Leflô, Cissey, Berthaut, Borel, Gresley, Farre, Billot, Lewal, Campenon, Logerot, Ferron, Freycinet, n'ont reculé devant aucune responsabilité; aucun effort n'a rebuté, sous l'aiguillon des inoubliables leçons de l'année terrible, des chefs de corps qui se sont appelés Chanzy, Ducrot, Clinchant, Henri d'Orléans, Février, pour ne parler que de ceux qui sont morts à la peine ou qui, ayant été des premiers parmi les semeurs, n'ont pas eu la joie de prendre part à la moisson ; depuis les officiers les plus éminens de l'École supérieure de guerre jusqu'au simple soldat, jusqu'au réserviste ou au territorial, toujours prêt à répondre à l'appel, l'armée nationale tout entière, la « nation armée » a donné tout ce qui lui était demandé. Mais cette reconstitution de nos forces, œuvre de la nation tout entière, si elle est faite pour inspirer à tous la confiance dans l'avenir, pour donner à tous le sentiment que le droit aura désormais la force à son service, cette reconstitution n'est pas achevée, et, en tout cas, elle n'est point parfaite. Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire, — et ce qui reste à faire doit être fait. Le destin, qui semble nous être redevenu favorable, nous accordera-t-il d'essayer d'abord dans une nouvelle expérience pacifique, d'ici deux ou trois ans, l'instrument dont l'expérience d'hier a indiqué les dernières défectuosités? L'avenir n'est à personne. Mais quel que soit l'inconnu de demain, quelque redoutable qu'il soit pour ceux-là surtout qui, prêts dès aujourd'hui à la guerre, ne feront jamais rien pour troubler la paix, le devoir reste le même. Nous avons su l'accomplir jusqu'ici, dans l'union patriotique de tous; nous saurons l'accomplir jusqu'au bout.

J. R.

MME ACKERMANN

D'APRÈS

DES LETTRES ET DES PAPIERS INÉDITS

I.

La femme dont le nom est en tête de ces pages a eu son jour de célébrité et presque de gloire. Elle en a dû les premiers rayons à ce grand explorateur dans le domaine des idées et des âmes qui s'appelait Caro. Il était coutumier de telles découvertes, et c'est lui qui l'a fait connaître, comme plus tard il devait faire connaître Amiel et Doudan. Ceux qui, à travers cette fin de siècle et ses préoccupations assez matérielles, ont conservé le culte de la poésie et le souci des questions philosophiques, ces rares là n'ont pas oublié l'article qu'au mois de mai 1874 M. Caro consacrait ici même à un petit volume de vers récemment paru qui avait pour titre : *Poésies philosophiques*, et pour auteur une femme dont personne n'avait jamais entendu prononcer le nom. Sainte-Beuve rapporte qu'au lendemain de la publication d'*Indiana*, tout le monde s'abordait dans la rue en échangeant ces mots : « Avez-vous lu *Indiana?* Lisez donc *Indiana*. » De même au lendemain de l'article en question, tout le monde (tout le monde, c'est-à-dire mille personnes à Paris) s'abordait en se disant : « Avez-vous lu les vers de Mme Ackermann? » Question bientôt suivie d'une autre : « Qui est donc Mme Ackermann? » On se demandait en effet avec curiosité de quels bords inconnus pouvait bien débarquer cette nouvelle Lélia, incrédule et insensible, dont les lamentations, pour être écrites dans une langue plus simple et cependant plus poétique, n'avaient pas moins de profondeur ni d'âpreté. Grande fut

la surprise quand on apprit que cette Lélia était tout simplement une assez vieille dame, veuve depuis longtemps d'un érudit alsacien, qui vivait bourgeoisement en province de ses modestes rentes, venait rarement à Paris et n'était guère visible qu'en petite robe noire aux cours du Collège de France. L'imagination ne trouvait pas son compte aux résultats de l'enquête, et comme la vieille dame était de mœurs simples et n'entendait rien à la réclame; comme d'ailleurs, depuis ses *Poésies philosophiques*, elle n'avait rien publié, sauf un petit volume de pensées peu fait pour ajouter à sa réputation, le bruit qui s'était élevé autour de son nom est tombé peu à peu. Elle est morte il y a quelques mois, presque obscurément. Son nom était à demi oublié, et beaucoup, dans la génération nouvelle, l'entendirent à cette occasion prononcer pour la première fois. Quelques articles rapides dans les journaux de la semaine sont, jusqu'à présent, tout ce qu'elle a obtenu.

Est-ce assez? Je ne le pense pas. Épars dans les œuvres de cette femme se trouvent peut-être quelques-uns des plus beaux vers du siècle. Sans doute la variété lui fait un peu défaut, et surtout le souffle est court. Aussi n'a-t-elle pas écrit une seule de ces pièces achevées qui se gravent dans la mémoire, comme *le Crucifix*, *la Tristesse d'Olympio*, ou *l'Espoir en Dieu;* mais quand elle est inspirée, on ne trouverait chez aucun de nos plus grands maîtres des vers plus pleins et plus sobres à la fois, d'une forme plus parfaite, d'un accent plus pathétique, d'une portée plus haute. Elle a peint, d'ailleurs, ce qu'aucun d'entre eux n'a jamais peint, c'est-à-dire les ravages que produisent dans une âme non pas l'amour et ses souffrances, non pas le doute et ses angoisses, mais l'incrédulité et ses révoltes. Toute sa poésie est là, et je ne sache pas que depuis Lucrèce la négation absolue se soit traduite en vers aussi hardis et aussi beaux. Le spectacle est triste, mais il a sa grandeur, et il est impossible de ne pas s'intéresser à la victime quand on la voit saignante, quand on la sent sincère. On ne s'étonnera donc pas que j'aie cédé à la tentation de profiter d'une communication qui m'a été libéralement faite (1) et de pénétrer, grâce à des documens inédits, dans la vie intime de celle qu'on pourrait appeler la Sapho de l'athéisme.

(1) M[me] Ackermann avait une sœur, M[me] Fabrègue, avec laquelle elle entretint toute sa vie des rapports affectueux. C'est au fils de M[me] Fabrègue, chef de division au ministère de la justice, que je dois la communication des lettres dont je me suis servi pour cette étude, ainsi que de quelques poésies inédites.

I.

Victorine Chuquet est née à Paris le 30 novembre 1813, de parens parisiens, mais d'origine picarde. Elle-même, dans une autobiographie courte et un peu sèche de ton, nous a donné sur son éducation quelques détails curieux. Elle fut élevée à la campagne, non loin de Montdidier. Son père s'était retiré de bonne heure des affaires. Bourgeois libre penseur, se piquant de belles-lettres et de philosophie, il prit plus de soins de l'éducation littéraire que de l'éducation morale de sa fille. Il la nourrissait de Molière, de Racine, de La Fontaine, et lui causait une grande joie en lui faisant cadeau d'un Corneille complet pour ses étrennes. Mais il ne lui donnait ni ne lui laissait donner par sa femme aucune instruction religieuse. Il s'en était bien passé, ce fier agréé au tribunal de commerce, qui ne jurait que par Voltaire, et qui était sans doute abonné au *Constitutionnel*. Le résultat de cette éducation, assez décousue, fut de faire de la jeune Victorine une enfant à la fois retardée et précoce, d'humeur triste et inégale. Sauvage et taciturne, elle avait horreur des divertissemens de son âge et ne se plaisait que seule au jardin, dans la société des moucherons, des fourmis, et surtout des cloportes. Elle se sentait autant de tendresse pour cette petite bête laide et craintive que d'éloignement pour les enfans de son âge. Sa mère, qui paraît dans ce singulier intérieur avoir représenté le bon sens, jugea sans doute que cette éducation à bâtons rompus n'était pas suffisante, et elle obtint, non sans peine, que Victorine fût mise dans une petite pension à Montdidier pour sa première communion. Ce fut là que la jeune fille reçut les premiers enseignemens de la foi; elle les adopta avec ardeur, sans que l'ombre d'un doute sur les vérités qu'on lui enseignait traversât son esprit. Elle devint par sa ferveur un objet d'édification pour ses petites compagnes et fit sa première communion avec exaltation. Si on l'eût laissée suivre sa pente d'alors, elle allait droit au couvent. Mais ce n'était pas ainsi que l'entendait l'ancien agréé. Pour réparer *les ravages* que la foi avait exercés sur l'âme de sa fille, il lui glissa dans les mains un Voltaire et lui laissa en outre toute liberté de lire les ouvrages philosophiques de la fin du siècle dernier. Il en résulta dans cette jeune tête un chaos et une confusion d'idées extraordinaire, entretenue par une avidité maladive de lectures et surexcitée par des velléités de composition poétique. La prudente mère s'effraya de nouveau; et, pour diriger ces instincts littéraires qu'il n'était plus possible de contenir, elle prit le parti de mettre sa fille à Paris dans une grande institution dirigée par la mère d'un jeune abbé. La chose réussit

mal à tous les points de vue. L'abbé entreprit de raffermir la foi de la jeune fille en lui communiquant ses cahiers de théologie ; mais les cahiers étaient sans doute mal rédigés, car il ne réussit, au contraire, qu'à l'ébranler davantage. « Le bon abbé, dit-elle, ignora toujours les résultats de sa théologie. Je me gardai bien de l'en instruire, il en aurait été trop malheureux. L'envie de croire ne me manquait pas pourtant. J'étais certainement, au fond, de nature religieuse, puisque j'eus plus tard des rechutes de mysticisme. Quant à la foi proprement dite, elle m'était à tout jamais devenue impossible. » « J'étais au fond de nature religieuse : » paroles dont il faut nous souvenir, car elles sont chez elle l'explication de bien des contradictions. Mais, pour le moment, les problèmes philosophiques qui devaient plus tard la troubler si fort ne la préoccupaient guère : elle était toute à la poésie. Elle ne se contentait pas de dévorer Shakspeare, Byron, Goethe, Schiller : elle rimait pour son propre compte, aux encouragemens de sa maîtresse de pension, qui avait mis sa classe entière au régime de l'alexandrin, et de son professeur, qui montrait ses vers à Victor Hugo. J'ai tenu entre mes mains un petit album où ont été recueillis par elle-même quelques-uns de ses chefs-d'œuvre de pensionnaire. L'inspiration en est généralement assez banale. *La Mort d'une jeune fille, A ma mère, les Adieux d'une religieuse à la France, Adieux de Jeanne d'Arc à son pays,* tels sont les titres des morceaux les plus importans. Il y en a deux, cependant, qui sont intéressans. L'un fut sans doute écrit par elle pendant une *rechute de mysticisme,* car il a pour titre : *Une autre vie.* Bien que la facture en soit assez faible, je citerai cependant ces trois strophes :

Triste enfant du néant que réclame la tombe,
L'homme en mourant rêve à de plus beaux jours.
Mais c'est en vain ; semblable à cette fleur qui tombe,
Il périt pour toujours !

Dans son orgueil ainsi parle l'impie,
Du flambeau de la foi repoussant la clarté.
Avec un rire amer il nie une autre vie,
Au seuil de l'éternité.

Mais moi que le Seigneur a couvert de son aile,
Dès mes plus jeunes ans, j'ai suivi ses chemins.
Il regarda d'en haut ma piété fidèle,
Et prit mon âme dans ses mains.

L'autre pièce, au contraire, écrite quand l'auteur avait dix-sept ans, et intitulée *l'Homme*, est une longue diatribe contre l'existence

humaine. L'inspiration n'en est pas absolument originale, et on y trouverait plus d'une réminiscence, mais certains accens ne manquent pas de vigueur :

Gémis, gémis, élu de la misère,
Sous la main du malheur ton front s'est incliné.
Pour souffrir, pour pleurer, pour passer sur la terre,
Dès tes premiers ans tu fus prédestiné.
. . . .
Près d'un être adoré tu sus doubler ta vie ;
Dans ses bras tu gémis, tu chantes tour à tour.
Mais les vents ont brisé cette tige chérie
Qui portait ton amour.
. . . .
Sous le poids de tes maux ton corps usé succombe,
Et goûtant de la mort le calme avant-coureur,
Tu vas dormir enfin du sommeil de la tombe.
Réjouis-toi, vieillard, c'est ton premier bonheur.

Victorine Chuquet sortit de pension à dix-sept ans. Sa pauvre mère, qui désirait tant que sa fille fût *comme tout le monde,* dut être singulièrement déçue des résultats qu'avait produits l'éducation du pensionnat. De guerre lasse, elle la laissa vivre à sa guise, c'est-à-dire enfermée dans sa chambre avec des livres. La jeune fille en profita pour se remettre à la poésie. Les quelques pièces de vers datées de cette époque qu'elle-même a jugées dignes d'être insérées dans son recueil de *Premières poésies,* sont d'un tour et d'un ton très différens de celles qui devaient faire plus tard sa réputation. L'inspiration en est mélancolique, mais de cette mélancolie du jeune âge qui se plaint de la vie avant de la connaître et qui ploie sous le fardeau avant de l'avoir porté. Elle commence par dire fièrement que ses pleurs sont à elle. Nul au monde ne les a comptés ni reçus. L'être qui souffre n'est compris de personne. Aussi brisera-t-elle sa lyre ; car, à dire ses maux, elle sentirait plus de douleur qu'à les porter. Mais ce sont là sermens de poète, qui valent les sermens d'amoureux, et elle ne va pas tarder à nous confier ses douleurs. Quand elle avait quinze ans, elle regardait au sein de la nuit voyager les étoiles, et elle se sentait entraînée vers la voûte céleste par un besoin de divine harmonie :

Tant il est vrai qu'ici cet autre astre immortel,
L'âme, gravite aussi vers un centre éternel.

Elle faisait des rêves d'amour et de noble mission. Mais aujourd'hui qu'elle a dix-neuf ans, elle sait tout, car elle a tout interrogé dans les choses de l'âme, l'amour d'abord, puis la gloire :

... Autre rêve enchanté,
Dans l'être d'un moment instinct d'éternité.

Aussi, sur terre, tout s'est-il empreint pour elle d'une amertume infinie. Alors, elle s'est tournée vers le Seigneur, en lui criant : « Prends-moi ! » car, par-dessus toute chose, elle a besoin d'un grand et saint espoir, où son âme

S'enferme et trouve enfin un terme à son tourment.

C'est encore là une rechute de mysticisme, mais la dernière malheureusement. Qui sait l'influence qu'aurait pu avoir sur cette nature inquiète, si, à ce moment, elle l'avait rencontré sur sa route, un de ces grands pasteurs d'âmes, comme l'église catholique n'a pas cessé d'en fournir depuis saint François de Sales et bien des siècles auparavant, jusqu'au père Lacordaire, et à tel prêtre de nos jours. Mais la jeune fille vivait seule avec elle-même, incertaine de son avenir et tourmentée du double désir de trouver quelque but digne de sa vie et quelque objet digne de son amour. A vrai dire, ces deux désirs se confondaient dans sa pensée ; car dans une petite pièce adressée aux femmes, ce qu'elle leur propose comme idéal, c'est la tâche austère du dévoûment à un époux, à un enfant, c'est d'être celle

Que l'homme à son secours incessamment appelle,
Sa joie et son espoir, son rayon sous les cieux,
Qu'il pressentait de l'âme et qu'il cherchait des yeux.

Ainsi cette philosophe, cette révoltée, fut à vingt ans femme, et très femme. L'ambitieux désir qui lui vint plus tard de jeter un cri, avant le naufrage final, et de laisser derrière elle un sillage, ne la tourmentait pas encore, et si elle félicitait une de ses amies de s'être enfermée dans l'art, et de contempler sur cette terre

Sous un de ses aspects l'éternelle beauté,

c'était après s'être écriée :

Que faire de la vie ? O notre âme immortelle,
Où jeter tes désirs et tes élans secrets ?
Tu voudrais posséder ; mais ici tout chancelle.
Tu veux aimer toujours. Mais la tombe est si près...

c'était parce qu'elle voyait dans cette idolâtrie de l'art le moyen le plus sûr de tromper

L'éternelle douleur et l'immense désir.

Cet immense désir qui la tourmentait, c'était tout simplement l'amour, et c'était de ne pas l'avoir encore rencontré qu'elle souffrait. Elle ne s'en cachait pas vis-à-vis d'elle-même, dans des vers datés de sa vingt-cinquième année, qui ne devaient voir le jour que bien plus tard. Elle était au moment de partir pour Berlin, où elle avait obtenu de sa mère la permission d'aller passer une année chez le directeur d'une institution modèle de jeunes filles. Voici les sentimens que ce départ lui inspirait :

Il est donc vrai ? Je garde en quittant la patrie,
O profonde douleur, un cœur indifférent.
Pas de regard aimé, pas d'image chérie,
Dont mon œil au départ se détache en pleurant.
. . . .
Pourtant Dieu m'est témoin, j'aurais voulu sur terre
Rassembler tout mon cœur autour d'un grand amour,
Joindre à quelque destin mon destin solitaire,
Me donner sans regrets, sans crainte, sans retour.
Aussi ne croyez pas qu'avec indifférence
Je contemple s'éteindre, au plus beau de mes jours,
Du bonheur d'ici-bas la riante espérance.
Bien que le cœur soit mort, on en souffre toujours.

Elle ne passait qu'un an à Berlin, et elle en revenait pour perdre sa mère. Son père était mort quelques années auparavant, et cette double perte la plongeait dans une solitude morale dont elle sentait vivement la tristesse : « Quand ma plus jeune sœur sera mariée, écrivait-elle à une amie, je tomberai tout entière dans une sorte d'existence sans but, sans intérêt, dénuée de tout ce qui fait que la vie est quelque chose, quelque chose de bon, ou plus souvent de mauvais, mais enfin, quelque chose. J'ai beau retourner mon avenir dans tous les sens, l'envisager sous toutes ses faces, je ne lui ai pas encore découvert un côté tolérable. — Qu'en ferai-je? le ramènerai-je à Paris? Je n'en crois rien. Le laisserai-je tranquillement s'éteindre et se perdre ici? C'est triste, mais c'est encore ce qui va le moins mal à mon goût de repos et d'oubli. »

Cependant la vigueur de l'esprit reprenait le dessus. Elle finissait par s'accommoder « de son régime quasi cellulaire » à la campagne, et elle écrivait à son amie qu'elle avait des livres pour une année. Mais le cœur souffrait toujours, et lorsqu'elle datait de Port-Royal des Champs une petite pièce intitulée *Renoncement*, qu'elle terminait par ces deux vers :

Après tout, si l'amour n'est qu'erreur et souffrance,
Un cœur peut être fier de n'avoir point aimé,

le renoncement n'était pas aussi complet qu'elle le croyait et elle ne pouvait s'empêcher de rêver encore

Le choix irrévocable et l'éternel amour.

Ce rêve allait bientôt se réaliser, hélas ! pour bien peu de temps.

Son premier séjour à Berlin lui avait laissé de trop vifs souvenirs pour qu'elle ne fût pas tentée de rompre la monotonie de sa vie nouvelle, en y retournant. Berlin n'était pas, à cette époque, la cité populeuse, remuante et sillonnée de chemins de fer, le grand centre financier et politique qu'elle est devenue aujourd'hui. C'était au contraire une ville paisible et pauvre, où les questions littéraires et philosophiques passionnaient seules les esprits. Schelling, Humboldt, Varnhagen, Jean Muller, s'y trouvaient réunis, et un grand mouvement d'idées s'agitait autour d'eux. Victorine y passa encore deux ans, dans ce même intérieur des Schubart où elle avait été déjà accueillie, s'adonnant à l'étude des langues mortes ou vivantes, et corrigeant par de solides études les abstractions nuageuses de la philosophie allemande dont elle se nourrissait. Elle allait cependant quitter Berlin, malgré la résistance des Schubart, qui voulaient la retenir. Dans une lettre à sa sœur, elle parle des regrets qu'elle laissait derrière elle, et elle termine sa lettre en disant : « Mon Français s'est retiré du monde, afin de se livrer tout entier au seul plaisir qu'il prétend avoir eu depuis quatre ans qu'il *se périt* ici. Ces dames sont effrayées en pensant au vide que je vais lui laisser. » Tout était prêt cependant pour son départ, mais il était réservé à son Français de changer tous ses plans.

Ce Français s'appelait Paul Ackermann. Il était Alsacien et protestant, au moins d'origine. Il avait même été destiné par ses parens au ministère ecclésiastique. Mais le rationalisme avait chez lui détruit la foi, et il s'était interrompu au cours de ses études théologiques. De cette première et austère éducation il avait gardé une grande rigidité de doctrine morale, et une grande pureté de mœurs. Il avait cessé d'être chrétien, mais il était demeuré puritain. Seulement il avait remplacé la théologie par l'érudition. Venu à Berlin avec des lettres de recommandation de Cuvier, d'Eichhoff, de Burnouf, pour préparer la publication des œuvres françaises de Frédéric II, il était attelé depuis deux ans à cette besogne assez ardue, lorsqu'il rencontra celle qui devait être un jour sa femme. Il ne tarda pas à s'éprendre pour elle d'une passion profonde, qu'il n'osa cependant pas lui déclarer. Pendant huit mois, il l'avait vue tous les jours, sans lui dire un mot de ses sentimens. Il la laissa fixer le jour où elle devait partir sans oser lui faire connaître ses sentimens, mais à mesure que le jour fixé approchait, ses

forces l'abandonnaient et ses amis commencèrent à craindre pour sa vie. « Déjà, écrivait-elle à sa sœur, la voix publique m'accusait de sa mort prochaine. J'en étais pourtant parfaitement innocente, et il a fallu qu'on me fît voir à quel point j'étais aveugle ; des amis communs se sont mis entre nous deux, car, pour son compte, il m'a dit qu'il serait plutôt mort que de me dire un mot. » Mais elle se sentit d'abord plus effrayée que séduite par cette recherche. Elle avait dépassé la trentaine et, jugeant impossible à réaliser l'idéal d'union conjugale qu'elle avait toujours eu dans l'esprit, elle avait pris son parti de vivre et de mourir fille. M. Ackermann lui inspirait beaucoup d'estime et d'amitié ; elle était touchée de son amour; mais elle ne ressentait pour lui aucun entraînement. « J'aimerais mille fois mieux, écrivait-elle encore à sa sœur, être l'objet d'une haine invétérée, que celui d'une pareille affection. M. Ackermann est jeune, très bien de sa personne. Sans être beau garçon, il a fait ici des passions à cause d'une fort belle chevelure, de beaux yeux et surtout d'un certain air passionné qui plaît partout aux femmes. Il a une bonne position, de l'avenir ; sa vie passée est connue, sa conduite est exemplaire ; c'est un être d'une haute moralité. Eh bien, je voudrais avoir quelque amie à qui le céder, car j'ai moins que jamais envie de me marier. Je ne sais quel diable d'idée il a eu de s'attacher ainsi à moi. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a été pris, ni par la jeunesse, ni par la beauté. On prétend que ce sont les femmes laides qui font les plus grandes passions. En voici la preuve. Malheureusement, je n'ai que de l'estime et de l'amitié, pour répondre à un pareil amour. » Peu s'en fallut même que sous main elle ne sollicitât son grand-père sinon de refuser, du moins d'ajourner son consentement, afin qu'elle eût un prétexte pour revenir en France. Elle finit cependant par triompher de ses hésitations, et le mariage fut conclu au mois de novembre 1843.

« Avec mes exigences morales excessives (a-t-elle écrit bien des années après), et mon esprit à la fois austère et exclusif, le mariage ne pouvait être pour moi que détestable ou exquis. Il fut exquis. » Et ce n'est pas là l'exaltation après coup et l'illusion volontaire d'une femme qui s'éprend du souvenir plus fortement qu'elle ne s'est éprise de l'être lui-même. Six semaines après son mariage, elle écrivait à une ancienne amie de sa mère, et dans cette lettre elle parlait de M. Ackermann d'un tout autre ton qu'au moment de leurs fiançailles. « Vous croyez sans doute, écrivait-elle, que mon mari est un Allemand. Non, madame, c'est un Français et des plus charmans. Je ne parle pas de l'extérieur, quoiqu'il soit pas mal, mais de son caractère qui est parfait, et de son esprit qui est très distingué. C'est un être à la fois doux et énergique, mais surtout affectueux

et d'une haute moralité. En vous parlant ainsi, vous penserez peut-être qu'il y a un peu de partialité dans mon fait, mais mon jugement n'est heureusement que celui de toutes les personnes qui ont connu Paul Ackermann... Nous travaillons ensemble, et je vous assure que c'est une douce chose de vivre d'une vie si commune et dans un accord de pensées si parfait. Nous commençons à ne plus guère nous distinguer l'un de l'autre; il y a confusion à la limite, et je suis forcée d'avouer qu'il n'y a rien de meilleur au monde que de vivre d'une union comme la nôtre. » Et trois ans après, dans une autre lettre à sa sœur : « Tu m'as fait rire avec ton... à propos de l'enchantement où je suis encore à l'égard de mon mari. Cela me paraît à moi tout naturel, puisqu'au lieu de changer en mal comme la plupart des maris, il est toujours de plus en plus aimable. Il est juste que je lui en sache gré, surtout puisque c'est une chose si rare. Je ne sais pas comment sont les autres; mais le mien est vraiment un homme étonnant. C'est une nature si douce, si raisonnable, si affectueuse, si énergique. Je m'étais promis de ne plus t'en parler; c'est toi qui m'as remise sur ce chapitre. »

M. Ackermann était un philologue. Il ne bornait pas son temps à la revision des œuvres de Frédéric II. Il préparait un grand dictionnaire historique de la langue française sur le plan de celui que nous devons à Littré. Sa femme l'aidait dans ses travaux. Elle dépouillait pour lui les vieux auteurs français, et leur demandait l'histoire et l'étymologie des mots. Quant à ses velléités poétiques, il n'en était plus question. Jamais elle n'osa même avouer à son mari qu'elle avait fait des vers avant son mariage. Il aurait trouvé cela inconvenant. « Mon mari, disait-elle plus tard, n'eût pas souffert que sa femme se décolletât, à plus forte raison lui eût-il défendu de publier des vers. Écrire, pour une femme, c'est se décolleter; seulement il est peut-être moins indécent de montrer ses épaules que son cœur. » Cette personnalité si vivace et si forte avait fait abnégation d'elle-même au profit d'un autre; et elle réalisait enfin ce beau rêve qu'avait caressé sa première jeunesse : le dévoûment dans l'amour. Ce bonheur si noble devait être de courte durée. Dès avant son mariage, M. Ackermann était atteint d'un mal qui ne pardonne guère, et dont la gravité avait échappé à sa loyauté, comme à l'inexpérience de la jeune fille. Il était phtisique. Le rude climat de Berlin avait encore aggravé son état, et le dénoûment fatal était proche. Quelques jours après cette lettre enchantée que j'ai citée tout à l'heure, Mme Ackermann en écrivait une autre à sa sœur, où elle lui annonçait, en proie à un trouble affreux, que son mari venait d'être pris d'une hémorragie qui avait duré quatre jours et qui le laissait sans

force et sans vie. « Prends part à ma douleur, lui disait-elle en terminant. Il ne peut pas y en avoir de plus grande. Je n'ose penser à la profondeur du mal qui m'attend. » A peine le malade eut-il repris un peu de forces, qu'elle l'arrachait à ce climat meurtrier et l'emmenait à petites journées dans les montagnes du Jura, dont on lui avait recommandé l'air pur et salubre. Mais rien ne pouvait empêcher le fatal dénoûment, et le 26 juillet 1846 elle écrivait à sa sœur :

« L'affreux malheur que j'appréhendais est arrivé, ma chère Caroline ; mon pauvre mari, mon excellent Paul, est mort ce matin entre six et sept heures. Quoique prévue, c'est pour moi une inexprimable douleur. Il était depuis deux mois très faible, mais son état n'avait plus empiré, lorsque jeudi dernier il fut pris d'une grande agitation. Effrayée, je ne voulus pas le laisser dans un village, loin des soins et des secours. Je fis retenir un logement à Montbéliard, et samedi matin une voiture de poste et son médecin vinrent le chercher pour le transporter à Montbéliard ; dès ce moment je vis au progrès du mal que c'était fini ; en effet, le lendemain, c'est-à-dire aujourd'hui, il s'est éteint sans douleur, sans avoir connu son état. Sa mère et sa tante ne l'ont pas quitté ; mais lui, entre elles, ne voyait que moi ; jusqu'au dernier moment il est resté le même, et lorsque la force lui manquait pour parler depuis un jour, et lui voyant remuer les lèvres, je lui demandai ce qu'il voulait, il retrouva tout d'un coup la voix, et me répondit très distinctement : Je veux t'embrasser, et il me tendit les bras autant que sa force le lui permettait. Ce furent là ses dernières paroles et la dernière manifestation de vie. »

Le bonheur avait été court : il avait duré moins de deux ans.

II.

Si j'ai, un peu trop longuement peut-être, insisté sur ce côté humain, sur cette vie de cœur de Mme Ackermann, si je me suis complu à citer parmi ses vers quelques-uns de ceux qui ne sont pas des meilleurs, c'est parce qu'on nous l'a fait jusqu'ici trop exclusivement apparaître sous l'aspect d'une prophétesse irritée, ayant toujours à la bouche le blasphème et la malédiction. J'ai tenu à montrer qu'elle était née femme, avec les instincts les plus touchans de son sexe, l'amour, le dévoûment, et que, s'il n'avait tenu qu'à elle, elle aurait trouvé la satisfaction de son idéal dans l'obscurité de la vie conjugale. Pour elle, suivant le mot célèbre de Mme de Staël, la gloire n'a été que le deuil éclatant du bonheur, et longtemps elle a porté le deuil sans connaître la consolation de l'éclat. « Les douleurs qu'on chante, a-t-elle dit avec vérité, sont des douleurs apaisées, »

et elle n'essaya point de chanter la sienne. Pendant plusieurs années elle vécut d'une vie errante et solitaire, changeant de lieux et de climats, suivant les saisons, allant de France en Angleterre, retournant d'Angleterre à Nice, mais fuyant les lieux qui avaient été autrefois témoins de son bonheur. Sous les grands sapins, au bord des lacs brumeux de l'Allemagne qu'elle avait tant aimés, elle craignait de voir l'ombre des jours heureux se lever comme un fantôme en larmes. « Comment pourrais-je, disait-elle dans les premiers vers qu'elle ait écrits quatre ans après son malheur :

Par les mêmes sentiers traîner ce cœur meurtri,
Seule où nous étions deux, triste où j'étais heureuse,
Pleurante où j'ai souri ?

Nice, où elle avait une sœur mariée, l'attirait de préférence. Cependant la pureté du ciel, la splendeur des montagnes neigeuses et le divin sourire du golfe attristaient son âme et faisaient monter les larmes à ses yeux. Le plaisir qu'elle goûtait à contempler la nature lui semblait comme une infidélité au souvenir du compagnon chéri que lui avait pris le tombeau :

Souvent je me reproche, ô soleil sans nuage,
Lorsqu'il ne te voit plus, de te trouver si beau.

Elle finit par se fixer sur cette côte où tant d'êtres qui étaient venus chercher la vie ont souvent trouvé la mort, et qui sait parfois consoler les douleurs dont elle a été témoin. Elle s'établit bien loin de Nice, dans une petite propriété achetée par elle au sommet d'une colline, d'où la vue s'étendait sur un vaste horizon de mer et de montagne. Ce fut là, loin des siens, dans une solitude presque absolue, que pour la première fois, depuis le grand naufrage où elle avait tout perdu, son pauvre cœur fatigué de ses larmes connut quelque apaisement, et qu'elle put :

... sous ce ciel que l'orange parfume
Et qui sourit toujours,
Rêver aux temps aimés et voir sans amertume
Naître et mourir les jours.

Parfois l'ordre éternel de la nature et le spectacle de ses lois immuables apporte ainsi quelque consolation à ceux qui ne savent point en trouver ailleurs. Le malheur qui les a frappés cesse d'apparaître à leurs yeux comme un accident pour se confondre avec les phénomènes réguliers de l'univers, et le sentiment de l'inéluctable leur tient lieu de résignation. Ces vers que je viens de citer et qui datent de 1852 sont dans l'œuvre de Mme Ackermann les der-

niers où l'on retrouve un écho d'elle-même et de ses douleurs intimes. C'est, en effet, un des caractères de sa poésie et dont elle était fière, de demeurer impersonnelle et objective : « J'ai autant que possible évité, a-t-elle écrit, de parler de moi dans mes vers. Faire de la poésie subjective est une disposition maladive, un signe d'étroitesse intellectuelle.... C'est au nom de la nature, c'est surtout au nom de l'humanité qu'il faut élever la voix. Ces sources d'inspiration sont les seules vraiment profondes et intarissables. » Ce fut en effet dans une vie commune avec la nature, au sein de la solitude la plus complète, qu'elle retrouva le calme et c'est dans la méditation des problèmes philosophiques qu'elle puisa l'inspiration. La nature devint pour elle une sorte de passion, mais de passion active et extérieure. Elle acheta un petit domaine qu'elle se mit en demeure de cultiver. Irriguer ses champs, tailler sa vigne, soigner ses arbres fruitiers, semblait être devenu l'unique occupation de sa vie. Pendant plus de quinze ans elle vécut de cette vie un peu bizarre, n'entretenant avec les siens que d'assez rares relations, tout entière absorbée, semblait-il, dans les préoccupations d'une vie bourgeoise et rurale : — « Les occupations agricoles, écrivait-elle dans son journal, ont une vertu particulière : elles calment, elles émoussent. Elles sont surtout bonnes après de grandes douleurs ou de grands mécomptes. Il semble que la terre communique dès lors à l'homme un avant-goût de ce repos définitif qu'elle lui donnera quelque jour. » — Douleurs et mécomptes étaient en effet émoussés chez elle, s'il faut en juger par sa correspondance de ces quinze ou vingt années. Je l'ai lue attentivement et je n'y ai trouvé ni allusion à ses chagrins passés, ni trace de mélancolie. Elle semble tout entière à ses plantations, à ses bêtes, à ses chiens surtout, qu'elle aimait beaucoup (car il faut toujours que le cœur se rattache à quelque chose) et qu'elle préférait à beaucoup d'êtres intelligens. La solitude n'a rien qui lui pèse, et parfois même elle semble s'abandonner à une sorte de joie orgueilleuse de sentir qu'elle se suffit à elle-même et qu'elle n'éprouve ni désirs ni regrets. On jugera de ce singulier état d'âme par quelques extraits de sa correspondance :

3 janvier 1853.

« Je vois que, jeunes et vieux, tout meurt, excepté notre grand-père. Je voudrais bien que le privilège sautât aux petits enfans. J'en ferais bien mon profit, d'autant que je me livre à des plantations qui annoncent l'espoir et le désir d'une longue vie (1). Je donne à corps

(1) A rapprocher de cette pensée de son journal qu'elle a imprimée : « J'ai toujours eu une admiration profonde pour ces âmes courageuses, qui, en pleine possession

perdu dans le mûrier et l'olivier. Cela m'amuse. Mes arbres sont mes enfans et je me plais à les voir croître. J'ai trois familles autour de moi, mes paysans, mes bêtes et mes arbres. Tout cela vit, travaille, gambade autour de moi et sourit sous mes yeux, de sorte que je ne me sens pas seule. C'est une vie à mon goût. Je me regarde comme une personne qui n'est plus de ce monde. Je n'ai plus rien de commun avec les humains. La Lanterne est une Trappe, mais une Trappe en belle vue et sans bon Dieu. »

17 décembre 1856.

« Je suis toujours seule, mais cela me va et me va tellement que je ne pense pas aller à Paris de longtemps. Il me faudrait un motif bien puissant pour m'obliger à quitter ma solitude. Je vis ici tout à fait selon mon goût. L'endroit me plaît, que me faut-il de plus ? Il est si rare de pouvoir s'arranger à sa guise dans la vie. Il est vrai que ma guise est un peu rustique. Personne pour me servir. Un chien et un chat pour toute compagnie. Mais, en revanche, d'excellens livres, une vue qui n'a pas sa pareille à Nice ; des occupations agricoles, de bons paysans qui font prospérer mon bien... Je commence à me faire vieille. Je suis peu curieuse de promener mes cheveux blancs davantage. J'ai assez couru le monde. La retraite convient désormais à ma vieillesse. »

15 novembre 1863.

« Je m'apprête à passer un hiver qui ne sera pas aussi agité que celui de l'année dernière. Je suis rentrée dans ma coquille et ne montre même plus les cornes. Je vais bientôt clore mon demi-siècle. Cela est solennel et demande du recueillement... J'ai passé un jour de l'an fort tranquille. Pas une personne vivante n'a troublé mon tête-à-tête avec *Lion* (son chien). Il n'y a pas dans tout l'empire français deux êtres qui pourraient en dire autant. J'ai lu quelques poésies grecques pour me divertir, et Lion a dormi. »

Enfin, je terminerai ces citations par cette phrase inédite de son journal intime, qui est à peu près de la même date. « Je n'aime plus à aimer. »

Mais si le cœur était engourdi, l'esprit revivait. Quoi qu'elle en dît, la plantation des vignes et la taille des arbres fruitiers ne

d'elles-mêmes et par pur dégoût des misères terrestres, ont trouvé en elles la force de se débarrasser de l'existence. La Nature a bien su ce qu'elle faisait en nous dotant d'une irrémédiable lâcheté en face de la mort; mais combien il est beau de la vaincre et de lui crier : O marâtre! je te rends ton fardeau. Si tu as cru me lier par le don fortuit et funeste de la vie, voilà le cas que j'en fais! »

l'absorbaient pas exclusivement. Ces occupations agrestes étaient bonnes pour ses journées, mais les soirées lui restaient, soirées longues et solitaires qu'elle prolongeait fort avant dans la nuit. La lecture les remplissait. Auteurs anciens, auteurs modernes, elle dévorait tout pêle-mêle, mettant à profit sa connaissance des langues mortes et des langues vivantes, du grec et de l'allemand, et elle y trouvait, comme au temps de son enfance, un plaisir infini. Parfois aussi son temps s'écoulait en rêveries et en méditations. Elle avait fait bâtir au sommet de sa maison une sorte de belvédère, afin de pouvoir contempler dans son ensemble le paysage qui l'environnait et promener ses regards sans que rien les arrêtât, des sommets blancs de neige à la mer bleue. Souvent la tombée de la nuit la surprenait ainsi en contemplation. La lune apparaissait, sur un fond obscur, toute levée au milieu du ciel : — « Il en est ainsi, dit-elle dans son journal, de quelques-uns de nos sentimens ; ils sont montés à l'horizon de notre âme sans que nous nous en soyons aperçus, mais, à un moment donné, nous sommes tout surpris de les trouver épanouis et rayonnans dans notre ciel intérieur. »

Ce fut une surprise de ce genre qu'elle éprouva quand, après un long intervalle de silence, elle entendit chanter de nouveau en elle la voix de la poésie, et elle exprimait ainsi son étonnement dans son journal : — « Depuis un mois, une vie nouvelle a commencé pour moi. La fantaisie me sourit de tous les points de l'horizon. Je n'ai qu'une seule inquiétude : je crains que la source ne tarisse, tant j'y puise à tour de bras, » et, quelques mois plus tard : — « Mon talent de fraîche date me fait l'effet de ces enfans survenus tard et sur lesquels on ne comptait pas. Ils dérangent terriblement les projets et menacent de troubler le repos des vieux jours. » Sa première inspiration prit une forme assez singulière. Du vivant de son mari et pour l'aider dans ses travaux de linguistique, elle s'était familiarisée avec la langue de nos vieux conteurs français, dans leurs romans de geste et leurs fabliaux. Elle essaya de transposer dans cette langue des légendes tirées du sanscrit, ou des *Mille et une Nuits*, et elle écrivit dans un français un peu archaïque des histoires indiennes ou persanes. Le vers est facile ; le tour aisé et spirituel ; on dirait un pastiche des contes de La Fontaine, moins la grivoiserie. Mais ce sont cependant des contes amoureux, avec un coin de sensibilité et d'émotion, et elle pouvait dire avec vérité :

Oui, mon rire et les pleurs sont frères
Et mes rimes les plus légères
Laissent un bout de cœur passer.

Ce premier volume de contes parut en 1855. Il resta, c'est elle-même qui le raconte, en magasin. Cependant il lui valut certaines relations littéraires, entre autres celle de Béranger que, pendant un court séjour à Paris, elle alla voir plusieurs fois. Ce que Béranger et Mme Ackermann purent bien se dire est assez difficile à imaginer. Sainte-Beuve l'accueillit également avec bienveillance. Quant à M. Nisard, il trouva le ton de ces contes trop léger pour une femme. Elle aurait bien voulu quelques articles dans les journaux, mais ils ne vinrent point, et, au bout de quelques semaines, elle s'en retourna à la Lanterne planter ses mûriers.

Neuf ans après, elle fit paraître un second volume. Celui-là contient encore quelques contes, mais aussi d'autres pièces d'une inspiration plus personnelle. On sent, à travers ces nouveaux vers, un esprit qui a réfléchi et une âme qui a souffert. Quelques-unes étaient des pièces de sa jeunesse dont j'ai cité quelques fragmens, écrites sous l'inspiration de ses premières mélancolies. D'autres, au contraire, en très petit nombre, dataient des années qui avaient suivi son malheur et traduisaient en termes d'une éloquente concision l'âpreté de sa douleur. D'autres enfin laissaient déjà pressentir la tournure philosophique qu'avait prise son esprit et rendaient avec énergie le dégoût et la haine de la vie qui s'étaient emparés de son âme, haine toute philosophique, car dans la réalité des choses, elle prenait grand soin de sa santé, suivait un régime très strict, redoutait le choléra et fuyait les épidémies. Parmi ces pièces, une des plus belles est intitulée *les Malheureux*. La trompette du jugement dernier a retenti; les morts se lèvent en foule de leurs tombes entr'ouvertes et se précipitent vers cette vie nouvelle qui s'offre à eux. Seuls quelques malheureux ne veulent pas quitter leurs cercueils. Ils se refusent à renaître, à revoir le ciel et la lumière qui sur leurs douleurs et sur leurs misères ont souri sans pitié. Ils demandent à la nuit de les garder sous son ombre et à la mort de ne pas les livrer. Leur vie n'a été qu'un long supplice. La jeunesse a passé près d'eux les mains vides; les sources de l'amour ont tari sous leurs lèvres; pas une fleur ne s'est entr'ouverte dans leur sentier. S'ils cherchaient quelque soutien, l'appui se brisait sous leur main. A chaque endroit sensible ils portaient une plaie, et le hasard savait où les frapper. Aussi refusent-ils d'entrevoir les splendeurs du royaume céleste et ils ne veulent pas du prix de leurs douleurs. Le paradis qui s'ouvre devant eux n'a rien qui les tente :

Nous le savons, tu peux donner encor des ailes
Aux âmes qui ployaient sous un fardeau trop lourd;
Tu peux, lorsqu'il te plaît, loin des sphères mortelles,
Les élever à toi dans la grâce et l'amour;

Tu peux, parmi les chœurs qui chantent tes louanges,
A tes pieds, sous tes yeux, nous mettre au premier rang,
Nous faire couronner par la main de tes anges,
Nous revêtir de gloire en nous transfigurant.
Tu peux nous pénétrer d'une vigueur nouvelle,
Nous rendre le désir que nous avions perdu...
Oui, mais le souvenir, cette ronce immortelle,
Attachée à nos cœurs, l'en arracheras-tu?

Aussi ne demandent-ils à Dieu qu'une seule chose : c'est de les laisser dormir d'un sommeil sans fin et oublier qu'ils ont vécu.

A cette pièce d'une inspiration bizarre, mais singulièrement puissante et douloureuse, je préfère cependant celle-ci, où les lentes transformations du cœur sous l'action de l'âge et du temps sont rendues avec tant de vérité et de mélancolie :

Serait-ce un autre cœur que la nature donne
A ceux qu'elle préfère et destine à vieillir,
Un cœur calme et glacé que toute ivresse étonne,
Qui ne sait plus aimer et ne veut pas souffrir.

Ah! qu'il ressemble peu dans son repos tranquille
A ce cœur d'autrefois qui s'agitait si fort!
Cœur enivré d'amour, impatient, mobile,
Au-devant des douleurs courant avec transport.

Il ne reste plus rien de cet ancien nous-mêmes,
Sans pitié ni remords, le temps nous l'a soustrait.
. . . .

A l'horizon changeant montent d'autres étoiles.
Cependant, cher passé, quelquefois un instant
La main du souvenir écarte tes longs voiles
Et nous pleurons encore en te reconnaissant.

« Quand le temps a passé sur nos amours et sur nos douleurs, a-t-elle écrit ailleurs, exprimant la même pensée sous une autre forme, notre cœur qui s'est calmé reste tout étonné de ses excès. » Ce calme du cœur dont elle a si bien dépeint la mélancolie n'était guère chez elle qu'une apparence; bien peu de chose suffisait pour le troubler : « La musique, disait-elle encore, me remue jusqu'en mes dernières profondeurs. Les regrets, les douleurs, les tristesses qui s'y étaient déposés en couches tranquilles par le simple effet de la raison et du temps s'agitent et remontent à la surface. Cette vase précieuse une fois remuée, je vois reparaître au jour tous les débris de mon cœur. » Mais ces souvenirs eux-mêmes ne vivent pas d'une vie aussi longue que la nôtre; vient un âge où ils ne nous causent plus la même émotion qu'autrefois, où ils sont comme morts au dedans de nous-mêmes, et Mme Ackermann

trouve encore, dans une traduction libre de la *Coupe du roi de Thulé*, des vers expressifs pour rendre cette dernière tristesse :

Coupe des souvenirs qu'une liqueur brûlante,
Sous notre lèvre avide, emplissait jusqu'au bord,
Qu'en nos derniers banquets d'une main défaillante
Nous soulevons encor,

Vase qui conservais la saveur immortelle
De tout ce qui nous fit rêver, souffrir, aimer,
L'œil qui t'a vu plonger sous la vague éternelle
N'a plus qu'à se fermer.

M. Catulle Mendès a exprimé le même sentiment dans des vers d'un rythme différent :

Après l'angoisse et la folie,
Comme la nuit après le soir,
L'oubli m'est venu ; car j'oublie
Et c'est mon dernier désespoir,
Et mon âme aux vagues pensées
N'a même pas su retenir,
De toutes ses douleurs passées,
La douleur de s'en souvenir.

De si loin la rencontre est curieuse, mais pour différentes qu'aient été les vies, le fonds des tristesses est commun chez tous les enfans des hommes.

Ce second volume ne passa pas aussi complètement inaperçu que le premier. Sainte-Beuve en parla et cita même dans ses *Lundis* deux belles strophes qui terminent l'ode à Musset. Des amis communs avaient prêté le volume à Mme d'Agoult, et Mme Ackermann, qui ne l'avait jamais vue, recevait d'elle une lettre émue. Enfin, elle recueillait ces témoignages de sympathies inconnues qui sont (quiconque a tenu la plume ne me contredira pas) la meilleure récompense des auteurs. Elle raconte assez plaisamment dans une lettre qu'un admirateur anonyme lui écrivait du Mans, la traitant de maître philosophe, de maître poète, et qu'il terminait sa lettre en l'appelant *Vates*. Ce n'était pas encore la gloire ; mais c'en était déjà les prémices. Encore quelques années, elle allait y entrer à pleines voiles.

III.

Onze années séparent la publication des *Contes et Poésies* des *Poésies philosophiques*. Pendant ces années, Mme Ackermann vécut de nouveau de cette vie solitaire et un peu bizarre de

la Lanterne, surveillant ses paysans, taillant, greffant le jour, la nuit lisant et méditant. Dans ses lectures avides, elle entremêlait les philosophes et les poètes, les anciens et les modernes, Darwin et Shelley, les classiques grecs et les lyriques anglais. Mais ce fut principalement des philosophes positivistes qu'elle se nourrit. Les doctrines de Comte, de Spencer, de Littré, fixèrent sa pensée flottante et lui donnèrent une forme. Elle adhéra au système avec une sorte de passion, et trouva dans le naturalisme philosophique la source à laquelle elle allait puiser sa poésie. Le flot qui coula de cette source ne fut pas très abondant. Le premier volume des *Poésies philosophiques*, qui fut d'abord imprimé à Nice à un petit nombre d'exemplaires, ne comprend que dix-huit pièces de vers. La veine n'est pas très riche, mais plus d'un motif explique sa pauvreté. Mme Ackermann avait un grand souci de l'art. Elle travaillait et retravaillait beaucoup son vers. N'étant pas du métier, je ne puis juger quelle en est la valeur technique, et j'ignore si nos modernes ciseleurs y trouvent à redire ou à louer. Mais, quoique profane, j'ai le droit de dire que la pensée n'y faiblit jamais, que jamais non plus l'expression n'est incorrecte ou vague, et que, malgré la difficulté de traduire ces matières abstraites dans la langue poétique, il n'y a ni obscurité dans le fond, ni relâchement dans la forme. Pareil résultat ne s'obtient qu'au prix de beaucoup de labeur, dont ceux-là qui ont manié cet instrument difficile du vers français pourraient parler avec plus de compétence que moi. De plus, Mme Ackermann ne travaillait qu'à ses jours, et ses jours ne revenaient pas très souvent dans l'année. Il n'y avait qu'une saison qui lui parût propice à la composition poétique. L'habituelle désolation de son inspiration pourrait faire croire que c'est au moment où la nature souffre, où elle semble morte, pendant les brumes de l'automne ou les glaces de l'hiver. Non, c'était au printemps. « Je ne compose, écrivait-elle, que quand les oiseaux chantent. » C'était un peu trop dire cependant, car c'était le soir qu'elle travaillait de préférence, et les oiseaux s'étaient tus depuis longtemps quand, enfermée dans le belvédère qu'elle avait fait construire au sommet de sa maison, elle écrivait encore ses lamentations ou ses imprécations. C'était l'heure de l'ivresse poétique, mais parfois aussi de l'enfantement douloureux. Elle n'écrivait point d'un jet comme les grands lyriques qui, traduisant dans leur langue naturelle des sentimens intimes et personnels, peuvent s'abandonner aux flots rapides de leur inspiration, sauf à les endiguer après coup. Il lui fallait, au contraire, plier la rigidité du vers à l'expression d'une pensée abstraite, transformer la langue philosophique en une langue harmonieuse, demeurer claire en restant poétique. Le poète de la *Justice* et du *Bonheur*, qui ne m'en voudra point de rapprocher

son nom de celui de Mme Ackermann, pourrait seul dire ce qu'il en coûte de se livrer à ce travail. Les heures de la nuit s'écoulaient sans qu'elle eût conscience de leur passage, et les étoiles brillaient depuis longtemps au ciel lorsqu'elle levait la tête pour la première fois. Parmi ces étoiles il y en avait une, plus brillante que les autres, qui semblait la regarder. « Si je la comprends, a-t-elle écrit dans son journal, elle a pitié de mes labeurs à l'entour d'un passage ou d'une rime. A quoi bon cela? semble-t-elle dire. Hélas! j'ai eu bien souvent la même pensée qu'elle, car on peut, sans être une étoile et sans regarder les choses d'aussi haut, prendre en pitié l'imperceptible résultat des efforts humains. » Une sorte d'insomnie fiévreuse succédait à ces heures d'exaltation. Les heures de la nuit s'écoulaient lentes et sans bruit dans cette maison inhabitée, dans cette campagne solitaire. Au sein de cet isolement et de ce silence, elle écoutait avec plaisir marcher son horloge, et le bruit régulier du balancier lui faisait l'effet des battemens d'un cœur. « Il me semble, disait-elle, que j'entends respirer le Temps. »

Le fruit de ces onze années de solitude, de labeur et peut-être aussi d'angoisses, fut un petit volume où chaque pièce est en quelque sorte le dénoûment d'un drame intellectuel et moral. Aussi les accens de la souffrance se mêlent-ils aux cris de révolte. « J'étais, nous a-t-elle dit, de nature religieuse; » mais, si la nature était religieuse, l'esprit ne l'était pas, et c'est précisément à cause de ce désaccord que le cœur proteste contre les conclusions de l'esprit et que le livre n'est qu'un long blasphème. Le blasphème lui-même, lorsqu'il est sincère, lorsqu'il n'est point déclamation littéraire et réclame de librairie, demeure encore une des formes de la foi. Car on ne maudit que ce qui existe, et on ne s'emporte point contre des fantômes.

Quelques-unes de ces pièces sont cependant d'une inspiration relativement sereine: ce sont celles où l'auteur développe la vieille théorie panthéiste qui inspirait autrefois le poète Manilius lorsqu'il chantait la nature puissante d'un esprit caché et un Dieu répandu dans le ciel, dans la terre, dans la mer:

... Tacita naturam mente potentem
Infusumque Deum cœlo terraque marique.

Cette doctrine philosophique qui divinise la matière et qui vient en aide à beaucoup de nobles esprits pour échapper à des doctrines abaissantes était celle à laquelle elle avait fini par se rallier: « Je déteste, écrivait-elle à son neveu M. Fabrègue, le pur matérialisme. Le philosophe que je te recommande, puisque tu fais

tes études philosophiques, est Spinoza. J'y mêle un peu d'Hegel et j'en compose un ragoût philosophique très sain et très fortifiant. Il a l'extrême avantage de me permettre de me passer de la nourriture vulgaire d'un Dieu personnel, sans m'enfoncer dans la matière. » Mais dans les vers de Mme Ackermann, l'ancienne doctrine panthéiste se rajeunit de la théorie plus moderne du transformisme et de l'évolution dont les hypothèses hardies la préoccupent visiblement. L'éternel devenir, l'universel phénoménisme, la fluidité perpétuelle des formes et des êtres, toute cette conception de l'univers aussi vague dans ses explications que dans sa terminologie, sous le poids de laquelle le pauvre Amiel se sentait anéanti se retrouve, mais dégagée de ce lourd vocabulaire, ennoblie par la poésie et virilement envisagée dans ses conséquences. Une de ses plus belles pièces en ce genre (quoiqu'elle ne soit pas absolument originale, puisqu'elle est inspirée de Shelley), c'est le *Nuage;* le nuage aux transformations incessantes qui tantôt reflète les sourires changeans du jour et enflamme le bord de l'horizon, tantôt quand la lune

Jette un regard pensif sur le monde endormi,

voile à demi son front glacé, tantôt, se repandant en pluie, donne la vie à la terre et devient onde ou sève, caché dans la source ou dans la fleur jusqu'au jour où un fleuve le recueille et où il se perd dans l'océan dont le soleil le retire en l'aspirant pour le reformer dans le ciel :

Ainsi jamais d'arrêt. L'immortelle matière
Un seul instant encor n'a pu se reposer.
La nature ne fait, patiente ouvrière,
Que dissoudre et recomposer.

Tout se métamorphose entre ses mains actives.
Partout le mouvement incessant et divers,
Dans le cercle éternel des formes fugitives,
Agitant l'immense univers.

Mais cette patiente ouvrière prend une voix dans les poésies de Mme Ackermann. Elle se pose en antagoniste de l'homme et entame avec lui, par exemple, dans *l'Amour et la Mort*, un dialogue d'une singulière âpreté. Elle voudrait lui arracher l'illusion et lui enlever jusqu'au désir de l'immortalité. « J'aime, lui dit l'homme, et tout n'est pas dit après que notre pauvre argile a frémi sous le feu d'un baiser. Les sermens que nous échangeons partent d'une âme immortelle. »

C'est elle qui s'émeut quand frissonne le corps.

Aussi, pouvons-nous répéter sans crainte ce mot hardi qui fait pâlir d'envie les astres au firmament : toujours. Car unir pour séparer n'a pu être le dessein de Dieu, et tout ce qui s'est aimé sur la terre, fût-ce un jour, doit s'aimer dans son sein. » « Non, répond la nature ; l'homme n'a pas plus de droit à l'immortalité que la fleur qui aime, elle aussi, et d'ailleurs son bonheur ou son malheur importe peu à la créatrice. Celle-ci ne se préoccupe que d'une chose : enfanter, sans trêve, sans repos ; elle a pris l'éternité pour elle et a laissé la mort à l'homme. Lorsqu'il a aimé, lorsqu'il a assuré l'humanité future, il n'a plus qu'à mourir :

Elle se dissoudra, cette argile légère,
Qu'ont émue un instant la joie et la douleur ;
Les vents vont disperser cette noble poussière
Qui fut jadis un cœur.

Mais d'autres cœurs naîtront qui renoûront la trame
De vos espoirs brisés, de vos amours éteints,
Perpétuant vos pleurs, vos rêves, votre flamme
Dans les âges lointains.

Tous les êtres, formant une chaîne éternelle,
Se passent, en courant, le flambeau de l'Amour ;
Chacun rapidement prend la torche immortelle
Et la rend à son tour.

Que l'homme se résigne donc ; qu'il rende la torche, et dans la nuit où le sort l'a plongé, qu'il se réjouisse d'avoir vu un éclair sublime illuminer un instant le sillon de sa vie. » Cette pièce n'est que la périphrase admirable de ces quelques vers de Leopardi sur la nature sourde qui ne connaît pas la pitié et qui n'a point souci du bonheur, mais de l'existence seulement :

So che natura è sorda,
Che miserar non sa
E non del ben sollecita fu,
Ma dell' esser solo.

Peut-être y trouverait-on également quelques réminiscences du *Souvenir* de Musset. Si la forme en est personnelle, l'inspiration n'en est donc pas absolument originale. Mais la pensée philosophique de Mme Ackermann va peu à peu se dégager de ces réminiscences et s'affirmer dans sa fière et douloureuse indépendance. Le dialogue reprend entre l'homme et la nature. Cette fois la nature n'aura pas le dernier mot. C'est elle qui provoque l'homme et lui parle avec dédain. Elle ne veut pas lui laisser cette illusion

que l'atome humain soit le but et la borne de ses créations, et que son long effort n'ait tendu qu'à mettre au monde cet abrégé de toutes les misères. Elle s'élance par mille chemins vers un terme inconnu, et c'est pour y arriver qu'elle appelle sans trêve la matière à la vie et même à la pensée.

J'aspire! c'est mon cri, fatal, irrésistible.
Pour créer l'univers, je n'eus qu'à le jeter.
L'atome s'en émut dans sa sphère invisible.
L'astre se mit à graviter.

L'éternel mouvement n'est que l'élan des choses
Vers l'idéal sacré qu'entrevoit mon désir;
Dans le cours ascendant de mes métamorphoses.
Je le poursuis sans le saisir.

Mais un jour viendra où, après tant de travaux et d'essais ingrats, elle pourra, mère idolâtre, ouvrir ses bras à ce fils de ses vœux et de sa longue attente. Celui-là asservira la force, il mettra les lois au joug; il échappera à la fatalité. Il sera libre et souverain. L'homme n'est que l'ébauche imparfaite de ce chef-d'œuvre qu'a rêvé la nature. A son tour, il faudra qu'il périsse, comme la multitude des êtres sortis de son sein créateur qui, roulés aujourd'hui sous les vagues obscures des âges, ne sont que limons accumulés, car tous les êtres et l'homme lui-même ne sont jamais entre les mains de la nature que de l'argile à repétrir!

Chimère! réplique l'homme à son tour; et dans sa réponse à la nature il l'accuse et la défie à la fois. C'est en vain qu'elle poursuit l'illusion d'un être sublime et supérieur; la mort est le seul fruit qu'elle recueillera; car l'idéal qui la fuit et qui l'obsède a l'infini pour reculer. Et cependant elle sacrifie à ce fils impossible et qui ne naîtra jamais, ce fils réel et vivace qu'elle avait créé, et elle demeure sourde à ses plaintes :

C'en est fait, je succombe et quand tu dis : « J'aspire ! »
Je te réponds : « Je souffre ! » infirme, ensanglanté,
Et par tout ce qui naît, par tout ce qui respire,
Ce cri terrible est répété.

Oui, je souffre, et c'est toi, mère, qui m'extermines,
Tantôt frappant mes flancs, tantôt blessant mon cœur;
Mon être tout entier, par toutes ses racines,
Plonge sans fond dans la douleur.

Mais ce fils sacrifié ne mourra pas sans avoir maudit sa mère, et il se venge d'elle en lui souhaitant la stérilité. Que la force s'épuise en son sein, et que la matière se refuse à lui obéir :

Qu'envahissant les cieux l'immobilité morne
Sous un voile funèbre éteigne tout flambeau,
Puisque d'un univers magnifique et sans borne,
Tu n'as su faire qu'un tombeau.

Cette idée que le règne de l'humanité n'est qu'une phase de la création incessante revient souvent sous la plume de Mme Ackermann: « Quel est, dit-elle dans ses *Pensées,* cet idéal vers lequel la nature s'achemine à travers le temps éternel et les formes infinies? Nous ne sommes pas le terme de son évolution. Ce n'est point pour aboutir à notre misérable humanité qu'elle a pris son élan de si loin. O toi qu'elle entrevoit, être futur, songe à nous qui aurons souffert et peiné pour te frayer la voie! » Mais cet accent résigné n'est pas le ton que prend l'homme dans les poésies de Mme Ackermann qui, à ce point de vue, n'ont rien de philosophique. Nous venons de voir quel langage elle lui prête quand elle le met en présence de cette force vivante et cependant abstraite qu'elle appelle la nature. Mais c'est bien autre chose quand elle le met en présence de Dieu. Par une singulière contradiction, ce Dieu auquel elle ne croit pas joue un grand rôle dans la poésie de Mme Ackermann. Beyle disait brutalement: « Ce qui excuse Dieu, c'est qu'il n'existe pas. » Aux yeux de Mme Ackermann, Dieu n'existe pas davantage, et cependant elle ne saurait l'excuser. Elle s'en prend à lui avec une passion, avec une furie qu'il est bien difficile de ressentir vis-à-vis d'une chimère et qui ferait douter de sa sincérité dans la négation.

Celui qui pouvait tout a voulu la douleur.

C'est là son grand grief contre Dieu, aussi bien contre le Dieu de la philosophie, que contre le Dieu du christianisme. C'est d'abord au Dieu de la philosophie qu'elle s'attaque en suivant un chemin détourné. Dans un de ses premiers poèmes, elle transforme et rajeunit le vieux mythe de Prométhée, tant de fois traité par les poètes depuis Eschyle jusqu'à Shelley et dont elle donne une nouvelle interprétation. Si Prométhée a été châtié par Jupiter, c'est parce qu'il a entrepris d'adoucir la condition de l'humanité. Si, cloué sur son rocher, ses yeux ne peuvent retenir leurs larmes, ce ne sont pas ses flancs ouverts, son sein déchiré par l'ongle du vautour qui les lui arrachent. C'est la pitié pour d'autres malheureux qu'il voit d'avance engagés dans une lutte inutile. Il s'était attendri sur cet objet de la haine immortelle de Jupiter, qu'il avait trouvé hâve et grelottant sous quelque roche humide :

Seul affamé, seul triste au grand banquet des êtres.

C'est pour adoucir sa condition qu'il a dérobé le feu; il préparait encore d'autres larcins, et s'il a aidé Jupiter à vaincre les Titans, c'est parce qu'il voulait en finir avec les dieux pervers, et parce qu'il espérait voir s'ouvrir une ère pacifique où le soleil dans son cours n'éclairerait plus que des êtres heureux, où Jupiter lui-même ne serait plus que le rayonnement

De la toute bonté dans toute la puissance.

Jupiter ne l'a pas voulu : il s'acharne à frapper l'humanité, et il a condamné à un éternel supplice celui qui a eu pitié d'elle. Mais le vengeur de Prométhée est né : c'est la conscience humaine qui, ne pouvant absoudre Jupiter, va le rejeter et qui, au lieu de l'accuser, niera son oppresseur :

Délivré de la foi comme d'un mauvais rêve,
L'homme répudiera ses tyrans immortels,
Et n'ira plus, en proie à des terreurs sans trêve,
Se courber lâchement au pied de tes autels.
Las de le trouver sourd, il croira le ciel vide.
Jetant sur toi son voile éternel et splendide,
La nature déjà te cache à son regard.
Il ne découvrira dans l'univers sans borne,
Pour tout Dieu désormais qu'un couple aveugle et morne,
La Force et le Hasard.

Vainement Jupiter fulminera contre ce fugitif échappé à son joug. Il n'aura même pas la joie de l'entendre blasphémer, car l'homme cessera d'attribuer ses maux à une main divine et son silence même sera le châtiment de son persécuteur. Il n'y aura plus dans tout l'univers qu'un seul être qui croie à l'existence de Jupiter, et ce sera Prométhée :

Plutôt nier le jour ou l'air que je respire,
Que ta puissance inique et que ta cruauté.
. . . .
Le doute est impossible à mon cœur indigné.
Oui, tandis que du Mal, œuvre de ta colère,
Renonçant désormais à sonder le mystère,
L'esprit humain, ailleurs, portera son flambeau,
Seul je saurai le mot de cette énigme obscure,
Et j'aurai reconnu, pour comble de torture,
Un Dieu dans mon bourreau.

Si de cette éloquente imprécation il était possible de tirer une doctrine philosophique, cette doctrine serait celle-ci. Quand il nie Dieu, l'homme se trompe. Quand il croit aux lois aveugles de la

nature, à la force, au hasard, il est le jouet d'une illusion. Dieu existe, mais il est l'ennemi de l'homme et l'auteur volontaire de ses maux. Cette étrange croyance semble hanter Mme Ackermann, car ces mêmes reproches qu'elle adresse à la divinité suprême du paganisme, elle va les adresser au Dieu des chrétiens. Nul doute que ce ne fût déjà lui qu'elle visait à travers Jupiter. Si l'allégorie n'était par elle-même assez transparente, ses lettres nous l'apprendraient. « Tout ce que je mets sur le compte de Jupiter lui convient, écrivait-elle à sa sœur, et reste dans les données mythologiques; tant pis pour l'autre si les mêmes accusations lui conviennent; c'est une coïncidence dont l'auteur n'est pas responsable. » Mais nous allons la voir prendre directement à partie le Dieu de l'Évangile dans son poème de *Pascal*, qui est la plus célèbre de ses œuvres. Il résulte d'une de ses lettres qu'elle avait conçu d'abord ce poème comme une trilogie : « J'ai saisi mon sujet, écrivait-elle, par ses trois côtés les plus saillans et l'ai dramatisé : le *Sphinx*, ou Pascal, champion chrétien, *la Croix*, Pascal croyant, l'*Inconnue*, Pascal amoureux. » Puis le sujet s'élargit sous sa méditation et elle y ajouta deux parties : l'une, sans titre, qu'on pourrait appeler *Résignation ;* l'autre intitulée *Dernier mot*. C'est dans ce poème moral en cinq chants qu'il faut le plus admirer sa force de pensée et sa puissance d'expression poétique. Il la faudrait même admirer encore davantage si, comme je vais le raconter, elle n'avait eu le tort de prêter l'oreille à un fâcheux conseil. Pour rendre les souffrances de Pascal, elle trouve des accens admirables, et il semble qu'un souffle des *Pensées* ait passé dans ses vers, lorsqu'elle peint des angoisses qui sont trop souvent les nôtres :

Et devant l'infini ce sont là nos frissons.

Dans sa conception première, elle n'avait pas moins bien rendu les extases de Pascal quand il se jette au pied de la croix, mais elle eut l'idée de montrer la pièce à laquelle elle avait donné ce nom à un éminent philologue, auteur d'un travail remarquable sur les *Pensées*, mais auteur également de la *Modernité des prophètes d'Israël*. M. Havet s'indigna qu'elle eût mis son inspiration au service de la foi de Pascal, et il lui persuada de renoncer à la pièce qu'elle avait composée, pour lui en substituer une autre où elle raillerait au contraire sa faiblesse et sa crédulité. Ne fût-ce qu'au point de vue de l'art, il était impossible de donner un conseil moins intelligent. Elle l'écouta cependant, mais mal lui en prit, car la pièce qu'elle a composée pour obéir à ce conseil, courte, froide, sans haleine, est la plus faible des cinq. Heureusement la

pièce primitive a été conservée. On a bien voulu me la communiquer et je puis la donner ici :

LA CROIX (1).

—

Au retour du combat tout couvert de morsures,
Et songeant au péril qu'il venait de courir,
Quand le lutteur comptait et sondait ses blessures
Et qu'il se demandait s'il n'allait pas mourir,
Il n'avait qu'à jeter vers la hauteur céleste
Du fond de sa détresse un regard attristé
Pour sentir tant de trouble et de langueur funeste
Se changer en espoir, en bonheur, en clarté.
Comme un point lumineux qu'en vain le brouillard voile
Dans le lointain brumeux, sous un ciel sans étoile,
Il avait vu reluire un phare ensanglanté :
La Croix! Elle était là sur la sainte colline,
Mais visible aux seuls yeux qu'elle veut éclairer.
O Pascal! Sa lueur te cherche et t'illumine,
Tu ne peux plus dès lors périr ni t'égarer.
Tout est clair et certain, point d'erreur, point de doute,
Sans arrêt désormais, vers ton but assuré
Marche résolument, car tu connais la route
Et te voilà déjà sur le sommet sacré.
Oui, c'est bien le calvaire, et la croix le domine,
Portant un Dieu mourant et couronné d'épines,
Qui d'un étrange éclat brille dans sa pâleur.
O douloureux flambeau, lumineuse victime!
Tous les rayons partis de ce foyer sublime,
Pascal, avec amour convergeaient vers ton cœur;
Et ce cœur s'attendrit, il se plonge, il se baigne
Dans la clarté divine, en plein ravissement;
Cette place où l'on souffre, où l'on pleure, où l'on saigne,
Devient un lieu d'ivresse et d'éblouissement.

PASCAL.

J'aime, je sais, Amour, Certitude, Allégresse!
Vous êtes le Seigneur et je me sens aimé!
Que je vous ai cherché dans mes jours de détresse!

(1) Les quatre premiers vers sont les mêmes que dans la pièce du même nom qu'on trouve dans le recueil. Tout le reste diffère.

JÉSUS.

Mon fils, quand on me cherche, on m'a déjà trouvé.
Ma tendresse à son tour t'attend et te réclame,
De toute éternité j'ai convoité ton âme;
Tu n'étais pas encor que je t'avais sauvé.
Combien tu m'occupas pendant mon agonie!
Cette goutte de sang, je la versai pour toi.

PASCAL.

O divine Bonté! Prescience infinie!
J'ai sans peine, Seigneur, reconnu votre main.
Vous la vouliez pour vous, cette pauvre insensée,
Qui, sur de vils objets égarant sa pensée,
De honte et de douleur serait morte en chemin.
Pour la mieux retenir, vous avez autour d'elle
Serré les durs liens de cette chair mortelle,
Vous les avez tordus en des nœuds douloureux.
La Matière et l'Esprit dans une créature
N'avaient jamais souffert de tourmens plus affreux.
Vous m'avez réservé cette double torture,
Deux assauts à la fois sans trêve ni merci.
Ah! qu'il fallait m'aimer pour me frapper ainsi!

JÉSUS.

Je n'aime qu'ardemment et veux qu'on me ressemble,
Mettons donc nos tourmens, nos angoisses ensemble.
Je t'ai donné mon sang, accorde-moi tes pleurs.
Partout où m'a blessé l'aiguillon des douleurs,
Qu'un stigmate éternel sur ton âme s'imprime.
Par les mêmes bourreaux, oui, laissons-nous meurtrir;
Ne formons à nous deux qu'une seule victime :
C'est en toi que je veux achever de souffrir!

PASCAL.

Pour prendre de plus près ma part de ce martyre,
Sur votre sein divin laissez-moi me pencher.
La plus saignante plaie est celle qui m'attire;
C'est par elle, Seigneur, que je veux vous toucher.
Mon sauveur est à moi, plutôt il me possède;
De son sang précieux que je sois arrosé
Et que j'étanche enfin cette soif qui m'obsède;
Dans le même calice où sa lèvre a posé,

Que j'y puise l'amour et le goût des supplices.
Ah! que cette amertume est douce à savourer!
Vase que je saisis avec tant de délices,
Je ne te rendrai pas, car je veux m'enivrer.

Et le ciel s'ouvre alors et l'extase commence.
Du pied de la croix même il sort un fleuve immense,
Où ceux qui sont tombés n'ont jamais surnagé;
Dans ce torrent de grâce et de miséricorde,
En délire et d'un bond le chrétien s'est plongé.
Sur son cœur éperdu le flot monte et déborde.
Amour, amour partout! il reste submergé.

28 mai 1871.

Tous les vers de cette pièce ne sont pas d'une égale beauté, mais il faut tenir compte que c'est un premier jet, et qu'elle n'a pas été travaillée comme celles qui sont imprimées. En revanche, il y en a d'admirables, et leur publication, en montrant la souplesse du talent de Mme Ackermann, ne fera pas tort à sa renommée.

Le troisième chant, pourrait-on dire, du poème, qui est intitulé *l'Inconnue*, est bien supérieur au précédent. L'auteur a su tirer un parti merveilleux de cette mystérieuse histoire (légende ou réalité), d'après laquelle le cœur de Pascal aurait été un instant touché et attendri. Je ne voudrais pas multiplier les citations, mais je ne saurais cependant résister au plaisir de montrer comment Mme Ackermann a su plier son vers, parfois un peu dur, à la traduction des sentimens les plus poétiques et les plus fins :

Quelle était cette femme, assez noble, assez belle,
Pour soumettre à son joug ce cœur fier et rebelle?
Les hommes, ici-bas, jamais ne le sauront.
L'image fugitive à peine se dessine,
C'est un fantôme, une ombre, et la forme divine,
En passant devant nous, garde son voile au front.
Autour d'elle ce n'est que silence et mystère;
Son amant le premier se résigne à se taire,
Et peut-être fut-elle aimée à son insu.
Quoi séduire un Pascal et n'en avoir rien su!
Si, si, tu le savais. L'amour a son langage.
Oh! comme on l'entend vite et sans l'avoir appris!
Tout parle, le regard, les teintes du visage.
Hélas! n'aurais-tu pas plutôt trop bien compris?

. . . .

Si, par un soir d'été, la phalène imprudente
Voit dans l'obscurité luire une lampe ardente,

Affolée, elle court vers l'éclatant flambeau.
Mais qu'elle effleure au vol la flamme de son aile,
Son trépas est certain; hélas ! c'en est fait d'elle;
Elle meurt consumée en ce brûlant tombeau.

Vient ensuite une assez belle pièce où, après quelques dernières révoltes, elle semble accepter avec résignation la condition humaine et ses rigueurs. Peut-être en serait-elle restée sur cette conclusion mélancolique et sereine, mais M. Havet était là qui veillait. « J'avais fait une conclusion, dit-elle dans une de ses lettres, mais à la suite d'une correspondance avec M. Havet, j'ai compris que cette dernière partie *ne disait pas suffisamment ma pensée, et je la refais.* » Cette conclusion refaite s'appelle *un Dernier mot.* Ce n'est qu'un long blasphème contre le rédempteur et surtout contre celui qu'elle appelle le sacrificateur. Elle repousse l'un, elle insulte, elle brave l'autre. Elle espère trouver enfin quelque injure qui le fasse sortir de son impassibilité et l'irrite à ce point qu'il brise ce globe en morceaux et en finisse avec l'humanité. Quelle joie d'arracher aux souffrances de l'être ceux qui ne sont point encore nés et de pouvoir jeter ce cri de délivrance :

Plus d'hommes sous le ciel ! Nous sommes les derniers.

La lecture de cette pièce est douloureuse; l'impression en est étrange. Ce n'est point la sérénité hautaine du philosophe prenant en pitié les erreurs de l'humanité; ce n'est point le dédaigneux :

Tantum relligio potuit suadere malorum !

de Lucrèce. C'est la haine du fanatique contre celui qui ne partage point sa croyance. Mais on ne hait à ce point que ce qui existe, et dans aucune autre des poésies de Mme Ackermann n'apparaît au même degré l'étrange contradiction qui fait le fond de sa philosophie : la haine contre un Dieu qu'elle nie et qu'elle rend cependant responsable des maux de l'humanité. Bien qu'elle contienne d'admirables vers, on voudrait pouvoir effacer cette pièce des œuvres de Mme Ackermann, car le ton en est difficile à supporter. Personne n'est plus convaincu que moi que la foi doit savoir pousser très loin la tolérance, mais elle a le droit en échange d'exiger le respect. A notre époque troublée, chacun croit ce qu'il peut, et nul n'a le droit de se dire meilleur au nom de ses croyances. Mais dans ces questions qui touchent à ce qu'il y a de plus sensible et de plus délicat dans la conscience humaine, l'injure ne devrait jamais être employée. Une femme surtout aurait dû sentir ce qu'il y a de touchant et d'admirable dans l'idée de la rédemption par

l'amour. Aussi lui reprocherais-je sévèrement cette diatribe si je n'y retrouvais l'écho d'une inspiration étrangère; sa pensée véritable est bien plutôt dans cette phrase de son journal, d'une si mélancolique impiété : « Ce n'est pas moi qui te maudirai, ô rêveur galiléen, victime qui as souffert sans rien racheter. L'humanité te doit seulement quelques espérances. Elle est si malheureuse que la moindre promesse agit sur elle. Elle prend de toute main ou plutôt de toute lèvre. »

IV.

La publication des poèmes philosophiques, et surtout l'article de M. Caro, firent entrer Mme Ackermann dans la renommée. De cet article, elle le remerciait en termes simples et émus qui lui valaient la belle réponse suivante :

Vendredi, 22 mai 1874.

« Madame,

« Je n'ai vraiment eu aucun mérite à dire que vos vers sont beaux. Ils ont une beauté puissante et concentrée dont j'ai été saisi, dès que je les ai connus. Et puis il y a chez vous une telle sincérité de souffrance, vous sentez si profondément et si douloureusement les choses humaines, que la sympathie est entraînée avant que la raison ait parlé.

« Mais je m'obstine à croire que cette poésie du désespoir ne sera pas votre dernier mot. Quand on monte si haut, ce n'est pas pour trouver la nuit et le néant. Assurément il y a de la lumière quelque part. Qui serait plus digne que vous de la voir un jour?

« Ces doctrines, où s'inspire aujourd'hui votre pensée, ne peuvent être que provisoires; leur empire ne peut être que momentané dans l'esprit de l'humanité comme dans le vôtre. C'est une crise, ce n'est pas une solution. Cette nature impassible, implacable dans son indifférente ou ironique sérénité, elle est mille fois plus cruelle que notre Dieu. Ce devoir, auquel vous croyez, ne sortira jamais d'une évolution des forces cosmiques. La loi morale révèle tout un monde nouveau. — Comment enfin comprendre en nous la pensée, si elle n'est ni avant, ni après nous?

« Je sais bien que je ne puis, en deux traits de plume, ressaisir une intelligence si forte et nourrie de si profondes méditations. Et cependant, que ne peuvent faire dans une âme la force et la sincérité? Vous avez cela au plus haut degré. C'est même là ce qui donne à votre poésie cette puissance de fascination. J'ai vu de nobles âmes qu'elle a troublées. Que n'ai-je, pour faire valoir la vérité que je sens, la même puissance et la même flamme!

« Croyez, madame, à travers mes dissidences d'idées, à ma sincère sympathie pour une âme si douloureuse, et agréez mes bien respecteux sentimens. »

Fut-ce ce premier rayon de gloire qui dissipa les nuages sombres et ramena la sérénité dans cette âme orageuse? Y eut-il tout simplement réaction de la nature contre une existence factice de solitude et de sauvagerie? Ce qui est certain, c'est que, peu après la publication des *Poésies philosophiques*, Mme Ackermann modifia son genre de vie. Elle quitta sa Lanterne et vint s'établir à Paris, rue des Feuillantines, auprès de sa sœur Mme Fabrègue. Avait-elle besoin, pour composer, de cette concentration de pensée qui n'est guère possible que dans la solitude? Avait-elle dit tout ce qu'elle avait à dire, et sa veine était-elle épuisée? Quoi qu'il en soit, à partir de cette époque, elle n'a presque plus rien écrit. Quelques pièces de vers qu'elle inséra dans une nouvelle édition de ses poésies en 1885, un petit volume : *Pensées d'une solitaire*, qui sont tirées d'un recueil beaucoup plus volumineux que j'ai eu entre les mains, et précédées d'une autobiographie, sont tout ce qu'elle a produit en dix-sept ans. Les rares personnes qui ont vécu pendant ces années dans son intimité m'ont assuré que l'âpre poète était devenu une vieille femme de caractère accommodant, d'humeur assez enjouée, prenant la vie comme elle venait, et beaucoup moins pessimiste dans ses propos que dans ses vers. Il y avait contraste entre le caractère et l'esprit, comme entre l'existence et l'œuvre. La poésie était âpre, mélancolique, élevée : la vie, et disons-le, la nature était tranquille et un peu bourgeoise, comme l'aspect. Ajoutons, pour la bien faire connaître, que sur la règle morale elle était inflexible. « La sévérité de ma morale, disait-elle, n'est pas le résultat logique de mes principes, mais l'effet immédiat de ma nature ; je ne raisonne pas la vertu. » Peut-être lui eût-on causé en effet quelque embarras, si on lui eût demandé sur quels fondemens s'appuyait cette morale, quelles lois en constituaient l'obligation, quelle en était la sanction. Mais la nature humaine a souvent de ces contradictions, et elles ne sont pas moins fréquentes au détriment qu'au profit de la morale. Mme Ackermann en voulait aux femmes affranchies, comme elle, du joug de la religion, de compromettre assez fréquemment la liberté de leur esprit par celle de leurs mœurs, et elle en témoignait souvent sa mauvaise humeur. Chose singulière ! cette femme, à la pensée audacieuse, avait du rôle social des femmes, et de leur capacité intellectuelle, une opinion modeste. Rien ne l'impatientait comme la revendication de leurs prétendus droits. « Quand, disait-elle, on ouvrirait aux femmes les portes de toutes les libertés, comme quelques-unes le réclament, les honnêtes et les sages ne voudraient

pas entrer. » Elle allait plus loin ; elle leur refusait jusqu'au droit de produire : « Une femme artiste ou écrivain, a-t-elle écrit, m'a toujours paru une anomalie plus grande qu'une femme qui serait agent de change ou banquier. » Cette conception de la destinée féminine était chez elle une opinion raisonnée qu'elle a développée dans un morceau intitulé : *la Femme*. « La femme, dit-elle assez brutalement, est un être inférieur dont la principale fonction est la reproduction de l'espèce. Malheureusement elle ne peut accomplir son œuvre toute seule, il lui faut un collaborateur. Tous ses désirs, tous ses efforts ne vont qu'à l'obtenir. Elle est un instrument aveugle entre les mains de la nature, dont elle seconde admirablement les desseins. Mais comme celle-ci a soin d'éviter les prodigalités inutiles, elle a refusé à la femme toute sérieuse capacité intellectuelle. On ne peut concevoir ni mettre au monde de deux côtés à la fois. Quelques femmes ont pu, il est vrai, se rencontrer qui se sont posées en artistes, en écrivains, et qui ont même produit des œuvres distinguées, mais le bas-bleu n'en est pas moins un être contre nature, *un monstre dans toute l'acception du mot.* » Sans doute elle ne se tenait pour un monstre dans aucune des acceptions du mot, mais à ces règles générales on fait toujours exception pour soi-même. Faiblesse bien pardonnable : elle tenait à sa réputation littéraire. A la fin de sa vie elle se croyait oubliée et en souffrait un peu. Celui qui écrit ces lignes avait eu l'occasion de prononcer son nom dans une de ces circonstances où la plus faible parole a du retentissement. Elle en fut heureuse et songea à l'en remercier. Un sentiment de réserve l'arrêta. Il l'a su depuis et le regrette encore, car il ne faut rien dédaigner dans la vie de ces relations fugitives que, des deux bouts de l'horizon intellectuel, un éclair de sympathie morale établit entre deux esprits, et surtout entre deux âmes.

On voudrait savoir si avant la fin l'espoir que lui faisait entrevoir M. Caro s'est réalisé et si cet esprit en révolte s'est soumis, si cette âme en souffrance s'est apaisée. Rien ne permet de le dire, ni même de l'espérer. Ses *Pensées d'une solitaire*, publiées par elle en 1883, sont pleines de traits contre les *dévots* qu'elle accable d'épithètes injurieuses et auxquels elle se refuse à reconnaître le moindre mérite. Cependant dans la conversation ses fureurs étaient tombées; elle en était arrivée à rendre justice aux vertus chrétiennes, et comme elle avait un sens profond des souffrances humaines, les mérites de la charité la touchaient; elle n'allait pas au-delà. Quant à son état d'esprit philosophique, rien n'atteste qu'il se fût positivement modifié. Disons cependant que la note violente et exaspérée n'est pas toujours celle qu'elle fait retentir dans ses poésies. Parfois elle s'abandonne à une sorte de mélan-

colie résignée et sereine. Parfois elle peint au contraire les angoisses de l'incertitude. Dans une des dernières pièces de son petit volume, elle commente ces paroles de Goethe mourant: « Plus de lumière! » et elle dépeint avec éloquence les souffrances de l'homme, cet aveugle-né qui ne peut pas forcer l'invisible à se laisser voir. Mais ces souffrances, ce sont celles du doute, et le doute est déjà un progrès sur la négation. Le dernier état de sa pensée, il faut, je crois, le chercher dans ces quatre vers, les derniers qu'elle ait écrits et qu'on a trouvés dans ses papiers:

J'ignore; un mot; le seul par lequel je réponde
Aux questions sans fin de mon esprit déçu;
Et lorsque je me plains au sortir de ce monde,
C'est moins d'avoir souffert que de n'avoir rien su.

Ces clartés, qui viennent parfois d'en haut, auraient-elles au dernier moment percé ces ténèbres au milieu desquelles elle se plaignait d'avoir vécu et que la science n'avait pas réussi à éclairer? Il est impossible de le dire, car dans les derniers mois de sa vie, ses facultés s'étaient affaiblies, et elle mourut inconsciente à Nice, où on l'avait transportée. Elle repose au pied de ces monts où s'était passé une grande partie de sa vie, loin du « compagnon chéri » près duquel elle avait toujours souhaité d'être ensevelie, mais en face de cette mer dont la contemplation avait consolé ses douleurs sans calmer ses inquiétudes et ne lui avait jamais dicté la réponse que Victor Hugo a traduite en deux beaux vers:

Homme, ne crains rien; la nature
Sait le grand secret et sourit.

Je ne voudrais pas alourdir par un morceau philosophique cette étude où je me suis proposé de faire revivre la femme encore plus que l'artiste, et je ne me sens pas, en terminant, d'humeur à dogmatiser. De la doctrine philosophique de Mme Ackermann, je ne connais pas d'ailleurs de réfutation plus éloquente que ses poésies. Un système qui conduit ses adeptes à un pareil désespoir et dont la conclusion logique est le suicide cosmique doit avoir en lui-même quelque chose de faux. Le genre humain ne saurait vivre avec le néant pour perspective, et, si quelques littérateurs subtils, ou quelques jeunes femmes en quête d'effets nouveaux, peuvent se prendre de passion pour le néo-bouddhisme, l'exemple d'une race entière que la croyance au Nirvana a frappée de mort suffirait pour en détourner. Les conséquences morales de cette doctrine ne seraient pas moins désastreuses. Une autre femme poète, une Anglaise devenue Française par son mariage, qu'on a souvent rapprochée de Mme Ackermann, Mary Robinson, a pu trouver dans

ces tristes doctrines une raison « pour oublier sa souffrance dans la souffrance d'autrui, » mais c'est là un de ces sublimes illogismes dont les femmes sont coutumières. Pour le commun des hommes, la conclusion du pessimisme sera toujours de chercher dans le plaisir fugitif un remède à l'éternelle douleur. Je ne veux pas, au reste, m'appesantir sur des réflexions de cette nature, et je me bornerai à une comparaison. Le hasard d'études assez capricieuses m'a fait pénétrer successivement et à peu de distance dans l'intimité morale de deux femmes entre lesquelles tout est différent : le temps, la condition sociale, la nature, l'esprit. Personne de moins semblable à l'auteur de la *Princesse de Clèves* que l'auteur des *Poésies philosophiques*. Elles n'avaient qu'une chose en commun : la tristesse, et d'être triste Mme de La Fayette avait d'aussi bonnes raisons que Mme Ackermann. Sans doute, Mme Ackermann a été frappée, jeune encore, d'un cruel malheur; mais, après tout, elle a refait sa vie, et, chose rare à tout âge, elle a pu l'accommoder à son gré. Si elle a mené une existence solitaire, c'est que cette existence lui convenait; elle en a changé quand la solitude a cessé de lui plaire. Les affections ne lui ont pas fait défaut; les maux physiques l'ont épargnée; elle a connu la gloire, et elle est morte pleine de jours. Mme de La Fayette, moins frappée en apparence, a peut-être connu de plus réelles épreuves. Sa vie, qui avait commencé par un mécompte, a été traversée par la passion. Elle en a connu les luttes et les troubles; elle a été atteinte, prématurément, dans son sentiment le plus cher; elle a langui toute sa vie sous le poids des infirmités, et elle a vu venir de loin une mort prématurée. Et surtout elle avait contre elle d'être triste de nature, et on aurait pu lui appliquer ce joli vers d'un poète mort jeune, Éphraïm Mikaël :

Et même le bonheur ne te fait pas joyeuse.

Mais combien leur tristesse, à toutes deux, les a inspirées différemment! Celle de Mme Ackermann a tournée en frénésie, et elle a maudit Dieu; celle de Mme de La Fayette s'est changée en résignation, et elle s'est inclinée sous sa main. « C'est le Tout-Puissant, écrivait-elle à Ménage, et de tous côtés il faut enfin venir à lui. » Je ne connais pas de leçon plus vive ni d'illustration plus frappante de cette belle pensée que je me complais à citer : « La religion n'a pas à toutes les questions une réponse aussi précise que celle de l'immortalité en face de la mort; mais il n'est pas de douleur qu'elle laisse sans la soulager. C'est la différence d'une plaie qui est pansée à une plaie qui ne l'est pas. »

HAUSSONVILLE.

LA

QUESTION D'ÉGYPTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

Nous avons dû nous arrêter sur les divers incidens qui ont marqué le passage de Gambetta au pouvoir et en retenir les détails essentiels, parce qu'ils marquent le moment où la France et l'Angleterre, cessant de lier leur politique, ont pris, chacune de son côté, des voies diverses, sinon opposées, parce que de cette conduite est né un dissentiment dont nous aurons à apprécier les fâcheuses conséquences, devant nous borner ici, pour ne pas anticiper sur les événemens, à fixer la position prise respectivement par les deux cabinets. La politique inaugurée à l'avènement de M. de Freycinet était en effet une politique nouvelle, celle de l'attente et du libre examen, sinon de l'abstention absolue. Elle méconnaissait les engagemens solennels pris par la note du 7 février et en dégageait l'Angleterre. Il pouvait y avoir désormais *communauté* de vues entre les deux gouvernemens, il n'y avait plus accord exclusif, ni même obligation de se concerter avant de s'expliquer avec les autres puissances; l'un ne devait plus rien à

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

l'autre, et chacun avait reconquis le droit de ne prendre conseil que de ses propres intérêts et des circonstances. Notre ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur d'Angleterre étaient-ils également fondés à s'en *féliciter ?* Si l'événement a donné raison à l'un, n'a-t-il pas donné tort à l'autre ? Avons-nous besoin de dire, au surplus, qu'en répudiant les assurances données au khédive, on livrait l'Égypte aux plus redoutables dangers, que l'on compromettait, avec le repos du pays, la sécurité de la colonie européenne? Que se passa-t-il au Caire? On y apprenait, dans les derniers jours de janvier 1882, que l'entente des deux puissances ne serait plus un obstacle aux projets qu'on avait conçus, et dès les premiers jours de février on en poursuivait violemment la réalisation. Une délégation de la chambre des notables, l'instrument soumis et inconscient des colonels, somme Chérif-Pacha de concéder à l'assemblée le vote du budget ; le président du conseil s'y refusant, elle se transporte au palais, pénètre jusqu'au vice-roi, qui, menacé d'une nouvelle manifestation militaire, consent à former un nouveau cabinet exclusivement composé de ces mêmes délégués. Arabi est ministre de la guerre, maître du gouvernement ; Tewfik-Pacha n'est plus que son prisonnier. Devant cette révolution, les contrôleurs européens offrent leur démission (1).

Ce n'est pas dans l'intention de s'abstenir que lord Granville avait mis un soin si persévérant à revendiquer son entière liberté ; les nouvelles d'Égypte, au surplus, ne le lui auraient pas permis ; à l'entente à deux, qui ne lui offrait plus de garanties suffisantes, il voulait substituer l'entente à six ou le concert européen. Il jugea convenable cependant de ménager le cabinet français pour mieux le mettre dans son jeu, et il lui proposa d'entrer « en communication avec les autres puissances pour s'assurer si elles seraient disposées à échanger leurs idées en ce qui concerne la meilleure conduite à tenir dans les affaires d'Égypte sur les bases suivantes : maintien des droits du souverain et de ceux du khédive ainsi que *des libertés du peuple égyptien* telles qu'elles sont garanties par les firmans du sultan (2) ; stricte observation des engagemens

(1) Dépêches du 2 février et jours suivans de M. Sienkiewicz, notre consul-général (*Livre jaune*). Ne dissimulant rien, cet agent écrivait, le 6, à M. de Freycinet : « Le coup d'état de la chambre égyptienne peut être considéré comme une réponse à la note du 7 janvier. Nous avons déclaré que nous maintiendrions le *statu quo* contre tout le monde, et ce *statu quo* a été modifié d'une manière profonde. Nous nous sommes placés ainsi dans la nécessité d'intervenir ou de modifier notre politique. » C'est le second de ces deux partis qu'on venait précisément de prendre à Londres et à Paris.

(2) Les firmans des sultans n'ont jamais concédé au peuple égyptien qu'une seule liberté, celle d'obéir au khédive, et il n'en a obtenu aucune autre, que nous sachions, depuis l'occupation anglaise.

internationaux du pays. » Le principal secrétaire d'État de la reine pensait qu'on n'était pas en présence d'un cas d'intervention ; « mais si cette éventualité, disait-il, venait à se produire, le désir du gouvernement de Sa Majesté britannique serait que l'intervention représentât l'action collective de l'Europe et il est d'avis que dès lors le sultan devrait être partie dans toute mesure en discussion (1). »

L'ouverture du cabinet de Londres ne pouvait être déclinée à Paris ; en la repoussant, le cabinet français se serait exposé à se trouver isolé : il l'accueillit donc favorablement, et de part et d'autre on en saisit simultanément les autres puissances. Lord Granville touchait au but qu'il avait en vue : comme l'Angleterre, la France était désormais engagée à rechercher la solution de la question égyptienne à l'aide d'un accord européen concerté avec la cour suzeraine. A Vienne comme à Saint-Pétersbourg, à Berlin comme à Rome, on fit fête à la communication des deux cabinets. Mais M. de Bismarck, ne se payant pas de vaines paroles, comprit *l'échange d'idées* en ce sens « qu'il était convié à une délibération commune, » et à son avis, qu'il indiqua sans détours, « le moyen le plus simple de triompher des difficultés égyptiennes était de confier à la Turquie le soin de les apaiser. » Le chancelier n'ignorait pas que cet expédient répugnait au gouvernement de la république et que M. de Freycinet l'avait invariablement écarté dans ses entretiens avec lord Lyons. L'a-t-il proposé, dès la première heure, comme un moyen d'éloigner l'Angleterre de la France ? On en acquerrait la certitude sans en être surpris. Ce qui est certain, c'est que notre ministre des affaires étrangères s'empressa de faire remarquer à l'ambassadeur d'Allemagne, venu pour lui notifier l'adhésion de son gouvernement, « qu'il ne s'agissait point d'une conférence, mais de pourparlers dans chaque capitale. » Réduite à ces termes, la proposition de la France et de l'Angleterre perdait tout intérêt et ne pouvait avoir aucune suite ; on le comprit partout et on n'échangea que de vagues idées. Elle restait cependant une pierre d'attente sur laquelle, on n'en doutait ni à Londres ni à Berlin, on bâtirait tôt ou tard, dès que les événemens exigeraient une solution prompte et solide. Dans cette conviction, M. de Bismarck ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'il convenait de laisser « à l'initiative commune de la France et de l'Angleterre » le soin de rechercher les combinaisons propres à aplanir ces graves difficultés. Tout en désirant vivement l'intervention collective des puissances, lord Granville tenait à se montrer, à paraître surtout, dans un constant accord avec la France ; il continua donc d'échan-

(1) Lord Granville à lord Lyons, 6 février 1882.

ger avec M. de Freycinet des communications quotidiennes en vue de remettre, au Caire, les choses à leur place. Efforts superflus; on avait d'avance écarté l'unique moyen d'en assurer le succès, la sanction, c'est-à-dire l'emploi de la force.

Trois mois s'écoulèrent ainsi en stériles tentatives, pendant lesquels la situation s'aggravait sans cesse. Avec tous les ambitieux qui l'entouraient, Arabi-Pacha en était venu à se persuader que l'Angleterre et la France n'interviendraient point par les armes; on le disait à Londres; on le répétait à Paris; la presse et les agences télégraphiques, écrivait notre consul-général, en renouvellent chaque jour l'assurance. On savait également que le gouvernement de la république, plus encore que celui de la reine Victoria, s'opposerait à toute action directe et isolée de la puissance suzeraine dont on connaissait les arrière-pensées. Le ministère égyptien se crut donc autorisé à se substituer de plus en plus au vice-roi. Il donna de l'avancement à tous les officiers, ses complices. Il promut cinq d'entre eux au grade de général; il nomma, le même jour, vingt-neuf colonels ou lieutenans-colonels; il porta l'effectif de l'armée de douze à seize mille hommes; il entreprit de nouveaux travaux de défense. Sans l'assentiment du vice-roi, il résolut de rappeler la chambre des notables, qu'il s'était empressé de proroger après s'être emparé du pouvoir, pour prendre, disait la décision ministérielle dépourvue de toute sanction du khédive, « les mesures que réclame le salut du pays. » Quels devaient être la nature et l'objet de ces mesures? Notre consul-général les résumait, en *post-scriptum*, dans sa dépêche du 11 mai: « L'idée du ministère, disait-il, serait de n'avoir plus de khédive, mais un gouverneur élu par l'assemblée (1). Mahmoud Pacha-Samy, le président du conseil, ou Arabi-Pacha, sera probablement nommé. La déposition du khédive sera, sans doute, votée samedi (2). » Cette révolution, annoncée à date certaine, n'éclata pas. Des bruits nouveaux et inattendus glacèrent le courage des ministres; ils se dé-

(1) La chambre des notables a été imaginée par Ismaïl-Pacha, nous l'avons dit, au moment où il a engagé, avec la France et l'Angleterre, la lutte qui l'a perdu; elle devait, dans sa pensée, être l'organe du sentiment public et il comptait l'opposer à l'action des deux puissances. L'instrument s'est faussé, dès l'origine, entre ses mains. Pour que l'assemblée empruntât à ses délibérations le caractère d'une représentation indépendante et éclairée, pour qu'il fût démontré qu'elle n'était pas un déguisement puéril, il fallait un simulacre d'opposition; il s'employa lui-même à la constituer; vains efforts, toutes les résolutions étaient prises à l'unanimité. Les colonels la convoquèrent à leur tour, sans plus ni moins de succès, pour abriter leurs violences et leur responsabilité. Quoi qu'en aient dit plusieurs orateurs dans nos chambres, le peuple égyptien n'est pas mûr, et il ne le sera pas de longtemps, pour le régime représentatif, et le gouvernement anglais ne songe nullement à le doter d'une représentation nationale.

(2) Dépêche de M. Sienkiewicz du 11 mai.

mirent de leurs fonctions; ils les reprirent le 16, après avoir fait acte de soumission au vice-roi et avec l'assentiment des représentans de la France et de l'Angleterre. M. Sienkiewicz télégraphiait le même jour à M. de Freycinet : « Mahmoud Pacha-Samy s'est rendu ce soir chez le khédive avec tous les ministres et a protesté de son dévoûment envers Son Altesse. Arabi-Pacha s'est également déclaré fidèle serviteur du khédive. Le gouvernement égyptien est donc reconstitué. »

Que s'était-il donc passé et quel grave événement avait subitement ramené les ministres égyptiens à la prudence et à la modération? Informés des audacieuses entreprises qui se préparaient au Caire, les cabinets de Paris et de Londres n'avaient pu se dissimuler que la sécurité de leurs nationaux était exposée à des périls imminens, et afin de mettre leur responsabilité à couvert, ils avaient, en toute hâte, résolu d'envoyer une escadre combinée dans les eaux d'Alexandrie. L'initiative de cette détermination fut prise par M. de Freycinet; le 12, il y conviait le gouvernement anglais, qui l'agréa dès le lendemain. Ainsi que l'avaient prévu les agens des deux pays, cette démonstration produisit, dès qu'elle fut annoncée, un effet salutaire et considérable, une vive satisfaction d'un côté, une profonde inquiétude de l'autre, et l'on vit ce spectacle curieux, les ministres égyptiens hautains et impérieux la veille, préparant la déchéance du khédive dans l'insolent dessein d'hériter de son pouvoir, se montrer, le lendemain, humbles et soumis. Le sort de leurs personnes leur parut si compromis qu'ils consentirent à débattre non-seulement les conditions de leur retraite définitive, mais encore celles de leur éloignement au Soudan ou à Constantinople. Si aveugles qu'ils fussent, ils n'avaient pu s'imaginer que la France et l'Angleterre avaient mis en mouvement un si puissant appareil de guerre uniquement pour la défense de leurs nationaux, et la perspective de se trouver à la merci des deux amiraux les avait désarmés.

Ils se méprenaient cependant; aussi leur défaillance fut-elle de courte durée. Dans les communications échangées entre M. de Freycinet et lord Granville à cette occasion, il fut stipulé, en effet, qu'au cas où elles croiraient utile de débarquer une force armée, « les deux puissances ne recourraient ni à des troupes anglaises ni à des troupes françaises, mais qu'elles feraient appel à des troupes turques (1). » On n'avait pas voulu, à Londres, dévier de la résolution de ne pas s'engager, à deux, dans « une action effective; » à Paris, on ne voulait prendre aucun engagement de cette nature sans y avoir été autorisé par un vote préalable de la chambre. Faire

(1) Dépêche de M. de Freycinet du 12. — Dépêche de lord Granville du 13 mai.

apparaître une double escadre et circonscrire dans ces limites sa liberté et son concours, en présence d'une situation d'où pouvaient surgir, à tout instant, les complications les plus désordonnées, c'était exposer les deux pavillons à en être les témoins impuissans, au grand dommage de leur prestige et des intérêts qu'ils avaient mission de défendre; c'était également encourager les perturbateurs de l'Égypte à persévérer dans leurs tentatives révolutionnaires. Et c'est ce qui survint. Ces mêmes ministres, si timorés la veille de l'arrivée des deux flottes, purent s'assurer, dès le lendemain, qu'ils n'avaient rien à redouter de leur présence, s'ils maintenaient la tranquillité publique, si aucun péril ne menaçait les étrangers; et revenant aussitôt de ses alarmes, Arabi-Pacha, de concert avec ses collègues, put déclarer hautement, le 22, « qu'il lui était impossible de quitter l'Égypte (1). »

Comme les amiraux, les agens diplomatiques devaient s'interdire toute démarche comminatoire, sauf le cas où il y aurait lieu de pourvoir à la défense de la colonie étrangère; ils étaient autorisés cependant à procéder, d'un commun accord et en s'inspirant des circonstances, par voie de conseil et même de représentation. La nouvelle attitude du cabinet égyptien les détermina à user de cette faculté. Le 25 mai, ils présentèrent au vice-roi personnellement une note officielle dans laquelle ils indiquaient comme moyens de mettre fin à toutes les difficultés : « 1° l'éloignement temporaire de l'Égypte d'Arabi-Pacha; 2° l'envoi dans l'intérieur de l'Égypte d'Ali-Pacha-Fehmy, président du conseil, et d'Abd-el-Al-Pacha (le plus entreprenant des colonels); 3° la démission du ministère (2). » Informés de cette démarche, les ministres protestèrent par une communication écrite, adressée au khédive, contre cette immixtion étrangère dans des questions d'ordre intérieur, qui constituait, disaient-ils, « une atteinte aux droits du sultan. » Le lendemain, généraux et officiers arrivaient au palais, réclamant le maintien d'Arabi-Pacha au ministère de la guerre. Cette manifestation, dans de pareilles circonstances, était un avertissement impérieux, marquant assez que l'armée obéirait aveuglément au ministère; et, dernier trait venant s'ajouter à cet état de profonde anarchie, l'amiral commandant les forces britanniques à Alexandrie télégraphiait, le 27, à son gouvernement : « Les Égyptiens construisent une batterie en face d'un de mes bâtimens, » et il demande instamment des renforts.

En présence de ces divers incidens, le cabinet de Londres ne fut pas longtemps à s'avouer que la démonstration franco-anglaise,

(1) Dépêche de M. Sienkiewicz du 22 mai.
(2) Dépêche de M. Sienkiewicz du 25 mai.

dans les conditions où elle avait été concertée, ne conduirait à aucun résultat satisfaisant, et pendant que sir E. Malet avec M. Sienkiewicz sommait, en quelque sorte, le khédive de se séparer de son ministère en châtiant ses principaux membres, lord Granville proposait, soudain, à M. de Freycinet de demander aux autres puissances de se joindre à la France et à l'Angleterre « pour inviter la Porte à tenir prêtes des troupes qui se rendraient en Égypte sous des conditions déterminées (1). » Et il pressait le cabinet français de se rallier à cet avis : « Tout retard, disait-il le lendemain à notre ambassadeur, encouragera l'opposition en Égypte, *attendu qu'on y est convaincu que ni la France ni l'Angleterre n'auront recours à la force.* »

De toutes les ouvertures qui pouvaient lui être faites, celle-ci répugnait particulièrement à notre ministre des affaires étrangères ; — elle se conciliait parfaitement avec la politique de l'Angleterre, elle était en contradiction flagrante avec la politique traditionnelle de la France, qui n'avait jamais reculé devant aucun effort pour éloigner le pavillon de la Turquie des côtes d'Afrique, en Égypte comme en Tunisie : — « Cette décision, répondit-il à M. Tissot, si inattendue, qui surprendrait l'opinion publique, peu préparée à une semblable solution, ne pourrait être prise qu'après de mûres réflexions et avec l'assentiment du conseil des ministres que l'état de ma santé ne me permet pas de convoquer pour demain. » Il devenait urgent d'aviser, cependant; la situation, en Égypte, on l'a vu, l'exigeait impérieusement. Averti des nouvelles intentions de son gouvernement, sir E. Malet avait déclaré, le 26, « qu'il ne se considérait plus comme lié » par la note, que, de concert avec M. Sienkiewicz, il avait remise la veille au khédive ; il opérait ainsi sa retraite en se dérobant au moment décisif, et il se séparait de son collègue. Mis de la sorte en demeure de prendre un parti, M. de Freycinet fit au cabinet de Londres une contre-proposition : à la solution offerte par lord Granville, il substitua la réunion d'une conférence européenne. L'Angleterre y donna, sans retard, son assentiment, et, le 2 juin, les deux gouvernemens en saisirent simultanément la Porte et toutes les grandes puissances. La France et l'Angleterre agissaient de concert, mais si cordiales que fussent encore leurs dispositions respectives, l'entente, — cette union de deux gouvernemens entretenue à l'aide de concessions mutuelles, — si gravement compromise à la chute du ministère Gambetta, loin de se reconstituer, subissait, en cette occasion, une brèche nouvelle. Avons-nous besoin de dire que l'on fit un accueil empressé dans toutes les capitales, à la démarche des

(1) Dépêche de M. Tissot, ambassadeur à Londres, du 24 mai.

deux cabinets? Elle témoignait des obstacles sans cesse renaissans que rencontrait l'accord de la France et de l'Angleterre dans une affaire où de précieux et d'importans intérêts leur commandaient de s'entendre, et cet échec ne déplaisait nulle part.

La satisfaction qu'on en éprouva fut surtout vive et intense à Constantinople, bien que mélangée d'un regret, celui qu'avait la Porte de ne pas se trouver autorisée à rétablir l'ordre en Égypte par ses propres moyens exclusivement et sans subir le contrôle de l'Europe. Le divan n'a jamais su renoncer franchement à des velléités de restauration que les événemens ont constamment déjouées. A l'origine de la crise, il s'imagina que la fortune, si obstinément hostile, lui souriait enfin. Nous dirions volontiers, si ce néologisme nous était permis, que la Turquie est un État *protestataire;* elle proteste, en toute occasion, avec une ferveur digne d'un meilleur sort. Elle protesta, sous forme de représentations, à Londres et à Paris, sous forme de circulaire, auprès des autres grandes puissances, quand l'Angleterre et la France firent remettre au khédive la note du 7 janvier; elle renouvela ses plaintes et ses réclamations, quand elles firent apparaître leur pavillon devant Alexandrie. Elle s'ingéniait, en même temps, à entraver les efforts qu'elles tentaient pour défendre l'autorité du vice-roi. Tour à tour, et suivant les besoins du moment, elle soutenait de ses encouragemens tantôt Tewfik-Pacha, tantôt les ministres égyptiens. « Il est indiscutable pour moi, écrivait M. Sienkiewicz, le 27 mai, au moment où les officiers manifestaient si bruyamment, qu'ils subissent l'influence de la Porte... Le double jeu de la Turquie est de toute évidence. » Elle suggéra au khédive de recourir à la puissance suzeraine et de solliciter le concours d'un envoyé extraordinaire qui la représenterait en Égypte. Tewfik-Pacha en fit l'aveu à notre consul général (1). Cette mission fut confiée au maréchal Dervish-Pacha, et le succès en parut si certain au cabinet turc qu'il crut devoir décliner l'invitation de réunir la conférence, qu'on lui offrait cependant de convoquer à Constantinople. La Porte allait ainsi, en aveugle, au-devant d'une nouvelle mésaventure qui devait être suivie d'une sanglante catastrophe. Le maréchal turc débarqua à Alexandrie le 7 juin; le lendemain, il faisait son entrée au Caire, au bruit du canon; « sa suite se composait de cinquante-huit personnes, dont dix aides-de-camp et plusieurs janissaires (2). » Ce nombreux état-major trahissait l'intention de la Porte de mettre les circonstances à profit pour substituer en Égypte son influence à celle des puissances occidentales. L'événement

(1) Dépêche télégraphique de M. Sienkiewicz du 28 mai.
(2) Dépêche de M. Sienkiewicz.

l'avertit bientôt qu'elle s'était engagée dans un défilé redoutable où l'inefficacité de son action éclaterait à tous les yeux.

Depuis plusieurs mois, le trouble et l'anarchie glissaient des hautes sphères dans les rangs de la population, réveillant des haines éteintes depuis longtemps. Le 11 juin, le quatrième jour après l'arrivée de Dervish-Pacha, une rixe survint entre des Maltais et des indigènes à Alexandrie ; elle dégénéra aussitôt en un mouvement violent et populaire. « Des bandes d'Arabes débouchèrent de toutes les rues, assommant les Européens et saccageant les magasins. » Il y eut des morts et des blessés ; parmi ces derniers se trouvaient les consuls d'Angleterre, d'Italie et de Grèce. « Le préfet de police, lit-on dans un rapport, est resté chez lui, se déclarant malade, mais sa présence n'aurait rien empêché. Beaucoup de faits particuliers, à la charge des hommes de police et même de certains officiers, me sont signalés... Le chef européen des gardes de police m'affirme que plusieurs Européens ont été tués par les gendarmes indigènes dans les postes. »

Le sang avait coulé ; une ville florissante, centre d'un grand commerce, où des hommes de toute race et de toute religion vivaient paisiblement naguère, avait été pendant plusieurs heures livrée à des meurtriers et à des pillards en présence des pavillons de l'Angleterre et de la France, et sous les yeux, en quelque sorte, du représentant du sultan. Que fit-on pour réparer ce désastre et en prévenir le retour? Après une réunion à laquelle il avait été convoqué, notre consul-général télégraphiait : « Le khédive et Dervish-Pacha garantissent la sécurité publique ; Arabi-Pacha, de son côté, s'engage à obéir à tous les ordres que lui donnera le khédive en vue d'empêcher de nouveaux troubles. » Étranges assurances qui révélaient bien toute la gravité de la situation ; le plus influent des ministres, l'inspirateur du groupe des colonels, promettait obéissance et soumission au chef de l'État ; on avouait donc qu'il en avait méconnu l'autorité et que sa responsabilité personnelle se trouvait engagée dans la catastrophe d'Alexandrie! Le moment n'était-il pas venu dès lors de l'éloigner, sinon de sévir contre lui, au lieu de solliciter son concours? Dans le dessein de les employer au succès de sa tâche, le représentant de la Porte ne voulut pas se heurter aux hommes qui, en ce moment, disposaient de l'armée et exerçaient, en réalité, la puissance souveraine. Nul ordre ne fut donné pour assurer le châtiment des coupables (1).

(1) Arabi-Pacha recevait, au contraire, peu de jours après, sous la forme d'une décoration, un témoignage public de la satisfaction du sultan, et notre consul-général à Alexandrie constatait qu'il n'avait été pris aucune mesure « contre le préfet de police, ni contre les gardes municipaux ou les auteurs des massacres. » (Dépêches de M. le marquis de Noailles et de M. Sienkiewicz.)

Le khédive et Dervish-Pacha firent une apparition à Alexandrie; « ils y furent respectueusement, mais froidement accueillis, » pendant que les Européens cherchaient leur salut en s'embarquant en foule sur des navires nolisés en toute hâte par leurs consuls respectifs (1).

VII.

Au premier avis de la sanglante journée du 11, M. de Freycinet interpella le cabinet de Londres. « Le gouvernement anglais est absolument résolu, pour le moment, à ne prendre aucune mesure, » lui répondit notre ambassadeur dès le 12 juin. Mais en décidant de s'abstenir en Égypte, le cabinet de la reine se déterminait au contraire à ne plus rien négliger pour solidariser le concours de toutes les puissances et inaugurer le concert européen. Lord Granville prit prétexte des événemens d'Alexandrie pour presser la réunion de la conférence, et il insista auprès de M. de Freycinet pour que, de Paris et de Londres, on adressât aux deux ambassadeurs, à Constantinople, en les communiquant simultanément aux autres puissances, les instructions dont il était urgent de les munir. Il prit même le parti d'expédier celles qui étaient destinées aux représentans de l'Angleterre, sans attendre l'assentiment de notre ministre des affaires étrangères; il y ajouta, ce qui empruntait aux circonstances antérieures une gravité particulière, une note contenant la proposition d'employer les troupes turques au rétablissement de l'ordre en Égypte; et cela encore sans consulter le cabinet français, évitant ainsi de se mettre préalablement d'accord avec lui sur une ouverture de si haute importance et à laquelle il le savait absolument opposé. Il se borna à l'instruire des résolutions prises à Londres et de la prompte exécution dont elles avaient été suivies.

Cet incident inattendu, et auquel rien ne l'avait préparé, jeta le cabinet français dans une extrême anxiété. M. de Freycinet avait eu l'occasion de s'expliquer sur le recours à l'armée du sultan, et il n'avait pas déguisé la répugnance que cet expédient lui inspirait. Il jugea prudent toutefois de ne pas y mettre obstacle « pour ne pas se séparer du cabinet anglais, » comme il l'écrivit lui-même; il adressa donc à nos représentans, après délibération du conseil des ministres, des instructions analogues à celles que lord Granville avait expédiées à ceux de la reine. Il n'y avait eu, cette fois, ni examen, ni entente; l'Angleterre avait entraîné la France.

(1) « L'émigration des Européens continue. Il ne reste plus, au consulat anglais, que deux commis qui enregistrent les noms des Anglais qui désirent rester en Égypte. » (Dépêche du 28 juin.)

Cette double démarche ne fit pas fléchir l'obstination de la Porte; elle persista dans sa résolution de repousser la conférence, prétendant que la tranquillité était rétablie en Égypte, et que son envoyé se trouvait en position, sans autre effort diplomatique ou militaire, de reconstituer, avec l'ordre, l'autorité du vice-roi. L'événement ne devait pas tarder à donner à cette confiance le plus douloureux démenti. Mieux renseignées et plus clairvoyantes, les puissances ne décidèrent pas moins de convoquer leurs plénipotentiaires, même en l'absence de celui du sultan; leur première réunion eut lieu à Constantinople, le 23 juin, sous la présidence de leur doyen, le comte Corti, ambassadeur d'Italie. La tâche de ces diplomates était hérissée de difficultés : elle avait pour objet de rechercher le moyen le plus propre à faire cesser la perturbation qui mettait tout en péril en Égypte, à la condition de conserver, au pays et à la descendance de Méhémet-Ali, les privilèges qui leur étaient garantis par les firmans. Il existait un moyen bien simple, qui eût été d'une efficacité instantanée et aurait assuré ce double résultat; c'était une démonstration collective de toutes les puissances, avec engagement de recourir, au besoin, à l'emploi de la force. Afin de ne pas subir un isolement humiliant pour sa dignité, la Turquie s'y serait ralliée, et, au premier avis d'une semblable entente, Arabi-Pacha et ses colonels se seraient hâtés de se dérober, de disparaître, si on l'avait exigé. Cette solution que tout semblait recommander, nul n'en prit l'initiative; l'action collective répugnait également à tous les cabinets pour des raisons diverses, et les plénipotentiaires s'assemblèrent à Constantinople, pour délibérer longuement, sans le concours et sous la tolérance bénévole, mais non spontanée assurément, de la puissance territoriale, spectacle curieux, qui n'avait aucun précédent dans l'histoire de la diplomatie, et que, seule, la Turquie pouvait offrir à l'Europe étonnée.

Les représentans des puissances, ainsi réunis, se mirent à l'œuvre. Ils notifièrent à la Porte l'ouverture de la conférence par un mémorandum exprimant le vœu de voir le gouvernement du sultan participer à ses travaux; ils signèrent un protocole de *désintéressement* par lequel les parties intervenantes s'obligeaient à ne rechercher, dans cette affaire, aucun avantage particulier; sur la proposition de l'ambassadeur d'Italie, on stipula que les puissances s'abstiendraient, pendant la durée de la conférence, de toute entreprise isolée en Égypte, — *sauf le cas de force majeure*, fit ajouter l'ambassadeur d'Angleterre. — Ces précautions, qui dissimulaient mal les défiances et les convoitises, étant adoptées, on procéda à un échange de vues générales sur l'état des choses en Égypte et sur les moyens d'y porter remède, mais sans arriver à aucune entente. Dans leur septième séance, le 7 juin,

les plénipotentiaires se mirent enfin d'accord sur les termes d'une communication, par laquelle les puissances invitaient le gouvernement ottoman à intervenir en Égypte sous des conditions clairement déterminées.

Pendant qu'on délibérait paisiblement à Constantinople, on se menaçait à Alexandrie, préludant à des hostilités imminentes. L'amiral Seymour, commandant la flotte anglaise, crut constater qu'on mettait les forts en état de défense et qu'on élevait de nouvelles batteries en vue de ses navires; il fut aussitôt autorisé à exiger la suspension de ces travaux, et au besoin à les détruire par le feu de ses canons. Quelle était l'importance de ces ouvrages et pouvaient-ils constituer un danger pour les vaisseaux anglais? Les agens de l'Angleterre l'ont toujours affirmé pendant que les Égyptiens ont obstinément contesté l'exactitude de leurs allégations. Ce point de fait n'a jamais été clairement élucidé. Une dépêche de M. de Freycinet, du 10 juillet, veille du bombardement, dira mieux que nous ne pouvons le faire, ce qu'il faut penser à cet égard : « Lord Lyons, écrivait-il à M. Tissot, m'a annoncé que ce matin l'amiral Seymour avait envoyé un ultimatum aux Égyptiens pour déclarer l'ouverture des hostilités demain. Cet ultimatum, a ajouté l'ambassadeur, a été motivé par les travaux de défense. J'ai remercié lord Lyons de sa communication, me bornant à dire qu'un télégramme de l'amiral Conrad et un télégramme de M. de Vorges (1) m'avaient apporté la même information, sans mentionner d'ailleurs la reprise des travaux. » Quelle que fût la vérité à ce sujet, l'amiral Seymour avait, en effet, dans la matinée de ce même jour, notifié au commandant militaire d'Alexandrie « que, si les forts ne lui étaient pas *livrés* temporairement afin d'en effectuer le désarmement, il ouvrirait le feu dans les vingt-quatre heures. » Ce fut le ministre des affaires étrangères du khédive qui répondit à cette sommation; il déclara *inacceptable* la proposition de l'amiral Seymour, « le gouvernement de son altesse ne pouvant reconnaître, disait-il, avoir pris aucune mesure qui puisse être considérée comme une menace contre la flotte anglaise, soit par des travaux, soit par la mise en place de nouvelles pièces de canon. Toutefois, comme preuve de notre désir de donner satisfaction dans une certaine mesure à votre demande, nous serions disposés à faire démonter trois canons sur les batteries que vous avez indiquées, soit isolément, soit ensemble. » Le commandant des forces britanniques accusa réception de cette note, se bornant à déclarer

(1) M. de Vorges venait de remplacer M. Sienkiewicz; le moment était bien mal choisi, ce nous semble, pour opérer une mutation dans notre représentation en Égypte.

à son tour qu'il ne pouvait accepter la proposition qui y était contenue, et à l'heure qu'il avait fixée, il fit attaquer tous les forts simultanément. Le lendemain, 12 juin, Arabi-Pacha, qui était venu se mettre à la tête des troupes, donna prudemment l'ordre d'évacuer la ville, et les mêmes bandes qui, le 11 juin, s'étaient livrées au meurtre et au pillage, renouvelant leurs exploits, purent impunément incendier le quartier européen après en avoir saccagé les demeures.

Quel fut le rôle du khédive et du commissaire de la Porte en ces douloureuses circonstances? Ils s'étaient retirés tous deux à Ramleh, résidence d'été, à quelques kilomètres d'Alexandrie. Ont-ils pris une part quelconque aux communications échangées avec le commandant de l'escadre anglaise? Nous ne saurions le dire, mais tout porte à croire qu'ils y sont restés étrangers, laissant aux ministres la responsabilité de leurs déterminations. Quoi qu'il en soit, dès le 13, Tewfik, en proie aux plus légitimes inquiétudes pour sa sûreté personnelle, s'abrita sous le pavillon britannique. Après s'être assuré de l'assentiment de l'amiral Seymour, il rentra furtivement dans la ville et vint occuper le palais de Ras-el-Teen, l'ancienne demeure de Méhémet-Ali, gardé par un détachement de matelots débarqués dans la matinée. Dervish-Pacha, de son côté, jugeant que les vaisseaux de l'Angleterre avaient mis fin à sa mission, reprit la mer peu de jours après. pour rentrer à Constantinople. A peine était-il sorti du port qu'il arrivait pour lui une dépêche de la Porte, qu'on aurait voulu lui remettre. « J'ai vainement, dit l'amiral anglais, fait tirer deux coups de canon de rappel. » Le yacht impérial, qui emmenait le représentant du sultan, n'en tint aucun compte et continua sa route.

Ainsi, à la première rencontre, dès que la force intervient, que voyons-nous? Le khédive fait sa soumission en se mettant respectueusement, de sa personne, sous la protection de l'Angleterre; le commissaire de la Porte, venu pour rétablir l'ordre au nom de son maître, disparaît en prenant la fuite, sans protester, oubliant toutes les traditions de son gouvernement; quant à l'altier ministre de la guerre, il s'éloigne avec ses troupes, livrant la ville aux incendiaires, n'osant pas la défendre contre une flotte dépourvue de troupes de débarquement, qui ne pourra elle-même en prendre possession qu'à l'arrivée des renforts attendus de Malte et de Chypre.

Faut-il dire quelle fut l'attitude commandée à notre escadre, ce que devint notre consul-général pendant ces tristes journées? Si le cabinet de Londres n'a pas confié sa pensée tout entière au cabinet de Paris, il ne la lui a pas dissimulée. Il lui a fait savoir en effet que la flotte anglaise, mouillée devant Alexandrie, braverait les dis-

positions, agressives selon lui, des autorités égyptiennes, et qu'au besoin l'amiral Seymour serait autorisé à prendre toutes les mesures qu'il pourrait juger nécessaires à la sécurité des vaisseaux placés sous son commandement. Dès les premiers jours de juin, l'escadre volante de la Manche entrait dans la Méditerranée, et des renforts furent envoyés à la flotte anglaise. Les agens britanniques au Caire et à Alexandrie invitèrent leurs nationaux à se réfugier sur l'escadre; ils suggérèrent amicalement aux agens français de prendre les mêmes mesures de sécurité. Partout d'ailleurs on pressentait une action imminente; on l'annonçait de Londres, d'Alexandrie et même de Constantinople. « Je ne serais pas surpris, écrivait M. de Freycinet lui-même à M. de Vorges, le 4 juillet, que l'exécution des travaux de défense déterminât l'Angleterre à opérer un bombardement. » C'est que, le 3, lord Granville n'avait pas caché à notre ambassadeur que le gouvernement britannique était résolu à ne prendre conseil que de ses intérêts; c'est que, le 4, il fut plus explicite : il chargea en effet lord Lyons de nous donner connaissance des instructions qu'on venait d'adresser à l'amiral Seymour, et que cet officier-général a si énergiquement exécutées le 11. Sans insister autrement, l'ambassadeur de la reine demanda en outre à M. de Freycinet « si des instructions analogues seraient envoyées à l'amiral Conrad. » A quel parti s'arrêta le gouvernement de la république en ce moment suprême? Après en avoir délibéré, il résolut de ne pas s'associer à l'ultimatum posé par l'Angleterre : « 1° parce qu'il devrait entraîner à des actes offensifs qui ne seraient pas en rapport avec l'attitude que nous avions prise au regard de la conférence; 2° parce que, de toutes façons, de tels actes ne peuvent, en vertu de la constitution, être accomplis qu'avec l'autorisation préalable du parlement. » En faisant part de cette détermination à M. Tissot, M. de Freycinet ajoutait : « En conséquence, l'amiral Conrad a ordre de déclarer à l'amiral Seymour que, si l'ultimatum était néanmoins présenté, la division française se verrait dans la nécessité de quitter le port d'Alexandrie. » Nous ne croyons pas nous abuser en présumant que le gouvernement anglais n'a pas eu, à ce moment, l'intention de provoquer notre participation active; ne pouvant l'éviter, il l'aurait subie, mais tout démontre qu'il ne la désirait nullement. Il voulait intervenir seul et en toute liberté, pensant bien que le jour où il aurait l'Égypte dans sa main, il lui serait facile d'y établir son influence sans obstacle et sans partage, en attendant de la soumettre à sa domination plus ou moins déguisée. Aussi lord Lyons ne fit-il aucune tentative pour déterminer le gouvernement français à revenir sur ses décisions. « Il a paru (au contraire) apprécier les motifs qui les ont dictées, et il m'a promis d'en rendre compte à lord Grand-

ville, » écrivait encore M. de Freycinet à notre ambassadeur à Londres (dépêche du 5 juillet). Et c'est ainsi que le commandant de notre escadre s'éloigna du théâtre de la lutte dès qu'il lui fut démontré qu'elle allait s'engager, et que notre consul-général, de son côté, dut se réfugier, avec son personnel et ses nationaux, à bord des navires mis à sa disposition.

Le canon tonna donc à Alexandrie; il retentit à Constantinople, jetant un trouble profond au sein de la conférence et parmi les conseillers du sultan. Bientôt on apprit l'occupation d'Alexandrie par les troupes anglaises et la reddition que le khédive avait faite, de son autorité comme de sa personne, entre les mains de l'amiral Seymour. Le retour de Dervish-Pacha mit le comble à l'émotion, surtout quand on apprit dans quelle humble posture l'envoyé du sultan, ce maréchal de l'empire, avait traversé les lignes anglaises. Or le gouvernement turc avait pris pour base de sa politique et de tous ses calculs, en cette affaire, la mission qu'il lui avait confiée; il en avait envisagé le succès comme tellement inéluctable qu'il avait persisté dans sa résolution de ne pas intervenir à la conférence, après comme avant la réunion des plénipotentiaires, ne cessant d'affirmer que Dervish-Pacha était en situation de remettre les choses en leur état (1). Aussi, dès qu'il connut les événemens d'Alexandrie, son effarement égala sa déconvenue. Renonçant à ses illusions, la Porte se réfugia dans le concert européen, et elle témoigna, pour y entrer, autant d'empressement qu'elle en avait mis à le décliner. Mais, pour placer les choses en bonne lumière, il nous faut ici revenir aux travaux de la conférence.

VIII.

Les plénipotentiaires, avons-nous dit, étaient tombés d'accord, dans leur séance du 7, sur les termes de la note qu'ils se proposaient de présenter à la Porte pour l'inviter à envoyer un corps de troupes en Égypte. Le texte en fut soumis à l'approbation des puissances. C'est à ce moment que survint la catastrophe d'Alexandrie. On s'observa d'abord; on s'entendit cependant, et les diplomates assemblés, y compris le représentant de l'Angleterre, dûment autorisés, adressèrent, le 15 juillet, au gouvernement turc la communication qui lui était destinée. La Porte y acquiesça et se fit représenter à la conférence. Elle éleva toutefois une prétention dont elle aurait dû s'abstenir après ses récens déboires; en notifiant aux plénipotentiaires sa résolution de déférer au vœu des

(1) Voir une curieuse circulaire du ministre des affaires étrangères turc à tous les agens diplomatiques de la Porte, du 26 juin.

puissances, « le gouvernement ottoman, disait-elle, espère qu'en face de cette détermination, l'occupation étrangère actuelle en Égypte sera abandonnée aussitôt que les troupes turques seront rendues à Alexandrie. » Elle chargea son ambassadeur à Londres de s'expliquer dans le même sens avec lord Granville. Le gouvernement anglais, lui fut-il répondu, veut bien agréer, et c'est tout ce qu'il peut faire, la coopération de la Turquie, mais encore faudra-t-il que « le caractère en soit défini d'une manière satisfaisante et dégagée de toute ambiguïté par des déclarations préalables du sultan. » Ces réserves impliquaient un refus déguisé. Par cela même, au surplus, la conférence se trouva en quelque sorte dessaisie de la mission qui lui avait été confiée; on le comprit si bien, que quelques-uns de ses membres discontinuèrent leur participation, celui de la Russie notamment, « parce qu'on discutait dans le vide, disait M. de Giers à notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, tandis qu'en dehors de son action de graves mesures militaires étaient prises (1). » L'Angleterre, en effet, réunissait en Égypte une puissante armée, ne dissimulant plus sa ferme intention de briser la résistance que lui opposait Arabi-Pacha et de marcher sur le Caire. Pendant que les troupes anglaises se concentraient sous le commandement du général Wolseley, la Porte s'épuisait en efforts laborieux pour se procurer, à l'aide d'un emprunt, les deux ou trois millions de francs qui lui étaient indispensables afin de mettre en état de prendre la mer les navires désignés pour transporter à Alexandrie le corps expéditionnaire (2). Disons, pour en finir avec ces lamentables incidens, que l'Angleterre mit à la coopération de la Turquie, soit pour les effectifs, soit pour le commandement supérieur, des conditions qui furent l'objet de négociations *dilatoires*, si bien qu'on les débattait encore quand l'armée égyptienne fut défaite ou plutôt se débanda à Tell-el-Kébir. On fut plus prompt, à dater de ce moment, pour se concerter et reconnaître qu'il n'y avait plus lieu, pour la Turquie, d'intervenir en Égypte, l'ordre y étant solidement rétabli. L'Angleterre avait vaincu, d'un côté, sans le concours de la puissance suzeraine et en la tenant éloignée; de l'autre, sans mandat de l'Europe et sans avoir contracté envers elle aucun engagement défini, et elle prenait possession de l'Égypte en gardant l'entière liberté de ses mouvemens ultérieurs. Si telle a été sa pensée au moment où elle a renoncé à agir solidairement avec la France, il faut reconnaître qu'elle l'a poursuivie avec une ingénieuse habileté et heureusement réalisée.

(1) Dépêche de l'amiral Jaurès du 2 août.

(2) « Onze bâtimens ont décidément reçu l'ordre de se tenir prêts à embarquer les troupes; mais le charbon manque. La Porte *cherche* à négocier un emprunt de 100,000 livres turques... » — (Dépêche du marquis de Noailles, 1er août.)

La conférence se serait séparée sans s'égarer plus longtemps dans de stériles déclarations, si elle n'avait été saisie d'une proposition qui eut l'étrange fortune, sans aboutir, de renverser le cabinet français. Peu de jours après les premiers troubles d'Alexandrie, le 22 juin, le cabinet anglais appela l'attention du gouvernement de la république sur les périls auxquels pouvait se trouver exposée la libre navigation du canal de Suez. Cette première démarche resta sans résultat, ou plutôt il fut convenu que cette question ferait l'objet d'un examen ultérieur si les circonstances venaient à l'exiger. Cette nécessité parut à lord Granville s'imposer impérieusement le jour même où la flotte anglaise démantelait les forts d'Alexandrie. Les hostilités étaient ouvertes; Arabi-Pacha pouvait penser, il devait même croire qu'il avait un intérêt de premier ordre à se saisir du canal, qui eût été, entre ses mains, un gage précieux au cas probable où les Anglais feraient intervenir des troupes venant des Indes. Lord Lyons fut chargé d'entretenir M. de Freycinet de cette éventualité; il le fit le 13 juillet, en insistant sur l'urgence d'aviser. Dans la pensée du cabinet de Londres, il convenait d'en saisir la conférence en lui faisant remarquer que la France et l'Angleterre disposaient, sur les lieux, des moyens de garantir la sécurité de l'isthme. Le cabinet français consentit à prendre cette ouverture en considération; M. de Freycinet dut représenter, toutefois, à lord Lyons, qu'il lui semblait inopportun de faire mention des puissances qui pourraient être chargées de cette mission et qu'il semblait préférable de laisser aux plénipotentiaires le soin de les désigner. La rédaction de lord Granville fut ainsi amendée; et, le 19, les ambassadeurs de la France et de l'Angleterre purent soumettre à la conférence la proposition des deux puissances. Moins téméraire que les ministres anglais, M. de Freycinet avait pris soin, toutefois, de réserver l'adhésion du parlement; et, dans la confiante prévision que la France pourrait être, d'un instant à l'autre, invitée, avec l'Angleterre, à occuper le canal, il mit la chambre des députés en situation d'en délibérer.

La question d'Égypte avait déjà donné lieu à des débats parlementaires; le ministère avait été interpellé en février, en mai, et, en dernier lieu, le 1er juin. En février, le président du conseil avait tracé, à grands traits, la politique de la France, et ce qu'il en disait peut se résumer en ces termes: maintien du *statu quo* en Égypte par le concert européen. Mais, dans son opinion, ce concert n'avait d'autre valeur que celle d'une consultation. Après avoir rappelé, en effet, que nous possédions, au Caire, une situation exceptionnelle que nous devions garder à tout prix: « J'ai à peine besoin de dire, ajoutait-il, que, dans l'échange de vues que

nous avons avec l'Europe, il est parfaitement spécifié que cette situation prépondérante de la France et de l'Angleterre est maintenue et reconnue. C'est sur cette base que les échanges de vues ont lieu avec les puissances. » Le 11 mai, mis en demeure de s'expliquer de nouveau, il se maintient sur le même terrain, il renouvelle les mêmes déclarations en les affirmant avec plus de précision. « Nous sommes préoccupés, et nous l'avons toujours été, dit-il, de deux choses : — conserver à la France la situation privilégiée qu'elle a en Égypte, l'influence prépondérante que lui ont acquise les concours de toute nature qu'elle a prodigués à ce pays, l'influence que lui assure la présence d'une colonie française qui porte haut et ferme, avec dignité, le drapeau de la patrie; — maintenir l'indépendance de l'Égypte telle que les firmans l'ont établie; nous ne souffrirons pas, autant que cela dépendra de nous, que, de quelque crise que ce soit, l'Égypte puisse sortir moins libre et moins indépendante qu'elle ne l'est aujourd'hui. » Et, revenant aux communications que la France et l'Angleterre échangeaient avec les autres gouvernemens, il reprenait : « N'ayez nul souci, messieurs, des conséquences que peut avoir cette *consultation*; les grandes puissances sont unanimes à reconnaître que la situation de la France et de l'Angleterre est prépondérante en Égypte; elles le reconnaissent, elles le proclament, et elles ne font aucune difficulté d'abandonner aux deux cabinets de Londres et de Paris la direction de cette politique. C'est donc un fait acquis aujourd'hui que, dans la question égyptienne, l'avis de la France et de l'Angleterre, d'accord entre elles, devra prévaloir. »

M. de Freycinet s'abusait. Il se persuadait encore que, fidèles à l'entente qui les avait si longtemps unies, la France et l'Angleterre n'abdiqueraient pas entre les mains de l'Europe; qu'en solidarisant leurs efforts elles parviendraient à faire prévaloir, avec le maintien de l'état conventionnel, la position privilégiée qu'elles avaient acquise et la politique qu'elles avaient défendue en Égypte depuis l'origine du conflit; qu'elles pourraient enfin y exercer leur action commune sous le contrôle, mais sans la sanction préalable des autres puissances. Ce n'est pas ainsi que, depuis plusieurs mois, on envisageait, à Londres, les difficultés du problème qu'on avait à résoudre en ce moment. Nous avons vu, en effet, le gouvernement anglais obliger soudain la France de solliciter avec lui le concours diplomatique de tous les grands cabinets; il n'entendait pas les *consulter*, mais bien les réunir en conférence pour délibérer sur le meilleur moyen de mettre fin aux troubles de l'Égypte, et ce moyen lui semblait être, — il l'avouait hautement, — l'intervention armée de la Turquie s'exerçant avec l'assentiment et sous les yeux de l'Europe. Ceci se passait pendant les

derniers jours de mai, et, dès ce moment, on voit les choses changer singulièrement d'aspect. Aussi M. de Freycinet, interpellé une troisième fois dans la séance du 1er juin, tient-il un langage inattendu, mais que les circonstances commandaient impérieusement. Il ne revendique plus, pour la France et l'Angleterre, le droit reconnu, proclamé par les autres puissances, de pacifier l'Égypte en prenant, d'un commun accord, les mesures qu'on jugerait les plus efficaces à Paris et à Londres ; il envisage la situation nouvelle sans revenir sur les faits antérieurs ; il raisonne de la prochaine réunion de la conférence comme d'une solution à laquelle la France avait tout avantage à se rallier, parce qu'elle était éminemment propre à dénouer toutes les difficultés en conciliant tous les intérêts. « Nous allons, ajouta-t-il, dans le concert européen pour trancher la question collectivement ; nous acceptons, dès lors, notre part dans les charges, les responsabilités et les moyens d'action qui pourront en sortir. » On ne pouvait mieux définir le rôle nouveau qui nous était imposé par la prudence autant que par nos irrésolutions. Il s'éleva contre la prétention de faire peser sur la France le devoir de résoudre *isolément* l'affaire égyptienne. Cette politique avait-elle des représentans à la chambre? Nous ne saurions le dire, aucun orateur n'en ayant pris à la tribune ni l'initiative ni la défense. Il ne pouvait faire allusion à celle de son prédécesseur, qui n'avait jamais eu la pensée d'intervenir en Égypte en se séparant de l'Angleterre. N'était-ce qu'un moyen oratoire, un procédé de discussion? Il était bien à sa place devant une assemblée incurablement hostile à toute entreprise armée, comme le président du conseil devait en faire lui-même l'expérience peu de semaines après.

Nous avons dit comment la proposition tendant à assurer la libre navigation du canal de Suez avait été conçue et délibérée entre Paris et Londres, comment, le 19 juillet, elle avait été introduite devant la conférence. A qui devait être confiée l'exécution des mesures qui pouvaient être ordonnées par les plénipotentiaires? Évidemment aux deux puissances occidentales, pensait-on à Londres et à Paris. Comme lord Granville, M. de Freycinet n'en doutait pas ; il s'était expliqué dans ce sens devant la chambre, et, dans cette conviction, il jugea opportun de pressentir, sans plus tarder, les véritables dispositions de l'assemblée. A cet effet, le ministre de la marine déposa, le 8 juillet, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 8 millions, « destiné, à faire face aux dépenses nécessitées par les événemens d'Égypte. » Ne faisant aucune mention du canal, l'exposé des motifs établissait que la dépense avait pour objet l'entretien d'une escadre et l'exécution de travaux de réparation à faire à un certain nombre de navires. Ce projet de loi vint en dis-

cussion dans la séance du 18. Des orateurs de marque y intervinrent et on entendit de savantes dissertations sur les origines et le caractère du peuple égyptien, sur les inconvéniens et les avantages d'une action étrangère, sur l'alliance anglaise, sur la situation politique de l'Europe et la vigilance qu'elle imposait à la France; les plus nobles pensées y furent développées, ainsi que les plus ingénieux aperçus, finement détaillés, et ces opinions diverses, si contradictoires qu'elles fussent sur plusieurs points, furent également applaudies. Ce débat, cependant, ne pouvait aboutir à aucune résolution positive. Il ne s'agissait point, en effet, de savoir si on autoriserait le gouvernement à engager notre drapeau en Égypte ou seulement dans le canal de Suez, mais de décider s'il y avait opportunité de mettre notre marine, fort mal dotée pendant les dernières années, sur un meilleur pied et en mesure de rendre les services qu'il pouvait devenir urgent de lui demander. Or sur ce dernier point on était unanime et, loin de combattre les crédits sollicités par le ministère, d'aucuns en signalèrent l'insuffisance. Directement interpellé et pressé de s'expliquer sur ses intentions ultérieures, le président du conseil déclara enfin que le gouvernement soumettrait à la chambre la question de Suez lorsque son heure serait venue, n'ayant nulle intention de lui demander, par voie indirecte, son consentement à une action quelconque. C'était ajourner le débat, dont l'intérêt fut relevé cependant par l'intervention de Gambetta et de M. Clémenceau, qui, en cette occasion, se mesurèrent sans se combattre, le premier conjurant le cabinet de rester uni à l'Angleterre, le second le conjurant de s'en défier; celui-là, invoquant les saines doctrines parlementaires, — la résolution pour le gouvernement, le contrôle pour la chambre, — celui-ci prenant acte impérieusement de la déclaration de M. de Freycinet, « qu'avant d'engager aucune action, il reviendrait devant la chambre; » l'un et l'autre orateur donnant, au ministère, sous ses réserves contradictoires, un vote de confiance qui lui fut accordé par 421 voix contre 84.

Le 16 juillet, nous l'avons dit, les deux cabinets de Londres et de Paris s'étaient mis d'accord sur les termes de la proposition touchant le canal de Suez, dont ils avaient résolu de prendre l'initiative, et on se rappelle que leurs représentans l'avaient soumise, le 19, à l'examen de la conférence. Lord Granville et M. de Freycinet pensaient, avons-nous ajouté, qu'elle serait agréée et que la France et l'Angleterre, en situation de garantir sans retard la sécurité du passage entre les deux mers grâce aux forces qu'elles avaient sur les lieux, seraient chargées d'y pourvoir (1). C'était une erreur.

(1) Dépêche de M. de Freycinet à M. Tissot, 13 juillet.

Directement informés de cette démarche, les autres cabinets, à l'exception de celui de Saint-Pétersbourg, après s'être concertés, déclarèrent à Paris et à Londres qu'il ne pouvait leur convenir de déléguer leurs pouvoirs aux deux puissances occidentales en leur donnant mandat de protéger le canal. La triple alliance était nouée et ce fut sa première manifestation. L'entente de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie se révéla bientôt par une contre-proposition, que le représentant du cabinet de Rome fut chargé de soumettre à la conférence, et ayant pour objet de substituer, à la protection séparée de la France et de l'Angleterre, la protection collective de toutes les puissances. Aux prises avec les difficultés de la lutte qu'elle avait engagée en Égypte, l'Angleterre ne s'accommodait pas de ces lenteurs. Redoutant un coup de main d'Arabi-Pacha qui aurait pu, en obstruant le canal, intercepter ses communications avec les Indes, entraver la concentration de son armée et causer un grave préjudice à son commerce, elle voulut y aviser sans délai. Elle proposa à la France, qui y consentit (1), de notifier à la conférence que « les deux puissances sont, quant à présent, convenues que, dans l'état actuel des choses, elles sont prêtes, si la nécessité se produit, à s'employer pour protéger le canal de Suez, soit seules, soit avec l'adjonction de toute puissance qui voudra prêter son concours. » C'était annoncer en un langage à la fois incorrect et sibyllin que la France et l'Angleterre occuperaient le canal s'il était menacé avec ou sans l'assistance des autres puissances. Dès ce moment, le cabinet français était lié; il s'était engagé avec celui de Londres à couvrir le canal contre toute agression, quelles que fussent les résolutions de la conférence. Hâtons-nous d'ajouter que cette fois encore, M. de Freycinet avait expressément réservé la sanction du pouvoir législatif; il s'empressa de la provoquer.

Le jour même où le président du conseil donnait son assentiment à la proposition du cabinet anglais, le 24 juillet, le ministre de la marine présentait à la chambre un projet de loi portant ouverture d'un nouveau crédit de 9 millions : « Les événemens dont l'Égypte est le théâtre, disait l'exposé des motifs, inspirent de sérieuses inquiétudes au sujet de la sécurité du canal de Suez... L'Angleterre nous a proposé de nous unir à elle en combinant les moyens d'action des deux marines pour le mettre à l'abri de toute atteinte... Adoptant ces propositions, le gouvernement a pensé qu'il conviendrait de mettre à la disposition de l'amiral, commandant la division navale du Levant, un corps de débarquement... de 8,000 hommes;.. nous n'enverrions immédiatement que 4,000 hommes qui occuperaient un certain nombre de points dans la partie nord du canal

(1) Dépêche de M. de Freycinet au comte d'Aunay, 24 juillet.

pendant que les Anglais s'établiraient dans le sud. » Ces courtes citations démontrent que le gouvernement n'a rien caché à l'assemblée, quoi qu'on ait dit. Il lui posait clairement la question qu'elle avait à résoudre. Il lui demandait, sans aucun déguisement, les ressources nécessaires avec la libre disposition de forces suffisantes, pour assurer la défense du canal, simultanément avec l'Angleterre, limitant strictement son concours à cette opération. Œuvre française entreprise et achevée avec des capitaux français en dépit de la constante opposition du gouvernement anglais, l'ouverture de l'isthme, après avoir passionné l'opinion publique, était restée populaire; en cette année 1882, elle promettait déjà une large rémunération des sacrifices que les souscripteurs français s'étaient imposés. En l'abritant sous le pavillon national, le gouvernement pensait certainement que sa résolution répondait au sentiment du pays ainsi qu'à celui de la chambre; il considérait, d'autre part, que la présence de nos troupes sur le sol égyptien, en si petit nombre que ce fût, garantirait nos intérêts politiques aussi bien que les intérêts particuliers de nos nationaux dans la vallée du Nil. Il était clair en ce moment que l'Angleterre, poursuivant énergiquement sa tâche, serait, avant peu, en possession de l'Égypte, et on voulait sans doute prendre position auprès d'elle, continuant ainsi l'entente et l'union des deux pays, afin de posséder un titre, d'avoir qualité pour participer au règlement de toute chose, le jour où l'ordre serait rétabli au Caire. Le cabinet pensait, en somme, croyons-nous, qu'il satisferait ainsi à ces nécessités diverses sans imposer à la France de lourds sacrifices, sans nuire à la reconstitution de nos forces militaires, et que, dans ces conditions, les représentans du pays accueilleraient favorablement sa proposition. Cette fois encore, il se méprenait. Le sentiment public était inquiet; l'attitude commandée à notre escadre devant Alexandrie, pendant que la marine anglaise s'en emparait, l'avait blessé; les incertitudes et les contradictions de notre diplomatie, avant et depuis l'ouverture de la conférence, avaient éveillé ses défiances. La majorité de la chambre partageait ces dispositions. Elles se manifestèrent dès la première rencontre. Après avoir entendu le président du conseil et le ministre de la marine, la commission chargée de rapporter le projet de loi proposa à l'assemblée de le repousser. Partagée sur la question de savoir si la France devait s'abstenir ou prendre une part active à la pacification de l'Égypte, elle fut unanime pour condamner la proposition du cabinet; insuffisante pour les uns, la demande de crédits fut jugée téméraire et inconsidérée par les autres; c'était l'opinion de la majorité de la chambre, et l'accueil qu'elle fit aux conclusions du rapport laissait pressentir l'issue du débat. Il s'engagea dans la séance

du 29 juillet; M. de Freycinet fit tête à l'orage; il monta à la tribune et dans un langage plus sincère que ferme il exposa, avec une entière franchise, comment le gouvernement avait été conduit à prendre le parti qu'il soumettait à l'appréciation de l'assemblée, dans quelle mesure et pour quel objet il avait résolu de se joindre à l'Angleterre dans l'opération concertée entre les deux cabinets. Après avoir reconnu que l'intervention en Égypte, sans limite, sans mandat de l'Europe, impliquait le devoir, avec la responsabilité qui en découlait, de résoudre des questions d'un intérêt général, et l'éventualité, par conséquent, d'un dissentiment, sinon d'un conflit, avec d'autres puissances, après avoir fait ressortir la nécessité où se trouvait la France de s'abstenir de toute entreprise complexe et lointaine, où elle devrait employer des forces considérables au détriment de sa propre sécurité, le président du conseil s'appliqua à démontrer que l'occupation du canal n'exposait le pays à aucune compromission de cette nature et n'en exigeait aucun effort nuisible à sa défense, qu'elle avait en outre l'avantage de resserrer l'union avec l'Angleterre, également désirée par tous les partis en France. Sur l'insistance de M. de Marcère, qui, sans dissimuler ses inquiétudes et ses défiances, revendiquait, pour la chambre, le droit d'être clairement fixée sur la nature et l'étendue de l'engagement contracté avec le cabinet de Londres, M. de Freycinet remonta à la tribune et donna lecture des documens qui en définissaient le caractère; il marqua ainsi la limite exacte dans laquelle notre participation se trouverait renfermée et dont l'objet unique était la défense du canal dans toutes les éventualités.

Mais il était survenu, à ce moment même, un nouvel incident diplomatique; la Turquie, comme nous l'avons dit, avait, le 19 juillet, notifié aux plénipotentiaires son adhésion à la conférence, et, par une note du 27, elle leur avait communiqué l'intention du sultan d'intervenir en Égypte, conformément au vœu des puissances. Aux troupes anglaises qui se préparaient à marcher sur Le Caire devaient donc se joindre celles de la Porte, pendant que la France se bornerait, de concert avec l'Angleterre, à occuper le canal. M. de Freycinet dut édifier la chambre sur cette évolution de la Turquie; il s'en était expliqué avec le cabinet de Londres, et il avait été reconnu qu'elle ne modifiait sur aucun point, assura-t-il, l'accord et les décisions des deux gouvernemens. Ces éclaircissemens avaient un mérite : celui de mettre en pleine lumière tous les côtés de la question soumise à l'examen de l'assemblée, de tracer le rôle de chaque puissance intervenante, de délimiter fidèlement celui que le cabinet français avait cru devoir assumer. Ce rôle fut désavoué par tous les orateurs qui se succédèrent à la tribune. M. Clémenceau intervint le dernier, et d'une parole impitoyable il signala tous

les dangers qui, selon lui, devaient en sortir. Personne n'ignore avec quel art il sait trouver le défaut de la cuirasse quand le moment lui paraît venu de renverser un ministère ; il ne s'était montré, en aucune autre occasion, dialecticien plus ingénieux ; tour à tour il accabla le ministère sous les coups de son ironie acérée ou de sa logique nerveuse et pénétrante. « Il n'y avait que deux politiques à suivre, dit-il, dans cette question égyptienne, la politique d'intervention ou la politique d'abstention ; le gouvernement en a inventé une troisième. Est-ce la paix? Non pas, puisque nous envoyons des troupes en Égypte. Est-ce la guerre? Pas davantage, puisqu'il est entendu qu'elles ne se battront pas. Ce n'est ni la guerre ni la paix, ou c'est la paix et la guerre selon le goût des orateurs et des auditeurs. Pour mieux dire, c'est la politique qui présente les inconvéniens des deux autres politiques et qui n'a les avantages d'aucune. » L'argument n'était pas irréfutable, mais il exprimait le sentiment de la chambre et il provoqua d'enthousiastes applaudissemens. Entre ces diverses politiques, l'orateur avait fait son choix depuis longtemps. Il estimait que la France ne pouvait avoir d'autre préoccupation, d'autre souci que de se relever de ses désastres et qu'elle devait s'interdire toute entreprise qui l'en détournerait. « Le gouvernement propose, continua-t-il, de séparer la question du canal de la question d'Égypte,.. rien ne vous y autorise ; savez-vous pourquoi?.. C'est parce que la défense du canal est au Caire, et c'est parce que la défense du canal est au Caire que les Anglais marchent sur Le Caire. » Selon lui, nos intérêts les plus précieux étaient dans le Delta, et il n'admettait pas que la France, pendant que les Anglais s'en empareraient, montât la garde sur le canal pour mieux assurer le succès de leur entreprise. A son avis, rien ne garantissait, d'ailleurs, que notre corps expéditionnaire pourrait se cantonner sur les berges du canal. Qu'adviendra-t-il, s'il est attaqué? Sera-t-il tenu de se renfermer dans la défensive en s'abstenant de poursuivre ses agresseurs? Envisageant ces circonstances et d'autres où le drapeau de la France pourrait ainsi se trouver engagé au-delà des prévisions ministérielles et gravement compromis, l'orateur en déduisait que la résolution du cabinet avait tous les caractères d'une aventure sans dignité comme sans bénéfices appréciables, nous liant, d'une part, à l'Angleterre, nous compromettant, de l'autre, avec toutes les puissances continentales : « Le gouvernement, concluait-il, a une politique insaisissable ; il nous dit que l'état de l'Europe ne justifie pas l'intervention et il nous la propose. C'est la pire des solutions,.. » et il terminait par ces paroles : « Ne voyez-vous pas, chez certaines puissances,.. quelque chose qui ressemble à la soumission,.. chez d'autres, des convoitises inavouables et quelque part peut-être, je ne sais où, de mauvais desseins?

Tout le monde attend, toutes les puissances se réservent leur liberté pour l'avenir : réservez la liberté d'action de la France. »

Ce réquisitoire, d'une belle ordonnance, magistralement développé dans une forme vive et saisissante, dissipa tous les doutes ou plutôt raffermit des convictions déjà faites. L'argumentation n'en était pas cependant si solide qu'il ne fût permis de la rétorquer, d'en signaler les faiblesses et de démontrer que le recueillement a ses dangers comme l'action, et qu'en cette occasion, pendant que l'Angleterre étendait la main sur l'Égypte, la France, en refusant d'y paraître avec elle, déclinant son invitation, s'exposait volontairement à un douloureux mécompte. Personne ne se leva pour réfuter les considérations invoquées par M. Clémenceau. On rejeta le projet de loi, et le ministère fut renversé par 416 voix contre 75. La majorité, qui l'avait soutenu la semaine précédente, s'était, pourrions nous dire, totalement retournée. Étrange caprice du régime parlementaire qu'on nous permettra de noter en passant. Pendant que nous usions ainsi de notre liberté, l'Angleterre tirait parti de celle que nous lui laissions. Dès qu'elle fut solidement constituée, son armée parut à Tell-el-Kébir et le lendemain elle entrait victorieuse au Caire, pendant que la Turquie s'attardait dans ses préparatifs pour s'acquitter de la mission que l'Europe lui avait confiée. Quant à la conférence, qui n'avait plus d'objet depuis le vote de notre chambre et la dispersion de l'armée égyptienne, la France ayant renoncé à y débattre ses intérêts et l'Angleterre revendiquant désormais, pour elle uniquement, le soin de rétablir l'ordre en Égypte, la conférence, disons nous, cessa de se réunir sans se séparer officiellement. Ainsi se dénoua cette complication dont l'issue restera un sujet de pénibles méditations pour ceux qui gardent le souvenir des temps meilleurs.

IX.

C'est, en effet, une lamentable histoire que celle de la politique de la France dans cette affaire égyptienne. Les fruits en sont amers ; ce n'est pas cependant par ses résultats qu'il convient de la juger : c'est dans les causes qui les ont produits qu'il faut chercher les élémens d'une équitable appréciation. Nous les trouverons dans les faits que nous avons exposés et sur lesquels il nous faut revenir rapidement pour les envisager dans leur ensemble et dans leurs conséquences. La question d'Égypte est née des dilapidations d'Ismaïl-Pacha ; nous avons dit en quel état de pénurie son faste et ses largesses avaient mis les finances du pays, comment la France et l'Angleterre intervinrent pour y remédier, et en quelle occasion les deux puissances furent amenées à provoquer la déchéance de ce

prodigue. La chute d'un prince est toujours un événement considérable, surtout en Orient, où les personnes tiennent plus de place que les institutions: celle d'Ismaïl-Pacha empruntait aux circonstances une importance particulière, et il est au moins permis de se demander si, à Paris et à Londres, on en a calculé et prévu tous les résultats. Méhémet-Ali avait légué à ses successeurs un pouvoir solidement établi et incontesté, reposant sur une double base : la garantie de l'Europe et l'absolue soumission, nous ne dirons pas l'attachement, des populations. Personne n'aurait conçu qu'un vice-roi pût être renversé par un mouvement militaire ou déposé par le sultan. Ismaïl-Pacha le fut, en réalité, par la France et l'Angleterre réunies, c'est-à-dire par les deux puissances qui, à des degrés divers, avaient le plus contribué à imposer à la Porte l'hérédité dans la descendance de Méhémet-Ali. Un acte d'une si haute gravité ne pouvait manquer d'exercer la plus funeste influence sur les esprits. On se persuada en effet, au Caire comme à Constantinople, que le khédive, quel qu'il fût, pouvait être, ainsi que le plus infime fonctionnaire du gouvernement ottoman, frappé de destitution, que son autorité, dans tous les cas, était discutable. L'œuvre de 1840 fut, dès ce moment, menacée d'instabilité. Cette conviction, si elle ne les a pas engendrés, a certainement préparé les événemens affligeans dont l'Europe devait être bientôt le témoin impuissant. Sans nul doute, le gouvernement de la république était tenu de défendre les intérêts d'une colonie française, florissante et digne de toute sa sollicitude; mais aux périls qu'il convenait de conjurer n'était-il d'autre remède qu'une mesure radicale devant fatalement ébranler le principe même de l'autorité dans un pays où elle repose, avant tout, sur le respect qu'elle inspire? Les écarts du vice-roi devaient être contenus et redressés; n'y serait-on pas parvenu en conservant l'institution des contrôleurs, ainsi qu'il le proposait, sans leur accorder un siège au conseil des ministres? S'il a été un prince dissipateur, s'il a abusé de tout, même de la confiance de l'Angleterre et de la France, Ismaïl-Pacha était intelligent; l'expérience lui avait beaucoup appris; il savait les choses et il connaissait les hommes; sous son administration, nul n'a osé désobéir, nul n'a tenté de s'élever contre son pouvoir, et la tranquillité publique était aussi bien établie que du vivant de son grand-père. Avec lui on n'avait nullement à redouter les menées du parti militaire, moins encore celles des notables; par la rigueur et la rapidité de ses répressions, il avait su promptement maîtriser, quand il n'avait pu la prévenir, toute velléité d'insubordination, nous ne disons pas de révolte. Avec lui la France et l'Angleterre avaient devant elles un adversaire unique et saisissable; elles n'avaient d'autres obstacles à

surmonter que les caprices de sa volonté; en s'y employant patiemment, elles auraient eu raison de ses résistances; il leur aurait suffi de tenir le même langage et d'y persévérer fermement, de lui démontrer ainsi qu'il ne parviendrait pas à les désunir ni à se soustraire à leur action simultanée. Il avait la passion du pouvoir, des avantages et des satisfactions qu'il procure, et il aurait cédé aux représentations des deux puissances dès qu'il aurait été convaincu de la nécessité de se soumettre. Cette ligne de conduite, eût-elle eu des résultats moins satisfaisans, elle n'aurait pas, à coup sûr, abouti au massacre et à l'incendie, à la ruine et à la dispersion de nos commerçans et de nos industriels.

Avec Tewfik-Pacha, au contraire, nous voyons surgir des compétitions imprévues, apparaître des ambitieux qui revendiquent le droit de partager le pouvoir; son caractère timoré, ses défaillances encouragent toutes les convoitises, et bientôt ce n'est plus avec lui que la France et l'Angleterre ont à compter, mais avec les chefs de l'armée qui en disposent et ne dissimulent pas l'intention de s'en servir; avec lui enfin, nous assistons à l'ère des agitations, ouverte par la révolte militaire et fermée par l'occupation anglaise. Ces désordres se compliquent des velléités qu'ils réveillent à Constantinople; la Porte invoque ses droits de puissance suzeraine et prétend les exercer; on la voit, à chaque phase de cette crise, intervenir soit par des envoyés, soit par des communications confidentielles ou publiques, adressées tantôt au khédive, tantôt aux compétiteurs de son autorité, toujours inspirées par la pensée de rentrer en possession de la province perdue.

L'expulsion d'Ismaïl-Pacha fut donc un acte diplomatique regrettable à tous les points de vue; loin de garantir aux deux puissances une action plus efficace, elle les plaçait en présence de nouvelles et de plus graves difficultés. Cette appréciation fut bientôt celle de la presse en France et en Angleterre; elle fut portée à la tribune dans l'un et l'autre pays, et M. de Freycinet lui-même n'y a pas contredit; il en a, au contraire, reconnu la justesse dans un de ses discours, en usant des atténuations dont un ministre est toujours tenu d'envelopper sa pensée (1). Fallait-il en conclure que la diplomatie serait désormais impuissante à redresser une situation si compromise? Fallait-il croire que le moment des résolutions viriles était venu, et qu'elles s'imposaient aux cabinets de Paris et de Londres, qu'il convenait de prendre une attitude énergique sans laisser ignorer qu'on aurait recours, au besoin, à l'emploi de la force? Gambetta le pensa, et, sans détours ni réticences, il proposa au gouvernement anglais de

(1) Séance du 1er juin 1882.

se saisir sans délai de la question d'Égypte et de la résoudre définitivement. Cette ferme décision aurait-elle prévenu les malheurs et les événemens qui ont suivi, et que sa clairvoyance avait entrevus? L'étude des faits porte à le croire. Sans revenir sur ce que nous en avons dit, nous relèverons qu'à ce moment les agitateurs, qui assiégeaient le vice-roi, n'étaient pas encore les maîtres de la situation; ils n'avaient ni l'audace ni la confiance qu'ils ont puisées plus tard dans les hésitations de la France et de l'Angleterre; ils n'avaient pas encore imposé à Tewfik-Pacha un cabinet de leur choix; Arabi ne s'était pas encore emparé du ministère de la guerre; les conseillers du khédive étaient des hommes modérés, ayant le pressentiment des périls prochains, et s'ils avaient eu la certitude d'être soutenus dans toutes les conjonctures, ils se seraient vraisemblablement groupés autour du prince et ils auraient combattu avec lui. On sait quelle faible résistance les instigateurs du mouvement égyptien, bien qu'ils s'y fussent préparés de longue main, ont opposée à l'Angleterre, dont les troupes n'eurent qu'à se montrer pour vaincre. N'est-on pas autorisé dès lors à croire que les drapeaux réunis de la France et de l'Angleterre auraient, plus aisément encore, remis toute chose à sa place et fermement consolidé l'autorité du khédive qui était toujours debout? C'est sous l'empire de cette conviction que Gambetta prit l'initiative de l'ouverture qu'il fit à l'Angleterre; elle lui était suggérée, peut-on dire aujourd'hui, par une prévoyante et sage politique, par une saine appréciation des intérêts de la France en Orient. Nous n'en chercherons pas la démonstration dans les funestes résultats de notre abstention; nous l'établirons par les paroles prophétiques qu'il a adressées à la chambre dans la discussion des premiers crédits demandés par M. de Freycinet : « Ce qui me sollicite, lui disait-il, à la coopération anglaise dans le bassin de la Méditerranée et en Égypte, c'est que je redoute, entendez-le bien, outre une rupture néfaste, que vous ne livriez à l'Angleterre, *et pour toujours*, des territoires, des fleuves et des passages où votre droit de vivre et de trafiquer est égal au sien. »

Mais, se demandera-t-on, comment les autres puissances auraient-elles envisagé l'apparition des forces anglo-françaises en Égypte et quelle eût été leur attitude? La France et l'Angleterre se seraient trouvées en position de s'en expliquer sans avoir rien à leur cacher, et elles leur auraient aisément démontré la parfaite loyauté de leurs intentions. Leur coopération, d'ailleurs, garantissait leur désintéressement; elle eût été, en effet, le gage indéniable que nos troupes et celles de l'Angleterre, débarquées en même temps en Égypte, en seraient parties simultanément, sans aucun avantage particulier pour l'un ou l'autre des deux inter-

venans. Ces éclaircissemens n'auraient laissé aucun prétexte à un dissentiment, et il eût été d'autant plus facile de le prévenir qu'on n'aurait fait, à Paris comme à Londres, aucune difficulté d'admettre le concours de toute puissance qui aurait voulu participer à cette action. Enfin l'union de la France et de l'Angleterre, en cette affaire, aurait noué, entre les deux pays, une solidarité de nature à exercer une salutaire influence sur quiconque aurait conçu la pensée de saisir le moment où nous aurions été engagés en Égypte pour menacer nos frontières. La France avait-elle, au surplus, à faire un grand effort, à y employer des forces considérables? Se serait-elle exposée à compromettre, outre la défense de son territoire, l'œuvre de notre réorganisation militaire? Opérant de concert avec l'Angleterre, il lui aurait suffi d'envoyer en Égypte un corps de troupes peu nombreux; l'événement a prouvé qu'il aurait aisément rempli sa tâche, et le succès de l'expédition commune eût été plus rapide et plus certain au moment où Gambetta la conseillait que celui remporté par l'Angleterre six mois plus tard sans notre assistance. Mais cet effort lui-même, si peu compromettant qu'il pût être, n'exigeait pas moins, à Paris comme à Londres, des ministres possédant l'entière confiance des chambres et pleinement autorisés à disposer, au moment opportun et par une prompte décision, des moyens propres à en garantir le succès. Cette situation ne fut pas longtemps celle du cabinet présidé par Gambetta; formé sous les plus heureux auspices, il se vit bientôt menacé d'une dissolution prochaine. Le gouvernement britannique ne tarda pas à s'en convaincre et il se hâta, on se le rappelle, de ressaisir sa liberté d'action, jugeant imprudent de coopérer à une pareille entreprise avec un allié qui pouvait s'effacer d'un instant à l'autre. L'Angleterre aurait-elle persévéré dans ses engagemens si le parlement en France eût soutenu le ministère de Gambetta et partagé ses vues? Nous avons cité, à cet égard, le témoignage de M. Waddington; voici ce que, de son côté, en pensait un membre de la chambre des députés non moins compétent : dans la discussion du 18 juillet 1882, M. Francis Charmes attribuait notamment à la chute imminente du cabinet français les hésitations de celui de Londres, qui ne pouvait prévoir quelle serait la politique de ses successeurs : « Aussi, disait-il, dans les dernières conversations de M. Challemel-Lacour avec lord Granville, ce dernier remet-il sa réponse à quatre jours (1); il demande le temps de causer avec M. Gladstone; il va à la campagne. Pourquoi emploie-t-il ces délais et ces retards? C'est parce qu'il savait très bien que pen-

(1) Voyez, page 54, les extraits de la correspondance de Gambetta avec M. Challemel-Lacour.

dant ces quatre jours une solution devait intervenir devant la chambre et que le ministère devait être renversé.... Voilà l'explication des tergiversations du ministère anglais... Dans tout ce qui s'est passé, rien n'indique, rien ne permet de dire que le gouvernement anglais ait été, le moins du monde, infidèle à ses engagemens. »

A la déviation de notre politique en Égypte, à la déchéance d'Ismaïl-Pacha venait ainsi s'ajouter l'instabilité ministérielle, source de fréquens et d'irréparables mécomptes (1). La diplomatie est un art ouvert à tous les esprits, mais elle a des règles consacrées par les précédens, qu'on ne peut méconnaître sans s'égarer; aussi commande-t-elle, avec la prudence et la fermeté, avec une confiance relative, une profonde étude des choses et des hommes, elle exige surtout la certitude du lendemain; elle s'accorde avec un gouvernement qu'on est assuré de retrouver, elle se défie et s'éloigne d'un gouvernement constamment menacé de disparaître. « J'avais beaucoup étudié l'histoire d'Angleterre, a écrit M. Guizot, en racontant son ambassade à Londres, j'avais souvent discuté, dans les chambres, les questions de politique extérieure; mais je n'étais jamais allé en Angleterre, et je n'avais jamais fait de diplomatie. On ne sait pas combien on ignore et tout ce qu'on a à apprendre tant qu'on n'a pas vu, de ses propres yeux, le pays et fait soi-même le métier dont on parle (2). » Or, s'il y a péril à remettre la direction des relations extérieures à des hommes qui y sont étrangers, combien ce péril doit-il être plus redoutable quand elle passe fréquemment en des mains nouvelles et inexpérimentées, surtout quand il faut compter avec la majorité d'une assemblée toujours incertaine et flottante! On conçoit que lord Granville, ayant traité avec Gambetta, se soit montré circonspect et défiant à la veille de se rencontrer avec des négociateurs nouveaux et inconnus. Ainsi s'explique l'attitude du cabinet de Londres durant cette période de la question égyptienne. Aussi longtemps qu'il ne craint pas l'inconnu, il s'unit à la France dans la phase diplomatique et il accepte éventuellement de débattre les moyens d'action « si une

(1) En 1881, la direction de notre politique extérieure a passé de M. de Freycinet à M. Barthélemy Saint-Hilaire et à Gambetta; en 1882, de Gambetta à M. de Freycinet et à M. Duclerc, pendant qu'en Angleterre le ministère des affaires étrangères demeurait invariablement confié à lord Granville. Nous relevons la même instabilité dans notre représentation en Égypte : en moins de trois ans, pendant une période déjà bien agitée, de 1878 à 1881, notre consulat général au Caire a été successivement administré par *huit* agens différens. Il serait superflu de signaler les graves inconvéniens de ces fréquentes mutations, qui sont traditionnelles au quai d'Orsay, il faut le reconnaître. Le ministre qui parviendrait à y remédier, au moins pour ce qui concerne le service consulaire, rendrait un notable service.

(2) *Mémoires*, chap. XVII.

action devient nécessaire; » il se montre rebelle, au contraire, à toute obligation étroite, à toute combinaison qui engagerait le drapeau de l'Angleterre, dès qu'il redoute l'avènement d'un nouveau ministère dont il ne peut pressentir les dispositions. Il préfère attendre.

Il n'attendit pas longtemps. Le premier soin de M. de Freycinet, succédant à Gambetta, fut de déblayer le terrain de tous les engagemens pris avec ou par son prédécesseur; il les crut compromettans parce qu'il les jugeait inconciliables avec les dispositions de la majorité de la chambre. « Il répugnait à l'emploi des moyens coercitifs; il n'était pas moins contraire à l'envoi de troupes turques en Égypte. » Dès le lendemain de son arrivée au pouvoir, il s'expliqua en ce sens, et sans réserve, avons-nous vu, avec l'ambassadeur d'Angleterre. Ces dispositions s'accordaient parfaitement avec celles du cabinet de Londres, et lord Lyons s'empressa de lui en donner l'assurance. Chacun reprenait son entière liberté, et il ne restait, de toutes les négociations antérieures, qu'un désir, sincère de part et d'autre, voulons-nous croire, mais n'ayant plus désormais qu'un objet vague ou mal défini, celui de s'entendre du mieux que l'on pourrait. En réalité, on s'était mis rapidement d'accord sur ce qu'on ne voulait pas, laissant à déterminer ce qu'on voulait; c'était inaugurer la politique du *far niente* ou de l'impuissance. Comme son prédécesseur, M. de Freycinet désirait s'appuyer sur l'alliance anglaise; mais son esprit était bien plus dominé par les difficultés d'ordre intérieur, par la multiplicité et la dissemblance des opinions qui divisaient la chambre, que par les préoccupations que lui inspirait la question égyptienne. Se concilier les sympathies de la majorité, en tenant compte de sa répugnance pour toute compromission extérieure, lui parut être le premier de ses devoirs, celui qu'il devait remplir avant tout autre afin de se conduire en parfaite harmonie avec elle et de conquérir son appui. Il avait une autre conviction qu'il partageait avec une partie considérable de l'assemblée; il estimait qu'une démonstration armée rencontrerait en Égypte une résistance énergique et que, pour la vaincre, il faudrait y employer des forces importantes, qu'en y participant la France serait tenue d'y consacrer une portion notable de son armée et s'exposerait, outre d'autres dangers, à celui de compromettre l'œuvre, encore inachevée, de sa réorganisation militaire. C'est ainsi qu'il a retenu et poursuivi sans relâche l'accord avec l'Angleterre pendant qu'il renonçait résolument aux moyens d'en obtenir les résultats qu'on pouvait en espérer, se persuadant que l'action diplomatique des deux puissances suffirait au succès de leur tâche.

Le cabinet anglais ne s'est jamais bercé des illusions dont on se

payait à Paris. A vrai dire, il n'avait à compter ni avec les mêmes difficultés parlementaires, ni avec les légitimes préoccupations que l'état de l'Europe continentale inspirait à la France, mais considérant que cette situation entraverait pendant longtemps les mouvemens de notre politique, il renonça définitivement, après la courte tentative à laquelle avait mis fin la chute du grand ministère, à tout projet de rechercher, exclusivement avec nous, la solution de la question égyptienne. Le 3 février, avons-nous dit, M. de Freycinet lui rendait sa liberté; dès le 6, lord Granville en usait pour lui proposer d'entrer en communication avec toutes les grandes puissances, démarche qui avait, en somme, pour objet, de substituer le concert européen à l'entente séparée de la France et de l'Angleterre. Ne voulant, ne pouvant revenir à la politique de Gambetta, notre ministre des affaires étrangères dut agréer l'ouverture du principal secrétaire d'État, mais il prit soin de la réduire à une sorte de consultation dilatoire, se confiant à son habileté et à l'imprévu pour sortir de ces difficultés sans s'écarter de la voie qu'il s'était tracée. On se livra donc à « un échange d'idées, » et on s'y employait encore quand, soudain, les ministres du khédive manifestèrent l'intention de le déposer. Une si grave éventualité menaçait l'ordre politique; elle n'était pas moins alarmante pour la colonie européenne; elle témoignait en outre de l'imprévoyance des deux puissances occidentales et elle engageait leur responsabilité. L'occasion parut propice à M. de Freycinet pour s'interposer de concert avec l'Angleterre, et lier avec le cabinet de Londres une partie nouvelle qui, dans ses prévisions, pouvait tout résoudre. C'est alors qu'il proposa au gouvernement de la reine d'envoyer à Alexandrie des forces navales suffisantes pour défendre, à la fois, l'autorité de Tewfik-Pacha et la sécurité des étrangers; il croyait que l'apparition des deux pavillons réunis dénouerait toutes les difficultés. On se mit promptement d'accord pour procéder à cette démonstration. Mais, à Paris comme à Londres, on entendait rester dans les limites du programme du 3 février et s'abstenir de toute mesure effective ou violente; on stipula donc que dans aucun cas on ne débarquerait des troupes anglaises ou françaises et qu'on ferait appel à celles du sultan s'il devenait impérieusement nécessaire de recourir à l'emploi de la force. C'était lever la main en s'interdisant de frapper, quoi qu'il pût arriver. Cette politique d'abstention armée, substituée à la politique d'intervention active, eut les résultats que nous avons racontés. Le khédive devint le prisonnier d'Arabi-Pacha et la colonie européenne d'Alexandrie dut se disperser en présence des vaisseaux de la France et de l'Angleterre. Une aussi étrange incohérence dans les résolutions devait fatalement aboutir à de si douloureux mécomptes.

On aurait compris que la France, si importans que fussent ses intérêts en Égypte, ne sortît pas, pour les défendre, du recueillement que lui imposaient ses récens revers, et qu'elle consacrât tous ses soins et ses ressources à son relèvement, à garantir ses frontières contre de nouveaux dangers; en poursuivant cette tâche patriotique, elle n'aurait pas été tenue de se désintéresser absolument des conflits et des complications qui agitaient l'Orient. Depuis le mois de février, l'Angleterre lui offrait d'en remettre la solution à l'Europe; elle avait été au congrès de Berlin, elle pouvait aller à la conférence que le cabinet de Londres demandait de réunir à Constantinople. Sur les bords du Bosphore, comme sur les rives de la Sprée, elle aurait pris son rang dans le conseil des puissances sans préjudice pour sa dignité et à l'avantage de la cause qu'elle avait à y défendre. Le cabinet présidé par M. de Freycinet ne voulut pas plus de cette politique circonspecte et avisée qu'il n'avait voulu de la politique audacieuse et prévoyante de Gambetta; il préféra se tenir en équilibre entre les deux, attendant le secours que des événemens imprévus pouvaient lui apporter.

On s'attardait ainsi dans des négociations évasives sans prendre un parti, sans en arriver à une résolution utile et pratique. Le 24 mai cependant, lord Granville, convaincu qu'on n'avait plus rien à attendre de la présence des escadres devant Alexandrie, recommande de recourir, sans plus de retard, à l'intervention armée de la Porte; il insiste, il harcèle notre ambassadeur, il charge lord Lyons de presser M. de Freycinet. L'expédient blessait toutes nos traditions; le cabinet français délibéra toutefois, et il fut unanime à penser « que rien, dans la situation, ne justifiait un appel à des troupes turques. » Mais la crise s'aggravait en Égypte, et elle ne comportait plus l'abstention. A Londres, on s'en montrait alarmé et on devenait impatient; il était urgent d'y pourvoir et, le 29 mai, M. de Freycinet, « reconnaissant que l'espoir d'une solution pacifique, uniquement due à l'influence morale des escadres et aux bons offices des agens au Caire, ne pouvait plus être raisonnablement conservé, » reprend lui-même la première proposition de l'Angleterre et lui offre la réunion de la conférence qu'il avait si longtemps déclinée dilatoirement en réduisant les pourparlers préliminaires à un échange d'idées. On se met donc en communication avec les puissances; et on négociait encore quand survint la lamentable journée du 11 juin. Le gouvernement anglais n'hésita plus; il voulut hautement, et sans limitation, ce qu'il avait suggéré : la convocation immédiate des plénipotentiaires et l'envoi de troupes turques en Égypte. Lord Granville fit part au cabinet français de cette double résolution, et sans attendre son

acquiescement, il adressa aux représentans de la reine, dans toutes les cours, les instructions que comportait une si ferme initiative. « Pour ne pas se séparer du cabinet de Londres, » M. de Freycinet donna des ordres similaires à nos agens diplomatiques, le suivant dans cette voie nouvelle où il avait, naguère encore, obstinément refusé de s'engager.

C'est ainsi que le cabinet français, déviant de la politique qu'il avait suivie jusque-là en s'inspirant des précédens de notre diplomatie, consentit à aller à la conférence pour y proposer à l'Europe assemblée, de concert avec l'Angleterre, le concours armé de la Turquie. Il s'imposa ce sacrifice dans la pensée de maintenir l'accord des deux gouvernemens. Il ne sut ou il ne put cependant le préserver d'une atteinte irréparable. Quand le cabinet de Londres lui annonça son intention d'affirmer sa puissance devant Alexandrie, M. de Freycinet maîtrisé par l'impérieuse nécessité d'éviter un conflit avec la chambre, refusa de s'associer à cette démonstration, « parce que de tels actes ne peuvent, en vertu de la constitution, être accomplis sans l'autorisation préalable du parlement; » et l'on vit notre escadre mettre à la voile et s'éloigner pendant que l'amiral Seymour ordonnait d'ouvrir le feu, non certes pour assurer le salut de ses vaisseaux qui ne couraient aucun danger sérieux, mais pour laver l'offense, faite en sa présence, au prestige de la Grande-Bretagne. Dès ce moment, la France et l'Angleterre étaient engagées diversement, et leur entente n'était même plus une fiction. Nous le verrons bien quand M. Duclerc succédera à M. de Freycinet.

Comment un homme d'État habile et avisé a-t-il pu s'égarer dans des voies si diverses? Judicieux observateur des qualités et des faiblesses d'une assemblée, le président du conseil d'alors et d'aujourd'hui avait un sentiment exact et profond des exigences et des caprices de la chambre des députés; mais il s'était formé, s'il nous permet de le dire, une conception erronée du régime parlementaire. Témoin de la chute de ses prédécesseurs, se souvenant de celle qu'il avait subie lui-même, pénétré des graves inconvéniens inhérens à ces fréquentes mutations, il crut en conjurer le retour, non dans des vues personnelles, mais dans le dessein de tout concilier, en constituant la représentation nationale juge préalable de toute résolution. Il lui déléguait ainsi une part des attributs du pouvoir qu'il détenait, sans dégager sa propre responsabilité, au détriment de l'autorité ministérielle et de la bonne gestion des affaires du pays. Nous l'avons vu, en effet, déclarant sans cesse et en toute occasion, ne se sentant jamais assez lié, qu'il n'engagerait ni la parole ni le drapeau de la France sans l'assentiment de ses représentans. C'était confondre la décision, apanage de la puis-

sance exécutive, avec le contrôle qui reste invariablement acquis à la puissance législative, double condition indispensable à l'équilibre et à la juste pondération des volontés et des pouvoirs. Sous un régime de libre discussion, bien ordonné, les ministres, pour remplir le mandat qui leur est dévolu, prennent et gardent la libre initiative de leurs actes en éclairant le parlement, dont ils ne cessent pas toutefois de relever; le jeu des institutions est faussé, les rôles se trouvent intervertis, dès que l'impulsion passe des mains des gouvernans entre celles d'une assemblée. Assurément, cette règle n'est pas absolue; il est des résolutions dernières qui exigent l'accord de tous les pouvoirs; mais comment concevoir un gouvernement dépourvu de liberté, dont toutes les démarches doivent être autorisées par l'autorité législative? Le cabinet anglais, jugeant que cette démonstration lui était commandée par la nécessité de relever le prestige du drapeau britannique, a pris sur lui d'ordonner le bombardement des forts d'Alexandrie sans consulter la chambre des communes; le cabinet français a refusé d'y participer sans l'assentiment de la chambre des députés. Cet acte de soumission lui a-t-il conquis la majorité, et ne l'eût-il au contraire vaincue et entraînée si notre escadre s'était unie à celle de l'Angleterre? Qui aurait osé le désavouer, qui aurait voulu seulement le blâmer, pendant que nos marins combattaient à côté de ceux de la Grande-Bretagne, pour châtier une soldatesque qui n'avait respecté ni la vie ni le patrimoine de nos nationaux? N'aurait-il pas ainsi noué entre les deux pays des liens nouveaux, une entente effective et fructueuse qui aurait donné au cours des choses une heureuse direction? La question d'Égypte n'aurait-elle pas été résolue, par cette intervention commune et en quelque sorte fortuite, à notre entière satisfaction?

Rien n'est moins certain, dira-t-on, et on prétendra peut-être que de l'occupation simultanée devaient ou pouvaient surgir des froissemens, sinon des complications également redoutables. Nous ne le croyons pas, et ce qui nous porte à penser ainsi, c'est que depuis plusieurs années, depuis les premières difficultés, la France et l'Angleterre avaient exercé, en un parfait et constant accord, une influence similaire en Égypte, et que, loin de nuire à leurs relations, elle avait, au contraire, sensiblement contribué à les resserrer. Que voulaient-elles d'ailleurs l'une et l'autre? Maintenir le *statu quo* consacré par leur concours et celui de toutes les grandes puissances; elles n'étaient donc, ou elles n'avaient été sollicitées, jusqu'à ce moment, par aucune vue particulière et ambitieuse pouvant les séparer ou donner ombrage à l'Europe et l'indisposer. A Paris comme à Londres, à Londres surtout, on aurait compris que l'entreprise devait être rapidement menée et avoir une fin prochaine. On se serait, par conséquent, employé, de part et d'autre,

à tout régler promptement, afin de hâter le départ des troupes des deux pays. La tâche eût-elle été difficile, eût-elle exigé de longs efforts? L'entière soumission si lestement obtenue par l'Angleterre dit assez que les obstacles qu'elle a rencontrés eussent été plus aisément vaincus et surmontés avec le concours de la France.

Ce qui reste indéniable, c'est que la politique qui a prévalu à Paris n'a pas été heureuse; on ne saurait en disconvenir. Elle nous a dépossédés du rang que nous occupions en Égypte et qui avait, pour nous, en raison de nos possessions dans le nord de l'Afrique, un intérêt de premier ordre; elle a créé, en outre, entre les deux puissances occidentales, un dissentiment qui menace de se perpétuer et nuit visiblement à la cordialité de leurs rapports : il serait puéril, en effet, de se dissimuler que la question d'Égypte, telle qu'elle reste posée, exerce et ne cessera d'exercer une fâcheuse influence sur leurs dispositions respectives dans toutes les affaires d'un caractère international. Le ministère, qui s'est constitué l'organe de cette politique, en demeure assurément responsable, mais ne lui a-t-elle pas été imposée par les égaremens et les prétentions d'une chambre indisciplinée? Cette assemblée, comme celles qui l'ont suivie d'ailleurs, obéissait à un esprit de domination qui l'a portée, dans plus d'une occasion, à s'exagérer sa puissance, et par conséquent à méconnaître l'autorité du pouvoir exécutif; ses empiétemens sont encore visibles dans toutes les branches de l'ordre administratif, financier ou économique. Dans les questions de politique extérieure, elle intervenait prématurément pour dicter ses résolutions, entravant ainsi, si elle ne parvenait à la paralyser, la liberté d'action des ministères qu'une majorité inconsidérée, formée cependant d'élémens passionnément hostiles, renversait dès qu'ils se montraient réfractaires à ses volontés. Selon un mot resté célèbre, il fallait se soumettre ou se démettre : Gambetta, son auteur, n'a pas voulu se soumettre et son ministère n'a pas vécu trois mois; M. de Freycinet s'est soumis, et, s'il a eu, à cette époque, une plus longue vie ministérielle, il n'a pas eu une meilleure fortune. On sait quel éclatant désaveu la chambre lui a infligé dès qu'il a voulu faire acte d'initiative et de résolution spontanée en voulant occuper le canal de Suez, de concert avec l'Angleterre. C'est que, fatalement, la confusion des pouvoirs, quand elle a envahi le mécanisme constitutionnel, engendre l'instabilité, qui engendre à son tour les plus funestes erreurs. Là est la source de nos revers diplomatiques; on la chercherait vainement ailleurs. Avec Gambetta ou M. de Freycinet, le gouvernement de la République, qui était en somme bien et fidèlement renseigné, aurait trouvé sa voie et résolu la question d'Égypte, sans trouble et sans nul détriment pour nos intérêts, qu'il fût allé à Alexandrie avec l'Angleterre ou

ou à Constantinople avec toutes les puissances, s'il avait pu se mouvoir avec une suffisante indépendance, s'il avait été soutenu par une majorité clairvoyante et patriotique. Il n'en fut rien : et, pendant que le cabinet anglais, libre de toute pression illégitime, prenait, à l'heure opportune, les résolutions commandées par les circonstances, avec toute l'énergie qu'elles comportaient, le cabinet français, harcelé par des exigences abusives et inconstitutionnelles, persistait à se compromettre dans une série d'irréparables contradictions. Aussi bien l'un recueillit le succès, et l'autre des mécomptes inoubliables. Cette douloureuse expérience a-t-elle éclairé les esprits, redressé les opinions, remis chaque chose à sa place? Les vœux, à cet égard, nous semblent encore, à l'heure présente, plus permis que les espérances.

X.

Au moment même où la chambre des députés refusait à M. de Freycinet sa confiance et un minime crédit de 9 millions, les ministres anglais obtenaient de la chambre des communes, à la presque unanimité des voix, 57 millions de ressources extraordinaires pour mener à bonne fin l'œuvre qu'ils avaient commencée. A Londres, tous les partis s'étaient rapprochés pour seconder le ministère ; à Paris, au contraire, ils s'étaient réunis pour renverser un cabinet qui avait eu enfin la vision des périls auxquels il avait exposé nos intérêts sur les bords du Nil. Ces deux manifestations contradictoires, survenant au même moment, permettent d'apprécier le sens politique qui inspirait la représentation nationale de l'un et de l'autre côté de la Manche. Pendant qu'au palais Bourbon on décidait de se cantonner dans l'abstention, on jugeait, au palais de Westminster, que le moment était venu, pour l'Angleterre, de prendre pied en Égypte. C'était le sentiment des ministres aussi bien que celui du parlement. Il serait difficile de contester que le cabinet de Londres a eu l'intention, sinon le désir, d'associer la France à ses efforts dans les derniers incidens de cette crise finale. Avec plus de courtoisie peut-être que de sincérité, il a exprimé le vœu de voir donner à l'amiral Conrad des instructions conformes à celles qui avaient été adressées à l'amiral Seymour ; il a, d'autre part, sollicité notre concours pour occuper, simultanément avec les forces anglaises, le canal de Suez. Si nous avions déféré à ses suggestions, si M. Freycinet, dans le premier cas, avait montré une plus robuste résolution ; si, dans le second, la chambre lui avait accordé les crédits nécessaires, les drapeaux de la France et de l'Angleterre se seraient réunis dans l'action, et quelle que fût sa pensée secrète, le cabinet britannique aurait

eu à compter avec nous, à moins qu'on ne prétende qu'il se proposait de nous attirer sur les bords du Nil ou du canal avec la perfide intention de nous en expulser, sans craindre de nous infliger la plus mortelle des injures. Ce qui est constant, c'est que du moment où la France a décliné ses dernières ouvertures, dès qu'il s'est vu dans la nécessité d'assumer seul la responsabilité de ses actes, de poursuivre sa tâche sans notre participation, il s'y est employé, bien décidé à recueillir, sans les partager, les fruits des sacrifices qu'il s'imposait. Pendant qu'il s'y préparait, son habile ambassadeur à Constantinople, lord Dufferin, parvenait, en exigeant des garanties, à entraver la coopération de l'armée turque dont on ne voulait à aucun prix, se montrant d'ailleurs, au sein de la conférence, plein d'un respect profond pour les droits des puissances qui y étaient représentées. On ajoutait ainsi, sans aboutir, protocole sur protocole, pendant que les événemens devenaient de plus en plus imminens en Égypte.

De son côté, le chef du cabinet, M. Gladstone, dans la discussion qui avait précédé le vote des crédits demandés pour cette guerre imprévue, avait pris soin de prévenir tous les soupçons et de dégager ainsi le ministère de toute compromission prématurée. « La Grande-Bretagne, avait-il dit, n'a aucune visée ambitieuse (*selfish views*); elle envoie des troupes en Égypte pour y rétablir l'ordre et rendre au khédive l'autorité qu'il a perdue; elle a l'intention formelle de soumettre au concert européen le règlement définitif de la question égyptienne. » Ce langage était commandé, en ce moment, par le protocole de désintéressement, stipulant que les puissances s'interdisaient tout avantage particulier. Cet engagement si formel, le principal secrétaire d'État le renouvelait spontanément, le 2 août, après l'occupation d'Alexandrie, et quand l'Angleterre n'en était encore qu'au début de son entreprise. « Le gouvernement de la reine, déclarait-il dans une note que lord Dufferin communiqua aux plénipotentiaires, a l'honneur de faire connaître à la conférence que, une fois le but militaire visé atteint, il réclamera le concours des puissances pour les mesures à prendre en vue du futur et bon gouvernement de l'Égypte. » Mais déjà, notons-le, la presse anglaise de toutes les nuances, pendant que le gouvernement affirmait ses intentions conciliantes, revendiquait un droit de protectorat à titre de légitime compensation. Peu de jours après, le premier ministre, cependant, réitérait la déclaration que l'Angleterre n'avait pas l'intention d'occuper l'Égypte indéfiniment, et il s'exprimait dans des termes qui ne comportaient ni doute ni ambiguïté. Il y ajoutait cependant un correctif. « Ce n'est pas, disait-il, que je désapprouve l'honorable préopinant (l'orateur qui l'avait interpellé), lorsqu'il est d'avis qu'après tout ce qui a eu

lieu le rétablissement du *statu quo* ne peut plus être considéré comme le but vers lequel nous tendons. Je suis d'accord avec lui sur ce point, et j'admets qu'un champ plus large nous est ouvert... » De quel *statu quo* M. Gladstone entendait-il parler? Était-ce du régime politique conventionnellement institué avec la participation de toutes les puissances, ou bien des mesures d'ordre purement économique, de date plus récente, imposées au gouvernement égyptien par l'accord séparé de la France et de l'Angleterre? M. Gladstone faisait certainement allusion à ce qu'on a appelé le *condominium*, cette entente des cabinets de Paris et de Londres qui avait fait, à l'un et à l'autre, une part égale dans les arrangemens pris en vue de relever la situation financière de l'Égypte et leur avait attribué une influence parallèle.

C'est dans la séance du 10 août que le Premier tenait ce langage énigmatique, et si la France, à ce moment, avait renoncé à prendre une part active dans les mesures de coercition, l'Angleterre n'en était encore qu'aux opérations préparatoires, et il n'était pas opportun de faire des déclarations plus explicites. Mais, trois semaines après, son armée remportait la victoire de Tell-el-Kébir, et le 14 septembre elle s'emparait du Caire; Arabi-Pacha était son prisonnier, et le khédive rentrait dans sa capitale entre deux haies formées par les vainqueurs. L'Égypte entière est désormais aux mains de la Grande-Bretagne, et elle peut, en toute liberté, aviser aux moyens de s'y établir à l'exclusion de toute autre puissance. Dès le lendemain, son ambassadeur à Constantinople fait savoir à la Porte « que la coopération armée de la Turquie a cessé d'être nécessaire, » accompagnant cette communication d'assurances amicales. Le gouvernement du sultan se montre reconnaissant des sentimens qui lui sont témoignés et n'insiste pas; mais, avec cette prévoyance des faibles et des éprouvés, il exprime timidement le désir de savoir à quelle époque devra s'effectuer le départ des troupes anglaises (1). Il ne fut fait aucune réponse à cette légitime insinuation, et lord Dufferin, qui avait fort habilement secondé son gouvernement à Constantinople, y ayant rempli sa tâche, fut désigné pour aller la reprendre et la continuer au Caire, avec les pleins pouvoirs de la reine. Quel pouvait être l'objet de sa nouvelle mission? Il était évidemment chargé de poser les bases de la prépondérance exclusive de l'Angleterre, sinon de sa domination, en dégageant tout d'abord son gouvernement des arrangemens qui le liaient à la France.

Il avait été organisé, on s'en souvient, pour tirer le gouvernement égyptien de la situation où il s'était mis, deux institutions :

(1) Dépêches du marquis de Noailles. Voir notamment celle du 29 septembre 1882.

la commission de la dette et le contrôle. La commission, chargée de surveiller la perception des ressources affectées à sa caisse et d'en effectuer l'emploi, était composée de fonctionnaires de nationalités diverses, et la plupart des puissances s'y trouvaient représentées; ses attributions avaient été clairement délimitées; elles étaient circonscrites au mandat qui lui avait été confié. Il en était autrement du contrôle, le nom même dit quelle était sa mission: il avait été établi, en effet, pour exercer une constante surveillance sur tous les actes du gouvernement pouvant affecter, à un degré quelconque, la bonne gestion des finances. Il se composait uniquement, avons-nous dit, de deux délégués : l'un anglais, l'autre français, l'un et l'autre désignés par leurs gouvernemens respectifs; et, pour les mettre à même de s'acquitter de leurs devoirs, ils avaient été admis à siéger au conseil des ministres. Ils n'avaient que voix consultative, mais ils ne prenaient pas moins une part effective à toutes les résolutions du cabinet égyptien. On voit que, si l'Angleterre n'avait aucune raison de se préoccuper de la commission de la dette, qui eût été, au besoin, défendue par toutes les puissances, elle devait nécessairement s'en prendre au contrôle et en poursuivre la suppression pour se soustraire aux investigations et à la censure du délégué français, du moment qu'elle entendait s'emparer de l'administration de l'Égypte ou l'inspirer avec une entière indépendance. Comment procéda-t-on? On usa d'un stratagème bien simple et dont le succès était certain.

Le contrôle, librement institué, en 1876, par l'initiative du vice-roi, avait été renouvelé, en 1879, par un accord intervenu entre la France et l'Angleterre, d'une part, et le gouvernement égyptien, de l'autre. Il était donc une œuvre conventionnelle, qui ne pouvait être abolie que du consentement des trois parties contractantes. N'osant y convier ouvertement la France, on prit, pour arriver à ce résultat, un chemin de traverse. Comme tous les Européens au service du gouvernement égyptien, les deux contrôleurs avaient quitté Le Caire après l'émeute d'Alexandrie. Ils y revinrent dès que le pouvoir du khédive fut restauré; mais le contrôleur anglais y reparut avec des instructions nouvelles qui lui interdisaient d'assister au conseil des ministres. Son abstention suspendait le contrôle. Instruit de cet incident, M. Duclerc, le successeur de M. de Freycinet, interpella, le 12 octobre, M. Plumkett, chargé intérimairement de l'ambassade anglaise, et ne lui cacha pas qu'il ne saurait admettre « que l'Angleterre supprime ainsi, par voie détournée, et sans notre avis, une institution qui fonctionne régulièrement par suite d'accords intervenus entre les deux pays. »

Devant ce langage on jugea convenable, à Londres, de s'expliquer, et lord Granville, dans une dépêche du 23 octobre, qui fut

communiquée à M. Duclerc, ne dissimula plus les véritables intentions du cabinet anglais. « Le gouvernement de Sa Majesté pensait, disait-il, que les événemens récens avaient démontré que le système en question n'était pas exempt de défauts et de dangers sérieux. » Et, sans indiquer autrement ces défauts et ces dangers, il ajoutait : « Le meilleur système à substituer au contrôle serait la nomination, par le khédive, d'un unique conseiller financier. » Le principal secrétaire d'État n'avait pas caché à notre ambassadeur que ce conseiller devrait être Anglais. Cette nouvelle combinaison n'avait pas dû lui coûter de grands efforts, et elle avait assurément le mérite d'être dépouillée de tout artifice. M. Tissot l'avait fait remarquer à son interlocuteur : « Lord Granville m'ayant laissé entendre, écrivait-il, que c'était tout, je lui ai fait observer que ce tout était certainement quelque chose pour l'Angleterre, mais rien pour nous. » M. Duclerc n'eut aucune peine à le démontrer à lord Lyons. « D'après vos propres déclarations, lui dit-il, le contrôle a bien fonctionné pour la prospérité matérielle de l'Égypte... Cependant vous proposez de l'abolir; mais le voulez-vous réellement? Nullement. Vous dites : Comme remplacement du contrôle, le khédive nommerait un seul conseiller européen. — Européen, c'est-à-dire Anglais, n'est-ce pas? Eh bien! pour appeler les choses par leur nom, ce que vous proposez, ce n'est pas l'abolition du contrôle, c'est l'abolition du contrôleur français. Je ne vous surprendrai pas en vous disant que je ne puis pas accepter cela (1). »

On voit le terrain sur lequel les deux cabinets se trouvaient respectivement placés. Résolus à s'y maintenir l'un et l'autre, tout rapprochement, toute solution également acceptable à Paris et à Londres était désormais impossible. Le ministère anglais ne voulait pas en effet, comme le mandait M. Tissot après un nouvel entretien avec lord Granville, nous admettre « au partage des bénéfices d'une expédition coûteuse dont nous n'avions pas jugé à propos de partager les dangers et les charges; » — le ministère français, de son côté, ne pouvait renoncer bénévolement, et sans compensation d'aucune sorte, aux avantages qui lui étaient garantis par un arrangement qui engageait également les trois parties intervenantes. On continua ainsi à échanger des communications qui ne pouvaient avoir qu'un résultat : celui de raffermir les deux cabinets dans leurs prétentions respectives et de démontrer clairement qu'on ne parviendrait pas à s'entendre.

Devant la résistance de la France, le cabinet anglais, pour mieux étayer la position qu'il avait prise, appela à son secours ou plutôt fit intervenir le gouvernement égyptien. Le 7 novembre, le ministre

(1) M Duclerc à M. Tissot, 28 octobre 1882.

des affaires étrangères du khédive remit à notre consul-général une note par laquelle il soumettait « à la haute appréciation du gouvernement de la République l'opportunité de renoncer à une institution dont le maintien ne saurait être justifié et qui n'a plus sa raison d'être. » Cette proposition était fondée sur des argumens empruntés à la manière de voir de l'Angleterre, et la démarche du ministre égyptien ne modifia pas l'état du débat. Pour résilier la convention intervenue entre les trois puissances, il ne suffisait pas, en effet, de l'accord de deux d'entre elles, il fallait l'assentiment de la troisième, et la France persistait à le refuser. Que fit-on alors? On prit, à Londres, le parti d'associer le gouvernement égyptien à l'expédient qu'on avait conçu, dès le premier jour, pour arrêter le fonctionnement du contrôle, pour le supprimer en fait en le laissant subsister en droit.

Les contrôleurs recevaient copie de l'ordre du jour toutes les fois que le conseil des ministres devait s'assembler. La communication de ce document tenait lieu de convocation. M. Bredif, le contrôleur français, ayant vainement attendu que son collègue consentît à reprendre, simultanément avec lui, leurs attributions communes, fit savoir au président du cabinet égyptien, conformément aux instructions de M. Duclerc, qu'il était autorisé à continuer le mandat qui lui était confié. On lui adressa l'ordre du jour du prochain conseil en y ajoutant ce correctif : *pour information*. Il provoqua aussitôt des explications, et le premier ministre du khédive lui répondit, le 5 novembre : « Avant le retour de votre collègue anglais, M. l'agent et consul-général d'Angleterre m'avait informé que sir A. Colvin ne reprendrait pas ses fonctions. En effet, sir A. Colvin s'est abstenu, depuis sa rentrée au Caire, d'assister aux séances du conseil des ministres et d'exercer ses fonctions de contrôleur-général. Je me vois donc obligé, à cause du caractère essentiellement solidaire des fonctions de contrôleurs-généraux, de m'abstenir de vous inviter à prendre part aux séances du conseil des ministres, alors que votre collègue n'y assiste pas. » Le contrôle avait cessé d'exister pendant que lord Granville et M. Duclerc continuaient une controverse désormais sans objet.

Nous aimons à rendre à M. Duclerc la justice qui lui est due. Il a défendu avec une noble fermeté, et dans une juste mesure, la situation que nous avions en Égypte. S'il n'a pu sauver nos droits d'une atteinte inqualifiable, il a fièrement sauvé la dignité de la France. Aux euphémismes qui avaient la prétention d'être des argumens, présentés par lord Granville, il a opposé, durant deux mois, une lucide démonstration de la validité de nos privilèges, se fondant sur les règles les plus élémentaires du droit public, sur l'invariable cordialité de nos procédés, si différens de ceux qu'on avait

pour nous. A l'origine de cette longue discussion, il avait répondu à lord Lyons qui lui demandait son avis : « Mon avis est bien simple : le gouvernement anglais prétend que le système actuel de contrôle présente des inconvéniens qu'il ne précise pas, et, pour les éviter, il propose qu'un agent anglais fasse seul ce que font actuellement deux agens, l'un Français, l'autre Anglais, voilà tout. La conclusion est d'une telle évidence qu'il me paraît superflu de la formuler. C'est aussi ce qui me donne lieu de penser que le gouvernement anglais, lié comme il l'est par les contrats, par le protocole de désintéressement, par la déclaration réitérée de ses ministres, de ses agens diplomatiques, ne persistera pas à la maintenir. »

M. Duclerc présumait trop de la modération et de la justice du cabinet de Londres. Dans une dépêche du 30 octobre, lord Granville maintenait sa proposition, et voici comment il prétendait en justifier l'opportunité et la convenance : « M. Duclerc paraît supposer qu'il n'existe aucune différence essentielle entre les fonctions du nouveau conseiller financier et celles des deux contrôleurs-généraux. Cette vue me paraît erronée. L'arrangement que nous proposons n'est que pour un temps limité et ne constitue nullement un contrôle dans le sens anglais du mot. — Nous désirons exclure du nouvel emploi toute influence politique. Le choix des deux contrôleurs-généraux et leur maintien en fonctions dépendaient de deux gouvernemens étrangers. Pour ce qui concerne le nouveau fonctionnaire, ces facultés dépendront de l'action du khédive. — La présence des contrôleurs-généraux aux conseils du cabinet était uniforme et de droit ; la présence du nouveau fonctionnaire serait *pro re nata* et aurait lieu sur l'invitation du chef de l'État. » Ce long sophisme ne saurait supporter un instant la contradiction ; dépouillé de tout artifice de langage, il devient la plus claire démonstration des vues intéressées du gouvernement britannique. Les deux contrôleurs n'étaient eux-mêmes, en effet, que des conseillers ; ils assistaient aux réunions des ministres et ils donnaient leur avis sans prendre part aux résolutions qui émanaient exclusivement des membres du cabinet, lesquels en assumaient seuls toute la responsabilité. Quel que dût être son titre, l'unique et nouveau délégué en conservait toutes les attributions avec cette différence que sa voix, consultative jusque-là, deviendrait prépondérante par la force même des choses. Il devait être Anglais, avouait lord Granville, c'est-à-dire l'organe de la puissance qui tenait l'Égypte et le khédive sous sa domination armée ; ce n'était donc plus des avis, mais des ordres qu'il avait désormais à transmettre aux ministres, sans que son collègue éliminé et disparu pût en connaître.

Notre ministre des affaires étrangères le prouva victorieusement, en termes courtois, dans une note verbale qu'il passa, le 4 novembre, à lord Lyons et dans laquelle il faisait en outre remarquer qu'un mémoire de M. Colvin, de date récente, publié par le gouvernement anglais lui-même, démontrait, en faisant l'historique du contrôle depuis ses débuts, que cette institution n'avait donné lieu à aucune difficulté, et que les ministres du khédive, notamment Chérif-Pacha, qui venait d'être appelé de nouveau à la présidence du conseil, « en étaient les plus dévoués partisans. » L'objection était sans réplique. Le principal secrétaire d'État persista néanmoins à vouloir ce qu'il appelait « l'*abandon mutuel et simultané* de la position exceptionnelle occupée *par les deux pays.* » Aussi M. Duclerc dut-il en venir à constater qu'il ne se dégageait, des différentes communications qui lui avaient été faites, qu'une seule idée, « celle de l'abolition du contrôle anglo-français. — ... Et il ne s'agit pas, écrivait-il, de le supprimer pour le remplacer par une institution équivalente, ce à quoi nous aurions pu souscrire, mais bien de le détruire sans compensation pour nous,.. ce qui équivaudrait à la perte pure et simple du rôle que doivent nous assurer notre passé, nos traditions et nos intérêts légitimes. » — « Les ministres de la reine, ajoutait-il, estimeront certainement qu'il ne serait digne ni d'eux ni de nous de poursuivre des discussions de détail, sources d'équivoques et de malentendus, tant que le point essentiel, qui seul peut servir de base utile à nos pourparlers, n'aura pas été franchement abordé et résolu (1). »

Cette polémique, en effet, désormais épuisée, ne pouvait se perpétuer. Lord Granville la résuma, du point de vue où il s'était placé et sans rien abandonner de sa doctrine, dans une dépêche du 30 décembre, donnant à entendre qu'il partageait le sentiment de son interlocuteur sur l'inutilité de la continuer. M. Duclerc prit acte de cette dernière communication le 4 janvier. Après avoir redressé quelques points secondaires dont le principal secrétaire d'État s'était prévalu à défaut de bonnes et solides raisons, il écrivait à M. Tissot ces fières paroles : « Au point décisif où en sont les négociations, il serait superflu de relever certaines autres réserves que suggère l'examen de la note de lord Granville. Je voulais espérer que de nouvelles ouvertures, dont nous n'avions pas à prendre l'initiative, auraient fourni la base d'un arrangement compatible avec les intérêts dont nous ne saurions abandonner la surveillance et ceux dont l'Angleterre poursuit la consolidation immédiate. Le gouvernement de Sa Majesté britannique en a jugé autrement et nous met dans l'obligation de reprendre en Égypte

(1) M. Duclerc à M. Tissot, 24 novembre 1882.

notre liberté d'action. Quelque regret que nous en éprouvions, nous acceptons la situation qui nous est faite. »

XI.

Ainsi se brisèrent les liens d'une fructueuse coopération qui avait uni les deux gouvernemens pendant une longue période et dont les résultats avaient été précieux pour eux comme pour le pays où elle s'était exercée. L'Angleterre y a mis fin au mépris de dispositions synallagmatiques et en dépit de la vive opposition de la France. Elle avait assumé, seule, les charges, nous ne pourrions dire les périls, d'une intervention armée, elle voulut s'en réserver exclusivement les bénéfices; et, à l'heure présente, elle s'y emploie encore avec une infatigable activité. Elle a entrepris, dans cet esprit, ce qu'on a appelé la *réorganisation* de l'Égypte, avec le concours plus obligatoire que spontané du khédive et de ses ministres. La tâche, avec les moyens dont on disposait, n'était pas ardue à l'origine; elle ne rencontrait aucun obstacle qu'il ne fût aisé de vaincre. Cependant elle se compliqua bientôt d'embarras inattendus. Les troubles dont l'Égypte avait été le théâtre en avaient provoqué au Soudan de plus redoutables et de plus difficiles à réprimer. Des fanatiques, les derviches, en avaient soulevé les populations et avaient entrepris d'en expulser les troupes et les représentans du gouvernement égyptien. Leur chef, le mahdi, obtint, dans le cours de l'année 1883, des succès alarmans. Un homme énergique et dévoué, Gordon, désigné par le gouvernement anglais et muni des pleins pouvoirs du vice-roi, consentit à se rendre à Karthoum pour y diriger la défense de Sennar. On lui avait promis des renforts; il fallut les organiser. On s'était engagé d'autre part, pour désintéresser les grandes puissances, à indemniser les incendiés d'Alexandrie, dont les pertes avaient été évaluées à plus de cent millions de francs. Pour faire face à ces dépenses imprévues, on ne pouvait disposer que des ressources ordinaires que la révolte et la guerre avaient sensiblement réduites. On se trouva ainsi en présence d'une situation financière fort embarrassée. On songea, pour y pourvoir, à reviser la loi de liquidation. Mais cette loi était la garantie de la caisse de la dette publique, confiée aux mains d'une commission composée des représentans de toutes les puissances intéressées. Si, pour supprimer le contrôle, il avait suffi d'éliminer la France, pour toucher à la commission de la dette il fallait braver l'Europe entière ou se concerter avec elle. On s'arrêta au projet de provoquer une entente commune, espérant en obtenir soit une réduction du taux de la dette, soit la faculté de contracter un emprunt.

A cet effet, le principal secrétaire d'État adressa aux puissances,

le 19 avril 1884, une dépêche-circulaire leur proposant la réunion d'une conférence « en vue de décider si ces modifications étaient nécessaires et quelle devait en être la nature exacte. » M. Jules Ferry, qui avait remplacé M. Duclerc au quai d'Orsay, pendant que lord Granville avait gardé la direction du *foreign office*, fit bon accueil à cette communication malgré les récens démêlés des deux cabinets. Fort habilement, il fit toutefois remarquer que la proposition de l'Angleterre impliquait l'étude d'autres *questions connexes* qu'il convenait de soumettre à un examen préalable, et M. Waddington, le successeur de M. Tissot à Londres, eut, à ce sujet, divers entretiens avec lord Granville. Les deux négociateurs parvinrent à s'entendre, et l'accord qui s'établit entre eux, ou plutôt ce qu'on put en dire, fut consigné dans deux notes qu'ils s'adressèrent réciproquement le 15 et le 16 juin. Dans la première l'ambassadeur déclarait que « le gouvernement français ne songeait d'aucune façon à pousser au rétablissement du contrôle anglo-français... Le *condominium* est mort, ajoutait-il, et nous n'entendons pas le ressusciter. » M. Waddington ajoutait qu'on avait à tort attribué à la France l'intention de substituer une occupation française à l'occupation anglaise, le jour où l'Angleterre rappellerait ses troupes. « Le gouvernement de la république, ajoutait-il, est prêt à prendre à cet égard les engagemens les plus formels. »

Ces assurances étaient-elles commandées par l'état des choses? Les éventualités, manifestement invraisemblables, auxquelles elles se reféraient, constituaient-elles les *questions connexes* qui préoccupaient M. Jules Ferry? Assurément, non. Elles furent imaginées pour autoriser une déclaration plus justifiée, et d'un plus haut intérêt, touchant le point capital qui devait inquiéter le cabinet français, l'évacuation de l'Égypte. La France ne pouvait aider le cabinet de Londres à sortir des difficultés qu'il rencontrait en Égypte sans être assurée qu'il mettrait prochainement un terme à son occupation. Répondant à notre ambassadeur, qui de son côté n'avait pourtant pas ouvertement touché à ce sujet, lord Granville en effet l'aborde et énonce clairement les intentions du ministère anglais : « Le gouvernement de la reine, dit-il, apprécie l'importance des déclarations faites par Votre Excellence au nom du gouvernement français. L'abandon formel de toute pensée de rétablir le *condominium*, et les assurances pour l'avenir que des troupes françaises n'entreraient pas en Égypte sans le consentement de l'Angleterre ont rendu praticable et grandement facilité un complet et franc échange de vues.

« Le gouvernement de Sa Majesté est satisfait de constater que les deux gouvernemens sont d'accord en ce qui concerne les intérêts que l'Europe a dans la bonne administration et la prospérité

de l'Égypte. Rien ne saurait plus clairement démontrer les vues du gouvernement de Sa Majesté sur ce point que la circulaire que j'ai adressée aux représentans de Sa Majesté près les cours des grandes puissances, le 3 janvier 1883.

« Cette dépêche fut écrite trois mois après que la bataille de Tell-el-Kébir eut permis aux forces britanniques d'occuper l'Égypte. Elle fut soumise au parlement anglais et communiquée aux puissances et à la Sublime Porte. Elle rencontra un acquiescement général. C'est dans cette dépêche que la déclaration fut faite que le gouvernement de Sa Majesté était désireux de retirer les forces britanniques dès que le permettraient la situation du pays et l'organisation de moyens convenables pour assurer l'autorité du khédive.

« Le gouvernement de Sa Majesté a maintenu et maintient cette déclaration. C'est avec regret qu'il a vu les circonstances s'opposer au développement des mesures prises en vue de cette évacuation : il regrette également de constater que le moment n'est pas encore venu, dans l'intérêt de l'ordre et de la paix en Égypte, d'en retirer les forces britanniques.

« Il y a quelque difficulté à fixer une date précise à cette évacuation, d'autant plus que toute période ainsi fixée pourrait, à l'épreuve, se trouver ou trop longue ou trop courte. Mais le gouvernement de Sa Majesté, afin d'écarter toute espèce de doute à l'endroit de sa politique dans cette affaire, *et eu égard aux déclarations faites par la France*, s'engage à retirer ses troupes au commencement de l'année 1888, à condition que les puissances seront alors d'avis que l'évacuation peut se faire sans compromettre la paix et l'ordre en Égypte... »

S'il est, au procès, une pièce qu'il importait de produire, c'est assurément celle-ci, et on nous pardonnera d'en donner la partie la plus essentielle. Mais avant de nous y arrêter, disons, pour ne pas interrompre notre récit, que toutes les puissances ayant acquiescé à l'ouverture de l'Angleterre, la conférence se réunit à Londres, le 28 juin. Sa tâche avait été définie par la circulaire de lord Granville ; elle avait pour objet la revision de la loi de liquidation en vue de permettre au gouvernement égyptien de faire face à tous ses engagemens. Le plénipotentiaire de la Grande-Bretagne proposa une nouvelle distribution et un emploi différent des revenus ainsi qu'une réduction de l'intérêt de la dette ; il se fondait sur les données recueillies par les agens anglais, auxquels on avait remis le soin de mettre, disait-il, les choses au clair. Les agens financiers français en contestèrent l'exactitude, et ils crurent démontrer en outre qu'il n'était nul besoin de toucher aux garanties des créanciers et qu'on pouvait, à l'aide d'autres expédiens, pourvoir aux

charges du gouvernement du khédive ; ils proposaient donc de procéder à une enquête contradictoire, dont les résultats, suivant eux, mettraient fin à tous les dissentimens. Cette appréciation, opposée à celle de lord Granville, fut plus ou moins partagée par les représentans des autres puissances, à l'exception de celui d'Italie qui se réserva; et la conférence se trouva bientôt divisée entre ces deux opinions qu'on ne parvint pas à concilier. Les protocoles relatent divers incidens qu'il n'est pas superflu de rappeler. L'ambassadeur d'Allemagne demanda de résoudre la question sanitaire, les immunités accordées aux provenances de l'Inde, depuis que les troupes anglaises occupaient l'Égypte, inquiétant le continent avec raison; l'ambassadeur de France émit l'avis d'autoriser, en tout état de choses, le paiement des indemnités dues aux incendiés d'Alexandrie, dont un grand nombre avait tout perdu. Après celui de Russie, le plénipotentiaire de la Turquie réclama, pour son gouvernement, une place dans la commission de la dette. « Mais êtes-vous bien certain, lui répondit lord Granville, que parmi les créanciers de l'Égypte, dont la commission est chargée de sauvegarder les intérêts, il se trouve des sujets du sultan? — La Porte, répliqua Musurus-Pacha, revendique cet avantage à titre de puissance suzeraine. » Ces propositions diverses n'ayant pas été comprises au programme de la conférence, le principal secrétaire d'État invoqua la question préalable. Le cabinet anglais voulait obtenir une sorte de blanc-seing : il ne prétendait pas prendre, sans l'assentiment des gouvernemens intéressés, les mesures dont il sollicitait l'adoption, mais il entendait rester seul chargé de les exécuter, afin de se soustraire à la surveillance des autres puissances, dans les soins qu'en toute chose il donnait à l'Égypte ; il ne pouvait donc acquiescer à l'ouverture d'une nouvelle enquête, ni reconnaître à la conférence le droit de réglementer la situation sanitaire ou l'affaire des indemnités, questions de pure administration intérieure qu'il se proposait de résoudre, comme toutes celles de même ordre, à l'exclusion de tout concours étranger. Et la conférence de Londres se sépara sans avoir pris aucune résolution, partageant le sort que l'Angleterre avait fait à celle de Constantinople. Nous ne serions cependant ni justes ni sincères, si nous omettions de dire que tous ces points litigieux ont été vidés depuis, sans préjudice pour les créanciers de l'Égypte et au grand avantage du bien matériel du pays. Continuant l'œuvre si bien commencée avec la France, l'Angleterre a conservé à la commission de la dette toutes les attributions dont elle avait été investie à l'origine ; elle a en outre exercé le contrôle d'une façon plus directe, sinon plus efficace, qu'à l'époque où il était confié, au même titre, à l'une et à l'autre puissance.

La question qui n'a pas été résolue, qui est encore pendante, c'est la question de l'évacuation. Elle l'est en principe, le gouvernement anglais ne l'a jamais contesté; mais quand le sera-t-elle en fait? C'est le secret du cabinet de Londres, et il n'a permis à personne de le pénétrer. Le point de droit n'est pas douteux : nous avons rappelé les déclarations des ministres de la reine, celles de M. Gladstone si solennellement formulées; mais l'Angleterre, en outre, a signé, à Constantinople, le protocole de désintéressement par lequel elle s'est obligée, réciproquement avec les autres puissances, à ne tirer aucun avantage particulier de son intervention en cette affaire. Sous l'empire de cette stipulation contractuelle, elle s'est spontanément empressée, après la victoire de ses troupes, de déclarer aux puissances, par sa circulaire du 3 janvier 1883, que « le gouvernement de Sa Majesté était désireux de rappeler son armée aussitôt que l'état du pays et l'organisation de ses propres moyens pour maintenir l'autorité du khédive le permettraient. » Ce document cependant ne fixait aucun terme. Cette lacune fut comblée dans les pourparlers ouverts, au printemps de 1884, entre M. Waddington et lord Granville. Comme on l'a vu, en retour des assurances données par la France, « et afin d'écarter toute espèce de doute à l'endroit de sa politique dans cette affaire, » le gouvernement de la reine s'est engagé à retirer ses troupes au commencement de l'année 1888. La promesse est formelle; elle est bilatérale; elle ne peut être déniée. A la vérité, cette mesure demeurait subordonnée à la condition « que les puissances seront alors d'avis que l'évacuation peut se faire sans compromettre la paix et l'ordre en Égypte. » Mais, par cette réserve même, l'Angleterre ne reconnaissait pas seulement son devoir d'évacuer le pays, elle admettait également qu'à dater de cette époque elle n'avait plus qualité pour décider, seule, de l'occupation, et que le départ de son armée relèverait de l'accord des autres puissances. Au ministère whig, qui a engagé de la sorte la parole de la Grande-Bretagne, a succédé un ministère tory, et aucun des membres de l'un ou l'autre cabinet n'a tenté d'équivoquer sur la nature ou la portée des obligations contractées. L'année 1888 s'est écoulée cependant sans qu'elles aient été remplies. Hâtons-nous de dire que les circonstances n'ont pas permis au gouvernement anglais de s'y conformer dans les délais convenus. Après s'être emparé de Khartoum, le mahdi a menacé l'Égypte; son successeur et leurs adhérens ont continué la lutte qu'il avait engagée; il a fallu les combattre sur le haut Nil et sur les bords de la Mer-Rouge. Le moment de laisser l'Égypte pourvoir à sa défense « avec ses propres moyens » se trouva ainsi retardé.

Cette crise a été conjurée; l'organisation de tous les services est achevée, celle de l'armée ne laisse plus rien à désirer. L'Angleterre s'est donc, à son honneur, acquittée du mandat qu'elle avait assumé. Mais songe-t-elle à libérer de sa tutelle le khédive et son gouvernement? Le cabinet a été souvent interpellé au parlement à ce sujet; qu'a-t-il répondu? Il a, en toute occasion, tenu le même langage; il a reconnu que l'occupation avait toujours eu et gardait un caractère provisoire, mais il a déclaré qu'elle ne cesserait que quand l'Égypte serait dotée *d'une bonne organisation*. C'est ainsi que s'est encore expliqué, au mois de février dernier, sir James Fergusson, l'organe du *foreign office* à la chambre des communes. Un membre dont la parole est fort écoutée, M. John Morley, lui a fait remarquer que l'occupation de l'Égypte faussait toute la politique de l'Angleterre; c'est ainsi, a-t-il dit, que l'Angleterre a dû faire à l'Allemagne, sur la côte orientale d'Afrique, les concessions les plus funestes; c'est ainsi qu'elle s'est mise vis-à-vis de la France dans une situation qui ne permet de résoudre aucune des difficultés pendantes entre les deux pays. « L'Angleterre joue un mauvais rôle en Europe, a-t-il dit encore, en violant ses promesses; » et, s'appuyant sur ces considérations, il a exprimé l'avis qu'il était temps d'examiner s'il n'y avait pas lieu de fixer la date de l'évacuation. Le représentant du cabinet s'est renfermé dans ses premières déclarations, et l'on a passé à l'ordre du jour.

Que veut-on dire, à Londres, quand on soutient qu'il importe, avant de livrer l'Égypte à son propre gouvernement, de la munir *d'une bonne administration?* Faut-il non-seulement que cette administration soit bien constituée, mais encore qu'elle fonctionne assez longtemps pour démontrer qu'elle est solidement établie? C'est ce qui semble ressortir de deux volumineux rapports du principal agent de l'Angleterre au Caire, sir Ev. Baring, l'un sur les finances, l'autre sur l'état moral et matériel du pays. Ces documens sont édifians; ils démontrent que le gouvernement britannique a bien fait les choses, que, grâce à ses efforts, l'Égypte jouit d'une paix profonde, que des améliorations, des réformes salutaires lui assurent un avenir prospère. En terminant son exposé, sir Ev. Baring affirme que la tranquillité est désormais garantie, que la confiance est rétablie, que les capitaux se sont rassurés. « En dépit de circonstances particulièrement difficiles, le trésor égyptien, dit-il, a été mis en état de faire face à tous ses engagemens, déjà même des mesures ont été prises qui atténuent les charges du fisc. La corvée a été supprimée; la corruption diminue; le système d'irrigation a été grandement amélioré... Une armée peu nombreuse, mais suffisante, a été organisée. L'esclavage disparaît rapidement, et des améliorations

considérables ont été introduites dans les services sanitaire et pénitentiaire comme dans celui de l'enseignement. Si l'on tient compte des difficultés toutes particulières qui ont entouré l'œuvre de la réforme, les progrès accomplis à l'heure actuelle sont, à mes yeux, aussi grands qu'il était raisonnablement permis de l'espérer. »

Devant cette lumineuse démonstration, on se persuade que l'heure de l'évacuation a sonné, que sir Ev. Baring va la réclamer instamment du cabinet de Londres. On s'abuse. « Je n'ai jamais été, écrit-il en finissant, partisan d'une occupation anglaise en Égypte, Votre Excellence ne l'ignore pas... Si, en ce moment, l'évacuation du pays me paraissait une mesure n'entraînant aucun des périls que doit éviter un gouvernement sage, je n'hésiterais pas à la conseiller, mais je suis convaincu qu'elle présenterait de sérieux dangers, et dès lors je me sens incapable de la recommander. » De quelle nature sont ces dangers? Il ne le laisse même pas pressentir. Il aurait dû, semble-t-il, en signaler et le caractère et la gravité pour justifier l'avis qu'il émet; cet avis a son importance, il engage sa responsabilité en incitant le gouvernement de sa souveraine à violer ses promesses, comme le disait M. John Morley; il importait donc d'articuler les bonnes et solides raisons qui le lui ont imposé. Cette omission surprend de la part d'un administrateur d'un vrai mérite, à l'intelligente activité duquel l'Égypte doit, dans une certaine mesure, son rapide et brillant relèvement, et dont les appréciations exercent nécessairement une grande influence sur la conduite du gouvernement qu'il sert. Il était d'autant plus tenu de s'expliquer que sa conclusion ne se concilie pas avec ses prémisses. Tout ce qu'il se permet de dire à ce sujet, « c'est que les résultats obtenus seraient probablement annihilés si l'œuvre entreprise était prématurément abandonnée. » C'est la seule considération qui se dégage de son travail et que l'on puisse invoquer pour défendre la résolution qu'il suggère.

Nous avons dû nous arrêter sur ces documens parce que, d'une part, on ne saurait en contester l'autorité, et que, de l'autre, ils autorisent à penser que la présence de l'armée anglaise en Égypte est, dès ce moment, injustifiable et illégitime. Toutes les réformes nécessaires ont été entreprises et élaborées : nous en avons relevé et nous en retenons l'aveu; la situation financière est excellente; l'armée est *organisée et suffisante*. L'Angleterre a donc rempli sa tâche. Mais « ces réformes, a écrit encore sir E. Baring, sont comme de jeunes plantes qui n'ont pas encore eu le temps de prendre racine. » Or, s'il a fallu près de dix ans pour les mettre en une si bonne terre, dirons-nous pour continuer son image, quelle

longue période d'années ne faudra-t-il pas si l'on doit en attendre la floraison! A cet égard il est aussi muet que l'ont toujours été les différens ministres de la reine. Si ce n'est pas l'occupation indéfinie que l'on veut, c'est donc l'occupation prolongée *sine die;* la chose est la même, elle ne diffère que par les mots.

Un grand gouvernement, comme celui de l'Angleterre, n'obéit pas aveuglément aux incitations de vues purement ambitieuses; il sait ce que ses devoirs lui commandent et il ne les méconnaît pas légèrement. Quelles influences, quels obstacles l'empêchent de s'y conformer en cette affaire? Rien n'a révélé sa pensée intime, mais s'il est une chose certaine, c'est que l'opinion publique, de l'autre côté de la Manche, a pris parti et qu'elle blâmera le ministère qui abandonnera la position conquise sur une terre qui est le trait d'union entre l'Inde et l'Europe, et dont l'ouverture du canal de Suez a fait, en quelque sorte, la porte de son vaste empire asiatique. Partageant cette disposition, la presse de Londres ou la plupart de ses organes n'ont cessé de la propager depuis l'origine de l'occupation; quand M. Gladstone, au mois d'août 1882, répudiait hautement toute pensée déloyale, le *Times* soutenait déjà que le sort des armes avait placé l'Égypte sous le protectorat de l'Angleterre et qu'elle se devait à elle-même de l'exercer sans craindre d'en assumer toutes les conséquences. Le journal de la Cité, d'accord avec le plus grand nombre des feuilles anglaises, n'a cessé de défendre cette thèse. Il a applaudi à l'échec de la conférence réunie à Londres, félicitant lord Granville de l'énergie avec laquelle il avait combattu la proposition d'une enquête collective et contradictoire sur les charges et les ressources du gouvernement égyptien, le félicitant surtout d'avoir ainsi écarté toute participation étrangère et rendu à la Grande-Bretagne son entière liberté.

Dans un pays de libre discussion, il faut au gouvernement une ferme volonté et un profond désintéressement pour braver l'opinion publique quand elle se manifeste aussi énergiquement. Le cabinet tory est-il animé de ces dispositions? Ce que nous pouvons en dire, c'est que l'appui du pays semble lui échapper, si l'on en juge par les élections partielles des deux dernières années, et qu'il redoute l'issue des élections générales. Il est donc vraisemblable qu'il s'abstiendra de prendre une détermination qui fournirait de nouvelles armes à ses adversaires. Il y est, à vrai dire, autorisé par les dissentimens qui divisent les puissances continentales. Si des questions d'un intérêt plus intense ne les séparaient, elles se seraient probablement concertées pour mettre l'Angleterre en demeure d'exécuter ses promesses. Seule, la Turquie, tour-

mentée par le besoin de sauvegarder ses droits, si peu solides cependant et depuis longtemps si peu respectés, de puissance suzeraine, a tenté d'entrer en négociations avec le gouvernement anglais : l'ambassadeur du sultan à Londres a renouvelé, au printemps dernier, ses démarches auprès de lord Salisbury, qui l'a, dit-on, remis à l'automne. Ne serait-il pas téméraire d'abuser indéfiniment de la faiblesse de la Porte et des circonstances qui mettent obstacle à une démarche collective des autres gouvernemens ? Que fera le nouveau cabinet si les whigs reprennent le pouvoir ? Se souviendra-t-il des déclarations de M. Gladstone et des engagemens que le gouvernement anglais a contractés pendant que cet homme d'État était le premier ministre de la reine ? Nous devons le croire pour ne pas lui faire injure. L'obligation est étroite, conventionnelle, indiscutable. Puissance anonyme et irresponsable, la presse peut n'en tenir aucun compte ; le gouvernement de l'Angleterre ne saurait la méconnaître sans faillir à l'honneur, sans renier sa parole et sa signature. C'est déjà trop qu'il s'attarde dans des atermoiemens qui autorisent toutes les conjectures et permettent de douter de ses intentions. Ne lui suffit-il pas d'occuper Aden et Périm à l'entrée de la Mer-Rouge, Malte et Chypre dans la Méditerranée, ces postes avancés qui lui permettent de surveiller, de tenir en quelque sorte, entre ses mains, l'accès du canal de Suez, de l'un et de l'autre côté ? Durant la seconde moitié de ce siècle, le droit public a souffert les plus graves offenses ; il a surgi des principes qui ont ébranlé l'autorité des traités ; l'*uti possidetis* est devenu une maxime avouable, une raison d'État que l'on a osé invoquer. La fierté de la Grande-Bretagne ne saurait s'accommoder de ces capitulations. L'Angleterre, a dit M. Gladstone, au parlement, n'a pas le projet d'occuper indéfiniment l'Égypte. « S'il est une chose que nous ne ferons pas, a-t-il ajouté, c'est bien celle-là ; nous nous mettrions en désaccord absolu avec les principes professés par le gouvernement de Sa Majesté, avec les promesses qu'il a faites à l'Europe, et, ajouterai-je, avec la manière de voir de l'Europe elle-même (1). » Prenons acte de ces paroles ; elles ont retenti sous les voûtes de Westminster et le monde les a recueillies ; elles engagent le prestige et la loyauté du royaume-uni ; l'illustre *old man* ne saurait les oublier.

***.

(1) Voir les dépêches du chargé d'affaires de France à Londres, le comte d'Aunay, des 31 juillet et 11 août 1882.

LA

GUERRE CIVILE AU CHILI

ET LA

CHUTE DE BALMACEDA

Le 19 septembre dernier, à huit heures et demie du matin, don José Manuel Balmaceda, président du Chili, se brûlait la cervelle dans la chambre qu'il occupait à Santiago, chez le ministre résident de la république argentine, M. Urriburia. Vaincu, fugitif et traqué par ses adversaires, l'homme qui fut pendant vingt ans l'idole du parti libéral au Chili, pendant trois ans le président populaire de la république, pendant dix-huit mois l'objet des haines les plus violentes, terminait à cinquante et un ans sa carrière politique par un acte de désespoir. Il laissait le Chili épuisé par la guerre civile, Iquique et Tarapaca bombardées, Arica et Tacna dévastées. Il avait perdu son armée, sa flotte et ses trésors, Santiago, la capitale, et Valparaiso, le grand port; la fuite était impossible, plus impossible encore un retour de la fortune. Acculé aux résolutions suprêmes, il se jugea lui-même, s'absout, mais se tua.

L'étrange carrière de cet homme occupe une place importante dans l'histoire du Chili. Elle se relie aux conséquences de la guerre avec le Pérou et la Bolivie, que nous avons racontée ici même (1). Tout se tient et s'enchaîne dans les événemens humains, dans ce

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er décembre 1881 et du 15 mai 1884.

panorama mouvant qui se déroule sous nos yeux. L'historien narre les faits et, de ces faits, déduit des lois générales. Celle qui s'impose dès le début de cette étude, celle que l'histoire a tant de fois mise en relief saisissant, c'est que l'excessive prospérité est, pour les peuples comme pour les individus, la plus redoutable des épreuves.

I.

Don José Manuel Balmaceda naquit à Santiago, en 1840, d'une de ces familles riches et d'antique origine qui constituent l'oligarchie chilienne. Ses ancêtres avaient occupé d'importantes situations et joué un rôle dans les affaires de la République. On le destinait à la prêtrise et, dans ce dessein, on le fit élever au séminaire Concilias où il reçut une forte éducation ecclésiastique ; mais il était, par nature, un homme d'action, ardent, passionné et, d'instinct, porté vers la politique. Il s'y prépara en échangeant le séminaire pour l'université, où il acheva ses études, et il débuta dans sa carrière en se faisant recevoir membre du club de la *Reforma*, fréquenté alors par la jeunesse libérale de Santiago. Du premier coup il y révéla des dons remarquables comme orateur persuasif et brillant, des qualités de polémiste incisif et redoutable ; aussi devint-il, en peu de mois, l'idole de la jeunesse de Santiago, l'homme en vue dont la réputation franchit rapidement les étroites limites dans lesquelles elle naquit. A vingt-huit ans, Balmaceda, connu et populaire, était désigné comme le chef de l'un des trois partis politiques qui se disputaient le gouvernement de la république.

Il représentait le parti libéral, déjà le plus nombreux au congrès, bien que tenu en échec par la coalition des conservateurs et des nationaux. Les idées avancées des libéraux, qui se recrutaient surtout parmi les jeunes gens sortis de l'université et des collèges, alarmaient le parti conservateur, composé de capitalistes, de grands propriétaires, des hauts dignitaires de l'Église et des fonctionnaires en place, et aussi le parti national, autour duquel se groupaient les commerçans, les avocats et hommes de professions libérales. Si, sur certains points, le parti national sympathisait avec les libéraux, il redoutait leurs théories trop absolues, leur intransigeance et leurs réclamations bruyantes. Il voulait des réformes, non une révolution, une revision, non un changement complet de la constitution de 1833, à laquelle il estimait que le Chili était redevable de sa prospérité.

Élu député par sa ville natale en 1868, Balmaceda justifia, au

congrès, les espérances de son parti. Cinq fois réélu, il ne tarda pas à se révéler comme un « conducteur d'hommes. » A chaque session son autorité s'affirmait ; tout et tous la désignaient pour les plus hautes destinées. Aussi, lorsqu'en 1885 le président Santa-Maria appela Balmaceda au pouvoir en qualité de ministre des affaires étrangères, ce choix fut-il universellement applaudi. Il consolidait le ministère ; il lui apportait une force réelle et un incontestable prestige.

Le Chili était alors à l'apogée de sa fortune. En quatre années, de 1879 à 1882, il avait triomphé de la coalition du Pérou et de la Bolivie. Victorieux sur terre et sur mer, à Iquique et à Punta Agamos, à Dolorès, à Pisagua, à Tarapaca, Tacna et Arica, il avait, dans les sanglantes batailles de Miraflorès et de Chorillos, brisé l'héroïque résistance des Péruviens et dicté la paix dans les murs de Lima, jonchée de cadavres. La fortune du Pérou et de la Bolivie avait sombré dans cette lutte d'où le Chili sortait enrichi des dépouilles de ses ennemis, ayant fait l'épreuve de ses forces, et désormais reconnu la première des républiques de l'Amérique méridionale. Avec Domingo Santa-Maria, élu président le 18 septembre 1881, une ère nouvelle s'ouvrait, ère de paix et de prospérité. Né en 1825, le nouveau président apportait dans l'exercice de ses fonctions, outre la maturité de l'âge, l'expérience de l'adversité. Deux fois banni, émigré en Europe, tour à tour exilé, puis rappelé, il terminait dans la magistrature suprême une carrière politique semée de traverses.

Le succès semble appeler le succès. Heureux dans la guerre, le Chili ne l'était pas moins dans la paix. A ses extensions territoriales qui, reportant sa frontière à sept degrés au nord, lui donnaient les riches gisemens d'or, de salpêtre, de nitre et de guano d'Antofagasta et de l'Atacama, correspondaient des excédens annuels de recettes : 115 millions en 1882, 105 en 1883, 50 en 1884, 75 en 1884, 135 en 1886. Même accroissement dans le mouvement des échanges qui, en cinq années, passaient de 455 millions de francs à 650 millions. Favorisé sous le rapport du sol et du climat, le Chili, qui venait de prouver sa vitalité puissante, son esprit d'ordre et d'organisation, voyait affluer chez lui les capitaux étrangers attirés autant par sa stabilité financière que par sa stabilité politique, par la facilité avec laquelle, la guerre terminée, il avait licencié son armée, désarmé sa flotte et consacré ses efforts au développement de ses ressources naturelles.

Ces ressources étaient grandes. Cette étroite et longue bande de terre qui, tournant le dos à l'Europe, se déploie sur près de 4,000 kilomètres de façade au long de l'Océan-Pacifique, comporte trois

zones distinctes, trois régions naturelles : le nord, le centre et le sud. Le nord est riche en minerais, c'est la terre du cuivre; dans le désert d'Atacama, aux eaux rares, à la végétation plus rare encore, et où il pleut à peine une fois en cinq années, on rencontre partout, outre le cuivre et l'argent, le fer, le plomb, le salpêtre, le borax, le nickel, le sel gemme, les pierres précieuses. Copiapo a des gisemens de turquoises et les collines de Talca recèlent des améthystes. Dans sa partie médiane, le Chili, resserré entre l'Océan et la Cordillère des Andes, se creuse en une vaste dépression, en une vallée de 1,100 kilomètres de longueur sur 100 de largeur, sillonnée de cours d'eau, arrosée par des pluies fréquentes. Cette vallée d'alluvions, largement évasée, adossée aux Andes, et que sa chaîne côtière abrite des vents du large, est d'une merveilleuse fécondité. Elle constitue la région agricole, au sud de laquelle, par-delà la rivière Itata, s'ouvre la région poissonneuse et boisée, semée d'îles et de lacs, possédant des ports vastes et sûrs, région encore peu connue, mais dont de récentes explorations ont révélé les grands gisemens de houille et les précieuses essences forestières.

Parvenu au pouvoir, qu'il ambitionnait depuis quinze ans, qu'il sut conquérir par sa patience et qu'il exerça d'abord avec prudence, Balmaceda vit encore grandir son prestige et s'accroître sa popularité. Il visait plus haut ; l'opinion publique le désignait comme le successeur de Santa-Maria, et ce dernier, dont les fonctions présidentielles touchaient à leur fin, encourageait les espérances de son ministre favori et lui promettait l'appui de ses partisans. La campagne électorale s'ouvrit en 1886, et le parti libéral fit choix de Balmaceda pour son candidat. Sa sagesse et sa modération lui avaient rallié le parti national, que la crainte seule du radicalisme séparait des libéraux, et les conservateurs, réduits à leurs propres forces, ne pouvaient lui opposer aucun rival avec quelque chance de succès. Le 18 septembre 1886, Balmaceda était élu, à une grande majorité, président de la république. Aux termes de la constitution, il n'était pas rééligible, et ses pouvoirs expiraient le 19 septembre 1891, le jour même où il se suicidait.

La fortune, qui l'avait porté si haut, ne l'abandonna pas ; elle lui fut fidèle jusqu'au moment où lui-même lui devint infidèle, et ses trois premières années de présidence furent parmi les plus prospères que le Chili ait connues. Du programme politique de son parti, Balmaceda ne conserva que les mesures pratiques, les réformes mûrement étudiées et bien accueillies par l'opinion publique, en première ligne celles qui avaient trait à la diffusion de l'enseignement; il organisa un excellent système d'écoles normales. Dans un

autre ordre d'idées, il activa l'amélioration des ports et la construction des voies ferrées. Nonobstant ces dépenses, les excédens de recettes persistaient : 130 millions en 1887, 125 en 1888, 155 en 1889. Idole des classes populaires, il s'entendait proclamer le Washington du Chili, le premier des hommes d'État de l'Amérique du Sud, le président dont le nom vivrait à jamais dans la mémoire de ses compatriotes.

Que se passa-t-il alors dans l'esprit et dans l'âme de cet homme arrivé aussi haut qu'il pouvait monter, et auquel la fortune avait réservé cette suprême jouissance de désarmer les haines et de confondre l'envie, compagnes inséparables du succès? Quelle influence néfaste vint obscurcir cette intelligence, jusqu'alors si lucide, égarer cette volonté si maîtresse d'elle-même? On a cru la trouver dans l'empire pris sur lui par Enrique Sanfuentes, l'un de ses ministres, mais cette hypothèse est démentie par le fait qu'il sacrifia, bien que trop tardivement, Sanfuentes aux objurgations de ses amis. Un écrivain compétent et bien au courant des choses du Chili a raconté, ici même (1), l'origine du conflit qui tout à coup surgit entre le président et le congrès, coup de tonnerre dans un ciel serein, prélude de la guerre civile qui allait ensanglanter le Chili. Nous n'y reviendrons que pour résumer les causes de ce conflit, dont la connaissance importe à la suite de ce récit.

De même que don Domingo Santa-Maria avait fait choix de Balmaceda, son ministre, pour lui succéder comme président et avait mis au service de ses hautes visées son influence officielle, de même, Balmaceda entendait intervenir dans le choix de son successeur. Il avait à cœur l'exécution de ses plans et l'achèvement des grands travaux d'utilité publique entrepris par lui. Il avait hâte de les mener à bonne fin et il tenait pour regrettable la disposition constitutionnelle qui s'opposait à la réélection d'un président en exercice. Telle était sa popularité, qu'il ne doutait pas que ces regrets ne fussent partagés par la majorité des électeurs et que la désignation qu'il ferait de l'homme appelé à le remplacer ne fût ratifiée par eux. Cet homme était don Enrique Sanfuentes, son ministre de l'industrie et des travaux publics. Par suite des grands projets d'ordre intérieur conçus par Balmaceda, ce ministère secondaire avait pris une importance considérable, et son titulaire la première place dans le cabinet. Balmaceda voyait dans Sanfuentes, que sa faveur avait appelé au pouvoir, que son influence pouvait élever au premier rang, et dont le dévoûment lui était acquis, l'instrument nécessaire pour continuer son œuvre. Homme nouveau, lui

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

devant tout, Sanfuentes ne pouvait lui enlever le mérite de ses hautes conceptions.

Mais ce choix n'était pas pour donner satisfaction au parti libéral. Ce parti comptait dans ses rangs des hommes plus en vue et dont l'intervention présidentielle contrariait les visées. Dans le cabinet même, Enrique Sanfuentes n'était pas populaire. Ses collègues voyaient avec défaveur ses allures omnipotentes, ses prétentions au premier rang, l'indépendance qu'il affectait et la secrète complaisance avec laquelle le président le mettait en avant. En présence de leurs remontrances appuyées par celles des membres influens du parti libéral dans le congrès, Balmaceda recula; Sanfuentes fut écarté des affaires, et des modifications ministérielles aboutirent à la constitution d'un cabinet qui pouvait compter sur l'appui du congrès.

Balmaceda ajournait ses projets, mais n'y renonçait pas. Plus il s'engageait dans la voie périlleuse qui devait aboutir à un inextricable conflit entre le congrès et lui, plus il s'irritait des anomalies de la constitution de 1833, plus il estimait le moment venu de briser le cercle étroit dans lequel cette constitution, à la fois monarchique et républicaine, l'enserrait. Elle le mettait au-dessus des lois, ne permettant pas qu'en aucun cas un président en fonctions pût être jugé, mais elle lui refusait, en cas de conflit avec le congrès, le droit d'en appeler au pays par la dissolution et de nouvelles élections. Comme président, il était impeccable, mais ses ministres étaient responsables et dépendaient des chambres ; s'il se refusait à les changer, le conflit était sans issue, ou aboutissait à une révolution.

Tout bien pesé, il se crut de force à jouer cette redoutable partie, mais il n'arriva que lentement à l'idée qu'il lui faudrait recourir à la force. Autant qu'on en peut juger par les évolutions de sa politique, il crut tout d'abord que sa popularité aurait raison des résistances du congrès, qui, satisfait de ses premières concessions, avait voté la loi des finances. Écartant le ministère auquel il la devait, il en constitua un autre composé de ses amis personnels et dont le premier acte fut la déclaration de clôture de la session extraordinaire. Mais, le congrès dissous, Balmaceda se trouvait en présence d'un autre rouage constitutionnel : la commission des chambres, qui, de droit, succède au congrès, et dont la mission consiste à surveiller les agissemens du pouvoir exécutif, à en délibérer et à demander au président, si elle l'estime nécessaire, la convocation du congrès. Cette commission, composée de sept membres de chaque chambre, se dressa devant Balmaceda comme un insurmontable obstacle. C'est elle qui donna le signal de la résistance, qui souleva

l'opinion publique et qui, la lutte engagée, prit la direction des opérations militaires, qu'elle conserva jusqu'à la fin.

Elle débuta par des remontrances contre la brusque dissolution des chambres, qui n'avait permis, après le vote de la loi des recettes, ni celui du budget des dépenses, ni celui qui autorise la permanence de l'armée et de la flotte. Le président répondit le 1er janvier 1891 par un décret établissant le budget des dépenses, accroissant la solde de l'armée, proclamant l'état de siège, suspendant le droit de réunion et la liberté de la presse. C'était une mise en demeure péremptoire de se soumettre, ce fut le point de départ de la guerre civile.

Balmaceda ne pouvait s'illusionner sur la gravité et l'illégalité de ces mesures, mais il croyait, de bonne foi peut-être, ou affectait de croire, qu'il avait de son côté l'opinion publique. Il avait, à tout le moins, l'appui de l'armée dont il doublait la solde, dont les chefs gagnés par lui et appelés aux préfectures importantes lui garantissaient la fidélité; il croyait à sa popularité, à ce puissant mouvement qui l'avait porté si haut; il estimait peut-être aussi qu'il agissait au mieux des intérêts de son pays, qu'une réforme de la constitution s'imposait, qu'elle amènerait sa réélection et que son maintien au pouvoir assurerait la grandeur et la prospérité du Chili. Un second décret abrogeait en effet la loi d'amendement constitutionnel qui exigeait le vote de deux parlemens successifs; il convoquait, pour le 19 mars, les électeurs à procéder à l'élection d'une assemblée constituante.

A ces décrets, la commission de surveillance répondit en déclarant le président incapable d'exercer ses fonctions, et délia la flotte et l'armée de leur serment d'obéissance. Une lettre du président de la chambre des députés et du vice-président du sénat mettait en outre les forces militaires et navales en demeure de protéger le lieu des séances de la commission. De l'armée, il n'y avait aucun concours à attendre, mais il n'en était pas de même de la flotte, qui, le 6 janvier, faisait défection, offrant un asile à la commission, convertie en *junte de gouvernement,* et aux chefs de l'opposition, qui s'embarquaient à Valparaiso et allaient bloquer les ports des provinces du nord.

Ces provinces constituent la principale source de richesse du Chili. Ces terres arides et brûlées, conquises sur le Pérou et la Bolivie, alimentent un grand commerce de minerais. L'exportation du port d'Iquique dépasse de 65 millions de francs celle de Valparaiso, et Pisagua même l'emporte de 30 millions, à la sortie, sur le grand port chilien. Toutefois, ces deux villes, situées à 1,500 kilomètres au nord de Santiago, la capitale, de Valparaiso

le centre commercial, étaient trop distantes en tant que foyers d'insurrection. Leur occupation pouvait priver Balmaceda de ressources importantes, mais non le paralyser. Il avait l'armée et le trésor : 30,000 hommes de bonnes troupes et 150 millions en numéraire; il tenait les grandes villes et aussi une partie de la flotte que devaient bientôt renforcer les navires de guerre construits en Europe et prochainement attendus. Il importait donc à la junte congressiste d'agir sans retard, de lever et d'équiper ses adhérens, et de profiter de la supériorité temporaire de ses forces navales pour porter la lutte au cœur même du pays et offrir aux mécontens un point d'appui et de ralliement.

La junte disposait, en effet, de 22 navires, tant de guerre que transports, parmi lesquels figuraient deux cuirassés : le *Blanco Encalada* et l'*Almirante Cochrane*, deux corvettes : le *O'Higgins* et l'*Abtao*, le croiseur *Esmeralda*, le monitor *Huascar* et la canonnière *Magallanes*, auxquels Balmaceda n'avait guère à opposer que le cuirassé *Almirante Lynch* et les torpilleurs le *Condell* et le *Pilcomayo*. Le capitaine Montt commandait les forces navales de la junte; il décida de frapper le premier coup à Coquimbo, port de mer important, situé à 390 kilomètres au nord de Santiago. Le 17 janvier, la flotte ouvrait le feu sur la ville défendue par un détachement des troupes de Balmaceda; après avoir réduit les batteries au silence, les compagnies de débarquement pénétraient de vive force dans Coquimbo dont elles restaient maîtresses après une courte lutte de deux heures. L'occupation, même temporaire, de Coquimbo était une menace pour Santiago. Balmaceda détacha de la capitale 3,000 hommes; ils devaient effectuer leur jonction, sous les murs de Coquimbo, avec des renforts appelés d'Iquique, et reprendre possession de la ville.

Mal combinée, cette opération échoua; le mécontentement gagnait l'armée, surtout celle du nord, travaillée par les partisans du congrès, tenue loin de la capitale et à l'écart des faveurs officielles et de l'influence personnelle du président. Dans le combat livré près de Coquimbo, trois régimens firent défection et se rangèrent du côté des congressistes. Ce double échec essuyé par Balmaceda était, il est vrai, compensé par l'insuccès de l'attaque tentée par une partie de la flotte de la junte sur Valparaiso. Cette attaque était prématurée et le port à l'abri d'un coup de main par mer. Le débarquement des congressistes fut aisément repoussé.

Dans le nord, les opérations, activement menées par la junte, révélaient un état de choses inquiétant pour Balmaceda. Maîtresse de la mer, la flotte bloquait les ports d'Iquique et de Pisagua, paralysant, avec l'exportation du nitrate et des minerais, la perception

des droits de douane. Dans cette région populeuse, mais déshéritée, les alimens font défaut : les céréales et la viande, les légumes et l'eau potable; on tire tout du dehors et quelques jours de blocus suffisaient pour affamer une population ouvrière plus sympathique à l'insurrection qu'au président et que les forces militaires maintenaient seules dans l'obéissance. Celles-ci y étaient nombreuses, et pour combler les vides faits par l'appel des détachemens dirigés sur Coquimbo, un décret présidentiel avait appelé 10,000 hommes sous les armes pour renforcer les garnisons du nord; 7,000 autres étaient en outre massés à Aconcagua sous les ordres du général Barboza pour couvrir les approches de Santiago. Campées autour d'Iquique, ville ouverte du côté de la terre, les troupes s'apprêtaient à repousser les tentatives de débarquement de la flotte.

L'irritation grandissait dans la place bloquée et qui pactisait tacitement avec les assaillans. Inquiet de l'attitude de la population qui s'armait, non pour repousser l'attaque, mais pour s'y joindre, le colonel Soto, qui commandait les troupes de Balmaceda, résolut d'occuper la ville. Il rencontra une résistance dont il aurait eu facilement raison, n'eût été l'intervention de la flotte ennemie. Aux premiers coups de fusil échangés entre les habitans d'Iquique et l'armée, le *Blanco Encalada*, le *Magallanes*, l'*Esmeralda* et l'*Abtao* ouvrirent le feu de leurs batteries sur Iquique, qu'ils écrasèrent sous une pluie de bombes, lançant sur la plage leurs compagnies de débarquement. Vainement le colonel Soto rallia ses hommes et fit tête à l'attaque. Défait sur le champ de bataille de Pozo Almonte, il dut battre en retraite, laissant 1,200 cadavres et un important matériel de guerre dans Iquique en ruines.

Dès le lendemain, le 27 février, les congressistes attaquaient Tarapaca, située à l'est d'Iquique et fortement occupée par les troupes de Balmaceda, renforcées par les débris de la garnison d'Iquique. Ici, la lutte prit un caractère d'acharnement indicible, rappelant les scènes tragiques des batailles de Chorillos et de Miraflores lors de la guerre avec le Pérou : « Les soldats de Balmaceda, écrit un témoin oculaire, se sont battus comme des démons et leurs adversaires ne se sont pas montrés moins féroces. On luttait corps à corps, sans un cri, sans autre bruit sourd que celui de la chute des cadavres. Les blessés réfugiés dans les églises ou les cimetières étaient égorgés. Puis éclata le bombardement, suivi de l'incendie. Rien ne ralentit le carnage; femmes, enfans, vieillards tombaient sous les coups des combattans sourds à toutes les supplications. On m'a dit, pour m'expliquer cette lutte implacable, qu'elle se compliquait de haines personnelles et que bon nombre de vieilles *vendettas* ont été à jamais réglées dans la ba-

taille de Tarapaca. De la ville, il ne reste plus rien; l'incendie et le bombardement l'ont rasée au niveau du sol. On a déjà recueilli plus de 2,000 cadavres, mais qui peut dire ce qu'il en reste sous les décombres? On se hâte d'enfouir les morts dont l'odeur empoisonne l'atmosphère. »

La chute d'Iquique et de Tarapaca entraînait celles d'Arica et de Tacna, plus au nord. Ces deux villes capitulaient sans résistance le 7 avril, et les débris des troupes de Balmaceda, serrés de près par les congressistes, en étaient réduits à chercher un refuge par-delà la frontière de la Bolivie. Les provinces du nord étaient perdues pour Balmaceda, et Iquique devenait le quartier-général de la junte.

Elle avait une capitale, une armée, une flotte, un territoire; elle estima l'heure venue de réclamer sa reconnaissance en tant que belligérante, et, tenant pour acquises les sympathies des États-Unis, elle délégua à Washington don Pedro Montt. Il échoua dans sa mission, non que les chefs du parti congressiste eussent trop présumé des dispositions favorables de la grande république, mais ils n'avaient pas tenu compte des précédens créés par M. Seward pendant la guerre de sécession non plus qu'à l'occasion des affaires du Mexique. Lorsque la confédération du sud avait, en novembre 1861, délégué en Europe MM. Mason et Slidell pour se faire reconnaître comme belligérante, M. Seward n'avait pas hésité à donner l'ordre à MM. Adams et Dayton, ministres des États-Unis à Londres et à Paris, de notifier aux cabinets anglais et français que les États-Unis interprèteraient comme un acte d'hostilité le fait de recevoir officiellement les envoyés du sud et qu'ils rappelleraient immédiatement leurs représentans. Vis-à-vis de l'empereur Maximilien, l'attitude du cabinet de Washington avait été conforme à ce précédent; non-seulement le secrétaire d'État s'était péremptoirement refusé à recevoir tout envoyé de Maximilien, il avait encore retourné, sans réponse, une lettre autographe de l'empereur exprimant au gouvernement ses regrets de la mort du président Lincoln. Étant données les révolutions fréquentes dont l'Amérique espagnole est trop souvent le théâtre, cette circonspection des États-Unis s'explique, et l'on ne pouvait les blâmer de régler leur conduite d'après des précédens et des principes dont ils s'étaient imposé l'observance en d'autres temps.

Tout en refusant de reconnaître officiellement au parti congressiste la qualité de belligérant, le cabinet de Washington ne se désintéressait nullement des affaires du Chili où, depuis de longues années, il luttait contre l'influence de l'Angleterre. L'occasion lui paraissait favorable pour reprendre l'ascendant, réconcilier, si possible, les deux partis ennemis, et réaliser l'un des points du pro-

gramme développé par M. Blaine, secrétaire d'État, devant le congrès des trois Amériques, en se posant comme médiateur et pacificateur. M. Egan, ministre des États-Unis à Santiago, et qui devait cette position aux services électoraux par lui rendus à MM. Harrison et Blaine dans la campagne présidentielle, fut chargé de ce rôle difficile. Il avait su se maintenir en bons termes avec le gouvernement de Balmaceda sans toutefois s'aliéner les sympathies des congressistes, dont son opportune et discrète intervention avait soustrait quelques-uns des hommes en vue aux vengeances de leurs adversaires. Il n'eut garde cependant de prendre l'initiative d'une offre de médiation, dont il laissa la responsabilité aux ministres d'Angleterre et d'Allemagne. Celle-ci fut courtoisement écartée par le gouvernement de Santiago, qui, tout en se déclarant peu favorable à des négociations dont le résultat lui semblait très douteux, ajouta qu'il ne pourrait accepter que la médiation des représentans des trois grandes républiques : celle des États-Unis, de la France et du Brésil.

Secrètement avisé de cette réponse, M. Egan, assisté de ses deux collègues, offrit alors ses bons offices et obtint des sauf-conduits pour les délégués du parti congressiste. Nantis des propositions de la junte, formulées en termes modérés, mais fermes, les trois ministres eurent une première conférence avec Balmaceda qui leur demanda de lui donner connaissance de la note de ses adversaires. Ils s'y refusèrent, invitant le président à leur remettre, sous la même forme, ses propositions d'arrangement. Ils se réservaient alors de comparer les deux notes, d'en dégager les points d'entente et de rechercher un terrain de transaction. Balmaceda demanda quelques heures de réflexion et leur donna rendez-vous pour l'après-midi à cinq heures du soir à la *Moneda*, le palais du gouvernement. Quand ils s'y rendirent, ils trouvèrent le palais assiégé par une foule tumultueuse. Un incident, encore inexpliqué, s'était produit dans l'intervalle. Il paraît qu'au moment où M. Godoy, l'un des membres du cabinet, se rendait auprès du président, deux hommes, bien montés et la tête couverte de larges *sombreros* qui cachaient leur visage, stationnaient dans la cour du palais. En reconnaissant le ministre et son escorte, ils lancèrent deux bombes dont une seule éclata sans blesser personne, puis, éperonnant leurs montures, ils prirent la fuite. Cette tentative d'assassinat avait causé une impression profonde. M. Godoy avait lancé des cavaliers à la poursuite des assassins, mais toutes les recherches avaient été vaines. Sur l'ordre du président, le ministre des affaires étrangères signifiait aux médiateurs que les négociations étaient rompues, et, ce qui était plus grave, que les sauf-conduits devenaient

nuls, l'attentat ayant dû être commis à l'instigation de ceux-là mêmes auxquels on les avait accordés.

Rien ne le prouvait. Les coupables, si coupables il y avait, et si toute cette affaire n'était pas une mise en scène destinée à masquer un refus de négocier et à surexciter le zèle des partisans de Balmaceda, étaient introuvables. Mais il n'était pas admissible que les porteurs de sauf-conduits remis par les médiateurs fussent arrêtés et mis en jugement. Ils avaient eu foi dans la parole des ministres de trois grandes puissances sur lesquels rejaillirait l'odieux de ce manquement de foi. Les médiateurs s'empressèrent donc de les aviser personnellement des risques qu'ils couraient et de leur offrir la protection de leurs légations respectives. Revenu à des idées plus sages, le gouvernement s'excusa, le lendemain, de ces mesures prises *ab irato;* les délégués furent transférés à bord du navire de guerre des États-Unis le *Baltimore*, qui les transporta au Callao, nonobstant leurs protestations.

II.

Ces négociations, avortées avant même d'être ouvertes, n'étaient pas pour ralentir les opérations militaires. Celles-ci se poursuivaient, sur terre et sur mer, avec des alternatives diverses; mais, malgré quelques succès partiels, il était visible que Balmaceda perdait du terrain, que ses partisans se décourageaient, que le nombre de ses adversaires croissait. Un moment, sa fortune parut se relever. A la fin d'avril, le cuirassé *Blanco Encalada,* l'un des plus redoutables navires de la flotte congressiste, était mouillé dans le port de Caldera, situé sur la côte d'Atacama, lorsqu'il fut attaqué à l'improviste par le *Lynch* et le *Condell*. Le combat fut court, mais sanglant. Assailli par les torpilleurs avant d'avoir pu lever l'ancre, le *Blanco Encalada*, après une vigoureuse résistance, fut coulé bas. Il avait à son bord le secrétaire de la marine, don Valdez Vergara; les lieutenans Pacheco, Soto Aguilar, Guzman, et un nombreux équipage, dont on ne put sauver qu'une centaine d'hommes; plus de deux cents périrent dans le combat et le naufrage.

En perdant le *Blanco Encalada*, le parti congressiste perdait beaucoup. Le hardi coup de main tenté par ce cuirassé, escorté du *O'Higgins*, sur Valparaiso, quelques jours avant sa destruction, avait causé dans ce port la plus vive alarme. Apprenant que le gouvernement avait nolisé un puissant remorqueur, la *Florence*, et l'avait converti en navire de guerre, le capitaine du *Blanco Enca-*

lada s'était glissé de nuit dans le port. Une torpille mal dirigée n'atteignit pas le remorqueur, mais mit en pièces le dock flottant près duquel la *Florence* était amarrée. Le bruit de l'explosion donna l'éveil, et un torpilleur, escorté de la *Florence*, se mit à la recherche du *Blanco Encalada*, qui, franchissant la passe, attira ses assaillans en dehors, poursuivi par le feu des batteries de la place et la puissante artillerie du remorqueur. Le *Blanco Encalada* n'ouvrit le sien qu'à courte portée, mais avec tant de précision que ses adversaires firent volte-face pour regagner le port à toute vapeur. Sans se laisser intimider par les volées d'artillerie des forts, le cuirassé s'acharna à leur poursuite; une bordée bien pointée balaya le pont de la *Florence*, qu'un obus traversait de part en part et qui coula à pic entraînant dans les flots son équipage. Moins lourd, le torpilleur gagnait de vitesse quand le *O'Higgins* le prit par le travers et le coula. Au même moment, les forts concentraient leur feu sur le *O'Higgins*, sur le pont duquel une bombe éclatait, tuant une partie de son équipage. Le *Blanco Encalada* riposta vigoureusement, et son tir, bien dirigé, dégagea le *O'Higgins*. Engageant avec les batteries un duel d'artillerie dont il sortit sans avaries, le cuirassé reprit la haute mer, suivi du *O'Higgins*, et gagna Caldera, où il devait terminer sa brillante carrière.

Les chefs congressistes avaient compté, sinon pour le remplacer, tout au moins pour combler en partie le vide fait dans leur flotte, sur l'*Itata*, grand transport à vapeur, chargé d'armes et de munitions, et attendu des États-Unis; mais le cabinet de Washington, soucieux de sa neutralité, avait fait suspendre le départ de l'*Itata*, retenu dans le port de San-Diego. La junte en recevait à peine la nouvelle quand, le 4 juin, l'*Itata* mouillait en rade d'Iquique. Éludant la surveillance des autorités américaines, le capitaine Mauzum, commandant l'*Itata*, avait réussi à lever l'ancre et à prendre le large. Poursuivi par le croiseur des États-Unis le *Charleston*, il l'avait gagné de vitesse et arrivait à Iquique avec 5,000 carabines, 2 millions de cartouches et de grands approvisionnemens. Le *Charleston* le suivait de près, et, sur la mise en demeure de son capitaine et de l'amiral Mac-Cann, de livrer l'*Itata*, accusée d'avoir, en violation des lois des États-Unis, transporté des munitions de guerre en pays ami et pour une cause insurrectionnelle, la junte congressiste s'exécuta, soucieuse, avant tout, d'éviter des complications redoutables avec les États-Unis, dont l'intervention maritime en faveur de Balmaceda pouvait être décisive. L'*Itata* fut remise à l'amiral Mac-Cann, qui ne laissa pas ignorer aux chefs congressistes que cet acte de prompte déférence vis-à-vis des États-Unis pouvait servir de point de départ à des négociations en vue de leur obtenir les droits de belligérans.

L'émotion causée par la perte du *Blanco Encalada* et la capture de l'*Itata* était à peine calmée quand les succès de l'*Esmeralda* vinrent relever les espérances des congressistes. Depuis deux mois, l'*Esmeralda*, détachée à la recherche de l'*Itata*, qu'elle avait mission de convoyer, n'avait pris aucune part active aux opérations militaires. Au retour de sa croisière dans le Nord, elle se signalait par un heureux coup de main sur les îles Lobos, dont les riches dépôts de guano constituaient l'une des principales ressources financières du gouvernement de Balmaceda. Le 15 juin 1891, l'*Esmeralda* bloquait le port de l'île et bombardait les entrepôts, pendant que ses compagnies de débarquement détruisaient la voie ferrée et le matériel d'exploitation. En même temps on apprenait qu'une révolte venait d'éclater à Coquimbo, où Balmaceda avait concentré des forces considérables. Un bataillon s'insurgeait, tuait ses officiers et se dirigeait vers Caldera pour se joindre aux congressistes, dont 8,000 hommes occupaient la ville, et en rade de laquelle la junte concentrait sa flotte pour attaquer, disait-on, Coquimbo par terre et par mer.

Si critique que fût, en ce moment, la situation de Balmaceda, il pouvait encore négocier, et, par d'opportunes concessions, terminer le conflit. L'élection présidentielle avait eu lieu à la fin de juin. Seules, les provinces du sud et du centre y avaient pris part; fidèles encore au gouvernement, elles avaient voté pour le candidat que Balmaceda leur désignait et élu don Claudio Vicuna, qui devait entrer en fonctions le 18 septembre suivant. Maître de Santiago et de Valparaiso, fortement cantonné à Coquimbo, repris aux congressistes, et dont l'occupation couvrait, au nord, les approches de la capitale; assuré de l'appui des provinces du sud, attendant de jour en jour l'arrivée des navires de guerre construits en France et dont l'adjonction rétablirait l'équilibre avec les forces navales de ses adversaires, Balmaceda était encore en mesure, sinon d'imposer sa volonté, tout au moins de conjurer un désastre imminent. Il s'y refusa avec obstination. Fut-il, comme il le dit plus tard, trompé par les rapports de ses conseillers, ou bien, comme il l'affirma dans ses proclamations, convaincu qu'il avait de son côté le droit et la légalité? Il n'avait fait, à l'entendre, que se conformer aux précédens politiques de ses prédécesseurs. Chargé du gouvernement de la république, délégué pour y maintenir l'ordre et assurer le fonctionnement des services publics, il ne s'était, prétendait-il, substitué au congrès que sur le refus du congrès de s'acquitter de ses devoirs en votant les lois de dépenses. Pour se justifier, le congrès n'alléguait qu'un fait, à savoir que le cabinet choisi par le président n'avait pas sa confiance; mais ce cabinet

succédait à deux autres que le congrès avait écartés sans raisons, sans même permettre à ses membres de préciser leur programme. Le congrès, affirmait-il, empiétait sur le pouvoir exécutif, qu'il entendait mettre en tutelle. Gardien de la constitution, le président s'en était constitué le défenseur; il la maintiendrait envers et contre tous.

Ainsi posée, la question était insoluble. Les congressistes déclaraient nuls et non avenus tous les actes et décrets du président depuis la clôture de la session extraordinaire; ils les tenaient pour illégaux et criminels. Représentant, disaient-ils, le seul pouvoir légal et régulier du Chili, ils appelaient la population aux armes, relevaient les troupes de terre et de mer de leur serment d'obéissance au président, dont ils décrétaient la mise hors la loi. Non plus que lui, Claudio Vicuna n'avait qualité ni titre pour prendre le pouvoir; son élection était inconstitutionnelle dans le fond et dans la forme; instrument de Balmaceda, imposé par lui aux suffrages des électeurs, il n'avait été choisi que pour colorer d'un semblant de légalité la plus éclatante violation des lois et les visées ambitieuses d'un despote.

Entre ces deux opinions extrêmes et passionnées, la force seule pouvait décider. En se prolongeant, la lutte prenait chaque jour un caractère plus atroce; les haines politiques se doublaient de haines particulières. On l'avait vu, lors de la prise d'Iquique, on le voyait dans les mesures odieuses dont les partisans avoués ou supposés du congrès étaient l'objet, on devait le voir mieux encore. La terreur régnait à Santiago, où des disparitions mystérieuses jetaient l'alarme dans les familles de ceux qui comptaient des membres actifs dans l'armée congressiste. Les dénonciateurs assiégeaient les ministres et les agens de la police; partout on signalait des complots et des conspirateurs. Sur les champs de bataille on retrouvait ce même acharnement féroce dont les troupes chiliennes avaient fait preuve dans la guerre avec le Pérou et la Bolivie. A Tarapaca, disait-on, les soldats de Balmaceda avaient reçu l'ordre de ne pas faire de prisonniers, les chefs ne pouvant ni ne voulant les garder et les nourrir dans une région dépourvue de toutes ressources, et où ils avaient grand'peine à pourvoir à la subsistance de leurs hommes. L'inclémence du sol et du climat ajoutait encore aux horreurs de la guerre civile. Dans des conditions identiques, affirmaient les balmacedistes, la junte congressiste agissait de même. On avait vu à Iquique entasser sur le transport *Amazonas* des blessés sans vivres et sans secours, que l'on expédiait ainsi à Caldera, et dont presque tous succombaient dans cette traversée de cinq jours.

Sous un régime qui rappelait celui de la loi des suspects, Santiago se dépeuplait; la jeunesse émigrait pour échapper à l'active surveillance de la police : elle allait grossir les rangs des congressistes. Déguisés en matelots, en chauffeurs, en hommes d'équipe, les fils de bonnes familles gagnaient Valparaiso, s'engageaient ou se cachaient à bord des navires en partance pour le Nord et ralliaient Iquique ou Tacna, où ils prenaient service à bord de la flotte. On en vit partir par bandes de Mollendo, sur des embarcations ouvertes, comme pour une partie de plaisir, et gagner Arica à la rame après quatre jours de mer. D'une lettre particulière de Santiago nous extrayons les détails suivans sur l'esprit qui animait la population : « La plupart de nos jeunes gens riches, membres des cercles, ou élégans en renom, ont quitté la ville pour rejoindre la junte à Iquique. On pensait qu'ils résisteraient mal aux fatigues du voyage et aux misères de la guerre. Il n'en a rien été. Débarqués à Port-Vito et immédiatement équipés, ils se sont mis en marche pour Arica, sous le commandement du padre Lisboa, traînant avec eux leur artillerie dans ce pays brûlant et aride, franchissant des étapes de dix heures, à court d'eau et de vivres. Ils ont pris une part active à l'attaque d'Arica et de Tacna. On vit même les mères, les sœurs, les fiancées de ces jeunes hommes, réfugiées à bord des transports congressistes l'*Aconcagua* et le *Magallanes*, offrir leurs services lors du combat naval d'Arica. Les équipages étaient peu nombreux; laissant les hommes à leurs postes de combat, elles se chargèrent du service des munitions, et ce furent elles qui apportèrent les gargousses et les projectiles depuis la soute jusqu'aux pièces. »

Errazuriz commandait, à Iquique, les forces congressistes, maîtresses de la côte septentrionale depuis Tacna jusqu'à Caldera, mais, ainsi que nous l'avons dit, la région du désert d'Atacama ne possède ni vivres ni eau. Force était de se porter plus avant dans le sud, si l'on voulait appuyer par des forces de terre l'attaque que la junte se proposait de tenter par mer vers Coquimbo. Cette dernière ville paraissait l'objectif indiqué, la clé de Santiago, la capitale. Il s'agissait de la prendre à revers, pendant que la flotte l'aborderait par mer; et pour cela, de concentrer l'armée sur un point où elle pût s'approvisionner de fourrages et de vivres. Huasco, à distance égale de Caldera et de Coquimbo, réunissait les conditions voulues. Située au débouché d'une vallée, entaille étroite et profonde dominée par des cimes de 4,500 à 5,000 mètres, et arrosée par un torrent qu'alimentent les neiges des Andes, Huasco occupait le centre d'une région suffisamment fertile pour subvenir pendant quelque temps aux besoins de l'armée.

Cette attaque annoncée, et que Balmaceda se préparait à repousser en hâtant l'envoi de renforts à Huasco, masquait une opération d'une toute autre importance. Les chefs de la junte congressiste étaient résolus à précipiter les événemens et à ouvrir une campagne décisive. Ils avaient, pour en agir ainsi, plusieurs raisons sérieuses. Balmaceda, par un nouveau décret, appelait 60,000 hommes sous les armes, il venait d'émettre pour 60 millions de papier-monnaie; ses navires de guerre ne pouvaient tarder à arriver. D'autre part, le mécontentement contre Balmaceda gagnait les provinces du sud; celles du centre étaient profondément désaffectionnées, et la crainte seule les retenait dans l'obéissance. Enfin, la lutte, en se prolongeant, devait fatalement affaiblir le parti congressiste, isolé dans le nord, et impuissant à en tirer les ressources nécessaires pour nourrir une armée que sa flotte devait constamment ravitailler. L'avis du général Canto, vétéran de la guerre du Pérou, prévalut, et l'on décida d'aller attaquer Balmaceda à Valparaiso même.

Le 20 août 1891, six transports congressistes, que l'on croyait en route pour Coquimbo, mouillaient dans la baie de Quinteros, à trente kilomètres au nord de Valparaiso, et débarquaient un corps d'armée de 8,000 hommes que d'autres arrivages renforcèrent rapidement. Ni Balmaceda, ni ses généraux n'avaient prévu ce mouvement dont, le premier moment de surprise passé, ils crurent pouvoir augurer favorablement pour leur cause. L'impatience de leurs adversaires à brusquer le dénoûment, à risquer le tout pour le tout, leur apparaissait comme l'indice d'une situation désespérée. Les balmacedistes avaient en mains d'importans effectifs, ils occupaient un grand port abondamment pourvu; par les voies ferrées ils pouvaient ramener en ligne les détachemens de Talca et de Valdivia, de Santiago et de Coquimbo; ils avaient devant eux une double ligne de défense : l'Aconcagua et la plage de Viña-del-Mar, derrière eux le fort Callao puissammen

...udace. L'armée congressiste, mieux équip... ...s à tir rapide, n'avait qu'un chef obéi; l'armée du ... ...t en avait deux, les généraux Barboza et Alzerreca, qui se ... ...saient et se disputaient le commandement suprême, que Balmaceda dut prendre pour prévenir un conflit. En 1880, Barboza s'était distingué à la bataille de Tacna, sous les

ordres de Baquedano, plus tard à Torata; on lui reprochait toutefois les excès qu'il avait ordonnés ou laissé commettre par ses troupes à Mollendo et à Islay. Moins connu, Alzerreca avait une réputation de bravoure méritée, et Balmaceda comptait sur son zèle et son dévoûment.

Dès que e débarquement des congressistes fut connu, Balmaceda donna l'ordre de masser des troupes sur la rive gauche de l'Aconcagua pour s'opposer au passage de l'ennemi. Canto n'hésita cependant pas à le tenter, soutenu par l'artillerie de la flotte embossée dans la baie de Cosnon, et dont le tir prenait en écharpe le cours de la rivière. Couronnant de ses pièces de campagne les hauteurs auxquelles il s'adossait, il couvrait ses adversaires d'une double rangée de feux que le fort Callao et les batteries de la place, situés hors de portée, ne pouvaient éteindre. Il avait devant lui les avant-postes de l'armée de Balmaceda, dont les principaux corps occupaient en arrière la position de Viña-del-Mar, solidement appuyée au fort Callao et qui constituait une ligne redoutable de défense. Au fur et à mesure que les contingens appelés du nord et du sud arrivaient, on les dirigeait sur ce point, où se concentrait tout l'effort de la résistance. Au long de l'Aconcagua on ne comptait pas plus de 12,000 hommes en ligne.

Le combat s'ouvrit par une forte canonnade à couvert de laquelle le général Canto franchit la rivière, poussant vigoureusement devant lui les troupes balmacedistes, surprises par l'impétuosité de son attaque et inférieures en artillerie. Elles opéraient toutefois sur un terrain qu'elles connaissaient bien et, tout en reculant, profitaient habilement des moindres plissemens du sol pour se rallier et reprendre l'offensive. Dans la région accidentée et mamelonnée qui s'étend sur une longueur de plusieurs milles, entre l'Aconcagua et Viña-del-Mar, leur résistance croissait à mesure qu'elles s'éloignaient de la portée du tir des hauteurs et de la flotte. Elles se repliaient en bon ordre sur Viña-del-Mar, et quand la nuit mit fin au combat, les bataillons de Canto durent s'arrêter devant 13,000 hommes de troupes fraîches, renforcés des combattans qu'ils refoulaient devant eux.

Cette première bataille était un succès pour les congressistes, mais ce succès était loin d'être décisif. Ils avaient franchi l'Aconcagua, rejeté l'ennemi sur Valparaiso, mais ici commençaient les difficultés sérieuses. Devant eux une armée supérieure en nombre et d'égale bravoure, couverte par un fort redoutable et par les batteries de Podetto, d'Andes et de Valparaiso, en cas d'échec, un embarquement difficile dans une baie étroite et sous le feu d'un ennemi victorieux, ne leur laissaient d'autre alterna-

tive qu'une victoire complète ou un irrémédiable désastre; mais les soldats avaient foi dans l'habileté de leur chef et dans le succès de leur cause. Canto justifia leur confiance; il ne se dissimulait aucun des obstacles qu'il avait devant lui, il s'ingéniait à les tourner, à paralyser les avantages de la position de ses ennemis et à détourner à son profit ceux qui le constituaient en infériorité réelle. C'est ainsi que, par un habile mouvement de flanc, il réussit à occuper, au-dessus de Valparaiso, à Salto, la voie ferrée qui relie le port à la capitale, et dont il ne laissait qu'un tronçon aux mains de ses adversaires. Maître de la ligne, interceptant les communications de Balmaceda avec Santiago, qui tint du coup le dictateur pour perdu, il attirait à lui les nombreux mécontens de cette ville et tous ceux qui vont au succès, il assurait l'approvisionnement de ses troupes et s'ouvrait, en cas de besoin, une ligne de retraite.

A Valparaiso, la population attendait, dans une indicible émotion, le résultat de la lutte engagée sous ses murs et qui allait décider de son sort. Toute la journée du 22 août, le sourd grondement de l'artillerie s'était fait entendre, plus distinct et plus rapproché vers le soir, mêlé au crépitement de la fusillade. Les congressistes avaient gagné du terrain, et la longue file d'ambulances qui évacuait les blessés dans la ville attestait l'importance du combat. On savait toutefois que le gros de l'armée balmacédiste occupait les positions de Viña-del-Mar couvertes par le fort Callao, que cette armée se renforçait d'heure en heure, et ceux qui sympathisaient secrètement avec la junte doutaient que Canto avec toute son habileté et ses bataillons avec toute leur valeur pussent forcer l'obstacle. C'était aussi l'opinion de l'amiral, commandant l'escadre américaine, et des officiers des bâtimens de guerre étrangers mouillés sur rade. Ils tenaient pour très douteux le succès des congressistes, et ils estimaient qu'en cas de revers ils couraient grand risque d'être complètement écrasés.

Nonobstant leur échec de la veille et leur impuissance à défendre le passage de l'Aconcagua, Balmaceda et ses lieutenans étaient pleins de confiance. Ils n'ignoraient pas que les congressistes avaient subi des pertes sensibles, et que les renforts reçus par eux ne comblaient pas les vides faits dans leurs rangs. Toute la nuit ils avaient accumulé des munitions de guerre dans le fort Callao, dans les batteries de Podetto, d'Andes et de Valparaiso, et dirigé sur Viña-del-Mar les contingens rappelés en hâte. Canto, de son côté, n'était pas resté inactif. Sa flotte, embossée dans la baie de Cosnon, était désormais trop éloignée du théâtre de l'action pour lui rendre de sérieux services. Il prit la résolution hardie de l'en-

voyer chercher dans la baie même de Valparaiso, un mouillage d'où elle pût, tout en se maintenant hors du tir des batteries, inquiéter le fort Callao et croiser ses feux avec ceux de son artillerie. Il emprunta à la flotte son artillerie légère, renforça ses cadres avec les compagnies de débarquement, ne laissant à bord des navires que les hommes nécessaires pour le service des grosses pièces.

Le 23 août, à la pointe du jour, la bataille commençait par un duel d'artillerie entre la flotte et les forts, auquel succédait une vigoureuse attaque de Canto contre les lignes balmacedistes. Dans Valparaiso, les affaires étaient suspendues, les magasins fermés et toute la population, groupée sur les hauteurs, suivait avec anxiété les péripéties de la lutte. Nous empruntons à une lettre particulière le tableau suivant de l'aspect qu'offrait la grande ville. « L'émotion est à son comble, les détonations de l'artillerie et de la mousqueterie, répercutées par les hauteurs qui dominent Valparaiso, grondent autour de nous. Les habitans ont déserté la ville; une foule considérable borde la partie de la baie qui fait face à la pointe sud-ouest d'où le fort Andes, tirant à toute volée, surgit par instans d'un nuage de fumée. Les pointes Duprat et San-Antonio sont envahies par les curieux; on en voit sur les docks flottans, sur les quais; les plus aventureux s'entassent sur la pointe Gruesa, à un kilomètre et demi du théâtre de l'action. De là on contemple un spectacle étrange. Un épais nuage de fumée plane sur les deux armées; les décharges d'artillerie le sillonnent de zigzags de feu. Parfois le voile se déchire, et pendant quelques instans on entrevoit des charges de régimens qui s'abordent, des pièces d'artillerie amenées et déchargées à toute vitesse, des hommes qui courent, bondissent, rampent ou tombent; des lignes qui faiblissent ou avancent, puis, de nouveau, le voile de fumée recouvre la plaine, et l'on n'a pour se guider que le bruit du combat qui s'éloigne ou se rapproche. Plus près de nous, les convois de blessés sortent lentement du nuage de fumée et se dirigent en longues files vers la ville où les hôpitaux improvisés se multiplient. Presque toutes les femmes de Valparaiso ont offert leurs maisons et leurs services. On interroge fiévreusement les blessés, mais ils ne nous apprennent rien, et leurs récits contradictoires ne nous permettent pas de préjuger de l'issue de la lutte. »

Elle dura toute la journée du 23, plus violente et plus sanglante que la veille. Sous les assauts répétés des bataillons de Canto, les troupes balmacedistes plièrent à plusieurs reprises, mais, ramenées en arrière, elles se reformaient à l'abri du feu du fort Callao et,

conduites par leurs officiers, elles rentraient en ligne. Vainement, vers la fin de la journée, Canto massant ses bataillons en colonne les lança sur le centre de Balmaceda. Le centre se rompit sous le choc et fut enfoncé, mais le fort Callao, ouvrant tous ses feux à bonne portée, brisa l'élan des congressistes, arrêtés par une muraille de projectiles. La nuit tombait; de part et d'autre on dut camper sur les positions que l'on occupait.

Les deux armées étaient épuisées, toutes deux pouvaient s'attribuer l'avantage. Canto avait gagné du terrain, mais l'armée balmacédiste gardait ses lignes, les défenses de Valparaiso étaient intactes, le village de Viña-del-Mar, objectif de Canto, restait aux mains de ses adversaires. En revanche, les chefs balmacédistes n'avaient pas réussi à rejeter Canto sur l'Aconcagua et à l'isoler de sa flotte. Il tenait bon sur le terrain, et n'eût été le formidable obstacle du fort Callao, il eût refoulé ses adversaires dans Valparaiso où vainqueurs et vaincus seraient entrés pêle-mêle. Ce qu'il n'avait pu faire de haute lutte, il l'allait tenter par un mouvement tournant.

Ni l'une ni l'autre des deux armées n'était en état de reprendre l'offensive dès le lendemain. Il fallait du temps à Balmaceda et à ses généraux pour raffermir le moral ébranlé de leurs troupes et leur donner un repos nécessaire. Il en fallait à Canto pour réparer les vides faits dans ses rangs et modifier ses plans d'attaque. Convaincu de l'impossibilité d'emporter Valparaiso par le nord, il résolut de l'aborder par les hauteurs en arrière de la ville; s'il parvenait à les couronner d'artillerie, il tiendrait le port à merci. Mais l'opération offrait de sérieux dangers. Ce mouvement tournant l'éloignait de sa base d'opérations, de sa flotte, sa ressource suprême en cas d'échec. Balmaceda soupçonnait son projet et manœuvrait de manière à couper ses communications avec cette dernière. Toute la journée du 25 août, celles du 26 et du 27, se passèrent en escarmouches destinées à masquer les évolutions respectives, en chocs courts et sanglans pour asseoir les positions. A plusieurs reprises ces chocs furent sur le point d'amener un engagement général, mais chaque fois ce fut Canto qui se déroba.

Il avait de bonnes raisons pour agir ainsi. Ses succès avaient enhardi les ennemis de Balmaceda; ils affluaient à son camp et renforçaient son armée, très éprouvée par les combats du 22 et du 23. Il savait en outre que la discorde régnait au camp ennemi, que les généraux Barboza et Alzerreca se rejetaient la responsabilité de l'échec de l'Aconcagua et se disputaient le commandement de l'armée. Le conflit entre eux avait pris un caractère aigu et

dégénérait en hostilité ouverte, chacun s'évertuant à contrarier les opérations de l'autre. Puis Canto manœuvrait lentement, mais sûrement pour réaliser son plan; après mûre réflexion, il avait reporté son centre sur les coteaux de Placilla qui dominent le champ de courses de Viña-del-Mar; il y concentrait toute sa grosse artillerie et, solidement appuyé sur un camp bien retranché, il estimait pouvoir y tenir assez longtemps pour ramener, en cas d'insuccès, sa flotte à Quinteros. En cas de succès, Valparaiso, prise entre ses navires et son armée, était hors d'état de résister.

Balmaceda n'avait pas les mêmes raisons que Canto pour ajourner la bataille décisive. L'inquiétude gagnait ses troupes dont les querelles de ses généraux et leurs récriminations ébranlaient la confiance; des symptômes de mécontentement se faisaient jour parmi les bataillons dits de *volontaires*, en réalité enrôlés par force; braves comme le sont les Chiliens, ces volontaires se comportaient bien au feu, mais il importait de les soustraire à l'action dissolvante des influences extérieures et des sollicitations secrètes des congressistes.

Le 28 août, Balmaceda, décidé à jouer la partie suprême, donna l'ordre d'attaquer les positions occupées par Canto. Les généraux Barboza et Alcerreza prirent le commandement de leurs colonnes, et l'armée, quittant ses retranchemens de Viña-del-Mar, se déploya sous le feu des forts. Canto l'attendait de pied ferme; ses ordres, strictement obéis, étaient de n'ouvrir le feu qu'à courte distance, de se maintenir sur la défensive et, en aucun cas, de ne se laisser entraîner à quitter les hauteurs. Il sentait son armée bien en sa main, pleine d'ardeur et de confiance, il savait ce qu'il pouvait attendre d'elle et de ses lieutenans, il ne doutait plus du résultat.

Nous empruntons aux récits de divers témoins oculaires le tableau suivant de la bataille du 28 août. Ces récits se complètent l'un l'autre et, autant que possible, nous laissons la parole aux spectateurs du combat.

Quand la tête de colonne des troupes de Balmaceda eut quitté l'abri des forts, elle gravit en silence les pentes des collines occupées par Canto. Au moment seulement où elles allaient en atteindre le sommet, un feu meurtrier, à courte portée, l'accueillit et l'ébranla, mais ce mouvement d'hésitation fut de courte durée. Avec une rare intrépidité, les soldats de Balmaceda abordèrent l'ennemi et se ruèrent sur lui. La lutte s'engagea presque corps à corps, mais sur l'ordre de Canto ses bataillons se massèrent rapidement à droite et à gauche, démasquant sa grosse artillerie dont le tir enlevait des files entières d'ennemis, arrêtant net la marche de la colonne que

les deux ailes de Canto fusillaient sur les flancs. Brisée par cette pluie de projectiles, la colonne faiblit, et les soldats de Balmaceda, rejetés en désordre sur la pente couverte de morts et de blessés, sont obligés de se replier en arrière et de se réfugier sous le canon des forts. Là ils se reforment, se renforcent de troupes fraîches, et une seconde fois abordent l'obstacle. Barboza et Alcerreza les précèdent, rivalisant d'audace, chacun cherchant à éclipser son rival. Un boulet emporte Barboza, Alcerreza prend le commandement; pas un symptôme de défaillance ne se trahit dans les rangs des assaillans qui ont vu tomber l'un de leurs chefs; ils avancent comme un mur que les boulets trouent, mais qui de lui-même se referme. Frappé à la tête, le général Alcerreza est emporté mourant. Alors seulement Canto donne l'ordre de charger que ses soldats attendaient avec impatience. Ils descendent comme une avalanche, brisant dans leur irrésistible élan la longue ligne de leurs adversaires. Mêlés, confondus avec eux, ils roulent ensemble jusque sous le feu des forts qui ne peuvent tirer sur l'ennemi sans atteindre les leurs. Balmaceda lance sa cavalerie: refoulée, elle aussi, et taillée en pièces. Vainement leurs officiers essaient de rallier les troupes de Balmaceda; cette fois elles résistent à leurs appels, les contingens de réserve, composée des régimens de volontaires, se refusent à donner; levant la crosse en l'air, ils se joignent aux bataillons victorieux de Canto. Ce n'est plus une déroute, c'est une indescriptible panique, une marée humaine qui s'engouffre dans Valparaiso.

La bataille avait duré cinq heures; elle était irrémissiblement perdue, Valparaiso à la merci de Canto victorieux, Balmaceda abandonné de tous. Vicuna, qu'il avait désigné pour son successeur à la présidence, cherchait un refuge sur un navire allemand; ses ministres, Godoy, Barrados, Espinosa, s'embarquaient pour Lima, et Viel, gouverneur de la ville, négociait, sous la protection de l'amiral américain, la reddition de la place et des forts au général Canto. Pour ceux qui se souvenaient des excès qui avaient ensanglanté Lima et le Callao à la suite de la bataille de Chorillos, qui avaient vu Lima, la capitale péruvienne, pillée et son port de guerre incendié, autant par les vaincus que par les vainqueurs, la situation était grave, et l'on redoutait pareil sort pour Valparaiso. Il n'en fut rien; Canto sut maintenir la discipline la plus rigoureuse parmi ses troupes et, s'il exigea la reddition sans conditions de la ville, il s'opposa à toutes représailles et réprima les scènes de désordre dont les soldats débandés de Balmaceda étaient les fauteurs. Il désigna comme gouverneur de la ville Walker Martinez, ancien ministre du Chili en Bolivie, lequel n'avait pas quitté son

quartier-général depuis le commencement des opérations et dont le concours énergique lui était tout acquis; en même temps il ordonnait à l'un de ses lieutenans d'aller, à la tête d'un fort détachement, hâter la soumission de Santiago,

Elle lui parvenait le même jour, devançant sa sommation. Non plus à Santiago qu'à Valparaiso, on n'eût trouvé un partisan ou un défenseur de Balmaceda; il semblait que la victoire de Canto eût délié toutes les langues et que le vaincu n'eût que des ennemis dans les deux grandes villes qui avaient suivi sa fortune et soutenu son pouvoir. Quand l'armée de Canto entra en bon ordre dans Valparaiso, toutes les fenêtres étaient pavoisées, les fleurs pleuvaient sous les pas des soldats, les vivats éclataient frénétiques, saluant l'ennemi d'hier, le libérateur d'aujourd'hui. Seul, dans ce désarroi général, un homme resta fidèle à la cause trahie par la fortune. Sommé de rendre son navire, l'*Almirante Lynch*, à la flotte congressiste, le capitaine Alberto Fuentes s'y refusa et ouvrit le feu sur ses adversaires; mais hors d'état de résister à des forces supérieures, il dut, pour sauver son équipage, amener son pavillon.

Si l'ordre régnait à Valparaiso sous la rude main de Canto, il n'en était pas de même à Santiago. La populace se soulevait en apprenant la chute de Balmaceda, et, sous prétexte de rechercher le président qu'elle voulait mettre à mort, d'intimider les balmacedistes qui n'avaient garde de se montrer, et de déjouer leurs prétendus essais de résistance, elle organisait le pillage, débutant par le palais de Balmaceda mis à sac, puis incendié; elle se portait ensuite à la résidence de sa mère, à celle du général Barboza, aux bureaux des journaux officiels et aux hôtels des hauts fonctionnaires, enlevant tout ce qui s'y trouvait, puis mettant le feu. Les lueurs de l'incendie enveloppaient la malheureuse capitale. Dans ce danger pressant, l'intervention du général Baquedano la sauva. Il ne fallait rien moins que la terreur salutaire qu'inspirait le vainqueur de Los Angeles, de Tacna, d'Arica, de Chorillos et de Lima pour arrêter les excès d'une populace livrée à elle-même. Une répression vigoureuse, suivie de quelques exécutions sommaires, eut raison de ce brutal soulèvement.

A Iquique, où siégeait la junte congressiste, la joie fut grande quand on apprit l'éclatant succès de Canto, la prise de Valparaiso, la soumission de Santiago, le désastre de Balmaceda et de ses adhérens. La junte décida de se transporter à Valparaiso et s'embarqua sur le vapeur *Arequipa*.

On croyait Balmaceda en fuite; les uns affirmaient qu'il cherchait, avec une troupe de fidèles, à franchir les Andes et à gagner la ré-

publique Argentine; selon d'autres, il était réfugié à bord du navire amiral des États-Unis, le *San-Francisco*, mouillé dans le port de Valparaiso et des démarches étaient faites auprès de l'amiral américain pour qu'il livrât son prisonnier. Ce qui contribuait à donner créance à ce bruit, c'était la présence, sur ce navire, du député Odalle Vicuna et du colonel Vidaurre, président du conseil de guerre, amis dévoués de Balmaceda. En réalité, ce dernier avait vainement gagné la baie de San-Antonio, où il espérait s'embarquer à bord du torpilleur le *Condell*. N'y rencontrant pas ce navire et, revenant sur ses pas, ne voyant aucun moyen de fuir, il était rentré de nuit à Santiago, où il avait été demander un asile au ministre de la république Argentine. M. Urriburia le lui avait accordé, mais ne se dissimulant pas les dangers que courait et faisait courir aux siens cet hôte malheureux, il avait eu recours aux précautions les plus minutieuses pour dépister les recherches et dissimuler la présence d'un étranger sous son toit. Lui seul et un domestique dévoué voyaient Balmaceda; relégué dans une chambre isolée, sans communications avec le dehors, l'infortuné président se consumait dans son inaction et ses regrets. Son système nerveux, profondément ébranlé par les terribles épreuves qu'il venait de traverser, le livrait sans défense aux suggestions du désespoir. Tout lui paraissait préférable à la vie qu'il menait, et, dans le dernier entretien qu'il eut avec son hôte, il lui déclara son intention de se livrer à la junte congressiste. Il estimait que ses ennemis politiques se contenteraient de l'exiler, et l'exil laissait une porte ouverte à l'espoir.

Mieux au courant que lui de ce qui se passait, et encore sous le coup des pillages et des incendies de Santiago, le ministre chercha à le dissuader; il ne lui cacha ni la haine dont il était l'objet, ni l'impossibilité où serait la junte de refuser sa tête aux clameurs de la populace. Il le laissa, sinon ébranlé, à tout le moins terriblement impressionné. Il était minuit quand ils se séparèrent. A huit heures et demie du matin, une détonation se fit entendre; on força la porte de Balmaceda que l'on trouva étendu sur le parquet; sa main serrait encore le revolver dont une balle avait traversé sa tête. Immédiatement prévenue, la junte délégua une commission composée de MM. Walker Martinez, Melchor, Concho et le juge Aguerra, chef de la cour suprême. Cette commission constata l'identité du cadavre et dressa procès-verbal du décès.

Sur la table se trouvaient trois lettres adressées à sa mère, à sa femme et à M. Urriburia et aussi une note au directeur du *New-York Herald*. Cette note et la lettre à M. Urriburia appartiennent seules à l'histoire; elles jettent une lueur sur cette existence tragique, elles en forment l'épilogue. La première, écrite d'une main ferme,

sans ratures, est d'un homme parfaitement maître de sa pensée et de son style. Les déclarations qu'elle renferme sont claires et précises. On s'étonnera, sans doute, qu'au moment de se tuer Balmaceda ait fait choix d'un journal étranger pour défendre sa mémoire et justifier ses actes, mais outre que dans l'effervescence actuelle des esprits aucun journal chilien n'eût osé publier ce document, Balmaceda entendait s'adresser au monde entier. L'impartialité dont le *New-York Herald* avait fait preuve dans l'appréciation d'événemens qui passionnaient l'Amérique entière et l'immense publicité de ce journal lui dictèrent ce choix. Dans sa lettre à don José de Urriburia, l'écriture et le style trahissent, au contraire, une extrême tension nerveuse; on y relève des expressions incorrectes, des fautes mêmes d'orthographe; or peu d'hommes possédaient aussi complètement leur langue que Balmaceda. On sent que cette lettre fut écrite la dernière et que l'heure suprême approchait.

Voici la note au *New-York Herald :* « Je meurs avec la ferme conviction que les actes de mon administration pendant les huit mois qui viennent de s'écouler sont justifiés. Je n'avais personne dans l'armée à qui me fier. Mes généraux m'ont trompé, ils m'ont menti. Si mes ordres avaient été suivis, la bataille de l'Aconcagua eût été une victoire complète.

« Pendant toute cette période de troubles, je n'ai pas failli au Chili; je voulais l'affranchir de l'influence étrangère et en faire la première république de l'Amérique. Mes ennemis m'accusent de cruauté ; les circonstances m'ont contraint à sanctionner des actes de sévérité, mais les cruautés que l'on me reproche ont été commises sans mes ordres et à mon insu.

« Jusqu'à la bataille de Placilla, j'ai cru au succès; mes généraux, Barboza, Alcerreza et Viel, m'en répondaient. Ils m'ont tous menti. Maintenant seulement je me rends compte qu'ils n'attendaient de moi que de l'argent et des honneurs et que l'intérêt seul les guidait.

« Je n'ai sur moi que 2,500 piastres (12,500 fr.). Ma femme me les a remises dans la nuit du 28 août.

« Votre ministre, Patrik Egan, m'a donné de bons conseils; il me pressait de faire la paix et de quitter le Chili. Je ne l'ai pas écouté; je le croyais sous l'influence des congressistes et mes conseillers, et mes ministres étaient tous opposés à la paix. »

Sa lettre à M. Urriburia était ainsi conçue : « Cher monsieur et ami, il me faut à tout prix sortir de la situation dans laquelle je suis. Je ne saurais la prolonger plus longtemps, ni abuser davantage de votre hospitalité; je prie ma famille d'en garder le souve-

nir comme celui du plus grand service que j'aie reçu de ma vie. L'exaspération de mes ennemis est telle que ma retraite découverte vous exposerait aux plus grands dangers; je me dois de vous en exonérer par un acte de courage.

« Je voulais, de mon plein gré, me livrer à la junte révolutionnaire, espérant que la constitution et les lois seraient pour moi comme pour tous un abri suffisant. Mais, quand je vois les chefs de l'armée, les sénateurs et les députés, les municipalités et les juges, les hauts fonctionnaires fugitifs et traqués, j'en conclus que moi, seul responsable pour tous, je n'ai rien à attendre de mes ennemis.

« Je suis prêt à me sacrifier. Fasse le ciel que ce sacrifice suprême apaise la haine de mes adversaires et mette un terme aux persécutions auxquelles mes amis sont en butte! Que Dieu me soit pitoyable dans mon adversité et dans ma mort! Qu'il vous bénisse, vous et les vôtres! Priez Arrieta, qui m'a toujours fidèlement servi, de me rendre les derniers devoirs. Adieu.

« *Signé :* BALMACEDA.

« *P.-S.* — Réglez, je vous prie, l'affaire d'honneur dont je vous ai parlé hier soir. Je vous ai confié les noms. Vale. »

III.

Accueillie par les féroces cris de joie de la populace de Santiago, la nouvelle de la mort de Balmaceda mettait un terme aux appréhensions de la junte congressiste. Lui disparu, toute résistance devenait sans objet. Une ère nouvelle commence.

Après avoir victorieusement subi, de 1879 à 1882, l'épreuve de la guerre étrangère, la république du Chili vient de traverser celle, plus redoutable, de la guerre civile. Elle en sort, non sans honneur et aussi non sans blessures. Le bon droit triomphe et la légalité l'emporte; mais si l'on ne peut que se réjouir du résultat, si l'on ne peut qu'applaudir aux vaillans efforts d'un peuple profondément sympathique et dont la vitalité puissante vient, une fois de plus, de s'affirmer, on ne saurait que déplorer les causes qui ont rendu possible une pareille lutte et un moment obscurci le jugement d'hommes dont quelques-uns étaient sincèrement dévoués à leur pays.

Il n'est pas douteux que la constitution chilienne ne laisse la porte ouverte à de redoutables éventualités, qu'une imitation trop

servile des rouages parlementaires de l'Angleterre ne s'adapte mal aux exigences d'un régime républicain et ne provoque, à certains momens, de ces conflits d'attributions que la force seule peut trancher. Il convient toutefois de rappeler, à la décharge des constituans de 1833, l'extraordinaire engouement dont étaient alors l'objet les institutions parlementaires anglaises. Les libéraux européens les proposaient à l'admiration du monde et en réclamaient l'application ; les républiques espagnoles, récemment émancipées, les copiaient et tant bien que mal les adaptaient à leurs constitutions républicaines. Ainsi fit le Chili. Le désaccord latent qui existait entre ses institutions quasi monarchiques et ses aspirations républicaines ne s'est révélé que lentement. Depuis trente ans il a pris corps. Depuis trente ans, la république oscille entre une oligarchie exclusive dans laquelle se recrutent les membres du congrès et les hauts fonctionnaires, et, d'autre part, l'autocratie d'un président investi de pouvoirs exorbitans. En cas de conflit, la tentation est grande, pour ce dernier, de chercher, comme le fit Balmaceda, un point d'appui dans les masses peu éclairées pour résister au congrès et, dans son successeur, un représentant de ses idées, un continuateur de sa politique. Force est bien de reconnaître qu'en mettant en avant Enrique Sanfuentes d'abord, Claudio Vicuna ensuite, qu'en imposant ce dernier aux électeurs, Balmaceda n'avait fait que se conformer aux déplorables erremens qui autorisaient tacitement le président en exercice à désigner son successeur et à soutenir de son influence officielle le candidat de son choix. Il n'avait fait que ce que Santa-Maria avait fait pour lui et, avant Santa-Maria, ses cinq prédécesseurs. Le mécanisme électoral était faussé irrémédiablement; le pouvoir cessait d'émaner du libre suffrage des électeurs et, non plus qu'une oligarchie étroite, l'autocratie quinquennale d'un président n'offrait une base assez large pour asseoir les destinées d'une grande nation. Éclairés par l'expérience, les hommes d'État chiliens devront aviser aux moyens de conjurer ces dangers dont la république n'est sortie qu'au prix d'une lutte sanglante.

Cette lutte, dont nous venons de retracer les péripéties, a profondément modifié la situation du Chili. Un nouvel ordre de choses se dégage de la fumée des champs de bataille, des complications politiques et des négociations diplomatiques de ces dix dernières années. Une évolution qui date de l'extension territoriale du Chili a déterminé des tendances et des aspirations nouvelles. Longtemps vagues et confuses, elles se précisent et s'accentuent. Inféodé à l'Angleterre, dont la sympathie n'avait pas peu contribué à assurer son indépendance, dont il avait copié les institutions, tout en gravi-

tant dans son orbite commerciale, le Chili a tenté de se dégager, en 1882, de ces liens du passé pour se rapprocher de la grande république des États-Unis. Les efforts de M. J. Blaine, secrétaire d'État à Washington, ont tendu à resserrer ces nœuds nouveaux; dans la conférence des trois Amériques, préparée et présidée par lui, l'habile homme d'État n'a rien épargné pour gagner à ses vues la plus puissante des républiques du Sud, pour l'amener à fermer ses ports au commerce européen et à les ouvrir aux produits de l'Union. Mais, au point de vue commercial, le Chili n'avait qu'à perdre à cette ligue douanière que dissimulaient mal les grands mots de « panaméricanisme » et de « l'Amérique aux Américains. » Il n'avait qu'à perdre à se fermer le monde pour s'ouvrir les États-Unis, où, vu la similitude du sol et du climat, ses produits, se heurtant à la concurrence des produits nationaux, ne rencontraient qu'un débouché restreint.

Puis, au point de vue politique, le Chili sentait qu'il ne pourrait jouer qu'un rôle secondaire dans cette Union des trois Amériques présidée et dirigée par les États-Unis. Ce rôle cadrait peu avec ses hautes visées d'avenir. Il aspire à prendre, dans l'Amérique du Sud, la place prépondérante qu'occupent les États-Unis dans l'Amérique du Nord. Il y avait là une cause de froissement. Ce froissement s'est aggravé par l'attitude du cabinet de Washington pendant la guerre civile, par les ménagemens de M. J. Blaine pour Balmaceda, par son refus de reconnaître au parti congressiste la qualité et les droits de belligérant, par la confiscation de l'*Itata* et de son chargement d'armes. Ces mesures, commandées par les circonstances et imposées par les précédens, ont achevé de détourner le Chili d'une entente plus intime avec les États-Unis. Il entend conserver une indépendance qu'il se sent assez fort pour maintenir. Par un revirement naturel, il se retourne vers l'Europe avec laquelle son mouvement commercial, comparé à celui qu'il entretient avec les États-Unis, est, à l'importation, comme 46 est à 3 et, à l'exportation, comme 32 est à 1. Sa défection ne contribuera pas peu à entraîner celle des autres États que M. J. Blaine s'efforce vainement de grouper autour de l'Union américaine. Nous avons, ici même (1), en signalant le but poursuivi par M. Blaine, exposé les raisons qui nous le faisaient tenir pour chimérique. Les événemens dont le Chili vient d'être le théâtre, l'évolution qu'ils déterminent et les incidens qu'ils provoquent sont pour nous confirmer dans nos appréciations d'alors.

Ces incidens ne sont pas sans gravité. Le conflit, dans les rues

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1890.

de Valparaiso, entre les marins chiliens et les matelots du croiseur des États-Unis, le *Baltimore*, n'est pas une simple rixe, après boire, entre gens de mer, comme il s'en produit dans tous les ports; il est le choc de deux nationalités hostiles. Les matelots chiliens gardent rancune aux États-Unis de s'être interposés entre eux et leurs adversaires, d'avoir favorisé ces derniers. Ils ne pardonnent pas au commandant du *Baltimore* d'avoir déporté au Callao les négociateurs congressistes munis de sauf-conduits en règle et victimes, selon eux, d'un guet-apens. Ils ont saisi la première occasion de se venger, et les réclamations du ministre des États-Unis se sont heurtées à une opinion publique complice et surexcitée, à un mauvais vouloir évident. Le mécontentement du cabinet de Washington, l'ultimatum présenté par M. Egan, l'envoi d'un bâtiment de guerre des États-Unis à Valparaiso, ne sont pas de nature à calmer une agitation qui grandit à Valparaiso comme à Santiago, comme dans toutes les grandes villes du Chili.

De là à une guerre il y a loin encore, et des appréciations plus calmes préviendront, on peut l'espérer, l'inégal conflit entre une république de soixante-dix millions d'habitans et une autre qui n'en comprend que trois. Mais la brèche s'élargit et l'irritation grandit. Peuple « au cou roide, » le peuple chilien a la rancune tenace, l'ambition haute, la susceptibilité vive à l'endroit de son indépendance et une confiance, exagérée peut-être, dans ses forces maritimes. A la veille de l'élection présidentielle qui doit donner un successeur à Balmaceda, l'attitude des États-Unis ne saurait être indifférente. Elle peut déterminer les électeurs à porter au pouvoir un chef militaire de préférence à un pacificateur et un administrateur. La tentation est grande de répondre à la menace par la menace. Est-ce donc à un tel résultat que devait aboutir le congrès des trois Amériques, si bruyamment inauguré le 2 octobre 1889 par M. J. Blaine à Washington et qui ne visait à rien moins qu'à grouper sous l'égide des États-Unis, arbitres du Nouveau-Monde, dix-huit républiques et cent vingt millions d'Américains?

C. DE VARIGNY.

LA
PIRATERIE AU TONKIN

Nous nous proposons, dans les pages qui suivent, de donner quelques renseignemens sur l'organisation de la piraterie au Tonkin. Mais, auparavant, et pour être compris du lecteur, il nous paraît bon de l'avertir qu'en Indo-Chine l'Européen confond indifféremment sous cette appellation de « pirate » non-seulement les maraudeurs, les détrousseurs de grands chemins, les contrebandiers, aussi bien que les aventuriers de tout ordre qui, cédant à l'appât d'une vie vagabonde, et défiant l'impuissance des lois, exercent leurs déprédations, par bandes armées, sur terre, sur la côte, ou dans les fleuves du Tonkin ; mais encore les indigènes qui, insurgés contre la domination française, luttent pour reconquérir l'indépendance nationale.

Pour les Annamites, le mot de « pirate » a également cette acception générale. Est pirate quiconque vit ou s'enrichit aux dépens d'autrui ; et l'aventurier, aussi bien que l'administrateur français qui perçoit, aux lieu et place du gouvernement annamite, un impôt, si régulièrement et si équitablement rétabli qu'il soit ; et qu'enfin le chef de bande chinois qui frappe de contributions les habitans de la région dans laquelle il est établi, où il règne en maître incontesté de longue date, sont des pirates au même titre.

Le nombre d'Annamites et de Chinois qui se livrent à la piraterie, au Tonkin, est considérable. Aussi bien, le goût de rapine et de pillage revêt, dans notre colonie d'extrême Orient, ce caractère particulier qu'il est dans les mœurs et comme dans le sang de la race. Du grand au petit, pressurer, spolier, en un mot, pirater l'inférieur ou le voisin, sont, chez l'indigène, des actes d'une pratique constante et pour lesquels la loi annamite n'a pas cru devoir

se montrer d'une sévérité excessive, car le crime de piraterie n'est puni de la peine capitale qu'à la deuxième récidive.

Pour l'exposé de cette étude, nous avons divisé le territoire tonkinois en trois grandes zones correspondant aux différentes modes de composition et d'organisation des bandes de pirates : 1° zone du delta central qui ne comprend que des bandes annamites; 2° zone des régions limitrophes du delta où opèrent des bandes mixtes composées d'Annamites et de Chinois; 3° zone des hautes régions qui ne comprend que des bandes chinoises fixées à demeure ou bien des pirates chinois qui viennent, à des périodes déterminées, y faire des incursions.

I. — LE DELTA.

Dans le delta central, c'est-à-dire dans les provinces de Hanoï, de Hung-hen, de Baïsaï, de Hai-duong, de Mi-duc, de Nam-Dinh, de Ninh-Binh, etc., les bandes se composent, le plus habituellement, d'Annamites.

Elles se recrutent parmi les ennemis irréconciliables de notre occupation, mécontens de tout ordre, déclassés, tirailleurs ou miliciens libérés du service ou déserteurs, à qui la vie de pirate, malgré les dangers qu'elle présente, paraît cent fois préférable à l'existence de coolie corvéable et taillable à merci, qui les attend à leur retour dans leurs foyers; et enfin parmi les mauvais sujets des villages, au nombre desquels les pirates sont toujours assurés de trouver des guides pour leurs entreprises dirigées contre les propres villages de ces derniers.

A l'exception de quelques-unes, ces bandes ne sont en général ni permanentes, ni solidement organisées; mais elles sont très nombreuses. On n'en compte pas en effet moins de 250, grandes ou petites, dans le delta même : les unes ne possèdent que quelques fusils; d'autres peuvent en réunir, au moment d'une opération, trente, quarante à tir rapide, et même davantage. Chacun des pirates qui composent ces bandes est en outre assisté d'autres indigènes, armés et équipés à la manière des anciens soldats de l'Annam, de lances, de massues, d'arcs, de boucliers, et spécialement affectés à l'enlèvement des morts et des blessés sur le champ de bataille et au transport du butin conquis.

Si l'on considère qu'en dehors d'un petit nombre de villages privilégiés, qui ont reçu l'autorisation de se pourvoir de quelques fusils pour leur défense, tous les autres n'ont pour toute protection que l'épaisseur des haies qui les entourent, et, pour toute arme, que de petits couperets dont les règlemens annamites fixent les dimensions d'une manière rigoureuse, ou de longs bambous

auxquels ces mêmes règlemens interdisent d'adapter le moindre fer de lance, l'on conçoit aisément les dangers dont les populations sont sans cesse menacées par le voisinage de l'une de ces bandes, et aussi les inquiétudes, les transes mortelles, les perpétuelles angoisses dans lesquelles l'indigène passe une partie de son existence.

En règle générale, ces petites bandes procèdent par intimidation. Un beau matin, sans qu'ils sachent comment le fait s'est produit, les gens d'un village trouvent, à leur réveil, affiché en pleine place publique, un écrit d'un chef pirate, les invitant à aller déposer, dans un délai fixé, en un lieu désigné, une somme de 400, de 500, de 1,000 francs ou des sommes plus importantes, selon la richesse présumée du village : c'est un habitant, affilié aux pirates, qui a apporté et clandestinement affiché ce message. Ou bien, c'est une bande qui, à la chute du jour, se réunit à un signal convenu, et vient s'établir dans quelque pagode, à cent ou deux cents mètres du village. Un pirate, à l'aide d'un porte-voix, hèle les habitans, et leur adresse une sommation analogue, les menaçant, en terminant, des plus épouvantables calamités s'ils n'y obtempèrent pas immédiatement.

Aussitôt, au milieu de l'émoi général, les notables s'assemblent. Si le village n'a aucun secours à attendre de nos postes, en raison de leur éloignement, si ses moyens de défense ne lui laissent aucun doute sur l'issue fatale de la lutte à laquelle il s'expose, quelques vieillards, victimes résignées, avec un dévoûment qui leur coûte quelquefois la vie, vont s'aboucher avec les pirates, pour parlementer et tenter d'obtenir quelques adoucissemens aux conditions imposées. La contribution payée, pour cette fois encore, le village est sauvé d'une mise à sac, c'est-à-dire de la ruine complète.

Si celui-ci a confiance dans sa force, si la contribution exigée est trop considérable, les habitans se préparent à la résistance. Parfois les pirates se décident alors à tenter, sur l'instant, une attaque de vive force; et ce doit être un spectacle étrange et bien lamentable que celui de ces luttes corps à corps, rappelant les combats des guerres antiques, livrées, dans l'horreur de la nuit, par des adversaires implacables et cruels et que terminent le plus souvent l'incendie et des tueries sans merci, destinées à porter la terreur parmi les populations de la région. Du côté des assaillans, des bandits, poussés par l'appât du pillage, lancent à la main, sur les cases les plus rapprochées, des fusées incendiaires que les Annamites excellent à fabriquer pour ces sortes d'entreprises; tirent des coups de fusil sur un point de la lisière pendant qu'un autre parti, à coups de coupes-coupes, abat une porte ou

se fraie un passage dans la haie, sur la lisière opposée ; du côté de la défense, des hommes de tout âge, affolés, courant d'un point à l'autre de l'enceinte ; s'efforçant de repousser les pirates, ici, à coups de bâton ; là, en les piquant au moyen de perches appointées de sept à huit mètres de longueur ; ou en jetant sur eux, en guise de projectiles, tout ce qui leur tombe sous la main ; plus loin, cherchant à démoraliser l'ennemi en lui faisant croire, par l'éclatement de gros bambous bourrés de poudre et de ferraille, imitant le bruit des caronades, qu'ils disposent d'armes à feu redoutables ; et enfin, dominant tout ce vacarme, les cris des animaux, les clameurs des femmes, ramassant dans une hâte fébrile ce qu'elles ont de plus précieux, et courant chercher un refuge dans la pagode consacrée aux génies tutélaires du lieu, où, pressées les unes contre les autres, effarées, tremblantes, elles attendent dans une inexprimable anxiété le résultat de cette lutte dans laquelle se joue leur existence.

Toutefois, le plus souvent, pour ne pas s'exposer à un échec, la bande remet son attaque à une occasion plus favorable dans laquelle elle pourra agir par surprise, après avoir, si cela lui paraît nécessaire, requis le concours de bandes voisines. Le village pris, il est alors pillé, puis brûlé de fond en comble, et les habitans saisis sont massacrés, afin de frapper, par ces exécutions exemplaires, les habitans des autres villages qui seraient tentés de faire de la résistance.

Si, isolées, ces bandes ne constituent pas un danger pour les postes de gardes civils qui couvrent le delta et auxquels est réservée la pacification de cette partie du Tonkin, lorsque plusieurs se réunissent ou concertent leurs opérations, elles sont alors capables d'empêcher toute sortie des garnisons de ces postes, de tenir la campagne, et d'infliger parfois de graves échecs aux détachemens qui sont envoyés contre elles. A l'approche de fortes colonnes, elles se dispersent ou passent dans une région voisine, pour revenir bientôt sur le théâtre habituel de leurs opérations dès que ces colonnes se sont retirées.

L'action incessante, funeste de ces bandes, jointe à celle de la piraterie locale, exercée par de petits groupes de pillards, de détrousseurs, dont le nombre augmente encore avec une mauvaise récolte ou avec un relâchement dans la surveillance de la police provinciale, sont une cause permanente de désarroi, de troubles et d'entraves dans le fonctionnement régulier de notre protectorat.

Loin de nous aider en effet dans notre œuvre de pacification, nombre de fonctionnaires annamites de cette partie du delta favorisent tout au contraire les menées de ces bandes. Beaucoup d'entre

eux n'acceptent qu'à regret notre tutelle, et leur intérêt du moment peut bien quelquefois les pousser à nous témoigner quelque dévoûment, mais ces démonstrations passagères ne doivent nous laisser aucun doute sur leurs véritables sentimens à notre égard. Nous sommes toujours, à leurs yeux, ces barbares occidentaux, ces chiens d'étrangers dont il est question à tout propos dans les proclamations des rebelles.

L'hostilité nullement déguisée que certaines autorités chinoises, par exemple celles de la frontière du Quang-Ton, manifestent contre notre occupation, en laissant publiquement s'organiser, chez eux, à quelques centaines de mètres de nos places, des bandes destinées à attaquer ces dernières ou à faire incursion sur notre territoire; la crainte de représailles dont ceux qui se compromettent pour notre cause seraient l'objet au cas d'une évacuation que Chinois et Annamites proclament sans cesse imminente; le spectacle de notre impuissance à débarrasser le pays de cette piraterie qui le mine et le ronge comme une plaie cancéreuse; enfin la faiblesse actuelle de nos effectifs, les revers essuyés par quelques-uns de nos postes ou de nos détachemens, sont d'ailleurs autant de raisons pour que nous n'apparaissions pas aux yeux des Annamites comme les possesseurs incontestés de ce sol sur lequel nous nous sommes péniblement établis.

Si l'on ajoute à ces causes la fourberie, l'insatiable cupidité de certains fonctionnaires indigènes qui poussent l'impudence jusqu'à pactiser avec les pirates, en vue de faire effectuer dans les villages les plus riches de leur circonscription administrative des razzias dont ils partagent avec ceux-ci les bénéfices; si l'on considère qu'en raison du contact constant des bandes avec les villages dans lesquels ces derniers séjournent en permanence, tandis que nos détachemens ne font qu'y passer, les habitans sont disposés par goût, ou sont contraints à prêter aux pirates l'aide qu'ils nous devraient et qui nous serait indispensable pour la bonne exécution de nos expéditions, l'on aura un aperçu des difficultés que rencontre notre œuvre de pacification dans le delta même.

Ces difficultés ne sont pas d'un ordre insurmontable; leur solution réside, à notre avis, dans l'application d'un ensemble de mesures administratives et militaires dont nous nous bornons à indiquer les plus urgentes. Selon un plan à l'exécution duquel doivent concourir les efforts de tous : civils, militaires et marins; répression de la piraterie dans le delta confiée à l'armée; comme conséquence, augmentation de l'effectif des troupes européennes et indigènes; établissement d'un réseau serré de postes militaires, commandés par des officiers et reliés par des communications télégraphiques ou téléphoniques, en attendant la construction, avec le

temps, de bonnes voies de communication; augmentation du nombre de canonnières dont le rôle est et peut devenir encore plus efficace dans le delta.

Placer à la tête des différentes administrations indigènes des mandarins de confiance, soumettre leurs actes à un contrôle sévère; une fois la tranquillité rétablie, les rendre personnellement responsables du maintien de l'ordre dans leurs circonscriptions.

Exonérer d'une partie des charges, et pour le temps nécessaire, certaines régions depuis longtemps troublées, dénuées de ressources et dont les habitans ne paient l'impôt que sous la pression des baïonnettes et au prix des plus durs sacrifices (1).

Par ces mesures, on assurera aux villages une protection réelle et constante, et l'on pourra alors exiger des habitans qui, à bon droit, se tiennent aujourd'hui dans une prudente réserve, des renseignemens précis sur les mouvemens, sur les forces des pirates, sur le pays, sur les voies de communication, etc.

Dans cette œuvre de pacification, à l'opposé de ce qui se produit dans la plupart des pays musulmans, où les missionnaires, en raison de la haine que leur voue l'élément indigène fanatisé par les prédictions des marabouts, sont parfois une cause d'embarras plutôt qu'une aide pour l'administration, ceux-ci peuvent, au Tonkin, être de précieux auxiliaires, par la connaissance approfondie qu'ils ont du pays; par leur autorité sur les habitans des villages chrétiens; par l'influence qu'ils exercent sur la population qui, dans un large esprit de tolérance religieuse, ne voit en eux que les ministres d'un culte qui a droit à leur respect au même titre que les autres cultes, et enfin par le dévoûment avec lequel nombre d'entre eux servent les intérêts de la France.

« Que l'on en soit bien convaincu, nous disait l'un d'eux, l'Annamite est conscient du juste et de l'injuste; c'est un grand enfant qu'il faut traiter avec douceur et qui est susceptible de reconnaissance pour ses bienfaiteurs. Quand sa sympathie et sa confiance seront gagnées à la cause française, on obtiendra avec deux cents soldats des résultats que l'on ne peut obtenir aujourd'hui avec deux mille et si, à la suite d'un événement quelconque, des armées ou de fortes bandes chinoises menaçaient le Tonkin, les Français seraient assurés d'en venir aisément à bout avec le concours du peuple annamite. »

(1) Entre autres mesures de détail propres à enrayer la piraterie locale, nous signalons la suivante : marquer d'une estampille particulière tous les buffles et tous les bœufs d'un même village. On ne verrait plus alors, comme cela se pratique chaque jour sur bien des points du Tonkin, des pirates transformés en paisibles commerçans, vendre en plein marché à des Européens ou à d'autres indigènes un troupeau qui a été pillé la veille dans un village situé à deux ou trois lieues de là.

II. — ZONE DES RÉGIONS LIMITROPHES DU DELTA.

Les bandes établies dans cette zone sont également nombreuses; les plus importantes sont celles qui opèrent dans le Loch-Nam, dans les massifs au nord de Quang-Yen, de Dong-Trieu, dans le Bao-Day, le Tam-Dao, au nord de Cho-Chu, de Cho-Moï, dans les environs de Hung-Hoa, de Sontay, etc., c'est à cette catégorie que se rattachent les pirates du Yen-Thé.

Ces bandes sont presque toutes mixtes, c'est-à-dire composées d'Annamites et de Chinois, la proportion de Chinois variant selon les lieux et les circonstances. Régulièrement constituées à la mode annamite, en sections, compagnies, bataillons, en armées même, pompeusement dénommées par eux : armée d'avant-garde, d'arrière-garde, de l'aile droite de l'Armée Fidèle, elles possèdent un noyau permanent, aguerri, discipliné, tenu en haleine par d'incessantes incursions et auquel viennent s'adjoindre, à l'appel du chef, des contingens fournis par les villages de la région. Leur effectif, qui est en moyenne de 200 à 300 hommes chacune, peut ainsi arriver à atteindre, dans certains cas, près d'un millier d'hommes dont la moitié dispose de fusils à tir rapide : le reste est armé de fusils à piston, de fusils muongs, à mèche, du modèle de nos anciennes arquebuses, d'arbalètes lançant des flèches empoisonnées, de coupes-coupes, etc.

Pour donner à leurs bandes l'apparence de troupes régulières, la plupart des chefs ont adopté pour leurs hommes un uniforme approprié aux conditions de l'existence qu'ils mènent et de la guerre d'embuscades qu'ils font à nos détachemens. L'uniforme du pirate chinois se rapproche sensiblement de celui du soldat régulier du Quang-si. Il consiste en une blouse en étoffe de couleur bleue, en soie ou en indienne, selon la qualité du pirate, et descendant jusqu'à mi-cuisse; pendant la saison froide, une deuxième blouse doublée de ouate est portée sous la première. Ce vêtement est serré à la taille par une large ceinture rouge, en étoffe ou en cuir, disposée de manière à servir de cartouchière. Le pantalon, court, s'arrête au-dessus du genou; une bande de forte toile grise enroulée autour des jambes protège ces dernières contre les ronces et contre les épines; pour chaussure, de solides espadrilles nouées au-dessus de la cheville. Ce costume est complété par un large chapeau de paille, doublé d'une étoffe verte à l'intérieur et retenu par une jugulaire; quand l'homme court ou lorsqu'il épaule son arme pour tirer, il rejette le chapeau complètement en arrière, sur le dos. Comme armement, un fusil à canon court, que le Chi-

nois porte d'ordinaire, dans les marches, en travers sur les deux épaules, les bras élevés, une main appuyée sur chacune des extrémités de l'arme; enfin, à la ceinture, le traditionnel coupe-coupe, ou, pour les chefs, un revolver. Chaque bande possède un certain nombre de bannières portant la devise: « Pour Ham-Nghi, roi d'Annam. »

Les pirates annamites de ces grandes bandes ont adopté un costume analogue; le chapeau est remplacé par un turban de couleur foncée, fortement serré à la tête; de plus, au lieu du chignon, la coiffure nationale; nombre d'entre eux portent la queue, à la mode des Chinois, avec l'intention de bénéficier, auprès des autres Annamites, du prestige dont ces derniers jouissent auprès des populations tonkinoises. Quelques bandes possèdent, en outre, un certain nombre d'uniformes de miliciens, de tirailleurs tonkinois, parfois même d'officiers, que les pirates endossent lorsqu'ils veulent agir par surprise, de jour, contre un village ou contre l'un de nos détachemens. En opération, pirates annamites ou chinois ne se chargent pas de vivres; c'est aux hameaux qu'ils traversent ou dans lesquels ils séjournent qu'incombe le soin de pourvoir à leur subsistance; dans ces conditions, ces bandes acquièrent dans leurs mouvemens une mobilité surprenante, grâce à laquelle elles peuvent se mettre rapidement hors de l'atteinte de nos colonnes.

Les chefs de ces bandes mixtes sont : 1° soit des Annamites rebelles, tels que Doc-Tich, Caïn-Kin, Déthan, etc.; 2° soit des pirates de profession : Chinois expulsés de leur pays et qui sont venus s'établir, sans esprit de retour, dans cette zone bien avant notre arrivée au Tonkin, tels que Luong-Tam-Ky (1); métis de Chinois et de femmes annamites, comme Baky; ou enfin Chinois, tels que Lun-Ky, qui viennent n'y résider que temporairement, pour s'y livrer à des opérations commerciales d'échanges d'objets de contrebande contre des femmes et des enfans, d'un écoulement facile dans les provinces méridionales de la Chine.

On a comparé non sans quelque justesse tous ces chefs de bandes à des seigneurs féodaux; comme ces derniers, en effet, chacun d'eux possède une zone territoriale, un véritable fief, dans lequel son autorité est incontestée, où il perçoit régulièrement un impôt, sagement calculé de manière à tirer des populations tout ce qu'elles peuvent donner sans toutefois les accabler par de trop

(1) « Je suis un homme d'humble condition, écrivait en 1890 le chef pirate Luong-Tam-Ky au commandant de Thaï-Nguyen, au moment où il faisait ses ouvertures de soumission; j'habite le Tonkin depuis de longues années, aussi, à cette heure, je ne suis plus qu'un étranger pour mon pays où il me serait impossible de retourner, je ne puis que demeurer ici où j'ai toujours vécu... »

lourdes charges ; — ce qui aurait l'inconvénient de les exaspérer et de tarir en même temps la source de sa propre richesse.

De son côté, le chef pirate, se substituant dans l'exercice des fonctions publiques aux mandarins royaux, assure la police de la contrée, y rend la justice, et protège les villages contre les entreprises des autres bandes. Nos détachemens ont surpris des correspondances échangées entre chefs de bandes, dans lesquelles ces derniers, en se traitant réciproquement d'excellences et de messeigneurs, réclamaient et obtenaient la reddition de femmes et de buffles volés à une village ami par un bande voisine.

Pour augmenter leurs ressources et se procurer les femmes et les buffles nécessaires à leur commerce d'échange, les bandes exercent leurs déprédations dans une zone commune, qui comprend les villages ayant refusé d'obtempérer à leurs réquisitions, et en particulier ceux des environs de nos postes et des grandes villes.

Annamites ou Chinois, qu'ils luttent pour l'indépendance nationale ou simplement pour l'existence, tous ont le soin de légitimer leur établissement et les charges qu'ils imposent aux habitans, en s'attribuant un mandat de la cour d'Annam ou de l'empereur de Chine. Il n'est pas rare de voir, affichés sur les places publiques des villages, des écrits rédigés dans le style du placard suivant, qui a été trouvé dans un hameau près de Cho-Moï :

Phung-Dang-Phu (Baky) Dè-Doc (général) de l'armée de Thaï-Nguyen aux habitans de cette région.

Depuis que les barbares français ont envahi le Tonkin, les indigènes sont en butte à des exactions sans nombre.

La cour royale nous a donné des troupes pour effectuer la pacification de la région et assurer la protection des fidèles sujets.

Pour nous permettre de remplir le mandat royal, les habitans doivent fournir à nos troupes l'argent, les vivres, et les corvées nécessaires pour assurer leur subsistance.

En conséquence, dorénavant, ils obtempéreront aux demandes de vivres et coolies faites par les détachemens qui seront munis d'une autorisation revêtue de notre sceau ; ils devront refuser toute autre demande de réquisitions qui ne se trouverait pas dans ces conditions...

Fait le 13 du sixième mois de la 5e année du roi Ham-Nghi.

Chaque bande s'est construit dans la partie la plus difficile, la plus inaccessible de la région qu'elle occupe, un repaire dans lequel sont établis son dépôt principal d'opium, de munitions, de

vivres; ses ateliers de réfection de cartouches, de réparation d'armes; où sont réunis les femmes, le bétail volés; en un mot, ses approvisionnemens de toute espèce et son butin.

Tels sont les repaires de Ké-Thuong au nord de Cho-Moï, ceux du Nui-Da-Bo; l'ancien repaire du Caï-Kïn dans le Nui-Dong-Naï, le nouveau repaire des bandes du Yen-Thé, au nord de Hu-Thué, etc.

L'emplacement exact de ces repaires est d'ordinaire connu des seuls pirates. Pour s'y rendre, il faut quelquefois cheminer en pleine forêt vierge par des sentiers qui ne sont que des pistes de bêtes fauves, s'engager dans de longs couloirs étroits, formés par des murailles verticales de granit; gravir des cols escarpés laissant à peine passage à un homme, ou bien suivre, pendant plusieurs heures, sous bois, pour tout sentier, le lit d'un torrent sur lequel s'embranche, en un point donné, une piste dissimulée dans la brousse et qui mène au repaire.

Des refuges, des campemens, sorte de dépôts secondaires destinés à recevoir provisoirement les prises, à effectuer les premières opérations d'échange et de vente, sont en outre construits par chaque bande aussi près que possible des zones exploitées par elles, et à une distance du delta variable selon la proximité et l'importance des postes militaires voisins.

Les chefs de bandes annamites ne craignent pas d'établir parfois ces refuges secondaires dans les villages mêmes des confins du delta, dont les habitans sont à leur entière dévotion : Cao-Thuong, Luoc-Ha, dans le Yen-Thé; les villages de l'île des Deux-Song, du Mont-Bavi, etc., ont longtemps servi de résidence et de dépôt aux chefs des bandes qui exploitent ces contrées.

Les Chinois placent de préférence ces campemens dans la région boisée, à la naissance de plusieurs vallons ou ravins, près de la ligne de partage des eaux; ce qui leur permet, le cas échéant, de faire passer rapidement leur butin de l'un dans l'autre de ces vallons, selon la direction de l'attaque, et de le soustraire à la poursuite des colonnes.

Des postes avancés fortifiés pour quarante à cinquante hommes sont établis à 700 ou 800 mètres des repaires et refuges et sur les sentiers qui y mènent; ces derniers sont barrés par des coupures, par des palissades, par des petits piquets; des embuscades sont tendues sur la lisière des bois et le long de ces sentiers, d'une manière si ingénieuse qu'aucun indice ne révèle à une troupe en marche qu'une coulée a été pratiquée, dans le bois, parallèlement au sentier qu'elle suit et à deux ou trois mètres de ce dernier; et qu'enfin celle-ci est occupée par des pirates qui attendent que la

reconnaissance soit tout entière engagée sous leur ligne de feux, pour la fusiller à bout portant.

La garde de ces repaires et de ces campemens est confiée à des hommes sûrs, bien armés et qui en forment la garnison permanente; ces campemens sont couverts à plusieurs kilomètres de distance par de petits groupes de pirates placés sur tous les sentiers d'accès; des espions, résidant dans les villages placés sous le canon même de nos forts, sont en outre chargés de renseigner les bandes sur les mouvemens, sur la force des détachemens envoyés contre elles. Divers moyens de communication assurent la transmission rapide de ces renseignemens : la nuit, ce sont de grands feux à éclipse, fonctionnant à la manière de notre télégraphe optique; ou encore des ballons captifs supportant une éponge imbibée de pétrole enflammé; ces ballons, en s'élevant à deux cents ou trois cents mètres et en s'abaissant à intervalles déterminés, produisent les signaux de convention. Le jour, ce sont des colonnes de fumée qui montent rapidement dans les airs et brusquement disparaissent; elles sont obtenues en mettant le feu à de petits bûchers préparés d'avance et composés de paille et de substances résineuses auxquelles de la poudre est mélangée.

Enfin des précautions minutieuses, ainsi que l'atteste le règlement ci-dessous qui était placardé à la porte d'un avant-poste d'un campement de pirates du Bao-Day, sont prises pour interdire aux étrangers l'accès de ces repaires ou campemens; comme sanction, tout individu soupçonné d'espionnage ou simplement suspect, surpris dans leur voisinage, est immédiatement mis à mort.

Arrêté du Dé-Doc, mandarin de l'Annam de 2ᵉ classe, du troisième degré, etc.

Les populations annamites étant en butte depuis plusieurs années aux exactions des barbares français, le haut empereur de Chine a résolu de mettre ordre à un état de choses aussi lamentable. Pour cet objet, il nous a confié les fonctions de Dé-Doc (général) des troupes de cette contrée. Nous avons établi notre camp dans cette région montagneuse où nous donnons rendez-vous à tous ceux qui veulent se joindre à nous pour lutter avec énergie pour la bonne cause.

Les habitans sont informés que nous avons ordonné à nos partisans d'avoir le plus grand égard pour leurs personnes et pour leurs biens; qu'ils peuvent apporter en toute confiance, dans nos campemens, les denrées et les marchandises de toute sorte qu'ils ont à vendre et qui leur seront payées à un prix rémunérateur; ils devront se conformer aux dispositions ci-après en ce qui les concerne :

Article 1er. — Dans la paix comme dans la guerre, partisans et habitans s'appliqueront à vivre en bonne intelligence, sans faire du tapage, sans se quereller, sans se susciter des difficultés, sans même tenir des propos qui puissent apporter le trouble dans leurs bonnes relations réciproques. Un châtiment sévère sera infligé à celui qui contreviendra aux prescriptions du présent article.

Art. 2. — Il est formellement défendu aux partisans de se rendre dans les villages pour y commettre des vols ou toute autre déprédation. Un châtiment sévère, etc.

Art. 3. — Il est défendu à toute sentinelle de quitter son poste de jour ou de nuit, de faire feu sans en avoir reçu l'ordre. Un châtiment sévère, etc.

Art. 4. — Il est défendu d'une manière formelle à tout marchand de pénétrer dans le poste avancé ; le chef de ce poste y veillera. Un châtiment sévère, etc.

Art. 5. — Ce même chef, qui est un homme juste et bienveillant, fixera d'une manière équitable le prix des diverses marchandises ; il devra s'assurer que les denrées sont de bonne qualité. Un châtiment sévère, etc.

Art. 6. — Toutes les personnes, Annamites ou Chinois, résidant dans le pays, qui se présenteront au poste avancé devront être l'objet d'un interrogatoire et d'un examen très sérieux. Un châtiment sévère, etc.

Art. 7. — Les partisans qui désireront vendre les personnes ou objets constituant leur part de butin devront, au préalable, obtenir notre autorisation. Un châtiment sévère, etc.

Art. 8. — Toutes les prescriptions qui précèdent devront être scrupuleusement observées par tous. Un châtiment sévère, etc.

Le 7 du septième mois de la 5e année du roi de Ham-Nghi.

Le « châtiment sévère » dont on menace le délinquant à la suite de chaque article, ce qui donne à ce règlement quelque ressemblance avec notre code militaire en temps de guerre, est le plus souvent la peine de mort : les chefs pirates, dont le pouvoir est sans limite sur les populations comme sur leurs partisans, ayant fréquemment recours à des exécutions capitales, autant pour terroriser les premières que pour faire acte d'autorité et maintenir une discipline rigoureuse dans leurs bandes.

Au reste, c'est sur ce régime de terreur qu'est établi le principal élément de puissance et de prestige de ces chefs. Certains d'entre eux y ont acquis une telle réputation de cruauté que leur nom seul, prononcé dans un village, suffit pour y jeter l'épouvante. Dans les longues veillées annamites, lorsque, à l'abri des portes bien closes, la famille assemblée peut deviser en sécurité, sans

crainte que ses propos soient recueillis et rapportés par l'un des nombreux espions que les pirates entretiennent dans toutes les localités, les mères font tout bas aux enfans attentifs et tremblans le récit des exploits de ces monstres sanguinaires.

C'est un chef de bande qui, ayant surpris un détachement de nos troupes, en a massacré les Européens; a fait couper le poignet droit à onze tirailleurs tombés vivans entre ses mains ; et a renvoyé ces derniers en leur disant : « La vue de ces mutilations apprendra aux Annamites, partout où vous vous rendrez, de quelle manière doit être traité tout indigène qui fait cause commune avec les Français. »

C'est un autre chef de bande qui, voulant arracher des aveux à un notable d'un village, fait amener ses trois enfans en bas âge et les fait successivement broyer dans un pilon en présence du père, de la mère, et des habitans, que cet acte horrible a glacés de terreur.

Un autre jour, une bande se saisit du chef et de plusieurs habitans d'un hameau, accusés d'avoir fourni des renseignemens sur son compte aux autorités provinciales; chacun de ces indigènes est attaché contre un tronc d'arbre; de la poitrine, ouverte d'un coup de coupe-coupe, le foie est arraché et est passé, tout pantelant, de main en main, chaque pirate y mordant, à son tour, à pleines dents.

Une autre fois, c'est un Européen, un garde principal, dont le poste est surpris par une bande de pirates qui se sont présentés, déguisés en coolies. Après qu'on eut repu ses yeux du spectacle d'actes horribles accomplis sur sa femme, sur ses enfans, sur ses miliciens, il est lui-même, tout vivant, l'objet d'infâmes mutilations; puis, mourant, se tordant dans d'atroces souffrances, il est attaché, les bras en croix, sur un tronc de bananier, jeté dans le fleuve et abandonné à la dérive.

C'est par centaines que l'on pourrait continuer l'énumération des actes de sauvagerie et de férocité accomplis par ces chefs pirates.

En raison de leur organisation, de la connaissance profonde qu'elles ont du pays difficile et tourmenté dans lequel elles opèrent; du concours qu'elles trouvent chez les habitans avec lesquels elles sont en rapports plus constans, plus directs encore que ne le sont les premières bandes avec les habitans du Delta, les bandes qui nous occupent sont autrement redoutables que celles qui exploitent ces dernières provinces.

En général, elles font tête à nos colonnes, elles excellent à tendre des embuscades à l'entrée des défilés et dans les clairières, à harceler les avant-postes, les arrière-garde et les convois; elles offrent quelquefois elles-mêmes le combat et, dans tous les cas, résistent toujours, non sans énergie, lorsqu'on attaque leurs repaires.

Leurs chefs se tiennent en relations constantes pour se prêter dans ces circonstances une aide réciproque; pour effectuer des échanges de prisonniers, d'armes et de munitions; pour organiser des opérations contre des villages fortifiés dont la richesse tente leur convoitise ou contre les garnisons des postes de milice et les colonnes de faible effectif. Une tactique, souvent employée dans les années 1890 et 1891, consistait à faire prévenir ces dernières que des pirates se trouvaient en petit nombre, à proximité, dans le dessein de les attirer dans des positions préparées à l'avance; des colonnes de gardes civils, entre autres l'une d'elles forte de près de deux cents hommes, tombèrent dans ce piège et furent ainsi anéanties.

L'opération à laquelle donnent lieu les entreprises effectuées par ces bandes contre les villages annamites est préparée, de longue main, avec le plus grand soin; les pirates ne procédant jamais à l'aventure, par crainte de tomber dans quelque embuscade. Cette opération est souvent précédée, lorsque la lutte promet d'être vive, de sacrifices en l'honneur du génie de la guerre, suivis de fraternelles agapes.

L'objectif une fois déterminé, à la suite d'indications fournies par ses affiliés, la bande est fractionnée en deux parties; l'une garde le campement, envoie quelques hommes courir le pays en quête de nouvelles et surveille les chemins par lesquels des détachemens pourraient se présenter; l'autre se met en campagne et vient, sans bruit, en dissimulant sa présence, s'établir, à la tombée de la nuit, à proximité du village dont l'attaque est projetée; là, elle est rejointe par les affiliés qui l'ont renseignée et qui doivent la guider dans son opération. Ces derniers, à ce moment, se couvrent quelquefois la figure d'un masque pour ne pas être reconnus par les habitans qu'ils vont livrer aux pirates.

Bientôt, la marche est reprise, lentement et avec précaution; vers le milieu de la nuit, le village est cerné; à un signal, une vingtaine de coups de feu sont rapidement tirés dans la direction des portes; et, aussitôt, la bande entière, poussant de grands cris, se précipite vers l'une d'elles, en force l'entrée et pénètre dans l'intérieur du village.

Si celui-ci fait bonne garde, tout mouvement inusité qui se produit dans la campagne étant aussitôt signalé, la marche des pirates est alors éventée de loin; les cliquetis précipités des baguettes des veilleurs, les appels stridens et multipliés des cornes et des trompes, les batteries de tam-tam annoncent l'imminence d'un danger; à ces signaux d'alarme, qui impressionnent si vivement nos soldats dans leurs marches et dans leurs reconnaissances de nuit, dans chaque village, des hommes déterminés se portent à leurs

postes de combat. Dans ce cas, la bande hésite généralement à poursuivre son entreprise, surtout si le village dispose de quelques fusils ; elle redoute que les habitans, puisant une suprême énergie dans la défense de leurs familles, de leurs biens, ne luttent en désespérés et ne lui fassent payer cher son audace. L'opération est remise, et la bande se dédommage de sa mésaventure par le pillage de quelque maison isolée ou de quelques groupes d'indigènes se rendant aux marchés voisins.

Mais, le plus souvent, les Annamites se gardent mal; surtout par les nuits noires, par les nuits de pluie et d'orage, choisies de préférence par les pirates pour l'exécution de leurs coups de main; surpris dans leur sommeil, frappés d'épouvante, veilleurs et habitans cherchent leur salut dans la fuite, se blottissant dans les haies de bambous, se cachant dans les mares ou dans les rizières avoisinantes.

Profitant de l'affolement général, les pirates s'emparent de tout ce qui se trouve sous la main ; hommes, femmes, enfans, buffles, porcs, chiens, volailles, paniers de riz, paquets de hardes, tout leur est bon, et ils vont vite en besogne.

Soudain, un appel d'une trompe chinoise se fait entendre ; rapidement les pirates se rallient, apportant ou amenant chacun son butin, pendant que quelques-uns d'entre eux, courant la torche à la main, allument l'incendie sur plusieurs points du village ; puis, vivement, la bande repart pour regagner son repaire le plus proche.

Quelquefois, les habitans, revenus de leur frayeur, se groupent et, renforcés par les hommes armés accourus des hameaux voisins, se jettent à la poursuite des bandits ; ils parviennent ainsi à ressaisir quelques buffles récalcitrans, des femmes ou des enfans qui, dans le désordre de la retraite précipitée, ont pu se dissimuler dans quelque bouquet d'arbres, derrière une digue ; mais presque toujours la bande a pris une avance considérable et réussit à emmener la plus grande partie de son butin, non sans laisser derrière elle des traces sanglantes de son passage; là, c'est le cadavre, décapité, d'un prisonnier qui a tenté de se débarrasser de ses liens et de s'évader; plus loin, c'est le corps, gisant en travers du sentier, d'une femme égorgée sans pitié, à titre d'exemple, parce que, volontairement ou par suite de fatigue, elle retardait la marche de la bande ; ses vêtemens ont été enlevés ; les boucles, d'une valeur des plus modiques, qu'elle portait aux oreilles ont été violemment arrachées, emportant avec elles un lambeau de chair.

Lorsque la nouvelle de l'un de ces pillages parvient à l'un de nos postes, ou que les lueurs de l'incendie sont aperçues par l'un de ces derniers, il est déjà trop tard pour espérer pouvoir atteindre la bande : il n'en serait point ainsi si ces postes étaient plus nom-

breux et se trouvaient tous reliés par des communications télégraphiques ; l'action de ceux de nos postes placés sur la ligne de retraite des pirates, prévenus rapidement, pourrait alors s'exercer en temps utile et d'une manière efficace.

La bande a regagné son repaire où l'attendent le doux *far niente* et les jouissances de l'opium ; le partage du butin s'accomplit ; une rançon et un délai sont fixés pour le rachat des hommes qui sont gardés comme prisonniers : ce délai expiré, ceux-ci sont impitoyablement massacrés. Quant aux femmes, en attendant que des convois les conduisent à la frontière de Chine, pour y être vendues, elles sont l'objet, selon le récit fait par nombre d'entre elles délivrées par nos détachemens, des traitemens les plus odieux de la part des pirates qui n'ont d'autre frein à la satisfaction de leurs caprices et de leurs appétits bestiaux que la crainte de diminuer la valeur de la marchandise qu'elles représentent.

Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, les pirates annamites ou chinois cherchent à voiler leurs méfaits du couvert des plus nobles sentimens : le patriotisme. Avant notre occupation, ils s'enrôlaient volontiers sous la bannière du premier prétendant venu au trône d'Annam ; et c'était en son nom que les chefs pirates adressaient leur proclamation aux populations et exerçaient leurs réquisitions. De nos jours, c'est le nom de Ham-Nghi qu'ils invoquent, l'ex-roi d'Annam exilé en Algérie et qui reste à leurs yeux le roi légitime. Aussi, toute proclamation est-elle datée du règne de Ham-Nghi. Elle débute, d'ordinaire, par un petit résumé historique des événemens qui ont amené l'occupation française ; résumé qui est rédigé bien entendu selon les besoins de la cause, et qui nous représente invariablement comme des barbares, comme des pirates qui ont imposé et qui maintiennent leur domination par la violence, au mépris des droits sacrés de l'indépendance nationale. Elle se termine par une déclaration d'attachement au roi, aux mœurs et aux institutions léguées par les ancêtres, et par un appel aux armes pour chasser du sol l'étranger.

En réalité, quoique les pirates, en prenant le titre de rebelles, aient surtout pour but de chercher à faire mieux accepter par les habitans les sacrifices qu'ils leur imposent, corvées, contributions en argent et en nature ; d'entretenir parmi les plus crédules un esprit permanent d'hostilité contre les Français et contre ceux qui les servent ; de s'assurer la connivence ou la complicité des villages, sans le concours desquels leurs expéditions seraient souvent exposées à des insuccès ; en un mot, de gagner entièrement les populations à leur cause, il serait toutefois puéril de nier que toutes ces

bandes et leurs chefs désignés indistinctement par nous sous le nom de pirates comprennent de vrais rebelles, particulièrement parmi les Annamites.

Il en est parmi eux qui sont uniquement poussés dans leur lutte contre notre autorité, par la haine de l'étranger et par un pur sentiment de patriotisme, contrairement à l'opinion de certains auteurs qui prétendent que notre mot patrie n'a pas de terme équivalent dans la langue annamite et que ces races de l'extrême Orient ne sont pas susceptibles de se laisser entraîner par ce noble sentiment qui rend les masses et les individus capables des plus grandes choses. La fermeté, le courage avec lesquels nombre de pirates affrontent le couperet du bourreau, après avoir été quelquefois, de la part de leurs juges, l'objet des plus atroces supplices; les harangues que certains d'entre eux adressent au public dans les momens qui précèdent les exécutions, déclarant, avec la ferveur de martyrs mourant pour la foi, qu'ils n'ont aucun acte de pillage ni de brigandage à se reprocher; qu'ils ont combattu et qu'ils font le sacrifice de leur vie pour soustraire leur pays à l'oppression étrangère; le respectueux recueillement avec lequel la foule assiste à ces exécutions capitales et jusqu'à cette précaution sinistre du bourreau qui, dans certaines circonstances, baise et lèche la lame dégouttante de sang, pour conjurer le ressentiment des mânes de l'innocent qu'il vient d'immoler : tous ces faits attestent que l'on se trouve bien alors en présence de véritables rebelles. L'histoire est là, au reste, pour témoigner qu'à une autre époque, lors de l'occupation chinoise, ce sentiment s'est traduit chez les populations du Tonkin par des explosions de haines et de colères qui furent plus d'une fois fatales aux conquérans.

Il faut donc le reconnaître, le parti national de la lutte contre l'influence française existe réellement au Tonkin et en Annam. Ce parti est encouragé et favorisé par de hautes personnalités de l'Annam et de la Chine; son importance grandit chaque jour et il constituerait bientôt un danger des plus sérieux pour notre protectorat si la pacification du pays se faisait encore longtemps attendre.

Ce parti a, dans toutes les provinces, des représentans choisis parmi d'anciens mandarins ou des lettrés de renom qui prennent le mot d'ordre de l'un d'entre eux, haut personnage dont l'autorité est incontestée et qui a la direction générale du mouvement anti-européen. Les chefs des grandes bandes de pirates lui obéissent également.

C'est de ce personnage qu'émane, sans doute, la proclamation ci-après trouvée dans un refuge de pirates détruit dans le Haut-Yen-Thé, le 30 novembre 1890, par le capitaine Plessier. Nous

donnons *in-extenso* la traduction qu'a faite de cette pièce le lieutenant Deleuze du 1er régiment étranger.

Le roi (1) dit ceci à ses serviteurs fidèles :

Tout est bien changé depuis que les guerres incessantes troublent le royaume et font commettre des crimes que le ciel et la terre ne peuvent pardonner.

L'arc et les flèches des jeunes gens ont du travail vers les quatre points cardinaux et l'homme adroit peut se nourrir de la chair de ses ennemis et se coucher sur leur peau (2).

Ces Français, qui se sont associés avec ces chiens d'étrangers (3) habitant les îles rocheuses de la mer, n'ont pas plus de cœur que des quadrupèdes.

Leur métier est de voler de toutes façons, car leur avidité est très grande. Ils excitent les hommes les uns contre les autres et répandent cent calomnies.

Ils se prévalent de leur habileté à construire et à diriger des bateaux marchant par une machine à feu et ils ont la plus grande confiance dans leurs fusils « à aiguille. »

Ils s'établirent d'abord sur la côte pour faire la guerre. Puis, lorsqu'ils eurent tout dévoré comme des vers à soie, « ils remontèrent toutes les rivières ainsi qu'a coutume de le faire le poisson kinh (la dorade) qui cherche sa pâture.

L'ancien roi (4), qui affectionnait les deux parties de son royaume (5), les voyant troublées depuis quelque temps, fit la paix (avec les Français).

Et les Chinois eurent peur à leur tour que leur nation se fatiguât d'une guerre sans fin.

L'impératrice (6) s'entendit avec les Français et nous a abandonnés jusqu'à cette année-ci. Des rebelles la suivirent dans cette trahison envers l'Etat et leur désertion dure encore aujourd'hui. Ils comptent sur l'appui des « pirates (7) » pour assassiner et s'enfuir après.

Mais lorsqu'un furoncle est crevé, pourquoi crier encore (8) ? Les bois et les herbes (9) suent de colère, et une odeur infecte s'est répandue dans la nation.

La poule habite l'aire de l'aigle !

(1) Ham-Nghi.
(2) En guise de natte.
(3) Expédition Dupuis.
(4) Tu-Duc.
(5) Le Tonkin et l'Annam.
(6) La femme de l'empereur Tu-Duc.
(7) Les Français.
(8) Proverbe annamite.
(9) Toute la nature.

Le buffle se mêle aux chevaux de luxe!

Le tigre est trompé par le chien!

Le dragon joue avec la sangsue!

Le char royal (1) s'est enfui et tous les mandarins l'ont suivi.

Tout le peuple des trente-six provinces (2) s'éloigna du roi et se rapprocha des « pirates. »

Je montai sur le trône en la quatre-vingtième année (3), mais je dus bientôt abandonner ma capitale pour me réfugier chez les sauvages.

Maintenant le ciel nous a envoyé toutes les troupes des « quatre provinces Quang (4). »

Des soldats viennent de toutes parts.

Les Chinois nous donnent de nouveau des hommes.

La citadelle siamoise de Cam-Lo nous fournit des vivres et le pays d'Aï-Lao nous fournit de l'argent.

Les Mans nous donnent des éléphans et des chevaux.

Quatre chefs de tribus (5) nous donnent des buffles et des chèvres.

Tous les mandarins m'écoutent.

Les troupes sont impatientes de combattre.

Le Thanh-Hoa, le Vinh-Binh, le Nghé-An, le Ha-Tinh reviennent à nous.

Toutes les troupes des quatorze autres provinces se soulèvent à la fois.

Deux mille villages viennent de chasser les postes que les « pirates » avaient établis dans chacun d'eux (6).

Les « démons occidentaux » ne troubleront plus longtemps le royaume,

Que tous ceux qui leur fournissent « le poisson et la viande (7) » viennent dans nos rangs,

Que les écoliers et les lettrés du nord et du midi (8),

Que les mandarins pourvus d'emplois et ceux qui en attendent un,

Que tous les hommes au cœur fidèle ne suivent pas les « pirates, »

Que les enfans des familles des mandarins,

Que ceux qui se préparent pour l'examen de bachelier et ceux qui ont subi cet examen,

Que tous les chefs de canton, que tous les chefs de village se réunissent en troupe et courent sus aux « pirates, »

(1) Ham-Nghi.

(2) Tout le royaume.

(3) A partir du règne de Gia-Long.

(4) Le Quang-Binh, le Quan-Tri, le Quang-Nam et le Quang-Ngaï.

(5) Tribus à l'ouest et au nord-ouest du Thang-Hoa.

(6) Allusion au retrait de nos troupes régulières d'une partie de l'Annam effectué dans les premiers mois de 1890.

(7) La nourriture.

(8) Le Tonkin et l'Annam.

Que le fil qui avertit au loin (1) ne puisse communiquer aucune nouvelle,

Que tous les ponts métalliques soient détruits,

Et qu'on cesse de craindre les solides bateaux armés de fusils à tir rapide.

Lorsque la patrie aura reconquis la paix, tous ceux qui auront exercé un commandement recevront un brevet du roi (2).

Que les deux parties du royaume (3) entendent notre avertissement.

Du vingtième jour du troisième mois de la sixième année de Ham-Nghi (4). »

Ces proclamations sont affichées sur les places publiques et recopiées par les principaux habitans qui doivent en posséder chacun un exemplaire. Elles sont, pour la plupart, l'œuvre d'érudits et rédigées dans un style relevé : n'oublions pas qu'elles s'adressent à des populations parmi lesquelles les lettrés sont en très grand honneur.

A titre documentaire, nous croyons intéressant de faire suivre la traduction qui précède, de celle d'une proclamation des pirates chinois, datée du mois de février 1891 et qui a été lancée à la suite du désastre de Cho-Bo. On y verra que les auteurs de cette proclamation ne craignent pas, pour amoindrir notre prestige et pour nous noircir dans l'esprit des populations, d'appeler à leur aide les armes dont les Orientaux excellent tant à se servir : la fourberie, la duplicité, le mensonge, l'invitation à la défection et à la rébellion; en un mot, les « cent calomnies, » pour employer l'expression annamite :

Proclamation des Chinois aux mandarins et aux hommes du peuple de l'Annam.

L'empire d'Annam était un royaume tributaire de la Chine jusqu'en la dixième année de Quang-Tu (5).

A cette époque, ce royaume est tombé dans l'adversité. Le roi d'Annam étant mort, les mauvais sujets prirent la direction des affaires du royaume; ils vendirent le gouvernement pour avoir des honneurs; ne surent pas défendre la ville d'Hanoï, ce qui entraîna la chute successive des autres provinces.

(1) Le télégraphe.

(2) Leur nom inscrit sur une palette en bambou et sur un morceau de soie donnés par le « roi. »

(3) Le Tonkin et l'Annam.

(4) 8 mai 1890.

(5) Un empereur de Chine.

L'Empire-Céleste, ayant pris en pitié la situation du petit royaume, envoya alors leurs excellences Sam-To et Phong-Ma (1) à son secours; à la suite des combats qui furent livrés à Lang-Son et à la porte-frontière de Nam-Quan, aucun rebelle français ne put regagner le delta. Les généraux chinois se préparaient à reprendre le Tonkin lorsque les Français, affaiblis par leurs défaites, demandèrent à faire la paix.

Le grand empereur, voulant éviter que de nouveaux malheurs vinssent accabler les populations annamites, donna alors son approbation à une décision par laquelle son excellence Ly'hông-Chûong autorisait les Européens à commercer, et à prêcher la religion catholique dans le royaume d'Annam. Ce sont les deux seules autorisations qui leur aient été données.

Les Français se sont soumis en apparence à cette décision; mais, au fond, leurs intentions étaient fausses, car ils ont conservé le royaume d'Annam et en ont chassé le roi (2), puis ils ont promené leurs colonnes à tort et à travers.

De tout cela il est résulté une grande exaspération des esprits, partout on s'est soulevé : il y a bientôt dix ans que cette situation dure, en sorte que le pays est dans le désordre absolu.

En outre, ces rebelles français n'aiment pas combattre; en revanche, ils sont très forts pour incendier; ils arriveront ainsi à ne plus laisser pousser un brin d'herbe dans aucun village.

Toutes les nations de l'Europe haïssent ce peuple pour sa méchanceté et se moquent de son impuissance.

La France a contracté envers l'Angleterre une dette qu'elle s'est gardée de payer, elle doit aussi à la Russie et à la Prusse, et a également refusé de les payer; par conséquent, il faut que justice soit faite de tant de méfaits.

Dans ce dessein, notre empereur nous envoie combattre les Français.

Les troupes fidèles qui opèrent sur le Fleuve-Rouge, auxquelles nous avons distribué 1,000 fusils, ont remporté successivement la victoire dans les combats de Thach-Koan, Bang-Y, Phuong-Lam (Cho-Bo) et Vu-Sai, de sorte que les rebelles s'affaiblissent de jour en jour.

Nous invitons maintenant les mandarins dont les troupes opèrent dans les provinces de Haïdzuong, Bac-Ninh, Sontay, Nam-Dinh, Ninh-Binh, Than-Hoa, Nghé-an et Ha-Tinh à venir conférer avec nous sur les mesures qu'il convient de concerter pour entreprendre une nouvelle campagne.

Depuis vingt ans environ, la Chine a établi des ateliers qui fabri-

(1) Noms des deux généraux chinois auxquels leurs compatriotes décernèrent le titre de vainqueurs de Lang-Son.

(2) Ham-Nghi.

quent toutes sortes de machines, des navires très solides, des fusils à tir rapide; aujourd'hui, l'Angleterre, la Russie et la Prusse ne sont pas plus puissantes qu'elle; la France est, par conséquent, moins que rien.

O gens de l'Annam, comment avez-vous le cœur de suivre les pirates! S'il en est parmi vous qui, par leur situation, sont obligés de demeurer encore à leur service, ils seront, le moment venu, traités avec modération. Ainsi son Excellence Hoang-Cao-Khai (1) et son entourage nous ont écrit pour obtenir leur soumission; l'autorité supérieure est disposée à la leur accorder s'ils tiennent leur promesse de rendre des services pour racheter leurs fautes. Quant aux tirailleurs, aux gardes civils, etc., qui sont forcés de suivre les Français, s'il est vrai qu'ils sont traités avec quelque bienveillance, ils ne doivent pas perdre de vue qu'ils n'ont auprès d'eux aucun membre de leur famille; que s'ils sont tués par une balle ou par une flèche ou s'ils meurent dans les régions insalubres, personne ne s'occupera des soins pieux de leur sépulture; car les Français n'auront aucune considération pour les services rendus. Les soldats indigènes devront donc se concerter pour venir à nous; ceux qui auront trahi et auront tué des pirates français seront nommés Hup-Quan (adjudans); ceux qui nous auront fait enlever une position seront nommés lanh-binh (colonels); ceux qui auront volé un fusil français seront nommés sergens.

Vous avez certainement eu connaissance que nous avons donné la vie sauve et permis de rentrer dans leurs foyers à tous ceux qui se sont rendus à nous lors des combats de Bang-Y et de Phuong-Lam (Cho-Bo); de même nous avons récompensé ceux qui nous ont servis et guidés dans ces affaires. Ces faits sont au su de tout le monde; dans ces conditions, vous ne devez pas laisser passer cette occasion qui vous est offerte de venir vous ranger sous nos ordres.

Fait le premier jour du premier mois de la dix-septième année de Quang-Tu.

III. — ZONE DES HAUTES RÉGIONS DU TONKIN.

Entre le delta et la frontière de Chine s'étend un immense territoire, ayant cinq à six fois la superficie de ce dernier, et presque dépourvu de postes; ceux-ci étant répartis d'une manière générale en bordure sur le delta et sur cette frontière.

Ce sont les Hautes-Régions ou Haut-Tonkin. A part quelques vallées fertiles, ces régions n'offrent qu'un sol maigre et rocheux, peu propre aux cultures, un système orographique tourmenté, difficile, fouillis de pitons boisés, de murailles nues et à pic, de

(1) Le vice-roi actuel du Tonkin.

cirques et d'anfractuosités d'une variété infinie. Nos colonnes éprouvent des difficultés inouïes à y opérer. La population clair-semée se compose de Muongs, de Nungs, de Mans, de Thos, de Thaïs, etc., races robustes, ayant l'amour de l'indépendance, supportant impatiemment le joug des bandes chinoises et qui seraient disposées à seconder tout effort qui aurait pour résultat de les en débarrasser. Quelques-unes de ces races et en particulier celles qui habitent la région de Cao-Bang passent pour être anthropophages. Est-ce le résultat de la haine qui anime contre les Chinois les peuplades des hautes régions et qui les pousse à obéir à leurs instincts féroces? Ou bien n'agissent-elles ainsi que pour assouvir leur faim, ces contrées étant pour la plupart d'une désespérante pauvreté, au point que, sur toute l'étendue du Haut-Tonkin, la perception totale de l'impôt n'atteint pas la valeur de celle de la plus petite province du delta? C'est ce que nous ne saurions établir : nous nous bornons à relater les actes ci-après d'anthropophagie connus de tous les officiers qui ont résidé à Cao-Bang.

Un jeune Tho venait de s'échapper de la bande de pirates chinois d'A-Koc-Thuong : on lui demanda quelle était la nourriture habituelle des pirates : « Du maïs, du riz, quand on peut en avoir, répondit-il, et enfin des Thos et des Muongs. A-Koc-Thuong, ajouta-t-il, retient en ce moment prisonniers plusieurs habitans de mon village, qui sont destinés à être mangés! »

Le lendemain du combat de Bo-Pou, le 31 octobre 1889, un pirate chinois fut pris et décapité : une demi-heure après, un officier, en passant sur le lieu de l'exécution, ne vit plus que le squelette auquel adhéraient encore quelques lambeaux de chair : le reste du corps avait été dépecé et enlevé, pour être mangé, par les Thos qui suivaient la colonne en qualité de coolies ou d'auxiliaires. Le jour suivant, un autre pirate chinois, pris et décapité, fut mangé de la même manière.

Quelques jours auparavant, un chef de pirates, A-Kam, fit rôtir vivantes, devant leurs maris, deux jeunes femmes thos qui furent ensuite mangées par les Chinois établis dans la grotte de Lung-Mô. Le même chef, s'emparant de la femme d'un Tho qui avait servi de guide dans une opération dirigée par le lieutenant Pessard contre les pirates retranchés dans cette grotte, la fit lier à un poteau ; ces derniers lui ouvrirent le ventre, lui arrachèrent le foie et le cœur qu'ils se partagèrent entre eux et mangèrent tout crus. Tout pirate chinois pris par les Thos est traité d'une manière analogue. Cette dernière coutume est, comme on le sait déjà, commune à toutes les races annamites qui, considérant le foie comme le siège de toutes les vertus et notamment de la bravoure,

mangent le foie de l'ennemi tué, dans la pensée de s'assimiler ces vertus !

La plupart des bandes qui exploitent ces contrées sont sédentaires ; elles se sont taillé comme les précédentes un fief dans la région où elles résident. Les plus importantes sont celles qui occupent le massif de Than-Maï près de Mon-cay, les environs de Pho-Binh-Gia et de Nganson, de Cao-Bang, des lacs Ba-Bé, la Haute-Rivière-Claire, le Haut-Fleuve-Rouge, le Than-Hoa-Dao, etc. L'effectif de chacune d'elles varie entre 200 et 500 hommes dont la moitié est bien armée.

Leurs principales ressources consistent dans la réquisition de vivres, dans la perception d'un petit impôt, dans le commerce de contrebande d'opium et de marchandises de guerre, pour lequel elles servent d'intermédiaires entre les pourvoyeurs établis en Chine et les bandes du Tonkin.

En dehors de ces bandes sédentaires, d'autres bandes qui s'organisent de l'autre côté de la frontière, font, à des intervalles périodiques, incursion dans ces hautes régions, uniquement dans l'intention de piller, et, l'expédition terminée, rentrent en Chine avec leur butin.

Au-delà de la frontière septentrionale et occidentale du Tonkin, depuis notre poste de Laï-Chau jusqu'à celui de Mon-cay, il existe une vaste bande de territoire atteignant dans certaines parties de 150 à 200 kilomètres de profondeur, et qui présente de grandes analogies avec les hautes régions tonkinoises, par la nature du sol, par la faible densité et par les mœurs des populations qui l'habitent.

A ces dernières qui sont également des Thos, des Nungs, etc., sont venus s'adjoindre nombre de Chinois moitié pirates, moitié marchands, qui, à la suite de quelque méfait commis dans l'intérieur du Céleste-Empire, ont fui la justice de leur pays, sans avoir pu décider leurs femmes, qui ne s'expatrient que difficilement, à les suivre dans ces contrées désolées. Ces Chinois, pour se constituer une nouvelle famille, se procurent des femmes annamites qui passent pour avoir des qualités sérieuses de ménagères ; dans ce dessein, ils lèvent des bandes et, à leur tête, vont exercer leurs pillages sur le territoire tonkinois ; ou bien ils subventionnent les entreprises des chefs des bandes chinoises et annamites qui y sont établis, en leur fournissant de l'argent, de l'opium, des armes, des munitions. Les femmes et les enfans du delta capturés, après le prélèvement des sujets de leur choix, sont dirigés sur les villes de l'intérieur de la Chine pour y être vendus ; ces Chinois partagent ensuite avec les bandes les bénéfices de cet infâme trafic.

Dans cette zone chinoise, qui comprend la partie méridionale

des provinces du Yun-Nan, du Quang-Si et du Quang-Ton, l'autorité des fonctionnaires du Céleste-Empire est généralement méconnue et la rentrée des impôts ne s'y effectue qu'avec l'appui de la troupe.

Aussi, en dehors des environs des grandes villes, des places et des camps chinois qui, pour la plupart, sont réduits à des garnisons de faible effectif, la piraterie y règne en souveraine.

A l'exception du général chinois Sô, qui, sur la frontière de Lang-son, s'oppose par tous les moyens en son pouvoir à la formation des bandes et à leur entrée sur notre territoire, les mandarins nous sont ou hostiles, et dans ce cas, favorisent ouvertement les agissemens et les incursions des pirates, ou bien ils sont impuissans à y maintenir le bon ordre.

La Chine est au demeurant, et sans doute pour longtemps encore, dans l'impossibilité de réprimer complètement, conformément aux obligations qui lui sont imposées par l'article premier du traité du 9 juin 1885, la piraterie dans toute la zone frontière.

C'est cependant dans la stricte exécution de ces clauses que nous paraît résider, en très grande partie, la solution du problème de la pacification des hautes régions du Tonkin et même du delta. Cette dernière à notre avis marcherait, à grands pas, si l'on obtenait une intervention plus intensive, si cela était possible, plus sympathique surtout du gouvernement chinois sur ses frontières, par une augmentation de ses forces, par un choix de fonctionnaires qui recevraient la mission formelle et les moyens : 1° d'empêcher l'organisation et la formation des bandes ; 2° d'interdire la vente, sur les marchés de la frontière, d'armes et de munitions importées de la côte; de femmes et d'enfans de provenance du Tonkin.

En complétant ces mesures par la suppression, dans notre colonie, de la ferme d'opium, cause principale de la contrebande; par une action lente et méthodique contre les bandes, de notre armée régulière, secondée par les populations; par l'occupation de quelques points, au cœur des parties les plus troublées de nos hautes régions, on pourrait espérer voir enfin se lever cette ère de pacification et de tranquillité si attendue et sans laquelle notre protectorat ne peut nous réserver que des déboires et nous occasionner que des sacrifices d'hommes et d'argent sans cesse renouvelés.

Indépendamment de ces mesures, qui sont plus particulièrement relatives à la répression de la piraterie, on nous permettra, puisque l'occasion s'en offre à nous, d'en indiquer de plus générales qui tendraient, si elles étaient mises résolument en vigueur, à la pacification entière du Tonkin et à l'établissement définitif de notre

protectorat sur ce vaste pays. Deux années de séjour, pendant lesquelles il nous a été donné de commander successivement les brigades de Sontay et de Bac-Ninh et de diriger plusieurs opérations importantes, nous donnent peut-être quelque droit de formuler ici notre opinion raisonnée.

Le Tonkin est une école incomparable d'instruction et de discipline pour notre armée; toutes les qualités qui font le chef comme le soldat y trouvent de nombreuses occasions de se développer, de s'affirmer: initiative, sang-froid, coup d'œil, valeur, audace, dévoûment, etc.

Si l'on parcourt ses annales militaires, l'on est étrangement surpris de constater la somme de capacité, d'activité, de travail, en un mot d'efforts intellectuels et physiques, que nos troupes doivent déployer pour faire face aux obligations multiples, pénibles et sans cesse renaissantes, qui sont le lot de la rude vie de campagne à laquelle elles sont soumises.

Si l'ennemi contre lequel elles luttent n'a pas le fanatisme, la bravoure, la furie du Kabyle ou des guerriers du Soudan, il a une intelligence plus vive, un esprit remarquable d'assimilation dans l'emploi de nos moyens d'action, de nos procédés tactiques; il fait preuve d'un art supérieur dans le choix de ses positions, dans la manière de les fortifier, et de la même indifférence, de la même impassibilité que les premiers devant la mort.

S'il n'a pas leurs déserts brûlans et sans eau, susceptibles d'arrêter la marche des colonnes, il dispose de forêts vierges immenses, impénétrables, pour y établir des repaires; de cirques montagneux, d'infranchissables défilés; d'un nombre infini de villages fortifiés devant chacun desquels une troupe peut trouver son tombeau; il possède un armement à tir rapide aussi perfectionné et aussi bien entretenu que celui de nos soldats, et enfin il peut prélever, sans compter, pour réparer ses pertes, autant d'hommes qu'il lui en faut, dans cette réserve inépuisable que forment les populations du Tonkin et de la Chine méridionale. Cette situation mérite que la nation donne à ceux qui sont aux prises avec de si grandes difficultés tout ce qui est nécessaire pour assurer à leurs armes le succès en toute circonstance.

Personnel. — Dans cet ordre d'idées, il nous paraît indispensable, en premier lieu, d'organiser la constitution, sur des bases rationnelles, du commandement militaire : commandement en chef, commandement des brigades, commandement des subdivisions régionales; l'effectif des troupes, l'importance des décisions à prendre, la responsabilité qui en découle, exigent que les chefs placés à la tête de ces commandemens aient l'expérience, la maturité de jugement, le prestige nécessaire pour les exercer avec fruit; trois offi-

ciers-généraux et dix colonels ou lieutenans-colonels sont, au minimum, indispensables pour occuper les emplois réservés aux grades élevés.

A l'état de guerre dans lequel se trouve virtuellement le Tonkin correspondent, pour l'autorité militaire, des droits qu'on ne peut lui contester, sans paralyser ses efforts, sans rendre stériles les sacrifices demandés au pays.

Il y a lieu de donner à l'armée un rôle prépondérant dans la pacification des territoires manifestement troublés, que ceux-ci soient situés dans le delta ou dans les hautes régions; si le nombre de ses postes était augmenté, si ces derniers étaient reliés par un système de lignes télégraphiques ou téléphoniques, en attendant qu'avec le temps elles puissent l'être par de bonnes voies de communication; si l'armée disposait de crédits suffisans pour se créer un bon service de renseignemens; si elle avait le pouvoir de faire accompagner ses détachemens en opération par les fonctionnaires indigènes locaux, elle obtiendrait, grâce à une sûreté et à une rapidité plus grandes de ses informations, la mobilité nécessaire dans les mouvemens de ses colonnes pour que celles-ci puissent avoir une action prompte et efficace : ce qui lui permettrait de poursuivre, de harceler les bandes, de les détruire, de rétablir et de maintenir l'ordre sur ces territoires.

En cas de concours, pour l'exécution de ces expéditions, d'élémens divers, guerre, marine, milices, etc., l'unité de direction doit être assurée d'une manière absolue; de même tous les services de l'artillerie, de l'intendance, de santé, devraient relever du commandement.

Dans les provinces où la résistance est plus sérieusement organisée, où il faut pour rompre cette dernière une action énergique, méthodique et prolongée, on doit décerner à l'armée la plénitude des pouvoirs par la déclaration de l'état de siège, conformément aux lois et décrets qui régissent, en France, son intervention dans de semblables circonstances. On ne saurait objecter, pour ne pas appliquer ces lois, que le Tonkin est un pays de protectorat: ce sont là subtilités de politique hors de mise quand il s'agit du renom de la France et de l'existence de notre colonie, pour laquelle la prolongation de la crise qu'elle traverse constitue un danger sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention des pouvoirs publics.

Nous avons déjà signalé l'urgence de l'augmentation des effectifs actuels de l'armée et du nombre de canonnières; en ce qui concerne l'armée, cette augmentation peut être facilement obtenue par la transformation de dix mille gardes civils en tirailleurs tonkinois, dont la durée du service devrait être portée à quinze ou vingt ans, moyennant des dédommagemens qui leur seraient

accordés, en conformité des procédés que le gouvernement annamite emploie vis-à-vis de ses soldats.

Comme troupes européennes, quatre bataillons de légion étrangère et un bataillon d'infanterie de marine seraient en outre nécessaires.

Le reste des gardes civils servirait à organiser des brigades de gendarmerie indigène recrutées par les soins de l'autorité militaire parmi les sujets d'élite et mises par elle à la disposition de l'administration civile au même titre que la gendarmerie coloniale.

La création prochaine d'une armée coloniale permettra de n'expédier au Tonkin que des hommes faits, ayant une instruction militaire complète ; de laisser les officiers et la troupe y séjourner sans limite de temps et au minimum pour une durée de trois ans; on réduira ainsi les frais de transport aujourd'hui si onéreux de nos troupes, et l'on pourra confier le commandement des postes à des officiers et à des sous-officiers ayant la connaissance du pays, et si c'est possible, de la langue annamite.

Il importe, en même temps, de favoriser l'étude de cette langue par les cadres, en leur faisant suivre des cours d'annamite en France comme dans la colonie.

Matériel. — Notre matériel d'artillerie ne répond qu'imparfaitement aux exigences de la guerre au Tonkin, aussi bien dans les régions montagneuses ou boisées que dans le delta, par suite de la conformation des villages et de la disposition des pagodes et autres édifices naturellement fortifiés du delta.

Dans bien des circonstances, le tir indirect ou en bombe est le seul possible ou efficace; aussi est-on alors obligé, au risque de passer, aux yeux même de gens compétens, pour vouloir ressusciter les procédés de la guerre antique, d'avoir recours à notre vieux mortier de 15 millimètres, absolument insuffisant comme justesse et comme puissance. Nous sommes convaincu de la nécessité de trouver une pièce, démontable ou non, transportable en tout cas par coolies, qui permettrait de lancer à 500 ou 600 mètres un projectile à la mélinite de 18 à 20 kilogrammes, susceptible de bouleverser le système formidable de défenses élevé aujourd'hui, sur certains points, par des pirates. Dans bien des cas, l'emploi de l'une de ces pièces dispenserait de celui des autres canons actuellement en service.

Le fusil Lebel, que l'infanterie de marine possède depuis un an, rend au Tonkin les services qu'on en attendait; son adoption est un appoint important qui équivaut à une augmentation d'effectifs. Cette arme a toutefois l'inconvénient d'être trop lourde et, en raison de sa longueur, lorsqu'elle est munie de la baïonnette, elle devient

d'un maniement difficile dans les zones montagneuses ou boisées : un mousqueton, du même modèle, muni d'une baïonnette légère, répondrait mieux au service de nos troupes coloniales. Tous les cadres de nos régimens tonkinois et un groupe de tirailleurs d'élite par compagnie devraient recevoir cet armement.

Devant Hu-Thué, des plaques de tôle, empruntées à nos canonnières, ont été utilisées, non sans succès, en guise de pare-balles, pour la construction rapide de tranchées sous le feu de l'ennemi. De petites opérations de siège analogues se renouvelleront sans doute plus fréquemment au Tonkin, au fur et à mesure que l'ennemi sera mieux familiarisé avec notre mode de combattre. Les principales places devraient, pour cette éventualité, posséder un certain nombre de pare-balles en métal léger, pouvant protéger à cent mètres un homme à genoux contre la balle du Remington.

En prévision de plus graves éventualités, un petit parc aérostatique pourrait être constitué à Hanoï.

L'emploi des chiens de guerre et des pigeons-voyageurs devrait devenir réglementaire au Tonkin.

Dans chaque région, dans chaque poste, devrait être établi un carnet contenant non-seulement des données topographiques et statistiques sur la contrée, mais aussi l'historique des grandes comme des petites opérations qui y ont été effectuées ; des renseignemens sur la composition, sur la manière de combattre des bandes qui y stationnent ; par ces moyens l'on faciliterait considérablement la tâche de ceux qui auraient à y effectuer de nouvelles opérations.

En terminant, rappelons, à propos des procédés tactiques à employer contre les bandes chinoises ou annamites, un principe dont un chef soucieux des obligations morales que lui imposent ses fonctions ne doit jamais se départir : infliger à l'ennemi le maximum des pertes avec le minimum des sacrifices.

A notre avis, dans la plupart des cas, sauf dans les engagemens de rencontre ou dans des coups de main, dans lesquels le succès dépend de la promptitude et de l'énergie de l'offensive, c'est moins par la « *furia* quand même » de la troupe, que par son sang-froid et par sa discipline, par l'habileté des dispositions prises et par la ténacité du chef que les meilleurs résultats seront obtenus dans nos expéditions d'outre-mer.

Colonel Frey.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Que se passe-t-il donc depuis peu de temps? Est-ce que les beaux jours de Cronstadt, des manœuvres de l'Est et des voyages ministériels ne seraient plus qu'un souvenir déjà effacé? On dirait en vérité que tout a changé rapidement dans notre monde parlementaire, que l'atmosphère publique se charge et que nous revenons encore une fois à un de ces momens où il faut s'attendre à de l'imprévu, aux confusions et aux crises de pouvoir.

Cette session d'hiver cependant avait commencé assez paisiblement. Rien ne faisait présager de bien graves difficultés. On était entré sans émotion apparente et sans trouble dans la discussion du budget. Il y avait eu tout au plus une escarmouche à propos des pèlerinages français à Rome et de l'ambassade au Vatican ; ce n'était qu'une escarmouche sans péril pour M. le ministre des affaires étrangères, — et les crédits des cultes eux-mêmes avaient passé sans contestation, sans débat. Mais quoi ! cela allait-il durer ainsi? Discuter le budget pour le budget, s'occuper des affaires sérieuses du pays, pouvait-on s'en tenir là sans reprendre les vieilles querelles, sans essayer de mettre à mal pour le moins quelques ministres? L'esprit de guerre s'est réveillé au camp du radicalisme, — et M. Clémenceau lui-même s'est cru obligé de rentrer en campagne pour ne pas être devancé ou éclipsé par les agités de son parti. Un jour c'est M. le ministre de la justice, et avec lui M. le président du conseil en personne, qu'on a pris à partie, parce qu'ils ne se sont pas hâtés de mettre en liberté un socialiste condamné par le jury, devenu candidat à la députation. Un autre jour, c'est une proposition sur la séparation de l'Église et de l'État qu'on a essayé d'introduire par surprise pour embarrasser le gouvernement. Hier encore, c'était M. le ministre des finances qui

avait à se défendre contre M. Camille Pelletan, et qui se voyait obligé de mettre son portefeuille sur la tribune. M. le ministre de l'intérieur, plus que tout autre, est bien sûr d'avoir lui aussi son jour. En un mot, les radicaux, après s'être contenus quelque temps, ont fini par se démasquer; ils n'ont pas pu résister à l'impatience de reprendre les armes, de tenter un retour offensif pour ressaisir une influence menacée. A tout hasard, ils ont ouvert le feu et on en est bientôt venu à ce moment singulier où nous sommes, — où de toutes parts, sans qu'il y ait une raison bien saisissable, on semble chercher l'occasion d'une explication décisive sur les affaires ministérielles, sur la direction de la politique. On en est là après un mois de session!

Évidemment, c'est une campagne qui recommence, une sorte de siège organisé par les radicaux autour du ministère, et ce qu'il y a de plus caractéristique, de dangereux sans doute aussi, c'est que l'ennemi est à moitié dans la place, qu'il y a tout au moins des intelligences, et qu'il ne désespère pas d'y entrer en maître par quelque capitulation nouvelle. Au fond, c'était peut-être facile à prévoir. Si les radicaux depuis quelques mois ont paru désarmer à demi devant ce qu'un de leurs orateurs a appelé des « événemens heureux pour la grandeur du pays, » ils gardaient leurs griefs, ils ne l'ont pas caché. Ils ne déguisaient pas leur impatience, leur irritation toutes les fois qu'ils entendaient ces mots d'apaisement, d'union, de conciliation, prononcés cet automne sur le passage de M. le président de la République, et répétés par le chef de l'État, par les ministres eux-mêmes dans leurs discours. Ils sentaient que tout ce qui pouvait ressembler à une victoire pour les idées de modération était une défaite pour leur cause, pour leur influence. Ils se promettaient bien d'interrompre ce mouvement de pacification intérieure par leurs défis, par leurs menaces et leurs excitations. Ils attendaient leur heure, comme le disait récemment M. Clémenceau: ils ne se sont pas résignés longtemps! Ils ont voulu, selon le mot vulgaire, tâter le gouvernement et le parlement. Et à quel propos ont-ils ouvert les hostilités? On fait ce qu'on peut. Un révolutionnaire socialiste, M. Paul Lafargue, condamné il y a quelques mois par le jury de Douai, a été choisi récemment comme candidat à la députation par un comité de Lille; il a été choisi, on ne l'a pas caché, comme un candidat de protestation contre « le massacre de Fourmies et la comédie judiciaire de Douai, » contre « le gouvernement des fusilleurs. » Il n'a pas été élu du premier coup, il ne l'a été qu'à un second tour de scrutin; il avait eu cependant à un premier tour quelques milliers de voix. C'était assez, à ce qu'il paraît, pour représenter la voix du peuple!

Le prétexte était trouvé. Aussitôt on s'est décidé à interpeller le gouvernement, à lui demander pourquoi il ne s'était pas hâté de se soumettre à la première sommation du suffrage universel en rendant la liberté à M. Paul Lafargue; — mais, a pu répondre M. le ministre

de la justice dans sa simplicité, M. Paul Lafargue a été condamné régulièrement; sa condamnation est définitive. Le gouvernement se mettrait au-dessus de toutes les lois, de toutes les règles juridiques en lui rendant la liberté; il ne pourrait la lui rendre que sous la forme d'une grâce que le condamné n'a pas demandée, qu'il a même repoussée d'avance avec dédain. — Qu'importe, il ne s'agit pas ici de droit, — c'est de la politique ! Les lois ne comptent pas, le suffrage universel annule l'arrêt de justice ! Le ministère n'avait qu'à trouver le moyen de mettre le condamné en liberté, ne fût-ce que pour effacer la « tache de sang » de Fourmies, — au risque de désavouer la loi, la justice, l'armée elle-même, représentée comme une « mercenaire du patronat ! » On ne pouvait évidemment s'entendre. Et là-dessus M. Clémenceau s'est levé à son tour, élargissant et envenimant le débat, mettant en cause la politique tout entière du gouvernement, aiguillonnant la droite, essayant de diviser ou d'intimider la majorité républicaine, réclamant avec hauteur l'exécution d'un prétendu « pacte » accepté par le ministère. Il a fallu, pour en finir, l'intervention de M. le président du conseil, qui, en mettant toute sa dextérité à ménager sa majorité républicaine, a maintenu néanmoins avec fermeté les droits du gouvernement, l'autorité des lois. M. le président du conseil a eu son vote, — un pur et simple ordre du jour sur l'objet de l'interpellation; mais la question de M. Lafargue avait disparu. Ce qui est resté de cette discussion, c'est bel et bien la rupture signifiée par M. Clémenceau au gouvernement; c'est la guerre qui vient d'être déclarée et qui va sans doute continuer par une série de propositions, d'interpellations, comme par ce projet sur la séparation de l'Église et de l'État qu'on tient en réserve pour troubler tous les efforts de pacification religieuse. C'est ici qu'on peut s'attendre aux surprises !

Comment cela finira-t-il? Tout dépend peut-être encore de ce travail assez confus, assez indistinct, qui s'accomplit dans les partis et qui peut conduire à des combinaisons inattendues. Ce qu'il y a de plus curieux pour le moment, c'est que, dans cette guerre qui a l'air de recommencer, mais qui par le fait n'a jamais cessé, qui a été tout au plus interrompue par les vacances, les radicaux n'ont pas de meilleurs alliés que les boulangistes. Les uns et les autres semblent s'entendre au moins contre quelques-uns des ministres. Ce sont les boulangistes qui battent la campagne, qui ont le plus souvent l'initiative des interpellations, des incidens bruyans, et se refont une sorte d'importance. Ils ne sont plus un parti sans doute, ils ont perdu leur drapeau, qui a définitivement disparu avec un chef déjà oublié. Ils représentent l'agitation d'où ils sont nés, des mécontentemens survivans, des antipathies, des ressentimens communs ; ils sont des auxiliaires tout trouvés pour les radicaux, et il est certainement piquant de voir M. Clémenceau, qui a été un des premiers artisans de la fortune éphémère du général Bou-

langer, rallier maintenant les débris de la troupe boulangiste pour aller à l'assaut du ministre qui a vaincu le boulangisme! Les radicaux se servent de tout, du boulangisme, du socialisme, de la séparation de l'Église et de l'État. Ils ne se flattent peut-être pas d'imposer une politique d'agitation trop visiblement contraire au sentiment du pays. Au fond, dans cette campagne qu'ils viennent de recommencer, ils ont une tactique bien simple que M. Clémenceau a dévoilée par l'âpreté avec laquelle il a combattu la politique de modération et de conciliation avec les conservateurs. Ils veulent à tout prix arrêter le ministère dans ses velléités pacificatrices et prolonger cette grande équivoque de la concentration républicaine où eux, minorité, ils ont su jusqu'ici imposer leur alliance, leurs passions et leur clientèle. Ils veulent, en perpétuant et en aggravant la scission avec les conservateurs, rester l'appoint nécessaire des majorités prétendues républicaines. Pour cela, ils reviendront au combat, et ils sont prêts à accepter tous les concours, toutes les coalitions. S'ils ne sont pas les maîtres, ils empêcheront les autres de gouverner!

La question est de savoir dans quelle mesure le gouvernement est disposé à se défendre, à résister aux assauts dont on le menace. C'est aujourd'hui, à ce qu'il semble, sa première affaire; c'est à lui de se rendre compte des faits, de l'état général de la France, de savoir ce qu'il veut et ce qu'il peut. Il est possible, sans doute, que le ministère lui-même soit quelquefois embarrassé pour avoir une volonté, qu'il ait à se défendre contre ses propres divisions, contre des rivalités intestines ou des conflits qui ne rendent pas facile la netteté des résolutions. Il a cependant encore à travers tout, s'il le veut bien, une force réelle qu'il tient des dispositions générales du pays, des goûts de l'opinion pour la stabilité, et, on pourrait ajouter, des nécessités extérieures. Il a maintenant à choisir. — Se laissera-t-il troubler par les menaces de M. Clémenceau ou séduire par ce mirage décevant d'une prétendue concentration républicaine qui s'expliquait encore tant que la république était contestée, mais qui n'est plus aujourd'hui qu'une insigne duperie? Il ne peut s'y méprendre, il n'irait sûrement pas loin. Il sait bien que chaque concession serait un affaiblissement, qu'il ne désarmerait pas ceux qui ne lui demandent que de se soumettre ou de se démettre. Il a cru récemment donner un gage ou se garantir pour quelque temps en livrant un évêque aux tribunaux: il n'y a rien gagné! Il n'a réussi qu'à se mettre dans cette maussade alternative de recevoir un affront, si les juges refusent de voir un outrage dans une certaine liberté de langage qui n'a certes rien de la sédition, ou d'être embarrassé lui-même d'une condamnation qui lui donnerait des airs de persécuteur, qui ne pourrait que décourager les esprits modérés. Se décidera-t-il, au contraire, à soutenir sans subterfuge, sans hésitation, devant le parlement la politique d'apaisement

qu'il a paru avouer pendant ces mois d'automne devant le pays? La tentative peut sans doute lui attirer des difficultés et des luttes. C'est possible; mais, au moins, c'est une politique qui, en répondant aux vœux de la masse française, fortifie la république elle-même et qui peut, de plus, décider des mouvemens d'opinion favorables à un gouvernement sérieux. Et puis, enfin, il faut tout voir. Il ne s'agit nullement de subordonner nos affaires intérieures à des considérations extérieures. Qu'on y réfléchisse bien, cependant : croit-on que des agitations ou des oscillations radicales, une crise ministérielle préparant des crises nouvelles, seraient bien faites pour affermir la France dans les positions qu'elle a reconquises, pour la relever dans l'estime du monde? Voilà toute la question!

Avant que l'Europe retrouve son équilibre, sa stabilité et la paix, une paix durable ou suffisante, il y en a peut-être pour longtemps. Ce n'est pas que la bonne volonté manque aux chefs de gouvernement, à tous ceux qui ont la redoutable mission et la responsabilité de diriger les affaires des peuples. Ils sont visiblement pour la plupart pleins de bonnes intentions, ils n'ont que des paroles rassurantes. Malheureusement ils ne peuvent supprimer les antagonismes nés de la force des choses, les problèmes douloureux, l'incertitude qui suit les longues commotions, les incidens imprévus. Tout ce qu'ils peuvent se proposer de mieux, c'est d'éviter les difficultés inutiles, d'adoucir les chocs inévitables, de se défendre des paniques propagées par les inventeurs de faux bruits, d'émousser ce qui pourrait paraître agressif dans leur diplomatie ou dans les armemens dont l'Europe se cuirasse. Cela, ils le peuvent et ils le font en toute circonstance. Le chancelier d'Allemagne l'a fait; M. le président du conseil de France l'a fait avec art; M. de Giers l'a fait discrètement à Monza. Assurément, ni lord Salisbury à Guildhall, au récent banquet du nouveau lord-maire, ni M. le marquis di Rudini, à cette réunion du théâtre de Milan où il vient de comparaître, n'ont eu l'intention de troubler ou d'émouvoir le monde.

S'il est arrivé quelquefois à un premier ministre britannique de saisir cette occasion du banquet du lord-maire pour faire à l'opinion européenne la surprise de quelque indiscrétion calculée et retentissante, ce n'est pas lord Salisbury qui aura été pour cette année ce premier ministre. Rien certes de plus pacifique, de plus simple que le discours du chef du cabinet de la reine; il est presque trop optimiste. Lord Salisbury, tout en se défendant d'être prophète, ne voit ni un nuage, ni un point noir à l'horizon, rien qui puisse troubler la paix. Il ne voit que des gouvernemens occupés de leurs tarifs, de leurs traités de commerce. Il y aurait bien à remarquer, si l'on voulait, une certaine ambiguïté savante dans ce que le premier ministre anglais dit de l'Égypte, de la solution de cette éternelle affaire égyptienne, des « arrangemens internationaux » qui pourraient être proposés; mais lord Salisbury répon-

dait surtout probablement à M. Gladstone, à M. John Morley, et dans tous les cas, cette question d'Égypte, sans cesser d'être sérieuse, n'est pas pour le moment de celles qui passionnent ou troublent l'Europe. Elle reste réservée à la diplomatie.

Que dit de son côté M. di Rudini dans ce discours qu'il vient de prononcer au théâtre de Milan, le même jour où lord Salisbury parlait à Guildhall? Il n'est pas moins pacifique ; il met certes la meilleure volonté à calmer les esprits, à décourager les agitateurs et les promoteurs de conflits, à dissiper les nuages qu'ont pu laisser de récens et malheureux incidens. M. di Rudini a parlé en chef de ministère qui prépare sa session, qui se sent menacé par des adversaires acharnés et qui d'avance fait front par un manifeste de gouvernement où il touche à la fois aux finances, au point le plus vif de la politique intérieure comme aux points les plus délicats de la politique extérieure. Assurément, ce discours de Milan ne manque ni de finesse, ni de modération, ni même de courage. A part le plan financier que M. Luzzatti se charge de réaliser, le premier ministre du roi Humbert a pris position dans les affaires intérieures par la netteté de ses déclarations sur l'inviolabilité statutaire de la loi des garanties, sur le caractère de « souverain » reconnu et assuré au saint-père. Il est même allé un peu loin en faisant une sorte d'appel à de nouveaux « pèlerinages » comme pour mieux attester la liberté du pape; il s'est peut-être un peu hasardé, — avec le secret espoir de n'être pas pris au mot. Ses déclarations ne restent pas moins comme l'expression d'un regret des derniers incidens de Rome et comme une réponse à l'agitation qui a commencé à s'organiser contre la loi des garanties. — M. di Rudini a pris aussi position dans la politique extérieure ; il s'est tiré d'affaire avec dextérité. Évidemment, il s'est plus que jamais rattaché à la triple alliance, — mais en s'étudiant à accentuer le caractère défensif et pacifique de l'alliance. Il a eu des paroles de reconnaissance pour le peuple anglais et la reine Victoria, à propos de l'accueil gracieux fait récemment au prince royal d'Italie à Londres, — mais sans insister sur les engagemens de l'Angleterre. Il a parlé de la France avec le désir de voir les défiances, les ombrages cesser et la cordialité renaître entre les deux pays. Il a parlé discrètement de la Russie et de la visite de M. de Giers à Monza, qu'il a représentée comme un gage de sécurité. Bref, tout est pacifique dans ce discours de Milan. Voilà donc deux premiers ministres de deux grands pays qui le même jour offrent à l'Europe leurs pronostics et leurs vœux pour la paix, — sans compter le congrès international, qui vient de tenir ses assises à Rome, et qui s'est séparé comme il s'était réuni, après bien des paroles inutiles.

Une chose curieuse, c'est qu'on n'a jamais parlé avec plus d'insistance, avec plus de confiance apparente de la paix et de ses garanties que depuis quelque temps. Jamais on n'a paru plus empressé à mé-

nager le repos de l'Europe, à désavouer toute idée de guerre ou de prépotence arrogante que depuis le jour où des incidens imprévus, des manifestations significatives ont donné une sorte d'authenticité éclatante et de sanction à ce qu'on peut appeler désormais l'entente franco-russe. Il est visible que ce rapprochement de la Russie et de la France, en opposant une alliance à une alliance, en changeant la face diplomatique de l'Europe, en créant ce « groupement » nouveau dont M. di Rudini parlait ces jours derniers encore, a eu une influence calmante sur les esprits, sur toutes les attitudes. Il a été d'autant plus significatif qu'il s'est accompli dans des conditions singulièrement nouvelles, entre un empire qui a passé longtemps pour le plus absolu des empires et la république devenue le régime de la France. Il a été manifestement déterminé par toute une situation.—On va plus loin aujourd'hui : on veut prouver que ce rapprochement est pour ainsi dire une loi de l'histoire, comme la suite d'une tradition parfois interrompue, toujours renouée, et on vient de publier un livre curieux, — *une Ambassade en Russie*, 1856, — qui remet au jour un épisode de diplomatie secrète, les négociations de M. de Morny, pour sceller l'amitié des deux empires au lendemain de la guerre de Crimée. L'épisode est certes intéressant et piquant. Oui, sans doute, les deux puissances se sont rencontrées plus d'une fois dans des essais d'alliance intime. La tentative a été faite une première fois dans ces négociations de Tilsit, dont M. Vandal a dévoilé les mystères. Elle a été renouvelée sous la Restauration, et elle était peut-être près de réussir à la veille de la révolution de 1830. M. de Morny, l'ambassadeur de famille de Napoléon III, en reprenant cette tradition en 1856, se montrait assurément un négociateur hardi et fin, passionnément désireux de réussir. Il était plus qu'un diplomate, il avait tout pour plaire, la grâce mondaine, la souplesse de l'esprit, la vivacité entreprenante, le secret du souverain, — on le croyait du moins. Malheureusement, il avait affaire à un maître qui a passé son règne à ne pas savoir ce qu'il voulait, à défaire chaque jour ce qu'il avait fait la veille, à aller d'une alliance à l'autre pour finir par voir l'Europe entière assister, sceptique et indifférente, au duel où il allait périr en laissant la France amoindrie. Le rapprochement qui s'accomplit aujourd'hui, après d'autres tentatives, moins heureuses, peut tenir sans doute à une certaine affinité persistante entre les deux pays; il naît surtout des circonstances, du sentiment d'un intérêt commun de défense dans un état nouveau de l'Europe. Il s'est manifesté avec assez d'éclat pour avoir désormais sa signification et son poids dans la politique universelle. Le danger serait de se payer d'illusions démesurées et encore plus de se laisser aller à des démonstrations assez puériles. Assurément, lorsqu'après Cronstadt, les navires russes viennent dans nos ports, il est tout simple qu'ils soient reçus comme nos marins ont été reçus. Les marins russes ont eu tout récem-

ment leurs ovations et leurs fêtes à Brest; rien de mieux! On ne voit cependant pas bien la nécessité de laisser de jeunes lycéens se mêler à ces manifestations, prononcer des allocutions et se livrer à de juvéniles forfanteries. On ne voit même pas absolument l'opportunité ou la convenance de communications directes entre nos municipalités et le tsar. L'entente franco-russe reste une affaire assez sérieuse pour qu'on ne la compromette pas par des obséquiosités ou des puérilités.

Autrefois c'était en Europe que se concentrait et se décidait la politique universelle. Aujourd'hui l'Europe n'est plus qu'un point du globe et pendant que le vieux monde a tant de peine à se diriger lui-même, à administrer ses affaires, il y a au-delà des mers tout un monde nouveau qui vit de sa vie propre, qui a sa civilisation, ses révolutions, ses conflits, ses élections, ses crises d'industrie, ses intérêts souvent rivaux des intérêts de l'ancien continent. De toutes parts, des États-Unis du Nord et du Canada, jusqu'à la Terre de feu, à l'extrémité de l'Amérique, — jusqu'à l'Australie, les questions et les incidens se pressent. Ce ne sont partout que jeunes États déjà puissans ou émancipés d'hier, ou encore en travail d'émancipation, dont les affaires politiques, commerciales ou financières ont leur retentissement et leur influence jusque dans le vieux monde. Les États-Unis ont depuis longtemps la première place par la rapidité de leur croissance, par une puissance presque illimitée d'expansion, par l'énergie des mœurs publiques comme par la fécondité du travail et de l'industrie. Ils aspirent, ils ne le cachent pas, à fonder par la force ou par la diplomatie leur prépondérance sur ce nouveau monde qui se forme, et ils sont des rivaux redoutables pour l'Europe, atteinte ou menacée dans ses relations de commerce avec ce vaste marché américain. Tout dépend encore aujourd'hui de la politique qui l'emportera à Washington, de l'issue de la lutte engagée entre les deux partis qui se disputent le gouvernement de l'Union, entre l'ultra-protectionnisme représenté par les républicains, résumé dans le bill Mac-Kinley, et la liberté commerciale, une liberté relative, représentée par les démocrates. C'est précisément ce qui fait l'intérêt des élections qui viennent de mettre encore une fois les États-Unis en mouvement, de cette mêlée nouvelle où les deux politiques se sont retrouvées en présence.

A la vérité, ces élections d'hier n'ont pas et ne pouvaient pas avoir la même signification, la même portée que les dernières élections du congrès, qui étaient une protestation foudroyante contre le bill Mac-Kinley, une défaite accablante pour l'ultra-protectionnisme et les républicains. Il ne s'agissait cette fois que d'un scrutin local, du renouvellement des législatures et des gouverneurs des États. Les élections récentes ne sont pour ainsi dire qu'un épisode entre les élections qui ont déjà envoyé une immense majorité démocratique au congrès, et l'élection désormais prochaine du président qui dira le dernier mot

de la politique américaine. Telles qu'elles apparaissent cependant, elles sont, dans des conditions restreintes ou particulières si l'on veut, la continuation de la lutte. Elles mettent en jeu les mêmes passions, les mêmes intérêts. Elles sont un signe de plus du mouvement d'opinion qui s'accomplit, qui s'est révélé il y a un an aux États-Unis. A dire vrai, on ne voit pas que le mouvement d'opinion contre l'ultra-protectionnisme se soit sensiblement ralenti ou affaibli, en dépit de tous les efforts du parti républicain et du président Harrison lui-même pour le détourner, pour ressaisir leur popularité perdue. Les républicains ont épuisé leur tactique et leur éloquence pour faire croire que les élections de l'an passé n'avaient été qu'une surprise. Le nouveau scrutin est pour eux un mécompte de plus. On peut dire, sans doute, qu'ils ont quelques compensations. Celui qui a eu la singulière fortune d'attacher son nom au code protectionniste, M. Mac-Kinley, qui avait échoué aux élections du congrès, a réussi cette fois à se faire élire gouverneur de son État, l'Ohio; mais ce n'est là, à ce qu'il semble, qu'un succès limité, peu décisif. Le succès de M. Mac-Kinley est peut-être dû en partie à des raisons personnelles et surtout, sans doute, à la faute de tactique que ses adversaires ont commise en compliquant leur programme, en y ajoutant une question contestée, la question de monnayage illimité de l'argent. Les républicains l'ont emporté ou ont gardé leurs positions dans quelques États comme la Pensylvanie. Les démocrates, pour leur part, ont eu de bien autres avantages et ont étendu leurs conquêtes. Ils ont triomphé dans le Massachusetts, dans l'Iowa, dans le New-Jersey, dans le Maryland, surtout dans l'état-empire, à New-York dont le vote était curieusement attendu et où leur candidat pour le poste de gouverneur, M. Flower, a eu 40,000 voix de majorité. De sorte que, sans avoir précisément le caractère foudroyant qu'il a eu aux élections de l'an passé, le mouvement antiprotectionniste semble continuer et persister, non sans rencontrer des résistances de la part des républicains qui sont au pouvoir, mais sans apparence de déviation. Il en est à ce qu'on pourrait appeler sa seconde étape, à sa seconde manifestation. Il reste une dernière étape, l'élection présidentielle qui se prépare.

Ces grands mouvemens publics ont cela de particulier et d'original aux États-Unis qu'en s'accomplissant dans les conditions de la plus vaste liberté ils ne peuvent cependant triompher du premier coup. Ils sont ralentis ou limités de toutes parts et ont à passer par une série d'épreuves avant d'arriver au succès. Ils sont d'autant plus décisifs quand ils persistent jusqu'au bout. Il est évident que, si après toutes les élections récentes, le prochain scrutin présidentiel ramène à la Maison-Blanche M. Cleveland ou tout autre représentant du parti démocrate, on ne pourra plus parler de surprise. L'opinion de la masse américaine se sera prononcée sous toutes les formes contre l'ultra-pro-

tectionnisme. D'ici-là, on peut prévoir encore une lutte des plus vives, des plus passionnées, où les chefs républicains, le président Harrison, qui aspire à rester, le secrétaire d'État, M. Blaine, qui aspire à la présidence, peut-être M. Mac-Kinley, qui a, lui aussi, ses ambitions, déploieront toutes leurs ressources pour défendre leur politique. La question ne laisse pas d'avoir son importance pour l'Europe comme pour la république américaine elle-même. Elle remplira l'année qui va s'ouvrir. En attendant la grande bataille intérieure, les États-Unis ont pour le moment une assez singulière querelle avec le Chili, à la suite de la dernière guerre civile, de cette guerre où le président-dictateur Balmaceda s'est donné la mort après avoir perdu le pouvoir. A tort ou à raison, le représentant américain à Santiago et à Valparaiso, M. Egan, passe pour avoir favorisé et même servi l'ancien dictateur. Il s'est fait une position au moins délicate et il a provoqué des ressentimens populaires qui se sont manifestés par des insultes, peut-être par de mauvais traitemens à l'égard de quelques marins d'un navire américain stationné dans les eaux de Valparaiso. Les États-Unis ont trop l'orgueil de leur puissance pour laisser insulter leurs marins, et ils ont réclamé impérieusement une satisfaction. Le Chili, qui sort à peine d'une crise violente, qui vient de se donner une assemblée nouvelle et un nouveau président, dont le nom rappelle un président d'autrefois, M. Montt, le Chili ne refuse pas toute satisfaction; mais il tient à garder son indépendance et sa dignité. Il ne veut pas céder à la menace, à une sommation blessante. On en est là. Les États-Unis, comme on le disait récemment, iront-ils jusqu'au bout, jusqu'à une rupture qui serait suivie de représailles, de quelque exécution sommaire? Ce serait pour le Chili la guerre étrangère après la guerre civile. Ce serait la ruine pour la petite république du Sud sans grand profit ni grand honneur pour la puissante république du Nord.

C'est la triste fatalité de ces petits États sud-américains de se débattre sans cesse dans les révolutions, dans les conflits qui appellent quelquefois les interventions étrangères, de n'échapper à une crise que pour retomber dans quelque crise nouvelle. La paix est un bienfait exceptionnel et sans durée pour eux. On pourrait dire que la guerre civile est une condition invariable de l'Amérique centrale, de ces quatre ou cinq petites républiques qui passent leur temps à se défier et à se déchirer. A l'autre extrémité, à Montevideo, il y a eu tout récemment une insurrection qui a menacé la vie du président et qui n'a peut-être été réprimée que momentanément, jusqu'à la prochaine occasion. A Buenos-Ayres, dans la république voisine, la crise politique va de pair avec cette crise financière qui a éclaté il y a quelque temps, qui a si lourdement pesé sur le marché anglais. Et maintenant voici qu'à son tour le Brésil vient d'être ramené, par les révolutions, aux coups d'état. Il y a deux ans aujourd'hui que le Brésil, qui

vivait assez paisiblement sous le règne d'un empereur philosophe, a été transformé en république. Il a commencé par passer plus d'une année sous une dictature révolutionnaire. Puis on s'est cru obligé de lui donner une sorte d'organisation, une constitution modelée sur celle des États-Unis, des assemblées, un président, qui a été naturellement le chef même de la révolution, le général Deodoro da Fonseca. Il y a quelques mois tout au plus que cette république brésilienne est censée être entrée dans un régime régulier, et on en est déjà, à Rio-de-Janeiro, aux conflits entre le président et le parlement, à un nouveau coup d'état. Le général Deodoro da Fonseca s'est cru ni plus ni moins autorisé à prononcer, par un acte d'omnipotence, la dissolution du congrès, à disperser les députés et à rétablir provisoirement la dictature. Il a promis, bien entendu, de faire appel au pays, de réunir une autre assemblée, de respecter les garanties constitutionnelles; en attendant, il reste le dictateur de cette étrange république. C'est le 5 de ce mois que le général Deodoro da Fonseca a exécuté son coup d'état, sans qu'il y ait eu dans le premier moment une tentative de résistance. Ce n'est peut-être, il est vrai, qu'un commencement, une phase nouvelle dans la révolution brésilienne.

Comment ce conflit qui vient de se dénouer provisoirement par la dictature militaire à Rio-de-Janeiro s'est-il produit? En réalité, il était dans la logique des choses, dans la situation tout entière; il se préparait depuis quelques mois déjà, les circonstances n'ont fait que le précipiter. Il est certain que le congrès, sans être précisément hostile au président qu'il avait élu, s'efforçait depuis quelque temps de le contenir, de refréner ses impatiences d'autorité, et ne laissait pas de lui témoigner ses méfiances, de manifester des velléités d'opposition. Le congrès n'a point hésité à repousser des mesures financières fort aventureuses que lui présentait le ministère présidentiel. De son côté, le président a opposé un *veto* irrité à des mesures votées par le congrès. Une loi récente sur le cumul des fonctions législatives et administratives a mis les pouvoirs aux prises. Tout dernièrement enfin est survenue une proposition assez menaçante étendant singulièrement et régularisant le droit de mettre en accusation le chef de l'Etat et les ministres. Évidemment on ne s'entendait plus. Le conflit était partout; mais ce qu'il y avait de plus grave, c'était une situation générale poussée à bout depuis deux ans. C'était un mécontentement universel causé par les gaspillages financiers et les perturbations économiques, par les imprudentes émissions de titres, par les excès de spéculation, par la corruption effrénée du monde officiel. Ce mécontentement, on le voyait grandir, éclater sous toutes les formes, jusque dans le congrès. De quelque façon qu'elle vînt, la crise était inévitable. C'est alors que soit spontanément, soit sous la pression de son entourage, le général

Deodoro da Fonseca s'est décidé à trancher le nœud militairement en dispersant le congrès et en ressaisissant la dictature.

Voilà où cette expérience de deux ans de république ramène le Brésil ! La révolution a commencé par un coup de main militaire, elle revient à un coup d'État militaire. Seulement on sent bien que ce n'est pas une solution, que ce n'est qu'une aventure de plus. Que va faire le général da Fonseca de sa dictature? Eût-il le succès du moment, le succès apparent, l'état politique, moral du Brésil ne reste pas moins ce qu'il est. Que peut la dictature? Rien n'indique jusqu'ici que le coup d'État du 5 novembre soit le commencement d'une réaction monarchique ; mais il peut préparer une dangereuse anarchie dans d'immenses provinces facilement accessibles aux idées séparatistes, et ce qui s'est appelé pompeusement un instant la « république des États-Unis du Brésil » pourrait n'être qu'une république divisée, livrée à toutes les dissensions intestines.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Il s'est produit, à la dernière liquidation, le singulier phénomène d'un mouvement violent de baisse sur nos fonds publics, coïncidant avec l'inscription à la cote de taux de déport variant de 3 à 10 centimes. Le déport indique le manque de titres ; or les offres ont été tellement fortes, ou, à défaut d'offres, les livraisons de titres précédemment vendus, que la rente a perdu plus d'une unité en vingt-quatre heures. Le 15 octobre dernier, la rente 3 pour 100 était à 96.17; le 31, elle se tenait à 95.65 et le cours de compensation était même fixé à 95.80. Le lendemain, on cotait au plus bas 94.85 et les jours suivans, on vit même 94.50. Le cours de 95 francs a été repris dans la seconde semaine de novembre, après que furent terminées les opérations de la liquidation, laborieuse et prolongée outre mesure; le 13, de nouvelles ventes ont fait coter 94.60.

La baisse du 3 pour 100 a servi en quelque sorte à donner la mesure barométrique du mouvement bien plus violent qui se déchaînait sur les fonds étrangers. Un point de réaction sur la rente française cor-

respondait nécessairement à la perte de plusieurs unités sur les fonds étrangers les plus compromis.

Le tableau suivant permettra d'embrasser d'un coup d'œil l'étendue des pertes qu'inflige aux capitalistes européens ce qu'on peut appeler la crise des fonds d'États.

	Liquid. 16 octobre.	Liquid. 3 novembre.	Cours 12 novembre.
	—	—	—
Russe 4 pour 100, 1880.	97.80	95.»»	93.»»
Consolidé russe 4 pour 100.	96.»»	93.»»	90.85
Emprunt d'Orient	69.30	62.50	61.»»
Rouble à Berlin.	212.»»	205.»»	197.50
Change Pétersbourg.	260.»»	250.»»	243.»»
Russe nouv. 3 pour 100, émission.	79.3/4	77.»»	76.30
Extérieure 4 pour 100.	68.50	68.80	63.»»
Billet de Cuba 5 pour 100.	436.25	430.»»	420.»»
Portugais 3 pour 400.	37.30	34.»»	31.»»
Hongrois 4 pour 100.	91.»»	90.25	89.50
Italien.	90.20	88.»»	88.50
Unifiée.	490.»»	485 »»	472.50 (ex-c. 10f.)
Turc.	17.75	17.40	17.20
Priorité ottomane.	408.75	400.»»	403.75
Argentin 5 pour 100, 1886.	300.»»	312.50	297.50
Brésilien 4 1/2 pour 100.	73.»»	68.»»	56.»»
Id. 4 pour 100.	68.50	62.50	49.50

En un mois, les deux 4 pour 100 or de Russie ont baissé d'environ cinq unités, l'emprunt d'Orient de huit, le Russe nouveau de 2.50. L'Extérieure a perdu 5.60, le Portugais 6.30. Ce sont là les grandes baisses intéressant le marché de Paris. La chute profonde des fonds brésiliens n'affecte directement, en effet, que les Anglais. L'Unifiée a reculé de 7.50, ce qui correspond à 1.50 pour 100, l'Italien de 1.70, le Hongrois de 1.50, le Turc de 55 centimes.

Le 13, ont été détachés des coupons de 2 pour 100 sur le 4 pour 100 russe 1880 et de 1.50 or sur l'emprunt d'Orient. Ces deux titres restent respectivement à 90.25 et 59.30.

Les contractans de l'emprunt russe de 500 millions avaient eu le tort de fixer à un niveau trop élevé le prix offert pour la souscription publique. Même les progrès réalisés dans l'état financier de la Russie ne comportaient pas la création d'un 3 pour 100 à 79 3/4 ayant des chances de plus-value. Il était aisé de prévoir déjà les énormes sacrifices qu'imposerait au Trésor russe la nécessité de prévenir sur certains points de l'empire une horrible disette. Ces sacrifices devaient avoir leur répercussion sur le marché des fonds d'États. Une baisse sensible des 4 pour 100 or parvenus près du pair était un phénomène prévu et annoncé.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'une baisse générale

ait provoqué un recul de trois unités et demie sur le nouvel emprunt. Il paraît cependant que le premier versement complémentaire de 100 francs, fixé au commencement de novembre, s'est régulièrement effectué, et des communications officieuses ont fait savoir de plus que, sur le million d'obligations dont se compose l'emprunt, plus de 350,000 sont dès maintenant entièrement libérées; c'est là assurément un fait d'heureux augure.

M. di Rudini a prononcé, le 10 courant, à Milan, le grand discours annoncé depuis longtemps. La question financière y tient assez naturellement une place prépondérante. Le ministre a montré comment, de 1878 à 1890, il avait été dépensé pour la guerre, la marine, les travaux publics et les chemins de fer, des sommes telles, qu'en une seule année (1888-89) le déficit s'éleva à 485 millions (pensions comprises) et que pour toute la période, le montant des déficits accumulés atteignit 2,318 millions.

C'est à cette formidable accumulation de déficits qu'il fallait mettre un terme; un seul moyen s'offrait, trancher dans le vif des dépenses. Pour l'exercice 1891-1892, les ministres italiens ont opéré les réductions suivantes : dans les dépenses effectives 49 millions, pour les constructions de chemins de fer 19 millions, ensemble 68 millions. Pour l'exercice 1892-93, les résultats sont bien plus surprenans; le cabinet di Rudini-Luzzatti propose de diminuer les dépenses effectives ordinaires de 80 millions et de ramener de 90 à 30 millions les dépenses pour constructions de chemins de fer.

De plus, pour 1892-1893, le solde des pensions serait définitivement compris dans le budget ordinaire, et dans ce même budget on ferait rentrer les allocations pour constructions de chemins de fer. Le budget serait unifié; il n'y aurait plus de comptes extraordinaires, et le bilan de cet exercice montrerait l'équilibre réellement établi entre toutes les dépenses, quelles qu'elles fussent, et les recettes régulières du budget provenant de l'impôt.

Le compte des recettes et des dépenses effectives ferait en effet ressortir un excédent de recettes de 20 millions, ramené à 9 par un déficit de 11 millions dans le mouvement des capitaux; d'autre part, les dépenses pour constructions de chemins de fer étant rétablies au budget ordinaire et fixées à 30 millions, l'excédent ci-dessus de 9 millions serait absorbé, et il resterait un déficit net de 21 millions. Mais M. di Rudini propose un supplément de ressources de 23 1/2 millions provenant, pour 5 millions, de mesures procurant une diminution de dépenses, et, pour 18 1/2 millions, de quelques remaniemens d'impôts. Si donc ces combinaisons étaient adoptées et que l'événement ne vînt pas de nouveau, comme cela s'est produit déjà tant de fois, démontrer le caractère chimérique des économies projetées dans les dépenses et des prévisions formulées pour les recettes, le budget

de 1892-1893, tous comptes compensés et toutes dépenses couvertes, laisserait un excédent de 2 1/2 millions.

L'impression favorable produite par le discours de Milan a porté immédiatement l'Italien à 88.75. La langueur générale du marché a fait depuis reperdre une partie de cette avance, à 88.45.

L'Extérieure a été très éprouvée. Le bruit avait circulé, au moment de la liquidation, que l'entente était faite entre la Banque d'Espagne, le gouvernement espagnol et la maison Rothschild, tant sur le renouvellement d'une avance échéant fin décembre 1891, que sur un prêt en or à concéder à la Banque d'Espagne pour renforcer son encaisse métallique et arrêter les progrès de la hausse du change. Ces informations étaient tout au moins prématurées, et les négociations entre la maison Rothschild et la Banque d'Espagne sont même virtuellement interrompues. Entre temps, cet établissement a élevé à 4 1/2 le taux de ses avances sur titres, ce qui a obligé un grand nombre de spéculateurs espagnols à liquider une partie de leurs positions et contribué à faire tomber le 4 pour 100 Extérieur à 63.

Au 31 octobre dernier, il y avait en caisse à la Banque d'Espagne 145 millions en or et 95 millions en argent, et le montant des billets en circulation est de 769 millions. Le tiers de 769 étant 256, l'encaisse métallique devrait être de 256 millions; elle est seulement de 240, si l'on exclut le cuivre, les effets du jour et le métal chez les correspondans, chapitres qui ne devraient point figurer dans le compte de l'encaisse métallique. Ajoutons que pendant le mois d'octobre la dette flottante du trésor espagnol s'est augmentée de 26 millions de pesetas du chef de l'exercice courant 1891-1892. La situation est toujours très précaire, et le change à Madrid et à Barcelone s'est élevé à 13 pour 100.

L'accentuation de la baisse sur la rente Extérieure a eu son contrecoup sur les actions et obligations des chemins de fer d'Espagne, Nord, Saragosse et Andalous. La baisse est générale sur toute cette partie de la cote.

Le Portugais est arrivé à des cours que l'on ne peut expliquer que par la conviction d'une réduction immédiate ou très prochaine de l'intérêt de la dette. Il importe peu que le coupon de janvier soit encore intégralement payé, s'il est bien avéré que les suivans doivent absolument être réduits d'un tiers ou de moitié. Le gouvernement de Lisbonne a mis vainement en adjudication le monopole des allumettes; aucune offre ne s'est présentée. Les négociations engagées avec la Banque de Paris pour la Compagnie des chemins de fer portugais ne progressent point. Là encore une réduction sur l'intérêt payé aux obligations paraît un élément essentiel de la solution.

Les nouvelles du Brésil font également tort au Portugal. Le prési-

dent Fonseca, ne pouvant s'entendre avec le congrès sur une question constitutionnelle (le droit de *veto*), a mis le congrès à la porte; procédé trop connu, mais qui n'a pas réussi, cette même année, au président chilien Balmaceda. Si le maréchal Fonseca a cru que, sortant de la légalité, il allait immédiatement rentrer dans le droit, il s'est trompé. Le voilà obligé d'engager une guerre civile contre des généraux révoltés dans la province de Rio-Grande-Do-Sul. La perspective des désordres où le Brésil va se plonger a provoqué une panique sur les fonds brésiliens à Londres. Le change a fléchi à 13 pour 100; les envois d'or en Portugal sont devenus impossibles. Résultat : le Portugais a baissé de 35 à 31, le 4 pour 100 brésilien de 62 à 49.

Le Hongrois est un des fonds d'Europe qui se sont le mieux tenus, les budgets d'Autriche et de Hongrie étant en équilibre et les dépenses militaires serrées en d'aussi étroites limites que possible. Les valeurs turques ont fléchi avec le reste, notamment la Dette générale et l'obligation des Douanes; la Priorité à 403.75 est une des rares valeurs qui n'aient pas baissé depuis un mois.

Un discours de M. Gladstone sur l'évacuation de l'Égypte avait fait fléchir l'Unifiée de 15 francs. Un discours de lord Salisbury sur la non-évacuation de l'Égypte a fait regagner à cette valeur 10 francs.

Sur le marché des valeurs la baisse a été générale et très forte. Les sociétés de crédit surtout ont souffert. Entre les cours de compensation du 3 novembre et les prix de clôture se trouvent les écarts suivans en baisse: Crédit foncier, 32.50 à 1,192.50 ; Comptoir national d'escompte, 50 francs à 490 ; Banque de Paris, 37.50 à 687.50; Banque d'escompte, 11.25 à 401.25; Crédit lyonnais, 16.25 à 758.75 ; Crédit mobilier, 22.50 à 217.50; Société générale, 7.50 à 472.50; Suez, 35 francs à 2,685.

La Banque de France elle-même a reculé de 60 francs à 4,540.

Les Chemins français, le Gaz et en général les valeurs industrielles se sont assez bien tenus ; les obligations de chemins de fer de nos grandes compagnies ont été immobiles.

Une forte baisse a eu lieu sur les actions des Chemins étrangers; Autrichiens, 12.50 à 600; Lombards, 20 à 192.50; Nord de l'Espagne, 21.25 à 216.25; Portugais, 17.50 à 92.50.

Les Omnibus ont reculé de 25 francs à 1,045. M. Ernest Boulanger, sénateur, va prendre dans quelques jours, annonce-t-on, la succession de M. de Tavernier, démissionnaire, à la présidence du conseil d'administration de cette société.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.